LP
G8614
YowP

LA POÉSIE MORALE, POLITIQUE
ET DRAMATIQUE

A LA VEILLE DE LA RENAISSANCE

TORONTO LIBRARY
UNIVERSITY OF

PIERRE GRINGORE

PAR

CHARLES OULMONT

DOCTEUR ÈS LETTRES

150848
2-6-19

PARIS

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1911

d H/2

PQ
1625
G7Z73

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

TOME XIV

PIERRE GRINGORE

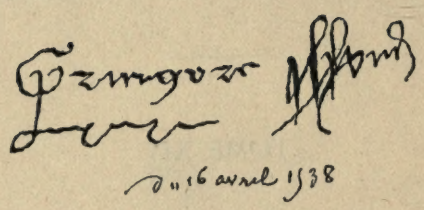

[Archives départementales, M.-et-Moselle (Nancy)
Compte d'Humbert Pierrot]

LP
G

LA POÉSIE MORALE, POLITIQUE
ET DRAMATIQUE

A LA VEILLE DE LA RENAISSANCE

PIERRE GRINGORE

PAR

CHARLES OULMONT

DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1911

Il a été tiré de ce volume 50 exemplaires sur papier de Hollande van Gelder.

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DE

MON PÈRE ET DE MA MÈRE

PRÉFACE

« Gringore, écrit M. Faguet dans son « Histoire de la Littérature Française [1] », est un des hommes les plus intéressants de notre littérature antérieure à la Renaissance, et il est digne d'être l'objet d'une étude détaillée que je ne vois pas qu'on ait écrite. » Et le même critique dit ailleurs que Gringore « fut un personnage littéraire de première importance, comme pamphlétaire, orateur en vers, satirique, directeur de théâtre. Toute proportion gardée, comme on pense bien, c'est le Voltaire de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe ». Sans souscrire tout à fait à ces éloges, nous avons pensé, nous aussi, que Gringore méritait un livre, et c'est ce livre que nous présentons aujourd'hui au public. En étudiant la littérature poétique de 1450 à 1550, nous nous sommes peu à peu rendu compte de la place notable, du rôle particulier de Pierre Gringore parmi ses contemporains. Et puis, ce poète déformé par deux artistes romantiques, ce héros de Notre-Dame de Paris, cet amant de Loyse, n'avait-il pas de quoi nous attirer ? Gringore, devenu Gringoire, masqué, presque méconnaissable, ne fallait-il point le démasquer et lui rendre sa véritable physionomie ? — A ce tournant de notre littérature, à l'époque où le Moyen-Age se meurt, où la Renaissance va venir apporter aux hommes des forces et de la lumière, Gringore résume tout entier le Passé prêt à disparaître, et il nous le laisse une dernière fois contempler à loisir, il le syn-

1. Tome I, p. 205 (Paris, Plon, 1901).

thétise, il en est le symbole. Dans les Poèmes moraux, dans la Satire politique, dans les pièces de théâtre, il apparaît comme le représentant par excellence de son époque — ou plutôt de l'époque qui l'a précédé, et néanmoins, il apparaît avec un cortège de qualités et de défauts qui lui apartiennent en propre (les qualités d'ailleurs plus que les défauts). Moins grand que Villon, moins charmeur que Marot, dont il ne pouvait aimer la grâce mièvre et les innovations hardies, Gringore est le type du poète français de la bourgeoisie à la veille de la Renaissance. Son ardeur de polémiste, son talent de dramaturge, sa curiosité toujours en éveil, nous ont plu dès l'abord et nous plaisent de même alors qu'il nous est devenu familier. Nous souhaitons que le vrai Gringore supplante désormais le Gringoire légendaire et que le Fils de dame Raison soit agréable d'autre manière que le Fils de la folie et des chimères, semblables aux fantasques gargouilles de la cathédrale....

Nous n'oublions pas combien M. Brunot, professeur à la Sorbonne, nous a guidé par ses conseils, et soutenu par ses encouragements : nous lui en témoignons ici notre respectueuse gratitude. Nous remercions M. Chamard, maître de Conférences à la Faculté des lettres de Paris, de la bienveillance avec laquelle il s'est intéressé à notre sujet, et de tous les avis excellents que nous lui devons.

C'est pour nous un honneur et un plaisir de dire ici combien, depuis le début, M. Emile Picot, membre de l'Institut, nous a dirigé, nous a offert les trésors de son incomparable science bibliographique et nous a fait profiter de sa connaissance presque infinie du XVe et du XVIe siècle.

Madame la baronne James de Rothschild nous a accueilli avec une bonté et une amabilité d'autant plus spontanées que le nom de Gringore est associé en quelque sorte au plus cher souvenir de sa vie. Les volumes, les plaquettes uniques que

nous avons pu consulter ou copier avenue Friedland ont facilité notre tâche et enrichiront l'édition définitive des œuvres de Gringore. Nous ne dirons jamais toute la reconnaissance qu'appelle un tel bienfait.

Enfin, c'est pour nous la plus naturelle des pensées, d'adresser à M. l'abbé J. Charles, agrégé de Lettres, nos plus affectueux et nos plus profonds remerciements ; il a eu la mission et la tâche de nous initier à l'ancien français. Rien n'était plus utile pour nous permettre de mener à bien notre travail.

Nous remercions Messieurs les Archivistes du Calvados et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que M. E. Travers, M. Seymour de Ricci dont on connaît la compétence bibliographique, et M. Horn qui a relu nos épreuves avec autant de diligence que d'esprit critique.

INTRODUCTION

L'écrivain que nous nous proposons d'étudier appartient à cette période littéraire qui n'est plus le moyen âge et n'est pas encore la Renaissance. Cette époque intermédiaire est relativement peu connue, négligée à la fois par ceux qu'intéressent les origines de notre littérature et par ceux qui font du XVIe siècle le point de départ de leurs travaux. Il faut avouer que la médiocrité des œuvres n'était pas faite pour attirer les regards des historiens ou des critiques. Les linguistes eux-mêmes ne rencontraient dans la confusion et l'obscurité du moyen français que bien peu de faits nouveaux, dignes d'être notés. Sans parler de recherches purement historiques ou bibliographiques, il serait injuste de méconnaître la valeur des monographies ou des articles consacrés à Martin le Franc [1], Alain Chartier [2], Pierre Michaut [3], ainsi qu'à Jean Bouchet [4] et Jean le Maire de Belges [5] qui, tout en écrivant au début du XVIe siècle, continuent la tradition des précédents. En dehors de ces auteurs secondaires, deux figures se détachent en relief et ne lassent pas la curiosité des érudits et des lettrés : Charles d'Orléans et Villon, qui dominent leur siècle et le dépassent, sans laisser d'en reproduire les traits essentiels.

Il est peu d'écrivains de cette génération qui soient moins

1. *Martin le Franc, prévôt de Lausanne*, par Arthur Piaget. Paris, 1888, in-8°.
2. *Romania*, XXV, 312, XXIII, 152, XXXV, 605. XXXI, 306.
3. *Romania*, XVIII, 439, XXX, 385.
4. *Un poète poitevin, Jean Bouchet*, par M. Hamon. Paris, 1902.
5. J. Stecher, *Jean Lemaire de Belges, sa vie, ses œuvres*. Louvain, 1891, in-8°, CVII p. — Ph. Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*. Strasbourg, 1893, in-8°.

exactement connus que Pierre Gringore ; aucun ouvrage n'a fait revivre dans sa complexité la physionomie du poète et de l'écrivain. Ce n'est pas à dire qu'on se soit désintéressé de sa personne et de ses écrits, car, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, on n'a pas cessé d'en parler. Il importe donc avant tout, non seulement de rappeler les mentions que nous rencontrons de notre auteur au cours des siècles, mais encore d'indiquer la valeur des travaux qui le concernent. Ces travaux sont de longueur et d'importance inégales : les uns apportent des données nouvelles, les autres se bornent à répéter ce qu'on savait déjà ; il en est enfin qui, au lieu d'éclairer le sujet, l'embrouillent et l'obscurcissent. Ces monographies, ces articles, ces notes ont trait, soit à la naissance du poète, soit à son rôle dans le théâtre, soit à certains points de sa biographie, soit aux œuvres qu'on lui avait attribuées sans raison ou à celles qu'il était juste de lui restituer. Nous ne négligerons aucun des travaux, qui sous un de ces aspects, nous aide à mieux connaître Gringore, mais nous n'anticiperons pas sur les chapitres ultérieurs où nous citerons à nouveau les auteurs que nous n'aurons fait qu'indiquer ici. Dans l'exposé qui suit, nous suivrons l'ordre chronologique, parce que tout autre classement serait arbitraire et prématuré. Ce n'est qu'après avoir précisé de la sorte l'état de la question, au moment où nous allons la traiter, que nous pourrons y ajouter des compléments personnels.

Une des raisons qui expliquent le peu que nous savons sur Gringore est qu'il a omis de nous parler de lui. Il faut donc nous contenter de quelques rares témoignages. Gringore est moins cité que la plupart de ses contemporains 1° parce qu'étant sans doute le second dignitaire d'une confrérie, il attirait moins l'attention que le premier ; 2° parce qu'écrivant sur des thèmes généraux des vers simples et clairs, il intéressait moins l'élite, les fins lettrés qui aimaient les complications verbales et rythmiques, et plaisait davantage à la foule. C'était son but, mais la postérité a moins connu le poète aimé du peuple et négligé par ses pairs.

Il est naturel de commencer par les auteurs du XVIe siècle, qui font mention de notre poète. Ce sont en général de simples citations, trop brèves à notre gré, et qui satisfont peu notre curiosité. Le premier texte où apparaisse Gringore est le « Contreblason des fausses amours » (1512)[1], dans une énumération où il est placé entre St Gelais et maistre Guillaume Crétin. J. Bouchet le nomme dans le « Temple de bonne Renommée[2] » avec Marot et André de la Vigne :

Voulez savoir allez devers Crétin,
Semblablement devers l'abbé Dhanton,
Qui tant a fait de livres (ce dit-on)
Desquelz partie ai veu si j'ay bon esme,
Marot, Du Puis, Gringore, De laVigne,
Blanchet, lesquelz ont mainte ligne
De rime fait en si bonne substance (fol. 48 recto)

Ce n'est pas Gringore lui-même, mais un de ses ouvrages « l'Ostination des Souyches » (Suisses) qui est cité par l'auteur de la « Farce des vendeurs de livres »[3]. Dans les Controverses où Gratian du Pont fait la liste de ceux qui ont médit des femmes, ce sont « les Abus du monde » qui figurent en bonne place avec Matheolus, le Roman de la Rose, les Ditz de Chicheface et cent autres satires :

Voyez aussi bien les Abus du Monde
Qui d'en parler aucunement se fonde[4].

Dans sa « Louange et excellence des bons facteurs » Pierre Grognet s'exprime ainsi :

Robert Porcin devers Auxerre
Bien scet coucher sa rithme en serre ;

1. Guillaume Alexis, *Œuvres*, pp. M. Piaget et M. Picot (Société des A. Textes fr., I., p. 277 et suiv.). L'auteur dit qu'il n'a pas le tres agu et ingenieux stille ou ornature de... Octavien de St Gelais, *Gringore*, Cretin, etc.

2. Cf. Hamon, *op. cit.*, p. 52.

3. Le Roux de Lincy et F. Michel. *Recueil*, II, n° 40.

4. *Les Controverses* (1540) (p. 181), cf. *Gratian du Pont*, par Ch. Oulmont (*Revue des Etudes Rabelaisiennes*).

Mere Sotte appelé Gringoire
Est dit docteur en cest affaire [1].

On ne saurait dire au juste ce que Grognet entend par là. Ces deux vers ne sont pas bien intéressants et n'ajoutent rien à la gloire de Gringore. Dans l'ouvrage de Nicolas Volcyr de Serouville intitulé : « L'histoire et recueil de la trium || phante et glorieuse victoire obtenue contre les seduyctz et abusez || Lutheriens mescreans du pays d'Aulsays et aultres par || tres hault et puissant prince et seigneur Anthoi || ne par la grace de Dieu duc de Calabre de || Lorraine et de Bar en deffen || dant la foy catholique nostre || mere l'eglise et vraye no || blesse a l'utilité et || proffit de la cho || se publicque », nous lisons cette phrase : « Des lors que le noble chevalier, messire Adam, sieur de Chasteau Breham, a || compaigné du herault Vauldemont et aultres parlementoit avec le capitaine Erasmus Gerber et ses complices » [2] et celle-ci encore : « Et comme ledit bon prince fut oultre le boys de Sale, il fist hastivement demander par son herault Vauldemont s'il y avoit aucun secretaire passe quant a huy pour incontinent et sans delay escripre certaines lettres a Messire Gerard de Haraucourt qui avait la charge de Diéu et du pays de Vosges alentour » [3]. Du Boullay qui succéda à Gringore dans la fonction de héraut d'armes à la cour du duc Antoine mentionne comme il suit son prédécesseur [4] : « Puis pour observer les incorruptibles loix de l'art militaire de tous temps accoustumees entre les grandz princes

1. *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*. Montaiglon, t. VII, p. 15, « De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rimes tant deça que dela les montz ».

2. Fol. 48 v^e de l'édit. de Galliot du Pré, 1526, in-fol. goth.

3. *Ib.*, fol. 86 v°.

4. *Le Bon duc Anthoine et saige duc Françoys premiers de leurs noms... ducz de Lorraine... qui trespasserent en moyns d'ung an ensemble les royalles et tres excellentes ceremonies observees et accomplies a leurs funerailles et enterrements; avec le discours des alliances et traictéz de mariage en la maison de Lorraine et une lamentable deploration de leur trespas. Le tout recueilly,..* par maistre Edmond du Boulay. (Metz, J. Pallier, 1547, 4°).

du monde envoya l'un de ses heraulx mon predecesseur nommé Vauldemont avec l'ung de ses cloches d'armes dicte trompette pour sommer le capitaine general de toutes les bendes nommé Erasme Gerber de Molsheim qu'il lui rendit la ville de Saverne et luy et tous les 24.000 hommes qui estoient dedans et aux fauxbourgs dedens 24 heures a sa volunté sur peine de ne les prendre jamais a mercy, mais les pugnir a la rigueur de mort comme ennemys de l'Eglise et criminelz de leze majesté divine et humaine ; lesquelz barbares et effrenez mutins lutheriens firent incontinent entendre quelle reverence ils portèrent aux lois divines politiques et humaines, car au lieu de congratuler pour le moins d'ouir parler ledit herault sans avoir egard aux francz privileges et immunitez des officiers d'armes, tirerent sus eulx a grands coups de canon et aultres pieces d'artillerie dont ils avoient assez, tellement que la trompette cloche d'armes fut frappé d'ung boullet de fauconneau duquel peu apres il mourut et a grande peine le dict herault se peut sauver ». Et en un autre passage l'auteur decrit le « grand escuyer avec le roy d'armes et les heraut et poursuivant d'armes ayant leurs cottes d'armes vestues et banieres de leurs cloches deployees. » Ces passages comme celui de Gratian du Pont et de Volsyr n'avaient pas été indiqués auparavant.

Avec Du Boullay prennent fin les citations proprement dites[1] ; La Croix du Maine dans sa « Bibliothèque Françoise » (1584) et Du Verdier qui le continue (1585) nous donnent le premier essai bibliographique des œuvres de Gringore et tâchent à fournir des renseignements sur sa biographie. La Croix du Maine cite les « Menus Propos de Mere Sotte », « les Notables Enseignements », « les Folles Entreprises », et constate que Gringore « florissoit en Lorraine l'an 1520 » ; Du Verdier ajoute « le Chasteau d'amour », « la Complainte de la Cité chrestienne », « le Blason des Heretiques », « les

1. M. Picot lui-même m'a dit n'en pas connaître d'autres.

Heures de Nostre Dame », et il note à tort « les Vigilles des morts »[1].

Au XVIIe s. Colletet[2] range Pierre Gringore parmi les poètes dont il retrace l'existence. Ce qu'il en dit peut se résumer ainsi : Gringore et non Gringoire, est né en Lorraine a Vaudemont « dont il voulut encore porter le nom » ; il était fort expert dans la science du blason et des armoiries, et eut accès auprès d'Antoine qui l'honora du titre de héraut d'armes[3] ; « les divers ouvrages qu'il publia de son temps seront des marques éternelles de la bonté de son esprit et de la solidité de sa doctrine »[4]. Quant au titre de Mere Sotte, c'est « un nom bizarre qu'à l'exemple de plusieurs écrivains de son temps... il prenoit quelquefois lui-même ». Après avoir remarqué que « de toutes les sciences celle qu'il aimait le plus, c'était la philosophie morale », et avoir admiré la « profonde lecture et la grande connoissance qu'avoit Gringore des sciences et des langues » Colletet conclut qu'il est « beaucoup plus docte que bon poète ». On juge, par ce court extrait des pages sur Gringore, que nous citons pour la première fois, de ce qu'était la critique vers le milieu du XVIIe siècle.

Sauval, au contraire, dans ses « Histoire et recherches des Antiquités de la Ville de Paris »[5], rapporte d'après les comptes et ordinaires de la Prévôté de Paris ce qu'on a donné aux deux associés Gringore et Jehan Marchand le 25 novembre 1501, en février 1502, en novembre 1504, en décembre 1514, en

1. Dans « les Bibliothèques Françoises de La Croix du Maine et du Verdier publiées par Rigoley de Juvigny » (Paris, 1772), l'éditeur n'ajoute que des choses sans importance.

2. C'est dans le ms. B. Nat. f. fr. 3073, dont on sait que beaucoup de feuillets furent brûlés en 1871 aux Tuileries.

3. « Avec les privileges qui accompagnent cet office car je trouve que l'exercice de cette charge de tout temps immemorial a eté pratiquee avec tant d'honneur et meme avec tant d'immunité et de franchise qu'il semble que les roys et les princes se soient efforcés a l'envi de l'elever au dessus des autres. »

4. « Car, ajouta Colletet, on peut dire avec raison que son siècle n'a rien produit de meilleur dans notre langue. »

5. Paris, 1724, 3 vol. in-f°.

février 1515, en mai 1517[1], pour des représentations théâtrales en l'honneur d'évènements solennels (Entrées à Paris de Princes ou de Rois) : ainsi nous savons déjà quels étaient le caractère et les revenus de la situation de Mère Sotte ; nous y reviendrons au chapitre de la biographie.

De la notice du Père Niceron[2] dans ses Mémoires nous n'avons rien à tirer de notable : il publie la piécette intitulée « Le Testament de Lucifer » et admire le style de Gringore. Quant à l'abbé Goujet[3], dans sa « Bibliothèque Françoise », il parle longuement de Mère Sotte, mais ses trente pages ne valent que par certaines analyses des poèmes de Gringore, faites suivant la coutume de l'auteur ; il se demande si Gringore est Lorrain et ne conclut pas, il rapporte d'après Sauval que Gringore fut inhumé à Notre-Dame mais n'ose affirmer qu'il mourut à Paris ; cependant il assure que le poète vivait encore en 1544 et nous verrons que c'est inexact ; et de même il prétend que Gringore s'appelle Gringoire à la fin de sa vie. Ailleurs, il rectifie une erreur du Père Niceron, en accordant à bon droit la paternité du Chasteau de Labour à Mère Sotte ; mais il se trompe en lui attribuant les Faintises du monde ; il se demande, aussi, si les Ditz de maistre Aliborun sont l'œuvre de Gringore.

Dans ses « Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands[4] » l'abbé de La Rue[5] écrit une demi-douzaine de pages sur Gringore. Lui qui est né à Caen, il fait naître Gringore dans cette ville ; il signale que la maison du poète était située rue Vidiou (elle se trouvait aux limites

1. Tome III, 534, 533, 537, 493, 594, 597. — Cité par M. Picot, *Recueil de Soties*, II, p. 111 et 112, et cité déjà dans Goujet.

2. *Mémoires* (Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12), tome XXXIV, p. 47.

3. Edition de 1747. Tome XI, p. 212 et suiv. Goujet dit encore « qu'il regrette que Gringore ait composé les *Notables*, qu'il parle des femmes en écrivain peu mesuré, qu'il porte quelquefois la satire trop loin, et il ne convenait ni à sa qualité de laïque ni à sa profession d'invectiver aussi fortement qu'il le fait contre les Pasteurs et les ministres de l'Eglise qui sont plus que les autres l'objet de sa mordante censure. »

4. 1834, 3 vol. in-8°, p. 344-349.

5. 1751. Mort en 1835.

des paroisses Saint-Etienne et Saint-Sauveur, aujourd'hui rue Vauquelin) et que Robert Gringore doit 50 sols de rente à l'abbaye d'Ardennes en 1376, que Jean Gringore vend en 1412 des terres sises à Villons, enfin qu'en l'année 1436 les tabellions mentionnent ses héritages sis à Caen, basse rue Saint-Gilles; enfin il remarque qu'en 1451 il y a trace d'un Michel Gringore, parent du poète. Ces dates et ces mentions précises ont leur importance : nous en tiendrons compte tout à l'heure, si même nous ne concluons pas que Gringore soit originaire de Caen.

Henri Lepage, moins de quinze années plus tard, dans ses « Etudes sur le Théâtre en Lorraine et sur Pierre Gringore[1] » soutient une thèse contraire à celle de l'abbé de La Rue et revendique Gringore comme une gloire lorraine. En 1865, il développe le même thème[2]. Il rappelle que « presque tous les biographes de Gringore, à part M. l'abbé de La Rue, le font naître en Lorraine », Dom Calmet lui fait une place dans sa Bibliothèque Lorraine, Chevrier[3] dans son Histoire de Lorraine, mais Lepage, avec raison, ne « range pas cet écrivain parmi les biographes érudits et consciencieux ». Quels arguments invoque Lepage en faveur de sa thèse ? « Le duc Antoine n'aurait pas accordé à Gringore, s'il n'eût été Lorrain l'emploi honorable dont il l'avait revêtu, et d'un autre côté l'écrivain si bien venu à la Cour de France n'aurait pas quitté ce pays pour venir se fixer ou même résider momentanément dans une province qui lui eût été étrangère. » Lepage, d'ailleurs, n'est pas tout à fait

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences de Nancy* (1848), p. 166 et suiv.

2. *Journal de la Société d'Archéologie Lorraine* (1865), p. 44-59.

3. « Chevrier dont l'autorité est fort contestable, dit à bon droit Lepage, prétend avoir eu sous les yeux les vers suivants dans lesquels Gringore expliquerait lui-même le secret de sa naissance, en se faisant le fils illégitime du comte de Vaudemont :

Grand suis fortuit par naissance
Car Vaudemont... muses de reticence
Vous faut user, et si y a bastard
Pour moi est-il gloire ou hasard.

Ces vers sont apocryphes et n'ont aucune valeur.

absolu sur cette question, et il conclut que si Gringore ne fut pas Lorrain d'origine, il le fut par le long temps qu'il passa en Lorraine. Lorrain, Gringore l'est donc sans que la Lorraine ait été son berceau. Lepage, ce qui est mieux, a fait un scrupuleux dépouillement des archives du département de Meurthe-et-Moselle, et il a, avec un soin si méticuleux, relevé toutes les mentions du poète sur les comptes du duc de Lorraine, qu'il reste peu de choses à ajouter à son travail : nous aurons à l'utiliser pour préciser la biographie de Gringore.

En 1858, Charles d'Héricault [1], le premier des éditeurs de Gringore avec Anatole de Montaiglon — nous ne tenons pas compte dans ce chapitre de réimpressions partielles et sans critique, — fait précéder la publication du tome I d'une introduction de 80 pages intitulée : « Gringore et la Politique Bourgeoise au XVIe siècle ». Cette étude tend surtout à démontrer que Gringore est « un type rare et excellent de la poésie bourgeoise » ; d'Héricault divise en deux parties bien distinctes la carrière du poète, et considère que la seconde de ces deux parties est l'opposée de la première : Gringore s'y repent de ses folies de jeunesse et désavoue en quelque sorte ses œuvres dramatiques en se donnant tout entier à la religion et aux poèmes pieux. A côté de références bibliographiques qui sont aussi exactes qu'est discutable cette opinion de l'éditeur, nous trouvons peu de renseignements sur la vie de Gringore [2]. Dans le second tome

1. *Œuvres complètes de Gringore* réunies *pour la première fois*, par Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon (Paris, 1858), Bibl. Elzév. Le 2e tome contient la *Vie monseigneur St Loïs* et le court poème de *l'obstination des Suisses*, pp. Montaiglon et James de Rotschild (Paris, 1877). Nous mentionnons le recueil publié sous la direction de E. Crépet, *Les Poètes français, recueil de chefs d'œuvre de la poésie française*, 4 vol., Paris, 1861 : dans le tome I, p. 513-530, une notice anonyme d'une page et demie sur Gringore, inspirée par la Préface de d'Héricault. Crepet republie le Cry, une partie du Chasteau de Labour et du Chasteau d'amour, et le fragment sur la Paix et la Guerre des Menus Propos.

2. Il dit par exemple que Gringore avait quitté de bonne heure la maison paternelle, où il était nourri de ces éternels proverbes qui étaient alors la sagesse et la méthode d'éducation, il suppose que des pertes de fortune l'avaient jeté hors du métier paternel...., il croit que Gringore courut jusqu'en Italie à la suite des armées françaises (p. 17-18).

de l'édition des œuvres de Gringore, A. de Montaiglon donne en 39 pages quelques renseignements utiles qui concernent seulement le Mystère publié : il montre avec justesse que la seule source de Gringore a été les grandes Chroniques et place la date de la composition de la pièce à la fin du règne de Louis XII ; en outre, il rapproche du mystère celui qui fut réédité en 1871 par Francisque Michel. En vérité c'est surtout de l'édition des œuvres de Gringore qu'on est redevable aux critiques que nous venons de citer ainsi qu'au baron James de Rothschild.

Nous n'avons rien à dire des pages de Lenient dans « La Satire en France au moyen âge [1] » et nous ne le menntionnons ici que parce qu'il fut l'un des premiers parmi les critiques littéraires à souligner l'importance et la valeur de Mère Sotte. En 1872, Jal indique le premier d'après les registres de mariages de l'église Saint-Jean-en-Grève (Paris) l'union de Pierre Gringore et de Katherine Roger [2].

Nous en arrivons avec la date de 1878 au savant qui a le plus contribué à préciser et à augmenter les notions que nous possédons sur Gringore. M. Emile Picot dans sa plaquette « Pierre Gringore et les Comédiens Italiens » (Paris, in-8°, Morgand et Fatout) reconnaît dans une gravure des Heures de Nostre Dame où le Christ est entouré de ses bourreaux, Mère Sotte elle-même bafouée par les Comédiens italiens. M. Picot en conclut que Gringore avait encouru la disgrâce de François Ier et que pour cette raison il avait quitté la France pour la cour de Lorraine. C'est le premier des ouvrages où M. Picot parle de Gringore et il estime dans son Recueil de Soties que son hypothèse ancienne garde sa vraisemblance. M. Paul

1. Paris, 1859 (p. 384-394) : « comme la plupart des menestrels et des jongleurs du temps passé, il courut le monde, visita l'Italie ; un matin il se trouva dans Paris, sans protection, sans argent, mais avec un bagage d'esprit de bonne humeur et de philosophie qu'il avait recueillie chemin faisant. Il n'en fallait pas davantage pour être admis et fêté dans cette grande truanderie... »

2. A. Jal, *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*. 2e éd. corrigée et augm. addit. p. 1316 (Paris, 1872, in-8°). La première édition (1867) ne mentionne pas Gringore. Dans sa plaquette parue en 1878, M. Picot rappelle la trouvaille de Jal.

Lacombe, d'ailleurs, l'enregistre et l'accepte dans la « Bibliographie des Livres d'heures » que l'on connait. Cette particularité si intéressante de la vie du poète et qui l'éclaire d'un jour nouveau, trouvera naturellement sa place dans la Biographie de Gringore.

Avant de signaler les autres écrits de M. Picot, qui concernent le Théâtre du moyen âge et où Gringore n'est étudié qu'en passant, nous mentionnerons pour n'y plus revenir le livre de M. Emile Badel « Pierre Gringore, poète français, heraut d'armes du duc de Lorraine, 1470-1539 [1] » où la thèse de Lepage est reprise avec plus de longueurs et sans aucune portée scientifique.

La même année une note parue dans la revue « L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux [2] », démontre la fragilité des raisons qui plaident en faveur de la naissance lorraine de Gringore : D'abord le surnom de Vaudémont ne prouve rien, attendu que tous les hérauts d'armes en recevaient un lorsqu'ils entraient en fonction [3] ; ensuite, si le duc Antoine appela un étranger à son service, rien n'est plus naturel, car de tous temps on a vu des étrangers à la cour de Lorraine : d'ailleurs Gringore était connu du duc Antoine et de la duchesse Renée ; nous y reviendrons. Enfin Gringore dit « notre sire » en parlant du Roi, et « nostre maistre » en parlant du duc ; il était donc sujet du premier et serviteur du second.

Et les vers des Folles Entreprises attestent par les noms de Dangu, Thury, accolés à celui de Ferrières, qu'il s'agit d'un seigneur normand, puisque les localités sont normandes. Ce court article met fort bien les choses au point.

En 1894, le comte Blangy publie à Caen les « Rondeaux contenant la confession d'un amoureux, Pierre Gringore [4] » :

1. Nancy, 1892. L'auteur se sert des vers des *Folles Entreprises*, où le nom de Ferrières prouve avec netteté non pas l'origine lorraine mais l'origine normande de G. Cf. aussi C. Lenient, *La Satire en France au XVIe s.*

2. 20 janvier 1892. Reproduit dans le *Journ. de la S. A. Lor.*, 1892, p. 41.

3. Cf. Ed. du Boullay, dit Clermont, Jacques Callot dit Vaudemont, etc.

4. Caen, in-8°, tiré à 50 ex.

ces rondeaux ne sont pas de Gringore, en vérité, mais l'éditeur explique la venue de Gringore en Lorraine par une alliance entre René duc de Lorraine et de Bar, père d'Antoine, et Jeanne d'Harcourt, comtesse de Tancarville, et par la parenté des d'Harcourt avec la famille des Ferrières, dont les Gringore étaient serviteurs. Jeanne avait été répudiée après huit années de mariage et détrônée par Philippe de Gueldres, mère d'Antoine. Jean de Ferrières, baron de Thury, avait épousé damoiselle Marguerite d'Harcourt. Gringore était toujours attaché à la maison des seigneurs de Thury et pendant son séjour en Lorraine, Jeanne avait sans doute attiré quelques sujets de son pays.

Carlo del Balzo [1], le dernier en date de ceux qui ont eu à porter un jugement sur Gringore, à propos de l'Italie dans la littérature française, n'ajoute rien de sérieux à la biographie de Gringore : il fournit des détails fantaisistes sur la jeunesse vagabonde du poète, son séjour en Italie, et raconte d'une façon arbitraire et *a priori* ce qui se passa lors de la fameuse représentation du « Jeu du Prince des Sotz ». Il n'y a donc rien à retenir de ces pages sur Mère Sotte, née dans une « honnête et bourgeoise famille de Caen », car l'on songe en les lisant au roman et au drame légendaire plutôt qu'à l'histoire.

Enfin M. Albert Collignon [2], dans « La Bibliothèque du duc Antoine », parle de Gringore, parmi les poètes et les érudits qui vinrent à la cour de Lorraine, et le dénomme formellement : le Normand Gringore ; il cite quelques-uns de ses poèmes au sujet de l'inventaire ducal et résume en quelques lignes son opinion sur le héraut d'armes.

M. Pfister n'a pas manqué, au cours de son Histoire de Nancy, de rappeler ce que l'on sait de Gringore. « On a voulu,

1. *L'Italia della Letteratura Francese*, tome Ier. *Della caduta del Impero Romano alla morta di Henrico IV* (in-8°, 416, pp. 1905, Rome), p. 57 à 65. Il dit par ex. : « Si stava pigrati a soffocare intorno ai pilastri del mercato ;... il re intervene in gran pompa. »

2. *Etude sur la Bibliothèque du Duc Antoine*, plaquette parue en 1907.

dit-il, faire de Gringore un Lorrain, mais toutes les démonstrations qu'on a tentées pour cette thèse ont échoué ». L'auteur renvoie aux travaux déjà énumérés de Lepage, aux études de M. Picot, et conclut que Gringore est tout à fait l'écrivain que l'on s'imagine *a priori* quand on connaît son rôle : « Ses vers sont bien ceux qu'on pouvait attendre d'un fonctionnaire écrivant sur commande [1] ». M. Pfister remarque justement que Gringore en sa qualité de héraut s'est occupé surtout des représentations théâtrales à la cour du duc et que ce fut la principale de ses attributions en Lorraine.

Quant aux historiens du Théâtre, nous ne nous arrêterons pas aux Frères Parfaict ni au duc de la Vallière [2], qui dans son « Histoire abrégée du poème dramatique » nous enseigne que le mot Sotie vient du fait que Gringore s'appelait Mère Sotte ! Sainte Beuve, dans son « Tableau historique et critique de la Poésie Française et du Théâtre Français au XVIe s. », analyse seulement la Sotie célèbre. Ed. Fournier [3] réimprime cette Sotie et la fait précéder d'une notice insignifiante. Avant lui, Onésime Le Roy, dans son « Etude sur ses mystères [4] », attribue la vie de St Loïs à une conversion de Gringore. Il penche en faveur de sa naissance en Lorraine, et résume les principales scènes du mystère. Petit de Julleville dans « Les Comédiens en France au moyen âge » indique que Gringore dut jouer lui-même le rôle de l'Eglise dans la Sotie du Prince des Sotz, et il assigne à la vie de St Loïs non pas la date de

1. M. Pfister, *Histoire de Nancy* (1909), II, p. 181, note qu'en 1888 dans « l'Alerion », M. Lucien Humbert demanda pour Gringore un buste en bronze sur le grand pont de St Nicolas ; en 1892, la « Comédie Lorraine », groupe d'amateurs présidé par Désiré Caillard, décida d'ouvrir une souscription dans le même but. M. Ernest Bussière fut chargé d'exécuter le buste. Le bronze fut placé rue de Serre. M. Krantz dans son discours d'inauguration ne ménage pas Gringore.

2. *Bibliothèque du Théâtre Français depuis son origine* (3 vol. in-12. Dresde, 1768). Le titre des frères Parfaict est : *Histoire du Théâtre français depuis son origine jusqu'à présent*. Paris, 1745-1749, 15 vol. in-12, tome IV, 216-223.

3. *Le Théâtre Français avant la Renaissance* (1450-1550). Introd. et notes par Ed. Fournier (Paris, 1872), p. 293-306.

4. Paris, 1837, in-8°, 520 pp., p. 303-364.

1527, mais une date bien antérieure (avant la mort de Louis XII, « son protecteur et si le mot n'est pas trop fort son obligé [1] »). M. Eug. Lintilhac dans son « Histoire générale du Théâtre en France », raconte la Sotie de Gringore et l'admire, comme il convient.

Mais c'est M. Emile Picot qui nous fournit sur l'œuvre dramatique du poète le plus de renseignements précieux. Déjà en 1878, l'année où paraissait la plaquette que nous avons notée plus haut, M. Picot imprimait sa « Sotie en France », étude la plus complète sur ce genre littéraire [2], introduction aux deux volumes de la Société des Anciens Textes Français [3] : dans cette publication, nous trouvons non seulement la vie de Gringore telle qu'on peut la reconstituer d'après Sauval et Lepage, mais une Edition critique du Jeu du Prince des Sotz, la bibliographie de la pièce, et l'Edition de la Sotie nouvelle des Croniqueurs, dont l'auteur montre avec clarté que l'attribution à Gringore n'est pas douteuse (rapprochements avec les Fantaisies de Mère Sotte). M. Picot s'efforce d'élucider toutes les allusions politiques éparses dans les deux Soties [4].

Puisque nous venons d'écrire le mot de bibliographie, il importe de faire une juste place au Manuel bien connu de Brunet, où nous trouvons non seulement une liste très abondante des éditions diverses des œuvres de Gringore, liste détaillée à laquelle nous n'aurons guère à retrancher ni à ajouter, mais encore l'indication des Gesta Romanorum comme source des Fantaisies de Mère Sotte, et la discussion sur un

1. Paris, 1885, in-8°, p. 160-167 et suiv. Dans l'ouvrage : *Le Théâtre en France*, Paris, 1889, in-8°, p. 64-67, Petit de Julleville ne dit rien sur Gringore qui mérite d'être rapporté.

2. Extrait de la *Romania*, VII. Nogent-le-Rotrou, 1878. L'origine de la Sotie, son histoire, les auteurs, etc.

3. *Recueil général des Soties*, p. p. Emile Picot, tome I, 1902, tome II, 1904 (II, p. 105-173, p. 199-244). Il ne faut pas oublier le catalogue de la Bibl. du Baron James de Rothschild, rédigé par M. Picot. Cf. plus loin.

4. Nous ne citons pas dans cette nomenclature les historiens de la littérature française qui devaient une place à Gringore et se bornaient à rapporter sur lui les faits déjà connus. Nous avons fait une exception en faveur des historiens du théâtre, à cause de l'importance spéciale du théâtre dans l'ensemble de l'œuvre.

certain nombre de poèmes attribués à Gringore : cette discussion n'aboutit pas toujours au résultat véritable et Brunet met au compte de Gringore les Faintises du monde que M. Picot restitue définitivement à Guillaume Alexis, comme il montre que Jean de l'Espine du Pont-Allais a composé les Contreditz de Songe Creux (inscrits à tort sous la rubrique Gringore).

Pour nous résumer, on a donc jusqu'ici 1° donné quant à la naissance de Gringore, des arguments probables en faveur de l'origine normande ; 2° énuméré les mentions qui sont faites de Mère Sotte et du héraut d'armes à Paris et à Nancy ; 3° transcrit son acte de mariage ; 4° indiqué la date de sa mort. A l'égard de ses œuvres on a : 1° fait le départ entre celles qui sont de lui et celles qu'on lui prêtait par erreur et 2° l'on a augmenté la liste réelle d'une Sotie intéressante ; 3° les éditions de ses écrits nous sont connues par le Manuel ; et pour les Fantaisies Brunet, pour St Loïs, Montaiglon, pour la Complainte de Trop tard marié, M. Picot (Catal. Rothschild) nous indiquent la source ; nous ne parlous pas de ce qui a été dit soit sur le rôle politique de Gringore, soit sur les raisons de son changement de situation, parce qu'on en est réduit en ces matières à des conjectures.

*
* *

Mais si Gringore est imparfaitement connu, si l'Histoire et la Critique ne l'ont pas mis en pleine lumière, la Légende s'est emparée de son nom en le déformant un peu, et ceux qui ignorent tout à fait le Gringore réel sont familiers avec le Gringore légendaire, Pierre Gringoire. Nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots, et de fantasier, comme eût dit Mère Sotte, sur le personnage qu'ont imaginé et réalisé deux poètes. Victor Hugo, d'abord, dans son roman de « Notre-Dame de Paris » a choisi Gringoire pour y jouer un des rôles principaux. Dès le deuxième chapitre, il nous le présente : c'est

Pierre Gringoire, vivant sous le règne de Louis XI[1]. Il est l'auteur d'un mystère que l'on va représenter, et son associé se nomme Jehan Marchand ; c'est lui « qui a scié les planches et dressé la charpente du théâtre, et la boiserie ». Hugo a cité Sauval à la page précédente, et c'est bien dans Sauval qu'il a lu les noms de Marchand et de Gringore. « Véritable éclectique, comme on dirait aujourd'hui, Gringoire était de ces esprits élevés et fermes, modérés et calmes qui savent toujours se tenir au milieu de tout, et qui sont pleins de raison et de libérale philosophie ». Gringoire est un philosophe, et « très peu voluptueux », constate Hugo, lorsque Gringoire est en présence de la charmante Esmeralda. Ce n'est pas un chevalier, ce Gringoire assez timide et assez paisible : « en matière d'amour comme en toute autre affaire, il est volontiers pour les temporisations et les moyens termes » ; il n'est pas « triomphant en Cupido[2] » et s'il fait des vers, c'est que n'étant bon à rien, il se fit « de son plein gré poète et compositeur de rithmes. C'est un état qu'on peut toujours prendre quand on est vagabond[3] ». Pour Victor Hugo, Gringoire est un philosophe et un poète, mais il est d'abord un chemineau, un meurt-de-faim, bien qu'il « chevauche dans les régions imaginaires entre les deux ailes de Pegasus[4] ». Pourtant Hugo

1. C'est le 6 janvier 1482. Paris est en liesse ; il y aura un feu de joie Place de Grève, plantation de mai à la chapelle de Braque et Mystère au Palais de Justice. Les personnages du Mystère de Gringoire sont : noblesse, clergé, marchandise, labour.

2. On se souvient que Gringoire raconte qu'il est fils d'un fermier du tabellionnage de Gonesse, pendu par les Bourguignons, et d'une femme éventrée par les Picards lors du siège de Paris. Gringore n'a eu « pour semelle que le pavé de Paris », il a vécu de la charité des petites gens, il a souvent couché à la belle étoile.

3. « J'ai tâté de tout. Je me suis fait soldat, mais je n'étais pas assez brave. Je me suis fait moine, mais je n'étais pas assez dévôt, et puis je bois mal. De désespoir j'entrai parmi les charpentiers des la Grande Cognée, mais je n'étais pas assez fort ». Hugo pense à J. Marchand qui était charpentier de la Grande Cognée. » J'avais plus de penchant pour être maître d'école ». Oui, Gringore le fut toute sa vie, et son plus grand bonheur fut d'enseigner autrui.

4. Hugo nous montre ensuite un Gringoire amoureux de son rêve, parce que Victor Hugo ne conçoit pas qu'un poète ne soit point amoureux de ses rêves et n'ait point de

conçoit fort bien ce chemineau comme un sage : « les tentations de la chair sont pernicieuses et malignes », la fornication est une chose honteuse, il n'y faut pas arrêter sa pensée, l'adultère est une « curiosité de la volupté d'autrui ». Gringore est de cet avis. Si Gringoire est donc un Gringore légendaire, il ne l'est pas complètement, et même l'idée d'avoir placé le roman à la fin du XVe s., est juste parce que si Gringore en 1482 est encore un enfant, Gringore reste malgré tout un homme du XVe siècle, un homme du moyen-âge.

Théodore de Banville [1] vieillit plus encore Gringoire que son devancier, puisqu'il indique que l'action se passe en 1469. Son Gringoire est le bohème pauvre de Victor Hugo; mais tandis que le personnage de Notre-Dame de Paris a une certaine complexité, celui-ci est seulement « le plus effaré et le plus affamé des enfants perdus », poète par-dessus le marché [2]. Ce poète nous fait souvenir beaucoup plutôt de son illustre aîné, François Villon, le véritable auteur d'une Ballade des Pendus, d'inspiration semblable à celle de Banville, mais plus énergique et plus réaliste. D'ailleurs, si l'on se demande pourquoi Hugo et Banville ont peint un Gringoire famélique, si

rêves ; ce Gringoire n'est plus du tout notre Gringore et le poète contemplant les sculptures de la chapelle du Fort-l'Evêque, « dans un de ces moments de jouissance égoïste exclusive, suprême, où l'artiste ne voit dans le monde que l'art », n'est pas l'auteur de la *Sotie* ni des *Folles Entreprises*... Gringore n'est pas sensible à l'art, et il est plutôt capable de répondre comme Gringoire, à un autre endroit : « ni regrets, ni désirs. J'ai arrangé ma vie. »

1. *Pierre Gringoire.* — La pièce est dédiée à Hugo. « Quand je le vis pour la première fois, il était assis sous le porche d'une maison de la rue du Cygne ; il avait sur ses genoux deux petits enfants égarés quil avait trouvés pleurant après leur mère... Il avait ôté de dessus ses épaules son méchant pourpoint troué pour les envelopper dedans et resté à demi nu, il berçait les petits en leur disant un cantique de la Ste Vierge » : ainsi parle Nicole. En vérité Gringore, par un bon adage, un peu sec, un peu prosaïque, eut répondu à Banville que les poètes sont des hommes comme les autres, égoïstes, et Gringore n'eût pas donné son manteau s'il en avait eu besoin pour se protéger contre la bise.

2. On se rappelle l'Idylle amoureuse inventée par Banville : Gringoire, auteur de la *Ballade des Pendus*, est obligé de la réciter devant le roi, qui excuse sa hardiesse à condition qu'il conquière le cœur de Loyse ; Gringoire lui parle de son métier de poète en des termes bien faits pour toucher le cœur d'une jeune fille, mais à mesure qu'il définit son rôle, il s'écarte davantage de Gringore.

différent de Gringore, si conforme au héros romantique, dont le bourgeois parisien du XVIe s. se serait moqué, on peut répondre facilement : ces artisans de la légende pensaient au pauvre écolier qui se comparaît à ceux

Qui pain ne voient qu'aux fenestres

et disait de lui qu'il était « sec et noir comme escouvillon... »

La méprise s'explique par la façon peu précise dont on était renseigné alors sur le XVe et le XVIe siècle. Et ainsi Gringoire, en même temps qu'il vulgarisait la réputation de Gringore, tendait à la déformer.

Mais cette déformation n'est point allée jusqu'à faire oublier Mère Sotte ; ceux qui ont eu la patience de la chercher à travers son œuvre l'ont trouvée aussi vivante, aussi digne de séduire les lettrés que le héros factice dont nous parlions.

Nous ne nous contenterons pas de réunir et de mettre en ordre les études antérieures sur la vie et les œuvres de Gringore : grâce au dépouillement du chartier d'Harcourt, nous précisons le point si difficile de l'origine de la famille Gringore ; et grâce au dépouillement de textes du XVIe s. nous ajoutons quelques témoignages des contemporains à ceux que l'on possédait auparavant ; sur les sources mêmes des œuvres de Gringore, nous complétons ce qui avait été ébauché, et nous en signalons de nouvelles (le Bestiaire d'amours, par exemple), nous faisons les rapprochements qui établissent un départ plus net entre l'imitateur et le poète original. Parmi les œuvres de Gringore, plus d'une est par nous citée pour la première fois, et telle d'entre elles, l'Union des Princes, par exemple, a une importance notable [1]. Pour illustrer les pièces de circonstance, nous esquissons un aperçu de l'opinion publique de 1500 à 1515 et ainsi nous voyons comment le

1. Nous avons copié les diverses œuvres de Gringore, qui ne sont pas publiées déjà. Nous en commencerons bientôt l'Edition critique, qui formera une réunion de quatre volumes in-8°. Nous avons, de plus, collationné les œuvres imprimées avec les textes divers du XVIe s.

tempérament du poète a su interpréter les évènements au jour le jour. Enfin, en étudiant la langue de Gringore aux divers points de vue de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire, nous pourrons, grâce à cette dernière partie, contribuer utilement à la lexicographie du moyen français ; des listes de mots que l'on croyait postérieurs à Gringore sont relevés par nous dans ses poèmes, de même que des mots uniques et des mots récents ; l'examen des traits dialectaux nous conduit à un curieux résultat, puisqu'il confirme les indications fournies par les chartes sur la patrie de Gringore. Quant à l'homme en lui-même, aux idées qui se dégagent de son œuvre, c'est à nous qu'incombait la difficile tâche de les faire connaître, et de dire quelle place mérite l'auteur du Jeu du Prince des Sotz parmi ses contemporains et ses prédécesseurs immédiats.

La distinction ainsi faite entre les résultats précédemment acquis et notre apport personnel, voici le plan que nous adoptons : Après avoir retracé, comme il nous est possible de le faire, la vie de Gringore, nous donnons une liste des œuvres classées par ordre chronologique avec la nomenclature des éditions anciennes et leurs descriptions bibliographiques suivies d'un résumé succinct de chacune d'elles : ce résumé n'est pas une analyse, il indique seulement le sujet du poème, renseigne le lecteur sur ce qu'il y peut trouver et lui épargne les innombrables redites qu'entraînerait un plus long exposé des matières traitées. Le chapitre V montrera en effet que Gringore aime à reprendre les mêmes idées et qu'il ne modifie guère sa façon de les développer. Dans le chapitre III nous esquissons le tableau du milieu où vécut Gringore. Le chapitre IV est consacré aux sources de Gringore. De cette manière nous arrivons à ce qui fait la « substantifique moelle » des divers écrits, aux idées qui sont éparses dans ces traités moraux, plaisants ou didactiques, car nous n'examinons pas ici les œuvres de circonstance. Idées religieuses, idées de morale individuelle ou sociale, idées politiques ; celles-ci se divisent

en deux groupes, le premier concerne l'idéal politique, le second la critique des évènements contemporains : pour comprendre le rôle spécial et si curieux de Gringore dans la lutte contre les ennemis de la France, il importe de rappeler les faits de guerre ou de diplomatie, et de dresser un relevé des plaquettes ou des pamphlets qui expriment l'état des esprits (ch. VI). Les œuvres de circonstance (ch. VII) nous apparaissent alors avec leur véritable portée, se distinguent des médiocres productions qui parurent à cette époque, inspirées par la politique, et malgré la différence des sujets, Gringore est tout entier dans ces œuvres les plus opposées en apparence, se révélant dans les deux groupes avec les mêmes tendances, mais plus heureux et plus original quand le satirique pouvant parler à son aise l'emporte sur le moraliste souvent froid. L'enquête méthodique sur la langue, la composition, le style, indépendamment de son intérêt propre, nous amènera à conclure, comme nous y sollicitait l'enquête littéraire, que l'écrivain n'est jamais meilleur ni plus personnel que lorsqu'il s'abandonne en toute liberté à son humeur railleuse et à son agressive insolence, semblable à celle que les lecteurs du moyen âge aimaient dans Rutebeuf, dans Jean de Meung et dans l'official de Reims, Guillaume Coquillart.

CHAPITRE PREMIER

LA VIE DE PIERRE GRINGORE

Il est malaisé d'écrire la biographie d'un homme qui n'a pas pris la peine de se confier à nous, et sur lequel les documents de première importance font défaut. D'autres écrivains, dont le rôle fut moindre peut-être que celui de Gringore, ont fourni aux critiques l'occasion d'heureuses trouvailles : l'on se souvient des manuscrits, des chartes, des renseignements de toute sorte, qui ont permis de reconstituer la vie d'un Alain Chartier, d'un Villon, d'un Charles d'Orléans, voire d'un Nicolas de Clamanges, d'un Jean de Montreuil, d'un Henri Baude, d'un Eustache Marcadé [1]. Nous espérions découvrir dans les archives de Nancy, d'Epinal, de Bar-le-Duc, de Caen, des comptes où Gringore eût figuré et qui nous eussent permis de suivre la trace de Mère Sotte dans les voyages qu'elle ne manqua pas de faire pendant son séjour en Lorraine, et même pendant la première période de sa carrière dramatique. Gringore a été à Romans pour corriger le manuscrit d'une pièce, mais nous ignorons comment il fut rétribué de sa peine, et nous nous demandons s'il ne se déplaça point

1. Cf. les articles de M. Antoine Thomas, « Les premiers vers de Charles d'Orléans », (Romania, XXII, 128-133), « la date de la mort de Nicolas de Clamanges » (ib., 131-133), « Alain Chartier, chanoine de Paris, d'après des documents inédits » (Romania, XXXIII, 387-402, 606-609), « Notice biographique sur Eustache Marcadé » (Romania, XXXV, 583-590), « Maitre Henri Baude devant la cour des Aides » (Romania, XXXVI, 56-65), « Le nom et la famille de Jehan de Monstereul » (Romania, XXXVII, 594-602). Pour Villon, cf. ses œuvres complètes, édit. Longnon (1892), p. XXXII et LXXI.

souvent pour des raisons analogues : le biographe de Jean Bouchet nous apprend que le rhétoriqueur poitevin était appelé à maintes reprises par les autorités municipales pour organiser des représentations, et cependant Bouchet n'était pas auteur dramatique. Si Gringore nous avait au jour le jour raconté sinon les plus humbles détails de son existence, comme Eustache Deschamps par exemple, du moins ceux qui seraient des points de repère, nous ne regretterions pas autant la pénurie des documents officiels. De son temps, les poètes ne parlent pas volontiers d'eux-mêmes ; aussi bien, avant lui Eustache Deschamps, Froissart, Guillaume de Machaut sont des exceptions dans ce moyen âge où les auteurs comme les artistes se dissimulent, attribuent parfois leur œuvre à des personnalités connues et ne considèrent leur travail que comme une parcelle d'un vaste ensemble. Gringore est en cela un poète médiéval, il n'eût pas accepté qu'on se mît en scène à tout propos, et qu'au détriment du sujet lui-même on fît un vain étalage de soi : les poètes de la Renaissance, humanistes et pédants n'en useront pas avec autant de tact, et un Estienne Forcadel ou un Pasquier, l'un pour notre ennui, l'autre pour notre plaisir, nous feront de perpétuelles confidences.

Gringore est modeste, il est par excellence de ce xve siècle dont on a remarqué le caractère impersonnel, et s'il nous instruit des évènements contemporains, même quand il est un peintre réaliste, il ne se « pourtraict » pas lui-même. Lorsqu'il semble être concret, il songe avant toutes choses à illustrer des idées abstraites, et partant, il nous fait pénétrer aussi peu dans la société que dans son propre foyer : il y a là plus que de la modestie, c'est déjà un trait de son caractère, une marque de son esprit.

Pierre Gringore, tel est le nom de celui que les auteurs de la légende ont appelé à tort Gringoire ; les deux signatures autographes que nous possédons de lui sont très

lisiblement écrites « Gringore »[1] ; mais surtout, les multiples acrostiches placés à la fin de ses poèmes, véritables garants de leur authenticité, sont tous composés de huit vers dont les initiales constituent : Gringore. Si, une fois, au cours d'une œuvre, se présente la forme : Gringoire rimant avec : gloire, il serait inexact d'en conclure quoi que ce fût, sinon que *gloire* se prononçait *glore* dans le pays du poète[2]. Gringore, Gringoire, sont des variantes phonétiques du type latin Gregorius (Grégoire) qui primitivement fut un prénom[3].

Plus difficile à résoudre que celle du nom est la question du lieu de naissance. La Lorraine et la Normandie tour à tour ont été désignées comme patrie de Mère Sotte, mais les arguments de l'abbé de La Rue, qui ne manquent point de précision, n'ont pas désarmé les partisans de l'origine lorraine du poète. Tandis que Lepage invoque seulement le long séjour de Gringore en Lorraine et la fonction honorable qu'il y remplit, l'abbé de La Rue — nous l'avons marqué dans l'introduction — s'appuie sur des pièces d'archives : sa conclusion néanmoins dépasse un peu les faits ; il ne prouve en somme que l'existence d'une famille Gringore en Normandie, dès la fin du XIVe s. M. Picot[4] et d'autres critiques acceptent la thèse de l'abbé de La Rue, parce qu'elle est confirmée par les vers des Folles Entreprises, auxquels nous avons fait allusion.

Ces vers, en effet, sont très caractéristiques. Gringore

1. Arch. M. et M., B 7622.

2. Cf. Langue, Traits dialectaux, dans Gringore (2e partie). H. Moisy (Noms de familles normands, étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne, Paris, 1875, in-8°, XXIV-449 pp.) ne cite pas : Gringore.

3. En dehors de ces deux formes, on rencontre Gregoire, Grigoire, Gregore, Grigore. Gringore comme Gringoire est une forme nasalisée, ce qui n'est pas rare.

4. Dans son recueil de Soties, M. Picot (II, p. 110) annonçait, d'après une indication que je lui avais fournie, la publication par M. Armand Bénet, alors archiviste du Calvados, des Titres Féodaux du duché d'Harcourt, qui devaient fournir une base plus solide à l'argumentation.

dédie son œuvre « a noble et puissant seigneur Pierre de Ferrieres, chevalier, seigneur et baron du dit lieu de Ferrieres et de Thuri, et seigneur de Dangu » :

Quant mon esprit fut lassé de penser
A qui devoye ce traicté adresser,
Luy fut advis que le devoye bailler
A un très noble et prudent chevalier,
Parquoy trouvay les façons et manières
Vers le sire Pierre de Ferieres,
Puissant baron de Thuri sans argu,
En regentant la seigneurie Dangu
Me retirer, luy presentant ce livre.
Se on demande pourquoy c'est que luy livre,
Respondre puis que mes predecesseurs
De sa maison ont été serviteurs,
Lesquels je vueil ensuivir, si je puis,
Car son subject et son serviteur suis,
Non suffisant de servir sa noblesse,
Et toutesfois mon livre à luy adresse,
Luy suppliant de prendre en patience,
Et excuser ma simple negligence.
Son homme suis, qui, de tout mon pouvoir,
Le vueil servir et faire mon devoir.

Et les Folles Entreprises se terminent par l'acrostiche donnant le surnom de « l'acteur [1] ». Ferrières n'est pas la commune du canton de Saint-Nicolas-du-Port (Lorraine), mais Ferrieres-Hareng, situé dans le canton de Remy-le-Bocage (arrondissement de Vire, Calvados) ; les autres localités, Dangu et Thuri, sont normandes, la première dans le canton de Gisors, la seconde, Thury-Harcourt, dans l'arrondissement de Falaise [2]. On a remarqué que Gringore dit dans cet onzain, qu'il est le sujet du sieur de Ferrières, dont ses parents ont été les serviteurs [3]. Cette

1. Œuvres complètes de Gringore, I, 142-143.

2. Arrondissement des Andelys (Eure) et département du Calvados pour Thury. M. Pfister note qu'on ne connaît par aucun titre l'existence d'une famille seigneuriale, portant le nom de Ferrieres, en Lorraine.

3. Le seigneur dont parle Gringore était, comme le notent les premiers éditeurs de Gringore, « fils de Guillaume de Ferrieres, baron de Thury et de Dangu, et de Jacqueline du Faïel, vicomtesse de Breteuil ; il épousa Anna

attestation de Gringore éclaire les textes de de La Rue, et nous sommes assurés que les Gringore cités par lui sont des ascendants du poète.

Ce qui n'était jusqu'ici qu'une probabilité devient une certitude, grâce aux renseignements que nous fournit le chartrier d'Harcourt : d'une part, il précise et complète les données précédentes sur la famille des Gringore, d'autre part il nous fait savoir que Thury plus exactement que Caen fut le berceau des ancêtres de Mère Sotte.

La première mention de cette famille, dans le chartrier, est de l'année 1411[1] : devant Nicolas Houdin, garde du sceau de la vicomté de Falaise, Robin Bonvalet vend à Jean son frère une maison sise à Thury, qui touche à celle de Guillaume Gringore. Guillaume Gringore l'occupe du chef de sa femme : on peut donc en inférer qu'il s'était marié à Thury[2]. Nous ne savons pas si Guillaume Gringore eut des enfants, mais nous notons en 1456, à Thury, un certain Thomas Gringore : c'était un bourgeois de la ville, d'une condition assez aisée, puiqu'il possédait deux maisons, dont il vendait la rente à un autre bourgeois de Thury, Jean Lescloppey[3]. Thomas Gringore avait à Thury une

Basset, dame d'Ouilly le Basset, et ne laissa pas d'héritiers. Ces Ferrieres étaient une des plus illustres familles de Normandie. Les baronnies de Thury et de Dangu leur étaient venues par le mariage de Jean II de Ferrieres avec Jeanne de Préaux, fille de Pierre de Préaux et de Blanche de Crespin, dame de Thury et de Dangu ».

29 mars 1518. Déclaration de l'hommage rendu par Jean Picart, chevalier, seigneur de Radeval, au nom de Pierre de Ferrières, pour les seigneuries de Dangu, Bézu-le-Long (bailliage de Gisors), Thury (bailliage de Caen) et Livarot, au Neufbourg (bailliage d'Evreux). *Cat. des actes de François Ier*, V, n° 16609.

1. Nous renvoyons le lecteur aux Pièces Justificatives pour le texte intégral de ce document et des documents suivants : il était inutile de le donner ici in-extenso.

2. Arch. du Calvados, E 448. Thury était à cette époque une petite ville ; parmi ses rues citons celle du Neufbourg, du Chastel qui commençait au carrefour, la rue des Bieres, la rue Quiedeville, les venelles Maunepveu et de la Clauvette ; Thury avait une gréneterie, trois moulins, un à drap, un à blé, un à tan, ce qui laisse supposer qu'elle était assez commerçante. Thury possédait des halles.

3. Tabellionage de Thury (1455-1460).

maison qui faisait partie du « domaine fieffé », pour laquelle il payait au seigneur de Ferrières, baron du dit lieu de Thury, un parisis annuellement [1]. Son fils, Robin Gringore, demeurait en 1456 à Chambrois, où se trouvait le château du sire de Ferrières, et qui était sa résidence favorite. Thomas mourut avant 1471-1472, puisqu'à cette date, dans les comptes de la vicomté de Thury, nous lisons : « Des hoirs Thomas Gringore pour leur maison I parisy [2] ». Ce Robin fut d'abord clerc auprès de Jean, sire de Ferrières [3] ; en 1457, il succédait à Jean Roussel, dans le poste de vicomte et receveur de Thury [4], c'est-à-dire qu'il était le lieutenant du comte. Cette fonction il l'occupa près de dix ans, car, en 1467, Jean Buisson le remplaçait [5]. Mais il n'en continua pas moins à vivre dans l'entourage du baron de Ferrières, et lorsque Guillaume de Ferrières succéda à Jean, c'est Robert Gringore qui fut, comme auditeur, chargé d'examiner les comptes rendus par Guillaume de La Vallière, prêtre et receveur de la Baronnie de Thury [6]. Puis il devint lieutenant du sénéchal de Thury, et l'était encore en 1492 et en octobre 1494. Après 1494 on perd sa trace ; il avait voyagé en sa qualité de receveur et était allé à Paris, à Rouen, à Toulouse. Robert avait un parent — un frère peut-être — nommé Guillaume (nous avons déjà rencontré un Guillaume Gringore) : il plaidait aux assises de Falaise les affaires du Baron de Ferrières, seigneur de Thury [7].

Pierre Gringore est-il le fils de Guillaume ou de Robert, ou bien n'est-il que leur neveu, leur cousin même ? Il ne nous appartient pas de le dire, puisqu'en aucun endroit de ses

1. E 449.
2. E 451.
3. E 448.
4. E 449.
5. E 450.
6. E 448 (1484-88).
7. E 449.

poèmes le poète ne nomme ses parents. Il n'est pas comme ce Villon qui, d'après une Ballade, nous permet de deviner la condition sociale et le genre d'existence de sa mère, bonne vieille femme, pauvre, illettrée, mais si pieuse, dont le souci principal était d'admirer dans les vitraux le Paradis, ainsi que l'Enfer « ou damnés sont boulluz »... Mais ce qui est certain, c'est, depuis le début du xve s., l'établissement des Gringore à Thury, dévoués à des titres divers aux seigneurs de Ferrières ; ils sont vicomtes, lieutenants, receveurs, ils appartiennent à la bourgeoisie de robe, ils ont une fortune suffisante et l'on comprend à la fois la reconnaissance de Gringore vis-à-vis du seigneur, dont il se déclare le sujet et dont ses ancêtres étaient les serviteurs, et les principes sérieux, qu'il dut puiser dans ce milieu paisible et honorable. Ainsi les vers des Folles Entreprises, seul passage où Gringore fasse allusion à sa famille, s'expliquent avec une netteté parfaite. Gringore doit être de Thury, tout nous induit à le supposer, et il n'est plus permis désormais de soutenir que Gringore est lorrain. Il est bien normand, de parents normands, et ses aïeux sont attachés à la terre normande, autant par leurs charges que par leurs biens. S'il n'est pas né en Normandie, ce que nous ignorons, c'est un pur hasard, et il reste en vérité normand d'origine.

La date de sa naissance demeure douteuse ; cependant nous ne pouvons la faire remonter plus haut que 1470, ni la reculer au-delà de 1480 : le Chasteau de Labour en effet paraît en 1499 ; Gringore a donc au moins dix-neuf ans quand il publie ce poème ; d'autre part, Gringore se marie en 1518 et rien ne nous oblige à croire que l'auteur de la « Complaincte de Trop tard marié » resta célibataire jusqu'au seuil de la vieillesse. A notre avis c'est vers 1475 que Gringore est né.

Sur sa jeunesse aussi nous sommes mal renseignés, et c'est à partir de 1499 seulement, année où le poète appa-

raît, que ses œuvres [1] nous permettront de retracer sa vie sans de trop nombreuses lacunes.

En 1501, le 25 novembre, Gringore associé à Jehan Marchand, charpentier de la Grande Cognée, organise le Mystère joué au Châtelet de Paris, en l'honneur de l'Entrée de l'archiduc Philippe d'Autriche : n'en concluons pas qu'il était déjà auteur dramatique, car il ne faut pas oublier que des représentations appelées Mystères pouvaient n'être que de simples tableaux vivants. Le spectacle rapporte aux deux associés qui ont « ordonné des personnages, iceux revestus et habillés ainsi qu'au dit mystère etait requis, et pareillement fait les echafaults qui estoient a ce necessaires et pour ce faire fourni le bois », la somme de cent livres ; ils touchent à nouveau cent livres en février 1502, pour avoir célébré l'Entrée de Mr le Légat, et, en 1504, pour le Mystère représenté à la porte du Châtelet, lors de l'Entrée de la reine de Bretagne, 150 livres.

De 1506 à 1512 c'est la période la plus brillante et la plus active de la carrière de Gringore. Il n'est plus seulement le metteur en scène des mystères, il est le poète applaudi par la foule, il est le polémiste, porte-parole du Roi, il joue son rôle dans le Jeu du monde, combat avec la plume, devient par son influence momentanée un personnage politique, en un mot, il est Mère Sotte. Ce n'est pas un humble « facteur », Gringore a des protecteurs puissants ; il dédie en 1505 ses « Folles Entreprises » au Sire de Ferrières ; en 1509 sa Chasse du Cerf à l'évêque de Cahors [2], chez lequel il a séjourné à Soisy-sous-Etiolles, et en 1509 aussi, il présente les « Abus du Monde » au seigneur d'Estouteville [3] : Fer-

1. Nous donnons au chapitre suivant la liste chronologique de ses œuvres, nous n'indiquons donc ici que celles qui coïncident avec quelque détail de son existence.

2. Les éditeurs disent en note de la Chasse du Cerf, que le prélat est sans doute Germain de Ganay, évêque de Cahors de 1509 à 1513-14. (Series episcoporum ecclesiæ catholicæ, in-fol. Ratisbonne, 1873).

3. Il s'agit de Jacques d'Estouteville, seigneur de Beyne, d'Ivry et de Blainville,

rières et d'Estouteville, deux grandes familles normandes : il est intéressant de noter que Gringore eut *en Normandie* de hautes et précieuses relations.

Mère Sotte est dans la Confrérie de Sots un des grands dignitaires, à côté du Prince des Sots. Elle a une place prépondérante, c'est une personne officielle et fort notable qui attire toute l'attention du public, quand le Prince n'est pas en scène. Le Prince peut être plus solennel, plus décoratif, mais rien n'empêche que la Mère Sotte, à qui l'on accorde la liberté de langage, ne soit plus populaire que le prince lui-même ; précisément, parce qu'elle est la Mère de tous les Sots, elle peut tout dire, elle a sur ses enfants des droits qu'elle ne partage avec personne, elle est la voix de cette confrérie, et si parfois elle grogne et se plaint plus que les autres, on sourit, on lui passe ses fantaisies et ses humeurs, on se tait, on se soumet, parce qu'elle a de l'expérience et parce qu'elle est la Mère. La Mère Sotte, la Mère des Sots est toute puissante, et ce n'est pas le caractère pompeux et cérémonieux du Prince des Sots qui diminue son prestige.

On a voulu souvent établir une hiérarchie entre le Prince et la Mère Sotte, celle-ci étant au second rang. En fait nous n'avons aucune raison d'en décider ainsi. M. Petit de Julleville dit : « le chef (des Sots) était le Prince des Sots, la première dignité après le Prince était celle de Mère Sotte [1] ». Il se fonde sans doute sur des vraisemblances, mais il n'apporte aucun texte signalant l'existence d'une Mère Sotte avant Gringore. Au contraire M. Picot mentionne après la mort de Gringore un Jehan Jennesson, Mère Sotte à Compiègne en 1539, et Petit de Julleville

nous écrit M. Picot, à moins que Gringore n'ait dédié son livre à Louis d'Estouteville, chanoine de Rouen, protonotaire et abbé de Savigny, mort en 1527 (Cf. G. de la Morandière, « Histoire de la Maison d'Estouteville », Paris, 1903, in-4°, 663 pp.).

1. « Les Comédiens en France au moyen-âge », p. 144. Il répète la même affirmation p. 158 du même ouvrage, et dans « le Théâtre en France », p. 64. — Tous les historiens du théâtre, sauf M. Picot, acceptent ce point de vue.

dit qu'en 1548 vivait un « Maistre Anthoine Caille Maire Sotte », qui figure à la suite d'Adrien Gervais, doyen de la Confrérie de la Passion, dans l'acte de vente de l'Hôtel de Bourgogne [1]. Ce personnage de Mère Sotte est énigmatique, et nous ignorons quand il apparut pour la première fois dans la Confrérie. Quant au Prince des Sots, il n'en est pas de même : un quatrain de Villon le nomme avec précision :

> Item donne au prince des Sotz
> Pour un bon sot, Michaut du Four,
> Qui a la fois dit de bons motz
> Et chante bien : *Ma doulce amour* [2].

Dès le milieu du xve s., il n'est pas douteux qu'il y ait un Prince des Sots. Gringore, s'il n'a pas été le créateur de son « nom de théâtre » fameux, comme l'écrit M. Picot, lui a donné un tel lustre qu'il l'a pour ainsi dire identifié avec son propre nom. Ses œuvres sont désignées après son départ de Paris par ce sobriquet : ce sont « les Menus Propos de Mère Sotte » qui font suite aux « Fantaisies de Mère Sotte ». En effet pour le public parisien, sinon pour les habitants de la province, la signature de Mère Sotte est un attrait, et pour le poète c'est une fructueuse réclame. En outre, ce qui nous atteste la popularité de Mère Sotte ailleurs qu'à Paris, c'est qu'en 1523, elle est mandée à Valence pour corriger et « radouber » le mystère des Trois Doms. Or, dans le texte où nous est rapportée par le menu cette représentation, Gringore n'est pas nommé autrement que par son surnom même. Il suffit donc à le faire reconnaître, et « Mère Sote fatiste » a autant de poids pour venir revoir le mystère qu'en avait eu en 1509 Claude Chevalet, le bon facteur, l'auteur du mystère de Saint Christophe, appelé à amender le manuscrit du chanoine

1. « Les Comédiens en France au moyen-âge », p. 158.
2. Ed. Jannet, p. 61, cité par Petit de Julleville.

Pra de Grenoble. Il n'est pas douteux que Mère Sotte en 1523 représente Gringore, puisque, deux ans plus tôt, Gringore signe de ce nom ; et que plus tard, à l'époque du jugement de la Sorbonne sur les Heures de Nostre Dame, Gringore est nommé Mère Sotte ; s'il avait eu un successeur, celui-ci n'eût pas toléré l'usurpation d'un droit que rien ne justifiait plus. Sans nous prononcer sur les questions de préséances, tout nous autorise donc à croire que Gringore fut un chef pour ses compagnons, et qu'il eut un pouvoir intellectuel, indépendant de sa place parmi les Sots. Il ne nous déplairait pas de conclure que le « nom de Théâtre » de Mère Sotte, devenu célèbre par le succès personnel de Gringore, n'avait pas avant lui plus d'importance — s'il existait — que celui de Plate Bource, ou du Prince du Plat, autres dignitaires.

Pour bien comprendre ce personnage si loin de nous, il faut le replacer parmi la Confrérie des Enfants Sans-Souci, la Confrérie des Sots de Paris, son milieu naturel [1]. Les Enfants Sans-Souci dérivent des clercs de la Basoche, ils forment une corporation, possèdent une maison rue Darnétal, maison dite des Sots attendans, parce qu'ils attendent d'être conviés à jouer soit avec les Confrères de la Passion, soit avec ceux de la Basoche, soit à l'occasion d'une réjouissance officielle ; ils ont des privilèges et des statuts. Si les Enfants Sans-Souci ne sont pas esclaves de leur société, quelques-uns d'entre eux néanmoins y trouvent leur

1. C'est la plus célèbre des sociétés joyeuses qui s'étaient fondées en France avant la Renaissance : on connaît l'infanterie Dijonnaise avec sa Mère Folle, les Cornards de Rouen avec leur abbé, les Suppôts du seigneur de la Coquille (à Lyon), les Sots d'Amiens avec leur Prince, les Foux d'Auxerre, l'Abbaye joyeuse de Cambrai, les Gaillardons de Châlons-sur-Saône, les Diables de Chaumont, les mauvaises Braies de Laon, cf. l'Histoire de la mise en scène dans le Théâtre religieux français du moyen âge, par M. Gustave Cohen (Champion, 1907, in-8°), Petit de Julleville (op. cit.), M. Emile Picot, la Sotie en France (1878), Eugène Lintilhac (op. cit.), etc.

Mère Sotte est un nom que peut porter un sot non parisien : à Compiègne Jehan Jennesson (1539) le prend, nous l'avons vu.

profit, deviennent acteurs de profession ; mais ce n'est ni une nécessité ni une règle. Chacun, eut, grâce à la liberté que laisse à ses membres la Confrérie, employer son talent ou ses aptitudes spéciales. Ce sont de joyeux camarades, amoureux du théâtre, amoureux du rire, et ennemis de la contrainte. Marot ne s'ennuya pas en leur compagnie et conserva d'eux le meilleur souvenir. Les Sots, en vérité, gardent de leurs origines une licence qui atteint parfois à la bouffonnerie : ils sont enfants du Carnaval et des fêtes grotesques si prisées au moyen âge [1]. Aussi bien, les Sots jouent-ils des pièces de diverses natures : les unes sont des parades, des boniments qui, avant une représentation, ont pour but d'attirer les spectateurs et de les tenter. La valeur littéraire est dans ce cas inutile, puisque la souplesse physique de l'acteur et ses grimaces en tiennent lieu ; les autres sont des comédies dialoguées, alertes, vives, spirituelles et dont l'esprit même et la verve sont le charme et l'agrément : Gringore, qui ne devait pas être un bateleur ni un acrobate, comme son compagnon Jehan de l'Espine [2], fit preuve dans la composition des Sotties d'un talent rare.

D'ailleurs, et cela est notable, les deux ordres de Sotties ont en commun qu'elles dépendent surtout de l'habileté du poète ou des ressources des acteurs, et que les costumes et le décor y sont réduits au minimum. A l'encontre des Mystères qui demandent des préparatifs compliqués et coûteux,

1. « Pendant des siècles la liberté de la parole, dit M. E. Picot (op. cit.), n'exista que sous le masque de la folie, mais sous ce masque on peut dire qu'elle fut complète : les cérémonies de l'Eglise purent être impunément parodiées le jour des Innocents ; les fous jouirent du privilège de faire entendre la vérité aux rois ; enfin la sottie transporta sur la scène la satire dirigée contre les diverses classes de la société. »

2. Ca maistre Jehan du Pont Alais
Un saut a la mode Ionique

(cité par M. Picot, Soties, I, p. 18, d'après l'auteur anonyme des Satyres chrétiennes de la cuisine papale. Genève, 1560, p. 92), cf. Lintilhac, (op. cit., p. 39).

les Sotties « n'exigent que peu de mise en scène, les acteurs sont en petit nombre, mais ils ont pour eux leur pratique de l'art dramatique, et sinon la longueur, du moins la variété du spectacle [1] ». Les habitudes de sobriété qu'a prises Gringore en vivant avec les Sots, il ne les abandonnera pas en composant son Mystère de saint Loïs. Mère Sotte a reçu de cette école une empreinte lui permettant de garder la mesure dans un genre qui en comportait si peu. Il importe de ne pas oublier, pour comprendre les œuvres de Gringore, qu'il fut toujours et avant tout Mère Sotte.

Nous nous la représentons aisément, cette Mère Sotte, avec son costume traditionnel de Sot, la tête revêtue du « sac a coquillons », du « chaperon a fol » paré d'oreilles d'ânes demesurément longues ; son pourpoint est découpé et ses chausses collantes ont des couleurs bariolées, jaunes et vertes ; elle tient à la main la marotte. Tout le monde connaît ces vers de Marot :

Attache moy une sonnette
Sur le front d'un moine crotté,
Une oreille a chasque costé
Du capuchon de sa caboche,
Voilà un sot de la Bazoche
Aussi bien painct qu'il est possible [2].

1. Recueil de Soties, I, p. XI, cf. sur les Mystères. « La Composition, mise en scène et representation du Mystère des Trois Doms, joué à Romans, 5 mai 1509, d'après un ms. du temps publié et annoté par Giraud » (Lyon, 1848). Trois charpentiers construisent le théâtre pour 412 florins ; il faut dix mois pour que le spectacle soit prêt. Bouchet est appelé pour corriger et remanier la pièce du chanoine Pra de Grenoble. Deux mois auparavant on distribue les rôles, les nobles sont fiers de participer au Mystère. 9.000 personnes environ assistent à la cérémonie. Pourtant, tout compte fait, les recettes ne payent pas les frais : on doit encore 998 florins. L'auteur reçoit 159 florins plus le papier, plus l'argent pour les copistes. — Le Mystère a coûté en monnaie actuelle 14.900 fr.

2. Marot, édition Guiffrey, III, 352, dans la 2e Epistre de l'asne au coq. C'est dans ce costume que M. Weerts a représenté Gringore sur son âne, tel qu'on le voit sur la fresque de la Sorbonne.

Sur plus d'un livre de Mère Sotte, une gravure sur bois nous la montre avec ses attributs, et escortée de deux « Sottelets ».

Sous ce masque de la Folie, les pires audaces semblent innocentes, et Gringore a besoin de liberté pour faire la leçon à tous. Il en a un besoin absolu, comme ses compagnons ont besoin d'espace pour pirouetter à leur guise. Si Mère Sotte se passe volontiers de tout l'attirail pompeux des grands spectacles du temps, c'est qu'elle n'éprouve qu'un désir : parler, railler, s'indigner, « grommeler ». Or Mère Sotte eut la chance de vivre et de jouer sous le règne de Louis XII, de ce roi qui eut le bon sens de laisser dire, quand ses intérêts et ceux de la France n'étaient pas en jeu. « Je fus quelque jour présent, luy (le Roy) parlant à Mr de la Tremoille des jeux que faisoient les Bazochiens à Paris et aussi ceux des colleges qui parloient des seigneurs de la court et de ceux qui estoyent pres de sa personne : je veux qu'on joue en liberté et que les jeunes gens declairent les abus qu'on fait en ma court, puisque les confesseurs et autres qui sont les sages n'en veulent rien dire ». Ainsi s'exprime Jean Bouchet dans les annales d'Aquitaine [1] ; dans ses « Epistres morales et familières du Traverseur des Voyes Périlleuses », il écrit :

Sotz des gens de grand renom
Et des petits jouent les grands follies
Sur eschaffaux, en paroles polies
Qui est permis par les princes et Roys
A ceste fin qu'ils sachent les desroys
De leur conseil, qu'on ne leur ause dire,
Desquelz ilz sont advertis par satire.
Le roy Louis XIIe desiroit,
Qu'on luy celoit par surprises trop caultes [2].

1. Cité par M. Lintilhac (op. cit.), p. 27 et 28.

2. Ce texte précieux est cité par la plupart des historiens du théâtre. — Edition de Poitiers, 1545, in-fol. — I, fol. 32 d.

Brantôme raconte dans sa *Vie des Dames Galantes* que Louis XII acceptait toutes les plaisanteries contre lui, contre la cour, pourvu que l'on ne touchât pas à la reine « en façon quelconque ». Car alors il eût fait pendre « tous les mauvais facteurs et compositeurs de Soties ». La « Sotie de l'Astrologue » (1498) véhémente satire contre le ministre favori, Georges d'Amboise, la « Sotie des Sotz nouveaulx, farcés et couvéz », d'autres encore, témoignent assez de l'indulgence du Roi. Cette indulgence générale était nécessaire à Mère Sotte qui se fera l'auxiliaire hardie de Louis XII dans son duel contre Jules II, et ainsi la tolérance du roi favorisera le talent du poète.

Gringore profita-t-il des bonnes dispositions de Louis XII en d'autres circonstances, nous l'ignorons puisqu'aucune sottie écrite par lui entre 1512 et 1515 ne nous est parvenue. La « Sotie des Croniqueurs », célèbre l'avènement du nouveau roi et censure les mœurs du règne précédent, au lieu de s'attaquer au régime de François Ier. Ce blâme du passé, ce sourire au jeune prince peuvent surprendre d'abord de la part de Mère Sotte, mais ils montrent seulement qu'elle était prête à se faire le porte-parole du successeur de Louis XII; ces avances furent inutiles : le roi et la reine trouvèrent exagéré et déplacé le rôle de Mère Sotte, et il ne nous est pas interdit de croire que celle qui « gouvernait en cour » d'après le témoignage du Bourgeois de Paris, et dont le Parlement voulait faire taire la voix, était bien notre Mère Sotte; les beaux jours étaient finis.

François Ier n'aime pas la satire politique. Le frère de la Marguerite des Marguerites ne se plaît pas aux jeux insolents des Sots et n'accept pas que l'on critique, même peut-être sans méchanceté, ce qui touche à la majesté royale. Le 5 janvier 1516, le Parlement ordonna aux principaux et régents des collèges de Paris « de ne parler, faire, ne permettre de jouer en leurs collèges aucunes farces, sottises et aultres jeux contre l'honneur du Roy, de la Reyne, de

Madame la duchesse d'Angoulême mère du dit seigneur, des seigneurs du sang, ne aultres personnages estans autour de la personne du dit seigneur sus peine de punition contre ceux qui feront le contraire [1] ». De telles prescriptions sont sévères, succédant au laisser-aller dont jouissaient sous Louis XII les poètes dramatiques.

Nous savons que Gringore fait exécuter avant la « Sotie des Croniqueurs », un Mystère mimé en décembre 1514 (pour l'entrée de Marie d'Angleterre) « bien et honnestement fait et accompli » ; nous savons qu'en février 1515 pour l'entrée de François Ier lui-même, Gringore et Jehan Marchant sont indemnisés de 115 livres « pour les récompenser des frais par eux faits en accoustrement de draps, de soye, eschafaux, engins et autres choses qu'il leur a convenu avoir pour agreer le dit mystère [2] ». Enfin en 1517 (le 12 mai) les deux associés reçoivent encore cent livres parisis pour le mystère en l'honneur de Claude de France, « suivant le devis fait avec eux par le lieutenant criminel procureur du Roy et greffier au dit Chastelet » ; mais c'est la dernière fois que Mère Sotte participe à une cérémonie officielle de la cour à Paris : si nous ne trouvons plus trace,

1. Journal d'un Bourgeois de Paris, édit. Ludovic Lalanne (Paris, 1854, in-8°). Page 44, le Journal mentionne Mère Sotte comme « gouvernant en cour, taillant, pillant et desrobant tout ». Cf. éd. L. Bourrilly, Paris, Picard, 1910, 471 pp. (Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), p. 39-40. M. Picot croit que c'est de Gringore qu'il s'agit et en vérité rien ne s'y oppose. — Cf. le texte de Texier de Ravisi qui fait allusion aux malheurs de certains comédiens, cité par M. Lintilhac (op. cit., p. 29), et la thèse latine de Massebieau (Paris, 1878) sur Ravisius Textor. Les 3 comédiens amenés à Amboise auprès du Roi ont découragé par leur aventure la prudente Mère Sotte, de même que le pauvre acteur dit Maistre Cruche, « despouillé en chemise, battu de sangles merveilleusement et mis en grande misère ».

2. Cités par Sauval. cf. M. Picot, op. cit. 115 livres, « a eux ordonnées par les Trésoriers de France pour avoir, suivant la bonne et louable coutume et qu'il est décent faire aux entrées de Roi, Reines et enfants de France en cette ville de Paris a l'honneur et louange et exaltation de leurs personnes et décoration de la dite ville, fait faire les echafaux, composé les mystères, habits des personnages, loué tapisseries et salarié les chantres, menestriers et autres personnes pour servir aux mystères. » — C'est entre 1512 et 1517 comme nous l'indiquerons au chapitre suivant qu'il convient de placer le mystère de St Lois.

en effet, de jeux organisés par Gringore, c'est qu'il quitte Paris pour Nancy, que le 5 avril 1518, lundi de Pâques, Mère Sotte « compositeur de livres, de moralités, ditiers, notables en rime » va devenir héraut d'armes du duc Antoine.

Diverses raisons peuvent expliquer le départ de Gringore pour la Lorraine : le regret de la liberté perdue, le désir de s'assurer une situation plus stable, et si le duc Antoine le le prit à son service, ce n'est pas, comme on l'a dit, pour avoir un Lorrain près de soi, mais pour utiliser un homme habile à composer et à faire jouer des mystères. En 1517, Gringore a suivi François Ier à Bar, lors du baptême d'un fils du duc : « Il est permis de supposer, dit M. Pfister, que le duc fit venir de Paris Pierre Gringore et ses compagnons pour lui donner « récréation et passe temps » parce que les réjouissances n'allaient pas sans quelque representation théâtrale ». Le 4 mars à Saint-Mihiel Mère Sotte « compositeur de farces » touche « en don six florins de deux francs pièce [1] ». Le futur maître de Gringore a la passion du théâtre, nous en donnons la preuve en note, et puisque dès 1517 il a connu et applaudi Mère Sotte, il songe tout naturellement à la garder près de lui à titre définitif. Quant à Gringore, il n'ignore pas qu'en abandonnant Paris pour Nancy, il n'a rien à sacrifier de ses goûts ni de son passé. Il sera comme autrefois un « facteur », un « organisateur » et au changement qui s'opère dans sa vie il ne perd rien, bien au contraire, il y trouve de précieux avantages : il est sûr

1. Arch. M. et M. ; B 1022. — A côté de Gringore, Jehan de Pont Alais organisera des fêtes théâtrales pour le duc. En 1515 il joue à Neufchâteau devant le duc et reçoit pour lui et ses camarades 49 francs. En 1519, Songe-Creux et ses acolytes reçoivent 80 francs pour avoir joué à Nancy. En 1523 ils jouent avant le Carême; en novembre 1524, pour le baptême du prince Nicolas, ils jouent à Bar-le-Duc des « farces vieilles et nouvelles reboblinees et joyeuses à merveilles » ; en 1527, ils exécutent une mômerie pendant le carnaval en l'honneur du fils aîné d'Antoine. D'autres acteurs remplacent ensuite Songe-Creux. Cf. M. Pfister, op. cit., qui énumère les mentions de ces jeux.

d'échapper désormais aux mésaventures qui ont affligé ses collègues, et sa situation de fortune, que les sévères règlements édictés contre les Sots allaient compromettre, est plus que jamais consolidée, affermie, car Gringore touchera des appointements fixes, il n'aura pas à craindre les vicissitudes auxquelles n'échappent pas ceux de sa profession, il sera tranquille et travaillera en paix, sans soucis ni désagréments, sous la protection du duc libéral et bon. A l'âge où est arrivé Gringore on comprend ce besoin de sécurité. Le métier d'écrivain, indépendamment de celui de « fatiste », n'est pas d'un grand profit; encore Mère Sotte se réserve-t-elle parfois la vente de ses livres, pour gagner quelques sols de plus et pour être plus certaine de n'être pas la dupe d'un libraire ou d'un contrefacteur. Les Folles Entreprises, par exemple, « se vendent chez l'auteur », sur le pont Nostre Dame : c'est là qu'habite Gringore :

Qui en veult avoir se transporte
Sans deshonneur et sans diffame
Pres du bout du Pont Nostre Dame
A l'enseigne de Mere Sotte [1].

L'auteur à qui le roi François Ier préfère les comédiens Italiens, l'écrivain dont les livres sont peu rémunérateurs, rencontre dans le maître qui le choisit un appui [2] : l'officier du duc demeure poète et compositeur dramatique [3]. Tout de suite, Gringore nous apprend, lui qui raconte si rarement ses impressions, qu'il est content de son sort :

1. « Il est dit par l'ordonnance de justice que l'acteur de ce dict livre nommé Pierre Gringore a privilèges de le vendre et distribuer aujourd'huy jusques a ung an sans ce que aultre ne le puisse faire imprimer ou vendre. » En 1516 les Fantaisies de Mère Sotte se vendent chez l'auteur « A l'elephant sur le Pont Nostre Dame ». L'on peut lire dans Renouard (Imprimeurs parisiens) la liste de quelques voisins de Gringore, avant la chute et après la reconstruction du Pont Nostre Dame. (Cf. article : Pont Nostre Dame, p. 404 et 405).

2. M. l'abbé Hamant qui achève un ouvrage sur le duc Antoine, et que j'ai consulté, me dit que le duc n'avait que deux passions : celle du théâtre et celle de la musique.

3. M. Pfister constate que « le duc sait apprécier le mérite du poète » (op. cit., p. 180).

Je n'ay desir ceste court depriser,
Car je m'en voy assez favoriser
Et bien traicter par grace liberalle.

Le frère du duc, l'évêque de Verdun est un « bon prélat », et la duchesse est vertueuse, prudente, douée d'un « vouloir très bon [1]. » Quant au duc même, Gringore résume ainsi sa pensée, — s'il a pu exprimer son sentiment dans un adage :

Qui sert bon maistre, ne perd jamais sa peine.

Presqu'aussitôt après avoir accepté un poste officiel, Gringore se marie, et c'est encore une manière de régulariser son existence. Le 24 mai 1518, il s'est fiancé à Paris avec Catherine Roger, dont nous ne savons rien, mais qui fut sans doute une honnête bourgeoise, digne de s'allier au moraliste, ami des femmes vertueuses; et le 30 mai, soit six jours plus tard, il épouse la demoiselle [2].

Les gages de Gringore sont de 72 francs (monnaie de Lorraine) pour l'année 1518 : c'est à titre d'huissier qu'il les touche [3] ; de même d'après le compte de Didier Bertrand en 1519, et en février, une gratification lui est octroyée pour « avoir esté bouté hors Lunéville, vu l'inconvénient de peste survenu en son logis ». En août il obtient 50 francs pour l'achat d'un cheval; en 1520 Mère Sotte accompagne le duc et la duchesse à l'Entrevue du camp du Drap-d'Or ; en 1521, envoyé à Paris par mandement de son seigneur, il est indemnisé de dix escus d'or au soleil. En 1523, les gages de Gringore s'élèvent à 100 francs et en 1524 le compte

1. La duchesse, nous le savons, était austère, pieuse, et vivait assez retirée.

2. Intus affidati die 24 mensis maii, anno 18, P. Gringore et K. Roger intus desponsati die 30 mensis maii, anno 18.

3. Compte de Jean Gerlet d'Amance, trésorier général des finances. D. 1022, fol. 48. recto. Cette mention et les suivantes figurent dans Lepage (op. cit.). Nous voyons que le 12 septembre 1518 Gringore reçoit 20 florins de 2 francs pièce « pour faire son voyage à Paris » : c'est lorsqu'il y alla se marier à coup sûr.

porte la mention de Héraut d'armes au lieu de celle d'Huissier [1].

Le 10 avril 1523, Gringore a été à Valence pour y revoir le Mystère des trois saints Séverin, Exupère et Félicien ; il profita peut-être de son passage à Romans pour écrire ses « Oraisons du Mont de Calvaire ». Dans une notice qui précède ces Oraisons (vers le milieu du XVIe siècle, l'édition de J. Le Coq dont nous parlons dans le chapitre II), il est dit que deux frères « sont venuz visiter en ceste annee presente que l'on compte mil cinq cens et seize en moys d'aoust les dictz mont et ville de Romans », et dans la préface les pèlerins sont exhortés à réciter les Oraisons. On ne saurait en conclure que Gringore ait composé ces vers en 1516, car ils ont pu fort bien être ajoutés à la Notice [2].

Des voyages comme celui-ci, occasionnés par la réputation du poète, se concilient bien avec la qualité de héraut d'armes ; ses offices sont des plus variés : ils consistent à déclarer la guerre et annoncer la paix, à maintenir l'ordre tant dans les villes qu'à la cour, à régler le cérémonial, à augmenter la pompe des solennités. Quand il n'est pas en campagne, le héraut a la mission de reviser le blason, les armes, les généalogies de la noblesse, de veiller à ce que les

1. B 1022, f° 48 recto, B 1023, f° 32 recto, B 1025, B 1026, f° 95 recto, B 1030, f° 38 verso.

2. Cf. ch. II, Oraisons. Cf. dans le Bulletin d'Hist. et d'Archéol. du diocèse de Valence (III, 1883) une notice sur le Mont Calvaire de Romans par U. Chevalier (cité par M. Picot, Recueil de Soties, II, p. 113), d'après l'édition du Mystère des 3 Doms, par P. Giraud et Ulysse Chevalier (Lyon, 1897, in-folio). « Le 10 avril 1523, Mere Sote arrive à Valence pour faire ledit jeu. » On nomme des commissaires. — Le mystère n'est représenté que le 25 mai 1526. (Déjà en 1509 il a été joué ; ce n'est qu'une reprise avec des modifications et des détails nouveaux, sans doute.) Gringore s'est-il entendu avec les commissaires ? a-t-il « radoubé » le Mystère ? nous ne pouvons l'affirmer, car il n'est plus question de lui dans les pièces d'archives à propos du jeu. Nous avons essayé, tant d'après le rimarium que d'après la langue en général, de découvrir si Gringore eut une part dans la rédaction de l'œuvre, mais nous ne sommes arrivés à aucun résultat. (Cf. Pièces justificatives dans l'édition du mystère, p. 868.)

chevaliers ne déchoient pas de leur rang, enfin comme il s'occupe de donner aux fêtes tout l'éclat possible, il est désigné pour distribuer les rôles et composer le spectacle des représentations dramatiques. Comme on le conçoit, « Gringore héraut d'armes fut avant tout un organisateur de spectacles [1]. » En somme il jouit d'un titre honorable et de l'immunité réservée aux ambassadeurs. Sans doute le rôle de héraut n'est pas toujours aisé à remplir, il y faut de la prestance, de la finesse, du tact, et, à l'occasion, de la fermeté ; il faut, suivant les circonstances, être bien « emparlé » ou discret, cruel ou généreux ; il faut pendant la paix autant de science et d'érudition que de sang-froid et de courage pendant la guerre. Monstrelet le chroniqueur définit le « droit et office des roys d'armes, heraulx et poursuivans » : ils doivent estre « justes et diligens enquereurs et vrais relateurs des guerres [2] ».

Mais si sérieux que nous apparaisse le métier de héraut d'armes, il ne diffère pas autant qu'on pourrait le croire de celui de Mère Sotte. Un texte dévot du xve siècle rapproche curieusement les menestrels, les hérauts et les bateleurs [3] : ils

1. Le héraut d'armes doit en principe avoir été poursuivant d'armes d'abord.

Ung poursuivant ou chevaulcheur royal
Doibt souhaiter les champs plus que la table,
Et peu parler, estre clerc veritable,
Secret, hastif, juste, humain et loyal.

(Gringore, Notables, 1313-1316.)

L'article de Paillot (Heraut) dans « La vraye et parfaite science des armoiries » (Paris, 1660, in-8°) nous renseigne abondamment sur ce sujet. Aux baptêmes, aux enterrements, le héraut d'armes apparaît comme un ordonnateur de la cérémonie. Dans un ms., B. nat. fr. 1968 (fol. 105 recto-118 verso) nous apprenons que le héraut doit mener une vie régulière et honnête, ne fréquenter ni les folles femmes ni les tavernes. Cf. aussi le Débat des Hérauts d'armes de France et d'Angleterre... Edition commencée par L. Pannier et achevée par M. Paul Meyer (Soc. des Anciens Textes Fr.). Cf. Lepage, Les Offices des duchés de Lorraine et de Bar (M. S. A. L, 1859).

2. Chroniques, I, p. 4 (p. p. Société de l'Histoire de Fr.).

3. M. E. Faral fait observer que les hérauts au moyen âge étaient étroitement apparentés aux jongleurs. Les hérauts « avaient comme les jongleurs, au moins au début, une réputation douteuse et ils fréquentaient volontiers la

ont de commun « les mignotz et pompeux vestemens [1] » ; il ne convient pas aux religieuses, dit l'auteur, d'imiter ceux-ci ni ceux-là dans ce luxe vain. En outre que Gringore soit acteur ou héraut d'armes, il est de toutes manières un homme public, un homme de représentation et de parade : il est un intermédiaire entre le prince et ses sujets, il s'adresse à la foule, il lui parle avec autorité. Ces deux professions donc, loin de se contredire, s'harmonisent et se complètent : elles exigent de celui qui les remplit tour à tour de la gravité et de la souplesse, sans qu'il y ait jamais dans son attitude ni pompe emphatique, ni familiarité triviale.

L'on s'imagine volontiers Gringore, dit Vaudémont, au baptême de Nicolas, fils puîné du duc, en 1524 (10 novembre) ; la fête nous est narrée dans un opuscule fort curieux que l'on attribue à Volcyr : « après les chambellans et escuyers, viennent les poursuivants et herauts, Clermont, Vaudemont et Nancy ». Ceux-ci tiennent « la couverte d'armines » qui avait enveloppé l'enfant, et crient : « largesse » puis après le dîner, ils crient encore : « largesse », en promenant parmi la salle un pot d'or [2].

Mais l'on se représente moins volontiers Gringore dans la guerre des Rustauds, entendant les balles siffler à ses oreilles et parlementant avec des paysans farouches et révoltés. Les sentiments catholiques de Gringore et son aversion pour les Luthériens nous sont attestés à cette

taverne... » Comme les jongleurs, on les payait en vêtements et en chevaux. Ils paraissent avoir eu des commencements modestes... Plus tard, la spécialité de ces derniers (les hérauts) ne fit que s'étendre et croître en importance. Se mêlant de raconter les beaux faits d'armes, ils empiétèrent sur l'attribution des ménestrels proprement dits ; et d'autre part, leur juridiction, dans les questions d'honneur, leur donna une autorité morale singulière », p. 270-71 (Les jongleurs en France au moyen âge. Paris, Champion, 1910, in-8, 339 pp.)

1. Ms. fr. B. nat. 997, fol. 26 recto.

2. Digot a publié ce récit à la suite de sa Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcyr, historiographe et secrétaire du duc Antoine (Nancy, 1849). Extr. des Mem. de la Soc. des Sciences, p. 70 et 75.

époque par le Blason des Hérétiques et par la traduction en vers des Heures de Nostre Dame, bien que ce dernier ouvrage ait fait douter injustement de son orthodoxie : le seul fait de traduire la Bible en français, même partiellement, était considéré par l'Église comme dangereux, en effet, parce que les protestants se distinguaient des catholiques par le chant des Psaumes en langue vulgaire. « Gringore qui a tant fulminé contre les Luthériens, n'est-il pas bien près des réformateurs et des réformés ? » Telle est la remarque que veut bien nous adresser M. E. Picot au sujet des psaumes traduits par Gringore, contenus dans le ms. fr. B. nat. 2336. Ces psaumes sont en réalité extraits des *Heures de Notre-Dame* et ne doivent pas être considérés comme une œuvre distincte [1]. La piété du duc Antoine et celle de son héraut étaient en parfaite harmonie : pour le duc c'était une question de vie ou de mort de vaincre les Luthériens et de les éloigner de ses états. Il agit donc avec énergie et ne négligea aucune mesure pour réprimer les rebelles. Nous n'avons pas à narrer par le menu ce soulèvement des Rustauds ; il est d'ailleurs bien connu, et ne nous intéresse ici qu'autant que Gringore eut occasion d'y intervenir.

De Bâle à Mulhouse, de Mulhouse à Wissembourg les Rustauds se mettent en marche et leur masse grossit. Le Schultheiss de Rosheim (Basse Alsace), Georges Ittel, est à leur tête, avec Erasme Gerber de Molsheim. Ils pillent les églises, saccagent les châteaux. Les Rustauds sont des barbares qui veulent châtier prêtres, moines, nonnes et juifs, « au nom du Pur Evangile » : c'est leur refrain, leur cri de guerre. Blottie contre les Vosges, protégée par sa haute tour, Kaysersberg, la ville dont on voit encore les remparts, refuse d'abord de prendre fait et cause pour les Rustauds, mais leur ouvre ses portes assez vite. Saverne est prise et les paysans tâchent à couper la route au duc Antoine, afin de pénétrer

1. Cf. notre chapitre II, à l'article : Heures de Notre-Dame.

en France. Les Lorrains sont prêts à s'unir aux Alsaciens. Alors, Claude de Guise, frère d'Antoine, prend la direction de l'armée lorraine ; Antoine sent le péril approcher, il n'y a pas à temporiser, et le 16 mai 1425 il envoie aux paysans son héraut d'armes Vaudemont pour les ramener à l'obéissance : mais Vaudemont est accueilli à coups d'arquebuses... Au bourg de Loupstein les paysans cachés en embuscade sont battus ; un messager des Rustauds est décapité, sur l'ordre du duc, 16.000 des leurs environ sont massacrés, Gerber est pendu. Les Rustauds, qui ont pu s'enfuir, longent les Vosges et vont jusqu'à Scherwiller près de Schlettstadt. Le 20 mai un combat s'y engage et 12.000 paysans sont tués sur le champ de bataille. Le 28 mai, Antoine est de retour à Nancy après avoir franchi le val de Villé, et les sujets du prince chantent en l'honneur de la victoire du « tres chrestien défenseur de la foi » un Te Deum. Gringore n'est arrivé à aucun résultat en « parlementant » avec Erasme Gerber ; là où son éloquence a échoué, les coups de feu ont été efficaces [1].

1. Cf. outre le récit de la Guerre des Rustauds fait par M. Pfister, op. cit., F. Duvernoy, Politique des Ducs de Lorraine envisagée dans leurs rapports avec la France et l'Autriche de 1477 à 1545 (1892), Extr. des Mém. de l'Acad. Stanislas ; G. Dumast, Le Duc Antoine et les Rustauds (Lettres au Journal l'Univers), Nancy, 1849 ; l'Histoire de la Guerre des Paysans (XVIe siècle) par le vicomte de Bussierre (1852), 2 vol. in-8° ; ouvrage très partial écrit par un catholique ardent ; Alexandre Weill, La Guerre des Paysans (Paris, Amyot, 1847) ; Dr Atorf, La Guerre des Paysans sous le duc Antoine de Lorraine (trad. Massing), Forbach, 1890 ; nous ne citons que les ouvrages que nous avons lus : ils renvoient eux-mêmes á bien d'autres volumes ou brochures. Mentionnons encore Lepage, Documents inédits sur la Guerre des Rustauds (Nancy, 1861), Le Cartulaire de Mulhouse publié par Mossmann (Strasbourg, 1889, tome V, année 1525), etc. — Cf. comme ouvrages du XVIe s. Premier || volume des || Antiquitez de la || Gaule, Belgicque, Royaulme de || France, Austrasie et Lorraine..., par Richard de Wassebourg, archidiacre de l'église de Verdun (1549, in-fol., chez Vincent Sertenas) ; et outre l'ouvrage de Du Boullay, dont nous avons donné le titre dans l'Introduction, celui de Volcyr de Serouville : « L'Histoire et recueil de la trium || phante et glorieuse victoire obtenue contre les seduyctz et abusez || Luthériens mescreans du pays d'Aulsays et aultres || par || tres hault et puissant prince et seigneur Anthoi || ne par la grace de Dieu, duc de Calabre, de || Lorraine et de Bar en deffen || dant la foy catholique Nostre || mere l'eglise et vraye no || blesse a l'utilité et || proffit de la

Quant à la traduction des Heures, à quoi nous faisions allusion, elle vaut à son auteur, la même année, des ennuis inattendus : le 25 août 1525 il requiert qu'il lui soit permis de faire imprimer son œuvre, il dit qu'il l'a communiquée à des docteurs de théologie ; ell a été par eux jugée « bien faicte ». Me Guillaume Du Chesne, docteur régent en la Faculté de Théologie, a été mandé, et il a déclaré que la Faculté « aborre » tout essai de ce genre, parce que ce ne peut être qu'un essai pernicieux. On délibère donc sur le cas, et le lundi 28 août suivant, Guillaume Du Chesne annonce le résultat de l'enquête : Il n'est « ni expédient ni utile à la chose publique qu'aucunes translations tant de la Bible que autres livres de l'Escripture Sainte soient permis estre imprimées ». Les Heures « d'ung nommé Mere Sotte » tombent sous cet arrêt, tous les docteurs sont d'accord sur ce point ; l'esprit du siècle, les circonstances ont contribué à faire prendre ce parti : les Heures sont condamnées et la vente en est prohibée [1].

cho || se publicque (fol. 48 verso et fol. 86 verso, de l'éd. de Galliot du Pré, 1526, in-fol. goth.) mention de Gringore « herault Vauldemont ». Enfin rappelons le poème de Laurent Pillart (Laurentius Pilladius), digne pendant de la Nanceïde de Pierre de Blarru. Ce chanoine de Saint-Dié, né à Pont-à-Mousson, l'écrivit en 1541 et l'intitula pompeusement : Laurenti Pilladii canonici Ecclesiæ sancti Deodati Rusticiados libri sex, in quibus illustris principis Antonii Lotharingiæ ducis gloriosissima de seditionis Alsatiæ rusticis victoria copiose describitur (Metz, 1548), réimprimé et traduit par F. R. Dupeux (Nancy, 1876, 2 v. tirés à 150 ex.).

1. Voici le texte latin de la condamnation des Heures : Extractum ex registris Facultatis sacre theologie in Universitate Parisiensi, anno Domini millesimo quingentesimo vicesimo quinto, die Sabbati vicesima sexta mensis augusti.

Facultati in Capella Collegii Sorbone congregate exposuit honorandus magister Guillelmus de Quercu, quod, die mercurii ultima, fuerat ad supremam Curiam vocatus occasione *Horarum beate Marie Virginis* in linguam vernaculam translatarum, per quemdam vulgariter nuncupatum *Mere Sotte*, ut declararet Curie, si videbatur ei expediens quod hujusmodi translatio per impressionem divulgaretur, et quia, ut dicebat idem de Quercu, ipsa res videbatur prefate Curie habere difficultatem, injunctum est ei ut hujusmodi negocium Facultati proponeret, quatenus eidem Curie innotescerent super hoc sententia seu deliberatio predicte. Quibus auditis, post maturam omnium magistrorum deliberationem, fuit unanimi consensu dictum et conclusum quod insequendo conclusiones dudum super hac re per ipsam factas, neque expediens est neque utile

Les Heures qui n'en paraissent pas moins avec le privilège du Roi, daté de Lyon, ont plusieurs éditions successives, bientôt accompagnées de Chants Royaulx ; mais la gravure, signalée par M. Picot, où Gringore figure à la place du Christ, bafoué par les comédiens italiens, disparaît dès 1528, et l'on conçoit qu'elle ait semblé irrévérencieuse [1]. Puisque les Heures ont été composées à la requête de la plus religieuse des princesses, Dame Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine, pouvons-nous douter de l'idée qui inspirait un poète, auteur à la même époque, d'une violente diatribe contre les ennemis du Catholicisme, les réformateurs « hérétiques » ? Ce n'est donc pas la personne de Gringore que la Sorbonne visa, mais le fait que son œuvre traduisait des textes sacrés.

A partir de 1525, la vie de Mère Sotte redevient calme. La Lorraine est pacifiée, et Gringore n'a plus de rôle belliqueux à jouer : on voit, en vérité, que son existence de héraut fut tranquille. Après 1525 nous ne savons plus rien de ses actes, et seules les mentions de comptes nous apprennent qu'il vit encore : en 1527 il touche cent vingt francs de gages, en 1528 il reçoit « huyct reseaux de bled forment pour ayder et subvenir à l'entretenement de son mesnage », en 1531, « cinq resaulx de bled » pour le même motif, et « sept resaulx en récompense de la livree qu'il souloit avoir en court ». Gringore n'habite donc plus au palais ducal, et le duc le dédommage ainsi, afin d'alléger ses dépenses journalières. En 1532, les gages de Gringore sont portés à 140 francs. En 1533, il « prend par manière de pension jusques au bon plaisir du seigneur la somme de 60 fr., 12

reipublice christiane, ymo visa hujus temporis condicione, potius perniciosum, non solum illam translationem horarum, sed etiam alias translationes Biblie, aut partium ejus, prout jam passim fieri videntur, admitti, et quod ille que jam emisse sunt supprimi magis deberent quam tollerari.

De mandato domini decani ex ordinatione sacre facultatis theologie.

1. C'est dans sa plaquette de « Pierre Gringore et les Comédiens Italiens » (Morgand, 1878), que M. Picot a développé son ingénieuse idée.

gros pour franc, pour aider à son entretenement ». Lepage et M. Picot croient qu'il s'agit de Gringore comme organisateur de spectacles une dernière fois dans les comptes de 1534, mais aussi bien rien ne nous permet de l'affirmer avec certitude. Enfin en 1538, le cellerier de Nancy, Humbert Pierrot, note qu'il a donné à Gringore 12 resaulx de bled le 16 avril : Gringore signe au bas de la quittance, et c'est là le dernier document que nous possédions sur lui[1]. Mourut-il avant 1539, mourut-il en 1539, nous ne le déciderons pas, non plus qu'il ne nous est loisible de savoir si ce fut à Nancy ou bien à Paris.

*
* *

Il y a dans la vie de Gringore, malgré des vicissitudes apparentes, une parfaite unité : le Héraut n'a pas supplanté Mère Sotte. A la cour de Lorraine aussi bien qu'à Paris, Gringore est l'homme sérieux, raisonnable, que nous montreront ses écrits. Ni les changements politiques, ni ses aventures personnelles ne l'on fait dévier un seul instant de sa devise, de cette devise qui l'explique tout entier : Raison Par Tout, Par Tout Raison, Tout Par Raison. Jamais il ne fut le bohême qu'on a voulu nous représenter, mais sur les tréteaux comme dans les cérémonies officielles, il resta grave et honnête ; il ne se montra pas plus léger dans sa carrière de Mère Sotte, que pompeux dans celle de héraut, mais toujours et partout homme d'action, dont les écrits équivalaient parfois à des actes, et avec une constance parfaite il

1. B 5674, fol. 57 verso, B 1044, fol. 62 verso, B 1049, fol. 42 verso, B 1054, fol. 248 verso, pour les passages qui précèdent. La dernière mention dans B 7622, cf. à la fin du volume P. Justificatives ; bien que ces pièces aient été transcrites par Lepage (op. cit.), nous les donnons à notre tour pour la commodité du lecteur, non d'après Lepage, mais d'après les chartres elles-mêmes dont M. Duvernoy a bien voulu nous faire parvenir la copie. — La mention de 1534 est citée par M. Picot (Soties, II, 114), d'après Lepage (Mém. Soc. des Sc., Nancy, 1848), p. 247.

suivit un idéal qu'il s'efforça d'enseigner, idéal de bon sens et de sagesse. Sa condition de fortune fut également éloignée de la richesse et de la misère ; de même il ne connut par sa situation ni les humiliations du baladin, ni les honneurs du personnage officiel.

Vaudémont complète Mère Sotte ; Mère Sotte empêche Gringore d'être trop grave, trop maussade. Mère Sotte est l'amie de la lutte et de la discussion, et Gringore, qui aurait un penchant à s'engourdir et à somnoler, est par elle tenu en éveil. Celle à qui il doit ses meilleures années et ses plus brillants succès ne sera jamais chassée par lui ; elle est le Passé qui s'efforce de retenir le Présent sur une pente funeste, et Mère Sotte est tout entière dans sa belle devise : Raison Par Tout.

CHAPITRE II

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE DES ŒUVRES DE GRINGORE [1]

Pour énumérer les œuvres de Gringore nous suivons l'ordre chronologique, le seul qui ne soit pas arbitraire, nous indiquons les éditions anciennes et en faisons connaître en peu de mots le sujet. De cette manière, nous n'aurons pas à revenir sur les matières traitées par le poète, et le lecteur saura déjà de quels ouvrages il s'agit, quand nous essayerons d'en extraire les idées essentielles, ou de montrer comment Gringore en use avec ses sources.

I. — LE CHASTEAU DE LABOUR [2].

1° Paris. Philippe Pigouchet pour Simon Vostre, 22 octobre.
In-4°, goth., 50 ff. n. ch., fig. sur bois.

2° Paris, pour Symon Vostre, 31 décembre 1499.
In-8°, goth., 50 ff. non ch., sign. a-f, fig. sur bois.

3° Paris, pour Simon Vostre, 31 mars 1500.
In-8°, goth., 60 ff. non ch., sign. a-g par 8, et h par 4, fig. sur bois.

4° Paris, Simon Vostre, 31 Mai 1500.
In-8°, goth., 50 ff. non ch., sign. a-e par 8, f par 10, fig. sur bois.

1. Les œuvres faussement attribuées à Gringoire se trouvent groupées à l'Appendice.

Nous remercions M. Seymour de Ricci qui a bien voulu revoir avec nous ce chapitre et l'enrichir de notes précieuses, grâce à ses remarquables dépouillements bibliographiques.

2. Nous savons par l'acrostiche que Gringore le termina le vendredi avant la Toussaint, 26 octobre 1499, jour de la chute du Pont-Nostre-Dame.

5° Rouen, Jacques Le Forestier, 5 novembre 1500.
In-4°, goth., 40 ff. non ch., sign. a-d par 5, e-f par 8.
6° Paris, Gaspard Philippe, s. d.
In-4°, goth., 42 ff. non ch., sign. a-g par 6, fig. sur bois.
7° Paris, Gillet Couteau, s. d.
In-4°, goth., 52 ff. non ch., fig. sur bois.
8° Paris, Jehan Trepperel, s. d.
In-4°, goth., 22 ff. à 2 col., fig. sur bois.
9° Paris, Jehan Trepperel, s. d.
In-4°, goth., 40 ff. non ch., sign. a-h., fig. sur bois (Vente Didot, 1878, n° 178).
10° Paris, Alain Lotrian, s. d.
In-8°, goth., 60 ff. non ch., sign. A-H ii, fig. sur bois.
11° Lyon, Barnabé Chaussard.
12° Lyon, Claude Nourry, dit le Prince, 1526.
In-8°, goth., 64 ff. non ch., sign. a-h, fig. sur bois. (Cette édition que le catalogue de la ville de Lyon cité par Brunet, N° 2601, indique comme de 1516, est indiquée comme de 1529 dans le catalogue de la vente Yemeniz).
13° Paris, Galliot du Pré, 16 Mai 1532.
In-16, rom., 109 ff. ch. Contient, à la fin, les Faintises du Monde (œuvre de Guillaume Alexis).
14° Rouen, Pierre Mulot, s. d. (vers 1560),
In-16, rom.

Citons enfin une traduction anglaise[1] : The chastel of labour, wherein is richesse vertu and honour (traduit par Al. Barclay) dont nous connaissons trois éditions :

1° Londres, Wynkyn de Worde, 1506.
In-4°, goth. (Bibl. de Cambridge, fragment à Oxford).
2° Londres, Wynkyn de Worde, s. d.
In-4°, goth. (British Museum).
3° Londres, R. Pynson, s. d.
In-4°, goth., 50 ff. non ch., sign. A par 8, B-I par 6 (Coll. Huth).

Cette traduction a été réimprimée par M. Pollard qui l'a fait précéder d'une courte notice sur Gringore.

1. Le même Wynkyn de Worde a imprimé la traduction anglaise du Débat de l'Homme et de la Femme (entre 1525 et 1535) de Guillaume Alexis : He begymeth an interlocucyon with an argument betwyxt man and woman. (Cf. Œuvres de G. A. p. p. A. Piaget et E. Picot, I, p. 145 et suiv.)

Les exemplaires du Chasteau de Labour que l'on peut consulter dans les Bibl. publiques de Paris, portent la cote pour la Bibl. Nationale, Réserve Ye 1331 (édit. de Mars 1500), Rés. Ye 301 (édit. de Rouen), Rés. Ye 1330 (Mai 1500), Rés. Ye 1332 (Ed. de 1532) ; à la Mazarine, l'édition du 22 oct. 1499, Incunables p. 576, N° 1055.

Le chasteau de Labour est un poème allégorique où des personnages abstraits donnent une leçon de travail et de bonne volonté. Un homme, tombé dans la misère et réduit au désespoir, est introduit, dans le chasteau de Labour ; entraîné par les bons conseils qu'il y reçoit et par l'exemple de ses vertueux compagnons, il se met à la besogne avec courage et reprend confiance. Il aurait trouvé le secret du bonheur si sa femme pensait comme lui.

La première édition a 2447 vers, plus l'acrostiche. Le prologue est écrit en vers de 10 pieds, le reste en vers octosyllabiques. Les strophes sont de 8 vers, suivant le schème ababbcbc. En 1532, addition de 583 vers groupés de la même façon.

II. — LE CHASTEAU D'AMOURS.

1° Paris. Jean Trepperel, s. d. [1].

In-4°, goth., 6 ff. non ch., en 1 cahier, fig. sur bois.

2° S. l. (Paris), 20 décembre 1500.

In-4°, goth., 36 ff. non ch., sign. A-F par 6, fig. sur bois. Cette édition est beaucoup plus longue que la première et donne le texte complet du poème.

3° Simon Vostre, s. d.

In-8°, goth., 44 ff. non ch., fig. sur bois. Le titre porte la marque de Pigouchet. A la fin du volume 3 acrostiches donnent le nom de Pigouchet l'imprimeur, Simon Vostre l'éditeur, Gringore l'auteur.

4° Lyon, Françoys Juste, 1532.

In-12 allongé [2], goth., 40 ff. sign. A-E par 8. — (L'exem-

1. Cette édition a été réimprimée par Silvestre.

2. C'est le même format que celui dans lequel Juste fit paraître 3 ans plus tard le joli Marot, dont on ne connaît que deux ou trois ex.

plaire de la vente Lignerolles, N° 881 du catalogue, porte : le Chasteua (sic), simple coquille typographique.)

B. Nat. Rés. Ye 270 (éd. Trepperel), et Rés. Ye 1019 (éd. du 20 Déc. 1500).

Le Chasteau d'amour est un poème moral et satirique ; il nous représente sous forme d'allégorie un Palais fictif dont un passant revient en haillons, épuisé, et sans argent. Ce malheureux rencontre un jeune homme qui se dirige plein d'ardeur vers ce lieu néfaste et il s'efforce de l'en détourner : pour n'avoir pas suivi ce conseil, le voyageur imprudent dépense sa fortune et ruine sa santé en compagnie des folles femmes, reconnaît qu'elles ne l'aiment pas, et ne garde à son retour que l'amertume des regrets. La satire contre les femmes tient une grande place dans cet ouvrage, dont on perçoit sans cesse le but moralisateur.

C'est un poème de 2.392 vers y compris l'acrostiche (nous parlons de l'édition complète et non de la plaquette réimprimée par Silvestre) : il est écrit en strophes de 8 vers de 8 syllabes : ababbcbc.

III. — LETTRES DE MILAN AVEC LES REGRETS DU SEIGNEUR LUDOVIC.

1° S. l. n. d. (vers 1500).

In-4°, goth., 6 ff. n. ch., fig. sur bois au 1er f. — Après la la lettre de Louis XII, datée du 5 avril (1500) à Lyon, une pièce en vers : S'ensuyt le debat des François contre le Sire Ludovic avec les regretz d'iceluy et complainte des Milannoys.

B. Nat. Rés. Lb (29) 21.

C'est une piécette politique. Gringore y célèbre le triomphe de Louis XII sur l'orgueilleux Ludovic Sforza, qui est emmené prisonnier en France et se lamente. Le duc subit le châtiment qu'il a mérité et ses sujets, jadis opprimés par lui, se réjouissent de leur délivrance. Ce court poème inaugure la série des œuvres de circonstances de Gringore : il en a l'allure vive et spirituelle. Plaquette de

323 vers, tantôt de dix, tantôt de huit syllabes, et un rondeau parmi les strophes.

IV. — LA COMPLAINTE DE LA TERRE SAINTE.

La Piteuse Complainte que fait la Terre Sainte aux Princes, Prelatz et seigneurs crestiens (s. l. n. d.).

In-4°, goth., 6 ff. non ch. (marque de Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard, imprimeurs à Lyon, 1493-1515). Catal. Rothschild, n° 494. Quant à la date, celle de 1500 s'impose, ainsi que le dit M. Picot : c'est en cette année qu'une ligue se forma contre les Turcs et qu'on parla d'une croisade.

Brunet ne cite qu'une édition imprimée à Anvers par Martin de Keyser pour Jean de La Forge à Tournay (1532), mais « il n'en a pas connu l'auteur ». L'acrostiche donne le nom de Gringore. C'est d'après l'exemplaire décrit ci-dessus que nous avons transcrit l'œuvre de Mère Sotte. L'édition de 1532 manque à la B. nat.

C'est par son sujet un poème politique : Gringore invite les princes chrétiens à oublier leurs querelles et à s'unir contre les Turcs, leurs ennemis naturels, parce qu'ils persécutent la foi. Œuvre de circonstance, mais d'allure plus religieuse que satirique où Gringore exprime son désir de voir reprendre les lieux saints (240 vers en strophes de 8 vers décasyllabiques : ababbcbc).

V. — LES FOLLES ENTREPRISES.

[Œuvres complètes, 1858, I, 11-144]

1° Paris, Pierre Le Dru, 25 décembre 1505.

In-8°, goth., 60 ff. non ch., sign. a-g par 8 et h. par 4. Marque de Le Dru sur le titre. On les vend chez Gringore lui-même :

> Qui en veult avoir se transporte
> Sans deshonneur et sans diffame
> Pres du bout du Pont Nostre Dame
> A l'enseigne de Mere Sotte.

2° Mêmes date et adresse mais avec la marque de Mère Sotte sur le titre. Cette édition qui est la même que la précédente

a quelques vers de plus et une gravure sur bois. En outre les marges portent des notes indiquant lasource des sujets.

3° Paris, Geoffroi de Marnef, 19 Mars 1506.
In-8°, goth., 64 ff.

4° Paris, Pierre Le Dru, 6 janvier 1507.

5° Paris, Geoffroi de Marnef, 30 janvier 1507.
In-8°, goth., 64 ff. non ch., sign. A-H par 8.

6° Paris, Pierre Le Dru, 19 octobre 1507.

7° Paris, Jean Trepperel, s. d. (vers 1506).
In-4°, goth., 48 ff. non ch., sing. A, D, H par 8, B, C, E, F, G, I par 4, fig. sur bois (Cat. Rothschild n. 495). Sur le titre : *...imprimées à Prris.*

8° Paris, Jean Trepperel, s. d.
In-4°, goth., 48 ff. non ch., sign. A-K (Ventes Solar n. 1110 et Lacarelle n. 153). Sur le titre : *...imprimées nouvellement à Paris.*

9° La Bibliothèque de Munich possède deux éditions sans date dont l'une semble ne pas se confondre avec les précédentes (P. o. gall. 66 et 66 *b*).

B. Nat. (23 Déc. 1505) Rés. Ye 1325 et idem (id.) Rés. Ye 1321 et Rés. Ye 288 (sans date).

Les Folles Entreprises sont une œuvre surtout satirique : Gringore blâme tous les « folz entrepreneurs » : conquérants ambitieux, prélats oppresseurs, orgueilleux et mondains, moines et prêtres débauchés, bigotes qui ont la folle prétention de gloser la Bible, réformateurs des couvents qui auraient besoin d'être eux-mêmes réformés. Il faut revenir à la bonne foi, à la justice, à la pratique sincère et raisonnable de la religion. Poème énergique où Gringore fait preuve de finesse et de verve, toutes naturelles chez l'auteur dramatique (vers de 10 et de 8 syllabes, rythmes divers avec ballades, rondeaux et chants royaux).

VI. — L'ENTREPRISE DE VENISE.

[Œuvres complètes, I, 145-156.]

1° L'Entreprise de Venise avec les villes citez chasteaulx forteresses et places qui usurpent et detiennent les ditz Veniciens

des Roys ductz princes et seigneurs crestiens. S. l. n. d. (Lyon, 1509).

In-8°, goth., 8 ff. non ch., 21 lignes à la page, sign. A. (Cat. Rothschild, n° 496).

2° S. l. n. d.

In-8°, goth., 8 ff. non ch. (Cat. Rothschild, n° 2823).

3° L'Entreprise de Venise avecques les citez, chasteaux, forteresses et places que usurpent les Veniciens des Roys princes et seigneurs crestienz. S. l. n. d.

In-8°, goth., 8 ff., 21 l. à la page (Ce même volume contient l'Espoir de Paix).

4° S. l. n. d. Autre édition.

Un manuscrit de l'Entreprise de Venise se trouve à la Bibliothèque de Soissons (ms. 204, f. 85 : papier, XVIe siècle).

B. Nat. Rés. Ye 4108, et Rés. Ye 1429 (éditions 3e et 4e).

L'Entreprise de Venise est un court poème politique : L'auteur flétrit les Vénitiens, diplomates sans scrupules, usurpateurs insatiables qui ont mécontenté à la fois le Pape, la France, l'Espagne, l'Empire, et n'éviteront pas la punition de leurs forfaits. Il y a dans ces attaques plus de violence que de force réelle. Œuvre de circonstance.

Plaquette de 233 vers y compris l'acrostiche ; strophes de 7 vers de 10 syllabes ababbcc.

VII. — LES ABUS DU MONDE.

1° Paris, Pierre le Dru pour Gringore, 10 octobre 1509.

In-8°, goth., 72 ff. non ch., sign. A-I par 8., fig. sur bois.

2° Rouen, s. d.

In-8°, goth., 72 ff. (Vente Heber, IX, n° 1406).

3° Paris, s. d.

In-8°. goth., 72 ff. (Vente de Ruble, n° 139).

4° Paris, Alain Lotrian, s. d. (Vers 1525).

In-8°, goth., 72 ff. non ch., sign. A-I par 8 (Chantilly, n° 859).

5° Lyon, Anthoine du Ry, s. d. (Vers 1540?) [1].

In-8°, goth., 60 ff. non ch., fig. sur bois.

1. Nous avons consulté la « Bibliographie Lyonnaise » (Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs... de Lyon au XVIe s.), par le Président Baudrier,

Un manuscrit sur velin des Abus du Monde a figuré à la vente Bancel (E. M. B., 8 Mai 1882, nº 248 du Catalogue). Ce Ms. provenait des ventes Morel de Vindé, 1823, nº 1400; Nodier, 1844, nº 344, Yemeniz, nº 1723. (Cf. de Braux, *Note sur un Ms. de P. Gringore*, dans *Journal de la Soc. arch. Lorr.*, 1882, pp. 118-122). C'est le ms. de dédicace des Abus du Monde, offert à d'Estouteville.

B. Nat. Rés. Ye 420.

Les Abus du Monde sont avant tout un poème satirique. Gringore, en effet, raille tous les vices et les travers de la Société : Il met en cause les membres du clergé, dont la vie est scandaleuse (cf. Folles Entreprises), les femmes corrompues ou corruptrices, les jeunes gens qui se ruinent pour elles, les vieillards qui se croient encore beaux et se laissent berner, les blasphémateurs, les parjures, les hypocrites, les usuriers, les bigotes. Aucune classe n'est épargnée, ni celle des gens d'affaires, ni celle des médecins, des artisans, des commerçants. Le ton est tour à tour ironique et indigné, mais en général c'est l'indignation qui domine. Gringore reprend dans cet ouvrage des thèmes traités par lui dans les Folles Entreprises et le Chasteau d'Amour, mais il élargit la satire (Poème de 3411 vers, en général disyllabiques).

VIII. — L'UNION DES PRINCES.

1º S. l. n. d. (Paris, vers 1509).

In-8º, goth., 8 ff. n. ch.

Les deux seuls exemplaires connus sont à la Bibliothèque de Fribourg, en Suisse, et dans la collection James de Rothschild (nº 2825).

Pièce politique peu différente comme sujet de l'Entreprise de Venise. Gringore ameute les princes contre cette république dont il convient de châtier la cupidité et l'injus-

p. et continué par J. Baudrier (Iᵉ série, 1895, 7ᵉ série, 1908). Dans la Iᵉ série il n'y a que la mention de Du Ry avec l'astérisque indiquant qu'il sera parlé de cet imprimeur dans un volume ultérieur. — La 7ᵉ série ne nous fournit encore aucun renseignement.

tice. Les Vénitiens sont les alliés des Turcs ; il faut punir les premiers avant d'entreprendre une croisade contre les seconds. L'Union des Princes est plus sérieuse, moins légère et moins preste que l'Entreprise de Venise. Œuvre de circonstance.

(287 vers en strophes de 9 vers décasyllabiques aabaabbcc).

IX. — LA CHASSE DU CERF DES CERFS.

[Œuvres complètes, I, 157-167].

1° S. l. n. d. (1510).
In-8°, goth., 8 ff., non ch., fig. sur bois.
B. Nat., Rés. Ye 1319.

La Chasse du Cerf des Cerfs, le type même des œuvres de circonstance, est un pamphlet direct contre Jules II. Le titre en est justifié par l'épithète que les Papes se sont donnée : « servus servorum Dei ». Il y a dans toute la plaquette un jeu de mots : Gringore montre le cerf retiré dans son fort, provoquant les princes et oubliant son rôle pacifique, au point de fomenter la guerre ; Gringore l'exhorte vivement à se rappeler le passé et à imiter ses prédécesseurs. La Chasse de Cerf finit par où commençait l'Espoir de Paix : c'est le même sujet, mais traité avec beaucoup plus d'âpreté. Ces poèmes contre le Pape nous font souvenir des 2 pamphlets dirigés contre Venise (cf. ci-dessus).

Si l'on s'étonne que cette plaquette ne nous soit parvenue que par une édition, on peut supposer soit que les plaquettes ont été détruites, soit qu'elles furent trouvées trop agressives pour qu'on les rééditât sous Louis XII, malgré ses rapports avec Rome.

(260 vers y compris l'acrostiche, strophes de 9 vers de 10 syllabes, abbaabbcc).

X. L'ESPOIR DE PAIX.

[Œuvres complètes, I, 169-184].

1° L'Espoir de Paix : Ce traité est intitulé l'espoir de paix et y sont déclarés plusieurs gestes et faitz d'aucuns papes de Romme, lequel traité est à l'honneur du tres chrestien Loys douziesme de ce nom Roy de France, compillé par Maistre Pierre Gringore, s. l. n. d.
In-8°, goth., 8 ff. non ch.

2° « Imprimé par Gringore le 8 février 1510 ».
In-8, goth., 11 ff. non ch.

3° Paris, Thomas du Guernier, 14 fevrier 1510.
In-8°, goth., 12 ff. non ch. Imprimé pour Gringore.

C'est d'après la première édition que les éditeurs modernes réimpriment la pièce.
B. Nat., Rés. Ye 1324.

Dans l'Espoir de Paix, pièce de circonstance précédée d'une esquisse historique, Gringore montre par la vie de plusieurs papes les uns pieux, les autres mondains, que la richesse et le pouvoir temporel ont fait négliger aux pontifes romains leur mission divine qui est purement spirituelle. C'est au roy de France qu'il appartient de protéger l'Église. Jules II doit s'en souvenir au lieu de chercher querelle aux Français. Ce poème plus modéré dans le ton que la chasse du Cerf des Cerfs, la prépare et l'annonce.

(360 vers y compris l'acrostiche. Strophes suivant le schème : abaabbcc).

XI. — LA COQUELUCHE.

[Œuvres complètes, I, 185-195].

1° Paris, Pierre Le Dru, 14 août 1510.
In-8°, goth., 8 ff. non ch. (Cat. Rothschild, n° 2824).

De l'exemplaire incomplet de la Bibliothèque nationale (Rés. Ye 1428), il existe une copie figurée par Fyot. Ce Ms. a appar-

tenu à Méon, Morel de Vindé, et enfin à lord Amherst of Hackney, n° 402).

Nous avons collationné l'imprimé de d'Héricault et Montaiglon avec l'exemplaire Rothschild.

Petite pièce où Gringore plaisante assez spirituellement sur la maladie à la mode, venue à propos rappeler à la prudence et aux soins raisonnables ceux qui, par excès de toutes sortes, compromettent leur santé. Le sujet peut ressembler à celui d'un sermon, mais c'est un sermon joyeux et satirique, où le prédicateur raille sans s'indigner. La Coqueluche est une pièce de circonstance, alerte et gaie, quoiqu'elle n'ait pas d'intérêt politique.

(240 vers y compris l'acrostiche, schème abaabbcc).

XII. — LE JEU DU PRINCE DES SOTZ.

[Œuvres complètes, I, 201-286].

1° Le jeu du prince des Sotz et mere Sotte joué aux halles de Paris le mardy gras. L'an mil cinq cens et unze (Paris, mardi 25 Février 1512). Imprimé pour Gringore.

In-8°, goth., 44 ff. non ch., sign. A-F. Sur le titre la marque de Mere Sotte.

2° Paris, s. d. (vers 1513).

In-4° goth., 16 ff. non ch., marque de la Mère Sotte sur le titre. Le seul exemplaire connu, provenant de Gaignat (1769, n° 1926) et du duc de La Vallière (1784, n° 3368) se trouve à Aix-en-Provence, bibliot. Méjanes (anç. fonds n° 4834). M. Picot nous en signale une copie figurée à la bibliothèque de l'Arsenal. Un manuscrit sur papier (date non indiquée), relié en maroquin rouge a figuré à la vente de Paris d'Illens (Londres, 28 mars 1791, n° 252, vendu 2 livres sterling).

B. Nat. Rés. Ye 1317 (la 1re édition).

Le Jeu est une œuvre dramatique composée d'un Cry, d'une Sotie, d'une Moralité et d'une Farce.

Le Cry est une invitation facétieuse à tous les Sots et Sottes d'assister à la Pièce.

La Sotie est une satyre dialoguée où Sotte commune sous les habits de l'Église critique sans ménagements les abus du temps et prend surtout à partie la politique de Jules II.

La Moralité met aux prises le Peuple Françoys et le Peuple Ytalique, introduit l'Homme Obstiné (Jules II) qui affirme ses mauvais instincts, et Pugnicion divine qui menace l'endurci du châtiment céleste.

La Farce oppose plaisamment et non sans obscénité deux personnages symboliques, Faire et Dire.

Nous n'insistons pas sur cette longue pièce de circonstance, la plus célèbre sinon la meilleure de Gringore, car nous devrons en parler longuement et en détailler des scènes diverses.

Le Cry est en vers décasyllabiques. La pièce est en octosyllabes. Quelques ballades.

XIII. — LA VIE DE MONSEIGNEUR SAINCT LOYS.

Aucune édition ancienne. Montaiglon et le Baron de Rothschild l'ont imprimée (Tome II des Œuvres complètes de Gringore) d'après le Ms. fr. B. Nat. 17511, pet. in-folio, sur parchemin, 175 ff. (ancien fonds Saint-Germain) ; cf. la description complète du Ms. donnée par Montaiglon, p. VII de la préface. — Méon en avait pris copie au début du XIXe s. (Bibl. Soleinne, I, 1844, nº 580).

L'on a discuté pour savoir à quelle date il convient de placer le mystère de Saint-Loys. « Rien dans le texte n'offre le moindre élément d'où l'on puisse conclure » d'une manière précise, écrivent les éditeurs. Pour eux le mystère fut joué pendant le règne de Louis XII et plutôt dans la seconde moitié. Ils remarquent la coincidence du nom du roi et de celui du Saint : je sais bien que Claude de Seyssel dans son ouvrage sur Louis XII compare son souverain à Saint-Loys plutôt qu'à tel autre roi de France. Mais il ne me

semble pas que cet argument doive influer sur notre avis. Chassang au contraire, dans son article sur Gringore, dit qu'il daterait volontiers le Mystère de 1524 à 1527 (Jahrbuch für roman. und engl. Literatur. Berlin 1881, p. 336) : « Bon Conseil pourrait bien représenter le chancelier Duprat ». Mais les éditeurs prouvent que Chassang a fait erreur (p. XXIII de la préface). M. E. Picot (Recueil de Soties, II, p. 113) dit : « L'époque de sa composition nous paraît ressortir avec évidence d'une allusion au Sac de Rome ; » il considère le Mystère comme de 1527 environ. Ces vers (2060-2063) les voici :

L'EMPEREUR.

Oustraige, a cop l'assault donnez
Au Pape, jusques dedans Romme,
Et a ung besoing qu'on l'assomme
Luy avec tous ses cardinaulx.

Or, sans entrer dans de nombreux détails de la lutte entre Frédéric II et le Pape, je rappellerai le point auquel nous reporte le passage de Gringore : excommunié une nouvelle fois en 1239 pour avoir voulu conquérir le patrimoine de Saint Pierre, l'empereur marcha sur Rome, fit prisonniers les prélats qui se rendaient à un concile (1421) ; il fait souvenir aussi du séjour d'Innocent IV à Lyon. En effet :

L'Empereur est si tres terrible
Qu'il a par oultraige assailly
Le Pape, tant qu'il est sailli
De Romme et venu à Lyon
A saulveté. (v. 2166-2170)

Et plus loin :

(LE ROY). Aller cuidoit presentement
Visiter le Pape à Lion

Il n'est donc pas question du Sac de Rome de 1525 et les vers cités plus haut ne nous amènent pas à la conclusion de M. Picot.

En outre, Gringore dans ce passage s'est borné à reproduire le texte de sa source (les Grandes Chroniques) qui est de deux siècles antérieure.

Petit de Julleville ne se range pas à l'opinion de M. Picot : il estime que le mystère est de 1513 environ, parce que certains vers sur la lutte entre le roi et l'empereur pouvaient flatter le victorieux Louis XII, tandis qu'ils eussent été pénibles à François Ier malheureux. Cet argument ne vaudrait que si la pièce avait été composée à coup sûr avant les défaites de 1513 ou après les revers de François Ier, ou bien encore si l'on était en droit d'affirmer que ces vers ont pour Gringore un sens caché, un sens double, ce qui est aussi invraisemblable qu'illogique, puisque Gringore se conforme à sa source strictement.

La Vie de M. Saint-Loïs est un mystère historique où l'auteur met en action la vie de Louis IX. Gringore montre en « neuf livres » le prince élevé par des moines, sous la direction d'une mère pieuse, puis tout jeune encore réprimant la révolte de ses grands vassaux, battant les Anglais et défendant l'Eglise romaine contre Frédéric. Saint Lois se croise à la suite d'une grave maladie, paraît en Egypte vaillant sur les champs de bataille, patient et fier dans sa prison. Apprenant la mort de Blanche de Castille, il revient en France et s'applique à faire régner la justice dans ses états, avec l'aide d'Etienne Boileau, prévôt des marchands. Le Roi justicier inspire bien Gringore et lui fournit l'occasion des meilleurs épisodes (attitude touchante des enfants condamnés à mort, douleur de la mère qui perd son fils prodigue). Les derniers moments de Saint-Loïs, les paroles qu'il prononce avant de mourir font également honneur au dramaturge. Le récit dialogué, très vivant, de quelques miracles, termine cette pièce, dont les scènes sont con-

duites avec art et progression, dont les personnages ont un caractère bien dessiné et constant, et où la figure du saint roi qui domine toutes les autres, est peinte avec une sobriété vigoureuse.

(6572 vers, octosyllabiques, sauf dans les prologues (10 syllabes), rimes plates).

XIV. — LA COMPLAINCTE DE TROP TARD MARIÉ.

1° Paris s. d.
In-8°, goth., 8 ff. non ch.
2° Chartres, s. d.
In-8°, goth., 8 ff. non ch. (Collection Fairfax Murray, n° 211).
3° S. l. n. d.
In-8°, goth.
4° S. l. n. d. (Paris, Guillaume Nyverd, vers 1525).
In-8°, goth., 8 ff. non ch., fig. sur bois (Chantilly, n° 853).
5° Paris, pour Pierre Sergent, s. d. (vers 1525).
In-8°, goth., 8 ff. non ch. (Cat. Rothschild, n° 497).
6° Bordeaux, Jehan Guyart, s. d. (vers 1535).
In-8°, goth., 8 ff. non ch.
B. Nat., Rés. Ye 1333.

Poème moral, sur un sujet traditionnel. Le Trop Tard Marié regrette d'avoir tant attendu pour devenir mari ; l'expérience le force à reconnaître que le seul moyen d'être heureux est d'épouser tôt une femme qu'on aime et d'élever ses enfants. C'est un théme connu au XVe et au XVIe siècles : rien ne prouve que Gringore exprime ses propres idées. L'opuscule n'est pas daté, mais c'est vers la fin du règne de Louis XII qu'on peut le placer, plusieurs vers sont assez légers (encore que le fond soit conforme à la morale chrétienne).

(215 vers. Prologue de 18 vers décasyllabiques, puis strophes de 7 vers de 8 syllabes ababbcc.)

XV. — L'OBSTINATION DES SUYSSES.

Imprimé par Montaiglon, d'abord dans son Recueil des Poésies Françoises VIII, p. 282 et suiv., puis à la suite de la Vie Mr. Saint Loïs, p. 350 et suiv. d'après le ms. fr. 1690 de la Bibliothèque nationale. A la Bibl. de Chantilly. (Ms. nº 1598) une copie du XIXe s. ainsi que du Testament de Lucifer. Brunet indique ce poème comme attribué seulement à Gringore : il ne l'a donc pas vu, puisque le poème se termine par l'acrostiche Gringore [1].

Court poème politique où Gringore attaque avec violence ces mercenaires rapaces qui vivent de la guerre et n'y voient qu'une occasion de pillage et de crimes. Ils ont donné assez de preuves de leur injustice et de leur cruauté pour que les princes s'en défient et abattent leur orgueuil. La virulence du ton s'explique par le fait que les Suisses sont ennemis de la France. La pièce est donc de 1510 à 1515, vers 1512 ou 1513, mais antérieure à Marignan. Type des œuvres de circonstance.

Les nos XIII ?, XIV, XV, sont de la fin du règne de Louis XII, sans qu'on puisse dire dans quel ordre ils se sont succédé, ni en quelle année chacun d'eux fut composé. (Il n'est pas absurde d'admettre que tous trois soient de la même année).

(134 vers plus l'acrostiche en strophes de 9 vers de 10 syll. : aabaaccdd.)

XVI. — SOTYE NOUVELLE DES CRONIQUEURS.

1º B. nat., Ms. fr. 17527 (ancien Saint-Germain 1556) in-folio sur papier, composé de 203 ff., fol. 54 verso-61 verso ;

1. Le Ms. B. nat., fr. 1690 (ançc. 7672) XVIe siècle, 5-8 contient l'Obstination des Suysses. Dans les « Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France, conservés dans les Bibliothèques de la Grande-Bretagne » (rapport de M. Paul Meyer; Paris, Impr. Nat., 1871), l'auteur attribue un petit poème de 630 vers qui se trouve à la Bibl. de Glasgow à un nommé Maistre Jehan ; ce poème se retrouve dans le ms. que nous venons d'indiquer (B. Nat., fr. 1690), il y est suivi de l'Obstination des Suysses que M. Paul Meyer met également au compte de Maistre Jehan, alors qu'il est de Gringore.

indiqué par M. Picot (Soties, II, p. 203) qui l'a réimprimé. (Cf. Chronique du Roy François Ier de ce nom, publiée par Georges Guiffrey. Paris, veuve Jules Raynouard, 1860, in-8°, p. 429-444).

Cette Sotie (Paris, mai 1515) a été reconnue par M. Picot comme étant l'œuvre de Gringore, d'abord par le fait que « la Mère » de la pièce est la Mère Sotte, et ensuite parce que les Fantaisies de Mère Sotte parues l'année suivante contiennent un certain nombre de vers de cette Sottie. Cet argument n'est pas décisif en soi, car l'on sait comment on attribua à Antoine de La Salle les XV Joyes du Mariage sous prétexte que le traité intitulé La Salle a un assez long passage à peu près identique à celui des XV Joyes. Or ce fut à tort. Les auteurs du XVe et XVIe siècles, de même que les éditeurs, en usaient avec une extrême liberté à cet égard, prenant et reprenant les œuvres d'un auteur pour en intercaler des fragments dans un ouvrage nouveau[1]. Ils n'avaient point ou presque point de scrupules en matière de propriété littéraire et de là vient que nous sommes si souvent embarrassés pour désigner l'auteur de telle ou telle œuvre. Mais il est juste de remarquer d'abord que la présence de Mère Sotte est en effet une raison très forte pour se ranger à l'avis de M. Picot, ensuite que le ton de la plaisanterie, le style, la langue même ne diffèrent pas de ceux de Gringore.

La Sotie nous révèle sous un jour nouveau le talent dramatique de Gringore. Moins agressive que dans le Jeu du Prince des Sots, Mère Sotte se livre à des réflexions spirituelles et fines sur quelques ridicules de son temps. Par des

1. Si, contrairement à ce qui existe, on trouvait des vers d'une sottie empruntés à un long poème comme les Fantaisies, ce ne serait pas une raison suffisante de conclure à un même auteur, mais il est difficilement admissible qu'un poète ait emprunté des vers à une sotie, c'est-à-dire à un poème dépourvu de publicité, s'il n'eût été lui-même l'auteur de la sottie : ainsi l'argument de M. Picot reprend toute sa force.

allusions assez faciles à saisir, le poète critique certains abus du règne de Louis XII et fait bon accueil à son successeur. C'est une sorte de revue, sous forme de dialogue à bâtons rompus. Œuvre de circonstance, sans l'âpreté ni la portée des précédentes.

XVII. — LES FANTAISIES DE MÈRE SOTTE.

Nous ne pouvons mieux faire que d'indiquer les éditions d'après la Bibliographie donnée par M. E. Picot en tête de son édition de la Sotie des Croniqueurs (II, 203 et suivantes).

1° S. l. n. d., (Paris, 1516).

In-4°, goth., 110 ff. non ch., sign. a par 4. b. n par 8, p. par 6. Sur le titre le bois de Mère Sotte. Au f. Aiiij, un bois personnel à Gaingore représente un faucon perché sur un arbre. L'oiseau, les yeux recouverts d'un capuchon, attaché à l'arbre porte la devise : Rayson par tout. Dans le corps du volume 27 fig. sur bois.

2° S. d. (1516). « On les vend a l'elephant sur le pont Nostre Dame a Paris ».

In-4°, goth., 110 ff. non ch., sign. a par 4, b-n par 8, o par 4, p. par 6. « L'adresse, dit M. Picot, est celle du poète qui, on le voit, vendait lui-même son ouvrage ». L'édition contient le même bois que celle ci-dessus (Chantilly, n° 856).

3° Paris, pour Jehan Petit, libraire juré de l'université de Paris « ayant par transport le privilège dudict Mere Sotte autrement dit Pierre Gringore, s. d. (1517).

Même collation.

4° Paris, Veuve Jean Trepperel, s. d. (vers 1520).

In-4°, goth., 102 ff., non ch. Sur le titre le bois de Mère Sotte et au recto du 3° f. le bois personnel de Gringore, avec le faucon, 27 grav. sur bois. M. Picot signale l'édition d'après le catalogue de la Bibl. Royale de Münich : P. o. gall. in-4°, 66 g., et la Bibl. municipale de Troyes, Y. 16990 (ex. incomplet).

5° Même édition, sauf que la veuve Jehan Trepperel est associée à Jehan Jehannot, s. d. (vers 1530).

6° Paris, Alain Lotrian, s. d. (vers 1530).

In-4°, goth., 102 ff. non ch.

7° Autre édition d'Alain Lotrian, avec les deux bois de Gringore.

8° Autre édition d'Alain Lotrian, avec le même nombre de ff. mais portant sur le titre : « nouvellement reveues et corrigées oultre les précédentes impressions » au verso du titre un bois nouveau. Les bois de Mère Sotte et de Gringore s'y trouvent (Chantilly, n° 857).

9° Paris, Denys Janot, 10 juillet 1538.

In-16, rem., 127 ff. ch. et 1 f. non ch., 38 fig. sur bois (Bibl. de Wolfenbüttel N° 164, l. I. Eth. 12°).

Cette édition ne contient pas le prologue, qui contient 16 vers de plus que dans l'édition suivannte.

10° Paris, Denys Janot pour Estienne Groulleau, 1551.

In-26, rem.

B. Nat., Rés. Ye 290, 291, 287.

Les Fantasies ou Fantaisies de Mère Sotte sont un long ouvrage moral et narratif, le seul de Gringore où la prose se mêle aux vers. L'auteur raconte, à la façon des sermonnaires, et dans le but d'édifier, une trentaine d'histoires suivies chacune d'une application à l'âme humaine et à la religion, comme sont les Paraboles de l'Evangile. Gringore glose ou « fantasie » sur ces « Gesta » ou contes moralisés, et fait alterner les propos satiriques avec les réflexions chrétiennes. Mais la satire a une fin pieuse ; elle ne diffère pas de l'indignation des prédicateurs contre les vices. Le choix des récits, les réflexions qui les suivent, voilà la part de Gringore dans cette œuvre qui a le défaut d'être longue et maussade. Quant aux récits, ils sont tous tirés du recueil des Gesta Romanorum, ainsi que l'a indiqué Brunet. Cette œuvre de morale générale si différente par le ton, par l'allure, par l'attrait, des œuvres de circonstance, débute par un prologue (celui-là même qui est emprunté à la Sotie des Croniqueurs) où Gringore rappelle les événements contemporains. Mais ce prologue n'a ni la saveur ni la vie de la Sotie d'où il est tiré, ni d'aucune des piècettes que nous avons résumées plus haut.

(2.532 vers plus l'acrostiche). Les parties en prose sont beaucoup plus abondantes que les parties poétiques. Les

vers sont en général de dix syllables, rimes plates ou strophes de 7 v. (ababbcc) de 8, de 9 (aababbbcc), de 12 vers (abbaababbccb), etc.)

XVIII

« Le coronnement, sacre et entrée de la Royne à Paris », le 9 mai 1517.

Bibliothèque de Nantes, ms. 1337 (français 1176).

Au fol. 1, dédicace à la Reine par Pierre Gringore qui s'y nomme. Début : « Rememorant que aucuns escripts sont faitz.., » XVIe siècle. Parchemin, 18 feuillets, 257 sur 177 millim. Belle écriture, initiales de style français. Rel. maroquin rouge. (Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nantes).

Ce manuscrit que nous avons fait copier, et que nous publierons, contient la description des fêtes organisées en l'honneur de la reine Claude de France, pour son entrée à Paris. Cette relation en prose ressemble à celles qui furent écrites en de pareilles circonstances ; elle avait trop un caractère officiel pour permettre à l'auteur quelque originalité. Cependant, on peut reconnaître les tendances de Gringore, au caractère des représentations qui furent sans doute imaginées par Mère Sotte.

L'échafaud élevé à la porte St Denys offrait aux spectateurs des femmes désignant Sara, Rachel, Rebecca, Esther, etc., que l'Eglise a toujours proposées comme modèles aux femmes vertueuses. Cet exemple est d'ailleurs suivi d'un commentaire moral, peu différent d'un prône. Au Ponceau se trouve une inscription, tirée de St Paul sur laquelle Gringore glose, comme il gloserait sur une histoire des *Gesta*. Devant la Trinité se trouve un tableau allégorique dans lequel figurent la Concorde, Bon Conseil, Bon Vouloir, Congnoissance et Prudence. A la porte des

Peintres est représentée l'histoire de Tantale, d'après St Jérome, et cette histoire inspire à Gringore des réflexions édifiantes. Près de la fontaine des Saints-Innocents, le public voyait en action la vie des Romaines « Julia et Porcia ».

Partout se trahit le goût de Gringore pour l'anecdote et le sermon ; il est aisé, en lisant ces récits, de reconnaître l'auteur des Fantaisies : on songe même au compositeur de la Vie de Mr St Loys, car, à la porte du Palais Royal « au hault de l'eschaffault estoient en leur magnificence les representations de Sainct Loys, jadiz roy de France, de Blanche, sa mere, et de Justice... »

Trente-six vers, répartis en quatre pièces, égayent la monotonie de la rédaction en prose. Voici quatre vers intitulés : Chançon :

Tres noble dame, esperance aux Françoys,
Ton franc voulloir soullas, plaisir nous donne.
Le peuple voy qui a toy s'abandonne,
Et te reçoit d'humble cueur tres courtoys.

— L'entrée de la reine Claude à Paris donna lieu à une autre plaquette, conservée à la Bibl. Nat. (Réserve Lb30 29) :

« L'entree de la royne de France a Paris faicte le mardy XII. jour du moys de may. L'an de grace mil cinq cens et XVII ; petit in-8. goth. S. l. n. d. Début : « A la louenge de Dieu omnipotent et de la glorieuse Vierge Marie et de toute la cour celeste de paradis, affin qu'il soit perpetuelle memoire de la noble entree et reception faicte aux joyeux advenement et entree de la dicte dame... »

Cette relation, plus brève que celle de Gringore, décrit des cérémonies qui eurent lieu trois jours plus tard. Elle est suivie de 10 vers en l'honneur de la reine Claude. On peut rapprocher de ces deux « entrées » celle du roi Louis XII (Bibl. Nat., Réserve, Lb29 19) :

« L'entree du roi de France tres chrestien Loys douziesme de ce nom a sa bonne ville de Paris | avecques la reception de l'université de Paris | et le souper qui fut fait au palais, faicte l'an mil CCCC IIII^xx et XVIII, le lundi, II. jour de juillet ». In-4°. S. l. n. d.

Sur les échafauds paraissent des personnages allégoriques : Bon Temps et Paix, le Peuple François, Rejouyssance et le Bon Pasteur, qui prononcent quelques vers.

Dans « l'entree faicte a paris par tres puissant prince et seigneur (L archeduc de Austriche) conte de flandres. Et entre ses autres tiltres prince de castille et d'espaigne », Petit in-4. S. l. n. d. (Bibl. Nat., Réserve Lb[29] 24). Sept personnages, placés derrière l'échafaud du Châtelet récitent une ballade en l'honneur du prince.

Rappelons enfin la description, faite par Jean de Roye[1], de l'entrée de Louis XI. Les tableaux offerts aux spectateurs étaient plus amusants que moraux : « Et ung peu avant dedens la dicte ville, estoient a la fontaine du Ponceau hommes et femmes sauvages qui se combatoient, et faisoient plusieurs contenances. Et si y avoit encores trois bien belles filles, faisans personnages de seraines toutes nues... et disoient de petitz motetz et bergeretes... »

Ce spectacle, un peu païen, et que Gringore n'eût sans doute pas toléré, était corrigé par « une Passion par personnages et sans parler, Dieu estendu en la croix et les deux larrons a destre et a senestre... »

En somme des diverses « entrées » que nous venons de citer, celle de Gringore est la plus anecdotique et morale : et ce caractère particulier n'est pas pour nous surprendre.

1. Journal de Jean de Roye, publié par la Société de l'Histoire de France, par B. de Mandrot. Paris, Renouard, 1894, 2 vol. in-8°.

XIX. — LES MENUS PROPOS[1] (ET LE TESTAMENT DE LUCIFER).

1° Paris, Gilles Couteau, 21 Decembre 1521.

In-8°, goth., 130 ff. non ch., sign. A-Z ii, fig. sur bois. (L'édition contient le Testament de Lucifer).

2° Paris, Philippe Le Noir, 1522.

In-8°, goth., même collation, fig. sur bois. « Edition copiée page pour page sur la précédente, mais en plus petits caractères », dit Brunet.

3° Paris, Philippe Le Noir, s. d.

In-4°, goth., 84 ff. non ch., sign. A-V par 4, [X] par 4, fig. sur bois (Cat. Taylor, 1848, n° 766).

4° Paris, Philippe Le Noir, 25 octobre 1525.

In-8°, goth., 128 ff. non ch., sign. a-q par 8.

5° Paris, Philippe Le Noir, 7 juillet 1528.

In-8°, goth., 128 ff. non ch., sign. a-q par 8.

6° Lyon, Olivier Amoullet, 1535.

In-8°, goth., 118 ff. non ch., sign. a-o, par 8, excepté h. qui n'a que 6 ff.

B. Nat., Rés. Ye 293.

Réimpression : S'ensuit le Testament de Lucifer composé par Pierre Gringore dit Mere Sotte, nouvellement imprimé à Paris (s. d.) pet. in-4° goth. de 6 ff. fig. sur bois. Cette plaquette a été réimprimée en 1845 en caract. goth. (a petit nombre).

Copie du XIXe s. dans un recueil de la Bibl. de Chartres, Ms. 793, avec les commandements de Dieu et du diable, le Remembrance de la Mort, Assomption de la Vierge.

Nous trouvons dans le Ms. fr. B. Nat. 2274 le Prologue de cette plaquette :

Triste et pensif, aggravé de soucis

. . . . . .

1. Brunet indique le Testament de Lucifer comme ayant été imprimé d'abord séparément puis adjoint aux Menus Propos. Nous n'en croyons rien, car Gringore dit qu'il a eu sa vision du Testament, « l'an mil cinq cens vingt et un en octobre, dedans Nancy » : la 1re édition des Menus Propos est de décembre 1521 ; donc l'édition séparée du Testament qui porte : « Nouvellement imprimé » a été postérieure à celle des Menus Propos. C'est une erreur qu'il nous semble intéressant de rectifier.

Il faut avoir par tout raison
Raison par tout.

Pas d'acrostiche.

Une des plus longues œuvres de Gringore, poème moral formé de deux parties bien distinctes : dans la 1re l'auteur montre combien est misérable, sous des apparences brillantes, la vie des gens de cour, puis avec un réel accent de sincérité, parfois avec émotion, il trace un tableau des maux de la guerre et célèbre les bienfaits de la paix. Dans la 2e partie, le poète s'inspirant des Bestiaires et en particulier du Bestiaire d'Amour (édition XVe siècle) fait un portrait symbolique d'un grand nombre d'animaux : chacun de ces animaux, à sa manière, figure l'amant. Gringore en prend occasion pour écrire des Rondeaux d'amour qui contrastent par leur grâce poétique avec ses autres ouvrages. C'est sans doute ce qui a fait attribuer à Gringore les 350 Rondeaux, qui ne sont pas de lui (cf. appendice). En somme, c'est l'une des œuvres de morale générale où Gringore a le plus d'originalité, la seule qui soutienne sans trop de désavantage la comparaison avec les pièces de circonstance. D'ailleurs ces « Propos menus » comme l'indique le titre, sont plus brefs. En réalité les Menus Propos sont un assemblage de morceaux assez divers pour avoir chacun son agrément spécial, assez semblables pour former un tout complet. Il n'y a pas dans ce recueil la monotonie des Fantasies. Chaque pièce qui compose le volume pourrait s'imprimer à part et serait d'une lecture agréable, tandis que les innombrables Histoires des Fantaisies se réduisent à une seule, en vérité, démesurée et languissante [1].

Le Testament de Lucifer reprend un thème satirique

1. Une sotie réimprimée par M. Picot (Recueil, I. p. 53 et suiv.) et avant lui par Montaiglon dans le Recueil des Poésies Françoises, porte le titre de Menus Propos. Elle date de 1461 et M. Picot l'attribue à un certain Cardinot qui s'y nomme. La dernière édition parut vers 1525 chez Alain Lotrian.

souvent traité au moyen âge. Comme nous le verrons, Lucifer, dans son testament, donne ses neuf filles (vices personnifiés) à divers peuples et diverses classes de la société. La luxure sera commune à tous. Le mérite de Gringore est mince dans ce poème où il se borne à développer un sujet connu.

(Les Menus Propos ont avec le Testament 249 vers plus l'acrostiche. En général décasyllabiques, strophes de 8, 9, 12 vers. Rimes plates. Rondeaux. Dans un rondeau les vers de 4 et de 8 pieds alternent, v. 275 et suiv.)

XX. — LE VOYAGE ET ORAISONS DU MONT CALVAIRE DE ROMANS EN DAUPHINÉ.

Se trouvent dans un certain nombre de livres d'Heures à la suite des pièces liturgiques, et accompagnant des oraisons dévotes sur la Passion, sur le St-Sacrement, etc...

1° La première apparition des Oraisons de Gringore est dans l'appendice d'un livre d'Heures (vers 1560) Troyes chez Jehan Le Coq (Lacombe, n° 541).

2° En 1577, cette pièce suit les « Propositions, dits et sentences contenans les graces... du tres sacré et digne sacrement de l'autel ». (Edition de Jacques Kerver, rue Saint-Jacques à l'enseigne de la Licorne) qui est la réimpression d'un volume de 1551 [1], cité par M. Picot (Soties II, p. 113).

3° Heures à l'usage de Chartres, 1581.

4° Heures à l'usage de Sens, 1583 (Lacombe, n° 477).

5° Heures à l'usage de Rouen, vers 1584 (Lacombe, n° 491).

6° Heures à l'usage de Rome, 1589 (Lacombe, n° 491).

7° Heures à l'usage d'Amiens, 1589 (Lacombe, n° 492).

8° Heures à l'usage de Limoges, 1589 (Lacombe, n° 496).

9° Heures à l'usage d'Amiens, 1596 (Lacombe, n° 499).

L'édition de 1577 contient un texte beaucoup plus court que les autres et offre cette particularité curieuse que l'e muet ne compte presque jamais dans le vers : C'est parce que Jésus est

1. M. Picot m'a dit ne plus se souvenir où il a pris cette référence déjà lointaine.

invoqué à la 2e personne du singulier. Les 9 éditions diffèrent par la longueur. Les 7 dernières donnent une quarantaine de vers qui ne sont pas dans l'édition de Kerver (exactement 39 vers). La 1re et 2e éd. ajoutent 80 vers (Chant Royal suivi de l'acrostiche Gringore). Pour les éditions détaillées cf. Lacombe dans sa Bibliographie des Heures.

Si les oraisons figurent dans les Livres d'Heures, c'est que les fidèles y trouvaient une formule pour exprimer leurs sentiments sur la Passion de Jésus-Christ ; sans être prières liturgiques, elles étaient ce qu'on appelle des prières de dévotion.

A notre avis, il n'est pas douteux que des éditions très antérieures à celles que nous avons citées avaient vulgarisé ce poème pieux. C'est pur hasard, sans doute, si elles ne nous sont pas parvenues. A défaut d'éditions anciennes, celles que nous possédons attestent que ces prières sont connues jusqu'à la fin du XVIe siècle : ce n'est pas l'œuvre de Gringore mais l'œuvre chrétienne qui survit à ses autres poèmes déjà tombés dans l'oubli.

Bibl. Nat. Rés. B. 27949. Rés. D. 80269, Pz 357(22), Rés. B. 17834. — Bibl. Arsenal. Th. 2995, 2996. Mazarine 49225... etc. Cités d'après M. Lacombe.

Ces oraisons ont pour sujet les stations de Jésus faisant le Chemin de la Croix. Simple paraphrase plus religieuse que poétique, qui a été inspirée à Gringore par le récit des Evangélistes et commandée par la ville de Romans pour célébrer le Mont Calvaire (depuis lieu de pèlerinage célèbre), 1523 (cf. M. Picot, Recueil Soties, II, p. 113).

XXI. — LE BLAZON DES HERETIQUES.

1° Paris, Philippe Le Noir, 21 Décembre 1524.

In-4°, goth., 14 ff. sign. A-d. Cette édition n'est connue que par un seul ex. découvert par Herisson, de Chartres : il en fit faire une réimpression (à Chartres, 1832) tirée à

66 exemplaires ; cf. l'édition des œuvres complètes de Gringore I p. 289[1].
B. Nat. Rés. Ye 4106. (la réimpression).

C'est un poème de circonstance où Gringore, après avoir énuméré les Hérésies qui autrefois affligèrent l'église, attaque violemment les nouveaux réformateurs, Luther et ses adeptes : il leur reproche de rejeter le culte de la Vierge, de recommander le mariage des prêtres et des religieuses, et de vivre comme des pourceaux. Il les tient pour des ennemis de l'Eglise et du Royaume, et condamne leur doctrine sans la discuter. Gringore est moins heureux dans ce libelle que dans ses autres piècettes politiques ; il est aussi monotone dans ses anathèmes contre Luther qu'il est ennuyeux dans le résumé historique placé au début (ce résumé inexact n'est pas de lui mais de l'historien Orose).

Comme nous le montrerons dans le chapitre des œuvres de circonstance, le principal mérite de Gringore est d'avoir été le premier des poètes, peut-être, à prendre part à la lutte engagée entre protestants et catholiques.

(Pièce en vers de dix syllabes, rimes plates, terminée par l'acrostiche.)

XXII. — LA COMPLAINCTE DE LA CITÉ CRESTIENNE.

1° La complainte de la cité crestienne faicte sur les lamentations Hieremie. S. l. n. d.
In-8°, goth.

2° Paris (Veuve Trepperel ?) pour Pierre Bige, s. d. (vers 1525 ?).
In-8°, goth., 8 ff. non ch. (Chantilly, n° 852).

1. D'Héricault rappelle après Brunet (I, 657) que Guillaume Nyverd, le libraire parisien « qui rajeunissait les vieilles pièces pour en faire de nouvelles » publia le Blazon de Gringore sous ce titre : « La Cronique des Luthériens et outrecuidance d'iceux » (pet. in-4°, ff. sign. A.-E.). Le texte de Gringore est amplifié notablement. Cette édition qui date de la 2e moitié du XVIe siècle fut réimprimée à Poitiers (1573, 18 ff.) et à Paris chez Christ. Royer (1585, 20 ff.)

3° S. l. n. d.

In-8°, goth., édition citée par Brunet, II, col. 1757-1758. B. Nat. Rés. Ye, 2947.

Paraphrase en vers de la Lamentation de Jérémie : quomodo sedet sola civitas... avec des allusions aux misères du temps et en particulier à l'hérésie luthérienne. Gringore a déjà dans les Menus Propos écrit sur les psaumes des commentaires analogues. Il soutient mal la comparaison avec Jérémie dont il ne garde ni l'énergie ni la sensibilité. La pièce est dédiée au duc Antoine et écrite à Nancy. Elle commence à peu près comme le Testament de Lucifer. Cet opuscule trouve sa place naturelle à côté du Blazon des Hérétiques puisqu'ici et là, il est question de Luther.

XXIII. — LA QUENOUILLE SPIRITUELLE.

1° La Quenoulle || spirituelle. (S. l. n. d.).

In-8° goth., 24 ff. non ch. (Cat. Rothschild, n° 498).

2° La Quenolle spirituelle. S. l. n. d.

In-8°, goth., 24 ff. non ch. (Cat. Soleinne, n° 631 ; autre ex., vente Lacarelle, n° 154).

3° Paris, Guillaume Nyverd, s. d. (vers 1525).

In-8°, goth.

Il n'y a pas d'exemplaire de ce poème à la Bibliothèque Nationale ni dans les autres bibliothèques de Paris. Nous avons copié le texte d'après l'ex. de la Bibl. J. de Rothschild.

Poème religieux traduit de « Jehan de Lacu, chanoine de Lisle [1] ». L'auteur exhorte une jeune fille à penser à Jésus, tout en filant sa quenouille. Cette quenouille est par elle-même un enseignement, qui rappelle aux âmes pieuses, pour des raisons symboliques, la vie et la Passion du Christ. La Quenouille et tous les accessoires dont se

1. « Cet auteur sur la vie duquel on ne possède aucun renseignement, devait s'appeler Du Lac ou Van den Poele » (Cat. Rothschild).

Cf. Paquot, Hist. litt. Pays Bas, 1769, xv, 276.

sert la fileuse ont un sens allégorique et invitent à telle ou telle méditation.

On comprend que cette œuvre, qui n'est pas en réalité l'œuvre de Gringore, soit monotone, en dépit de quelques vers assez bons. Nous ne possédons pas l'original latin et ne pouvons juger de la part et des mérites du traducteur. Son prologue rappelle les vieilles pastourelles du moyen âge (sans doute parce qu'il s'agit d'une fileuse).

Paul Lacroix (Cat. Soleinne) y voyait « une espèce de dialogue moral qui se représentait dans les confréries pieuses ».

On lit en tête de la 2e édition : *S'ensuit une dévote contemplation ou méditation de la Croix de Nostre Saulveur et Redempteur Jhesucrist que chascune dévote femme pourra speculer en filant sa quenoille matérielle, faicte et composée par maistre Jehan de Laeu, chanoyne de Lisle.*

(930 vers plus l'acrostiche. Strophes de 7 vers octosyllabiques ababbcc. Le prologue a 32 vers décasyllabiques.)

XXIV. — LES HEURES DE NOSTRE-DAME.

1° Heures de Nostre Dame translatées en Françoys et mises en rithme par Pierre Gregoire dict Vaudemont herault d'armes de tres hault et vertueulx prince Monseigneur le Duc de Lorraine de Bar et de Calabre par le commandement de haulte et noble princesse Madame Regnee de Bourbon, duchesse de Lorraine. Paris, Jehan Petit, s. d. (1525), (au fol. a 3, privilège du Roi daté de Lyon, 10 oct. 1525); au folio A 4 verso Almanach pour 1524-1538),

In-4°, goth., 8 ff. f, h, k, m, o. par 8, 9 par 2., fig. sur bois; au fol. 66 recto la fameuse figure de la Passion que M. Picot a expliquée dans sa plaquette de 1878 (Pierre Gringore et les Comédiens Italiens) cf. plus haut. Cette planche représente, sous les traits du Christ, Gringore que quatre personnages menacent de bâtons (Lacombe, n° 357).

2° Heures de Nostre Dame, translatées de latin en francois et mises en ryme, additionnees de plusieurs Chants royaulx,

figurez et moralisez sur les misteres miraculeux de la Passion de nostre Redempteur Jesuchrist avec plusieurs belles oraisons et rondeaux contemplatifz, composez par Pierre Gringoire... Paris, s. d. Jehan Petit.

In-4°, goth., 8 ff. non ch., sign. A. B., 90 ff. ch. sign. A-q, 32 ff. non ch. sign. a-h. fig. sur bois ; au verso Privilège du 15 Novembre 1527, (Folio A 4 verso Almanach pour 1528-1543.) Le volume a 2 titres séparés ; dont le second pour les Chants Royaulx. (Les Chants Royaulx sont indiqués comme étant chez le libraire Oudin Petit [1].) Lacombe, n° 379).

3°, 4°, 5° Même date et adresse. Editions avec variantes insignifiantes ; cf. Lacombe, n°s 380, 381, 382. — Pour une édition séparée des Chants Royaulx, en 1528 chez Jehan Petit, cf. Lacombe N° 383, in-4° goth. 32 ff. sign. a-h. par 4.

6° Heures de Nostre Dame (avec les Chants Royaulx), Paris, Jean Petit, vers 1534 (almanach de 1534-1549). Les Chants Royaulx ont un titre distinct comme ci-dessus. — Edition calquée sur les précédentes, dit M. Lacombe, avec le Privilège de 1527.

Les titres ne diffèrent de ceux de l'édition de 1528 que par la coupure des lignes. Le volume contient la fig. de l'homme à genoux (Lacombe, n° 404).

7° Paris, Pierre Regnault, 1540.

In-8°, rom., 136 ff. sign. A. N. et a-d, par 8. (Almanach 1540-1554). La première partie est terminée comme les précédentes par l'acrostiche de Gringore. M. Lacombe (n°s 413-414) signale que c'est la première des éditions in-8°.

8° Heures de Nostre Dame, a l'usage de Romme, translatées de latin en françoys et mises en rhythme avec le dict latin en marge ; nouvellement reveues et augmentees de tres belles declarations de chascun pseaulme par ung reverend docteur en theologie en l'université de Paris, additionnees de plusieurs chants royaulx, figurez et moralisez sur les mysteres miraculeux de la Passion de Nostre Redempteur Jesuchrist avec plusieurs belles oraisons et rondeaulx contemplatifs, composez par Pierre Gringore, dict Vaudemont, herault d'armes du tres hault et vertueux prince de haulte et noble princesse Madame Renee de Bourbon, duchesse de Lorraine.

1. M. Lacombe rappelle que, d'après Renouard (Imprimeurs Parisiens, 1898, p. 94). Oudin Petit n'a exercé qu'à partir de 1541.

Et de nouveau, les xv oraisons de Saincte Brigide. Paris, Anthoine Bonnemère, 1544 (almanach pour 1544-1558).

In-8°, rom., 152 ff., sign. A-T par 8, fig. sur bois..

Le texte est approuvé par M. Brisart, religieux des Carmes et Pierre Richer, docteurs en théologie [1]. — C'est à tort que Brunet a cité comme un ouvrage à part la || Paraphrase et Devote Exposition sur les 7 tres precieulx et notables Pseaulmes du royal prophete David, non sans cause ditz penitentielz car devotement recites et premedites, reduysent le penitent de l'estat de grace et vertu, mis en rithme françoyse par Pierre Gringoyre dict Vaudemont herault d'armes de..... par le commandement de haulte princesse Madame Renee de Bourbon... (1541. L'angilier in-8°, 39 ff.) Ces pseaumes sont extraits des Heures de Nostre Dame. Ils commencent ainsi :

1° Puissant seigneur ne me vueilles pugnir.
2° Bienheureux sont iceulx en toutes guises.
3° cf. 1°.
4° O sire Dieu qui oste hors d'esmoy.
5° Mon Seigneur Dieu, vueilles moy exaulcer.
6° O seigneur Dieu j'ai faict crys lamentables.
7° Vueilles ouyr, Seigneur tres debonnaire.

Bibl. Arsenal, Th. 3012, 3013, 3013 bis, 3014, 3016;

Bibl. Nat. Rés. B. 2913 bis et ter, velins 2247, B. 2913, B. 4417. cf. Bibl. Rothschild, 1 N° 499.

Bibl. Nat. fr. Ms. 2336.

Plusieurs psaumes de « Vaudémont » sont contenus dans le ms. de la Bibl. Nat., fr. 2336 : volume de 108 feuillets, plus le feuillet préliminaire, plus le feuillet 47 bis. Les feuillets 26-29 sont blancs. Ce ms. renferme des psaumes de divers poètes : Pseaumes de « David », traduits en vers français par « A » (fol. 44). — « Adam » (fol. 36). — « Adel » (fol. 47). — « C. D. » (fol. 75). — « D » (fol. 47 bis). — « Del. » (fol. 31). — « J. Faure » (fol. 20). — « Pierre Le Gay » (fol. 5). — « Clément Grolier » (fol. 61). — « Clément Lesc. » (fol. 35). — « G. de la Magdalene » (fol. 62-83). — « Clément Marot » (fol. 1, 3, 4, 5, 8, 62). — « N. » (fol. 42-44). — « Maurice Scève » (fol. 59, 84). — « Vaudemont » (fol. 7, 9, 10, 13, 16,

1. M. Picot, dans sa plaquette parue en 1878, cite déjà 8 éditions des Heures.

21, 22, 31, 35, 36, 37, 42, 48, 49, 51, 53, 55, 56, 58, 63, 68 bis, 77, 82), commençant par :

> «.... Brise la force et le bras plein d'excès
> Du malfaicteur inique, réprouvé »
>
> Psaume X, v. 15

et finissant par :

> « Bienheureux sont tous ceulx qui habiteront
> En ta maison, ceulx toujours te loueront »
>
> Psaume LXXXIII, v. 5

Incomplet au commencement et inachevé. Ces psaumes se suivent dans un ordre arbitraire et qui n'est pas celui de la Bible. La traduction est accompagnée de la version de la Vulgate transcrite en marge, et d'un autre texte qui en diffère. (Extrait du catalogue des manuscrits français de la Bibl. Nat.).

Le ms. 2336 contient en outre un recueil de poésies du XVIe siècle.

La plupart des psaumes de Gringore sont exponctués, et les corrections faites sur son œuvre sont plus abondantes que celles qui portent sur les psaumes des autres traducteurs. A ce propos on a écrit sur le feuillet préliminaire la note suivante : « Ce volume contient, jusqu'au feuillet 85, la traduction d'un grand nombre de Pseaumes, par divers auteurs, tels que Clément Marot, Pierre Le Gay, Vaudemont, Abel, J. Faure, Maurice Sceve et Clément Grolier. Si l'on s'en rapporte aux nombreuses corrections qui ont été faites sur les pseaumes par Vaudemont, on sera tenté de croire que le volume tout entier est de son écriture ».

Il nous est impossible de confirmer cette hypothèse, et nous ne saurions dire de quelle main sont les corrections apportées au texte de Gringore. Nous donnerons, dans notre édition des œuvres de Gringore, les variantes du ms. 2336 et les corrections parfois intéressantes que nous avons signalées.

Ajoutons cet autre recueil où sont contenus des psaumes de Gringore :

« Ensuyt une paraphrase et devote exposition sur les sept tres precieux et notables pseaumes du Royal prophète David, non sans cause ditz penitentielz, car devotement recités et premedités reduysent le penitent de l'estat de peché a l'estat de grace et vertu. Mis en rithme francoyse par Pierre Gringoyre dict Vau-

demont Herault d'armes de tres hault et vertueux prince Monseigneur le Duc de Loraine, par le commandement de haulte princesse madame Renee de Bourbon duchesse de Loraine 1541. On les vent au Palais au premier pillier de la grand salle devant la chapelle de messeigneurs les Presidens en la boutique de Charles Langelier ; petit in-8° ». Bibl. Nat., Rés. A 6804.

Ces sept psaumes de la pénitence sont contenus dans les Heures. Ils sont suivis de litanies et d'une oraison en vers.

Les Heures de Nostre-Dame sont la traduction en vers français de l'office de la Sainte Vierge (matines, laudes, primes, tierce, sexte, nonne, vespres, complies). Il y a dans les Heures un assez grand nombre de psaumes, et des parties de Job, dont Gringore ne sait pas rendre la forte poésie. Il est lourd et diffus, asservi au texte latin dont il prend moins l'esprit que la lettre.

Quant aux Chants Royaux, poèmes religieux (d'un schème métrique bien connu aux XVe et XVIe siècles), Gringore y paraphrase au lieu de traduire, des passages de la vie de Jésus contenus dans les évangiles des dimanches de Carême : Il y a dans ce commentaire allégorique et moral quelques vers harmonieux et poétiques. Les autres pièces qui suivent les Chants Royaux (Oraisons et Rondeaux) traitent de sujets analogues et ressemblent fort aux Oraisons du Mont de Calvaire de Romans.

(Dans les Heures, 5.010 vers décasyllabiques, et dans les Chants Royaulx 1.660 vers en cinq strophes de 11 vers décasyllabiques et envoi de 6 vers.) Il y a 7 Chants Royaux, ababbccdede, et pour l'envoi : ccdede. (Cf. H. Chatelain. Recherches sur le vers français au XVe siècle. Champion, 1908, p. 188.)

XXV. — NOTABLES [1].

1° Notables, enseignemens, adages et proverbes faitz et composez par Pierre Gringoire dit Vauldemont, herault darmes de hault et puissant seigneur monsieur le duc de Lorraine. Paris, Simon Du Boys, pour Galliot Du Pré, 1er février 1527.
In-8°, goth., 68 ff., grav. sur bois au verso du titre.

2° Notables enseignemens adages et proverbes, faitz et composez par Pierre Gringore dit Vauldemont... nouvellement reveuz et corrigez avecques plusieurs aultres adjoustez oultre la precedente impression. Paris, François Regnault, 26 janvier 1528.
In-8° goth., 2 ff. prélim., 123 ff., et 1 f. non ch. pour la souscription.

3° Paris, Nicolas Couteau pour Galliot du Pré, 26 janvier 1528.
In-8°, goth. (Cat. Didot, 1878, n° 192).

4° Paris, Fr. Regnault, s. d. (Après le 15 novembre 1527).
In-8°, goth., 104 ff. et 2 ff. non ch. (Cat. Rothschild, n° 500).

5° Paris, Alain Lotrian, s. d.
In-8°, goth. (Rouen, fonds Leber, n° 1694).

6° Lyon, Olivier Arnoullet, 18 mars 1533 (vieux style).
In-8°, goth., 112 ff. non ch., sign. A-O par 8. (Cat. Rothschild, n° 501).

7° Lyon, Jacques Moderne, s. d. (vers 1540).
In-8°, goth, 84 ff, non ch., sign. A-X par 4. (Bull. Morgand, n° 7536).

Observons enfin que 42 strophes des *Enseignements* sont transcrites dans le ms. OC. 62. IV de la bibliothèque de Dresde.

B. Nat., Rés. Ye 1328.

Ces Notables sont par excellence un poème moral. Gringore se borne à exprimer les idées des autres. Il versifie en plus de 500 quatrains des lieux communs, il réunit des proverbes de toute nature et de toute provenance

1. Notable est un substantif masculin qui signifie : sentence, proverbe. Il faut donc mettre une virgule après ce mot. (Cr. Godefroy article : notable, divers exemples du XIVe au XVIe siècle).

qu'il a trouvés dans des recueils, ou qu'il a entendus. Un ouvrage de ce genre ne peut prétendre qu'à être clair et précis : Gringore possède en général ces qualités. Comme il ne cherche pas la nouveauté, il semble composer les Notables avec amour, avec un soin spécial ; ce lui est perpétuel prétexte à sermonner, à moraliser ; il est sûr d'être compris de la foule, puisqu'il ne fait que lui rendre ce qu'elle lui a prêté, comme dira plus tard La Bruyère dans la préface de son livre. D'ailleurs la 2e édition des Notables est deux fois plus considérable que la première, et cela est un indice : Gringore estimait n'avoir jamais écrit assez d'adages. Ici, il a dépouillé l'allégorie qui fait avec la moralisation et le Sermon la base de ses autres ouvrages, plus ou moins égayés par la satire ; il ne garde que les sentences, les apophtegmes qui doivent instruire et au besoin améliorer les lecteurs. Gringore sur ce point résume et amplifie à la fois ce qui était épars dans tous ses poèmes précédents. Il obéissait en cela à sa nature et était assuré de plaire au public ; il suffit d'ouvrir les volumes de Molinet ou de Jean Bouchet pour se persuader de la vogue des adages et des proverbes au début du XVIe siècle [1].

1. Les réimpressions partielles d'œuvres de Gringore sont :

a) Le Casteau d'amours (Paris, Crapelet, 1830, in-8° goth., 10 ff. à petit nombre ;

b) La Chasse du cerf des cerfs (Collection Veinant, 1829, tiré à 43 ex.) ;

c) Le Jeu du Prince des Sotz (Recueil de plusieurs farces. Paris, 1798-1806), dans la Collection Caron, tiré à 56 ex. et dans le Théâtre Français avant la Renaissance d'Ed. Fournier (Paris, s. d. 1872), p. 293-306, puis Recueil de Soties de M. Picot.

d) Sotie des Croniqueurs (dans la Chronique du Roy Françoys Ier, p. p. Guiffrey, 1860, in-8°, p. 429, et Recueil de Soties, II.

e) Le Testament de Lucifer (réimpression à petit nombre, du 25 août 1845, Collection Silvestre).

f) Le Blason des Hérétiques (24 janvier 1832, par Garnier fils à Chartes, in-8°, 31 pages). Enfin rappelons l'édition de Montaiglon, d'Héricault et J. de Rothschild. restée inachevée.

Nous avons en manuscrit l'édition complète dns œuvres de Gringore, qui formera environ 4 volumes in-8°.

(Edition de 1527 en 2521 vers de 10 syllabes. Quatrains rimant abba, additions de 1528, en 2303 vers plus l'acrostiche.)

Nous connaissons maintenant par l'énoncé des éditions des œuvres de Gringore, la suite, le sujet, l'allure, l'intérêt, le succès assez divers de chacun de ses poèmes. Nous sommes avertis que cette œuvre dans son ensemble ne survit guère au poète lui-même. Seuls deux ouvrages, en effet, et encore est-ce pour des raisons spéciales, sont imprimés dans la seconde moitié du XVIe siècle : l'un, le Blazon des Hérétiques est usurpé par Guillaume Nyverd sous un faux titre, nous l'avons dit, et doit un regain de succès à la lutte qui se prolonge contre les Calvinistes ; l'autre, les Oraisons du Mont Calvaire de Romans, n'est plus considéré comme un écrit de Gringore, il est figé pour ainsi dire dans la liturgie catholique.

En dehors de ces deux opuscules, ce sont les Fantaisies qui ont eu la vie la plus durable, puisque la dernière édition date de 1551 : peut-être les jolies gravures sur bois qui illustraient le volume ont contribué plus que les histoires qui le composaient à le faire aimer des hommes de la Renaissance. Quant aux heures de Nostre-Dame, on conçoit qu'elles se soient trouvées un long temps entre les mains des fidèles, surtout en ce XVIe siècle où la vulgarisation de la Bible était une nouveauté.

Le Chasteau de Labour et les Menus Propos furent très goûtés au moment où ils parurent, mais cette façon de moraliser devait cesser de plaire à l'aube de la Renaissance. Quant aux autres œuvres de morale générale (complainte de Trop tard marié, Chasteau d'amour, Quenouille spirituelle, Abus du Monde), on n'est pas surpris de leur existence éphémère parce qu'elles représentent le passé, le moyen-âge, elles sont des retardataires qui cèdent le pas au présent. Enfin, les œuvres de circonstance cessaient d'in-

téresser à mesure que s'éloignaient les événements qui les avaient fait naître.

Si diverses d'aspect et de genre que soient ces poésies, elles se ressemblent pourtant par l'atmosphère morale et moralisatrice qui les enveloppe. Gringore n'a pas évolué. Si l'on compare le Chasteau de Labour, son premier écrit, au dernier, les Notables, on n'y saisit qu'une différence : l'allégorie qui sert de cadre à celui-là, disparaît dans celui-ci. Le poète, en vérité, est devenu de plus en plus raisonnable, de plus en plus positif, il enseigne et sermonne sans artifice, il n'a plus même besoin de l'Historiette des Fantaisies.

Dès le début, et surtout entre 1505 et 1515, les écrits satiriques inspirés par la politique tiennent une grande place, pour cesser à la mort de Louis XII. Cette période a été féconde en incidents qui ont poussé Gringore à donner son opinion, à agir sur la foule ; il s'est tu au moment où il n'avait plus de motif de parler et surtout où il n'avait plus la liberté de dire toute sa pensée. La paix était faite après Marignan et après Marignan aussi François Ier n'entendait pas que « Mère Sotte » regentât la cour.

Au surplus, entre les poèmes de morale générale et les libelles de circonstance, la distinction est moins grande qu'on ne pourrait le croire : dans les premières, des allusions aux faits contemporains se rencontrent, et dans les secondes Gringore ne manque pas de prêcher quand il lui est loisible de le faire.

Partout se révèlent les deux tendances de l'esprit de Gringore, partout il est satirique et sermonnaire ; les sujets le montrent et la façon dont il les traite telle que nous allons l'exposer le précisera davantage ; s'il est plus sermonnaire dans la 2e partie de sa vie, c'est qu'il s'est retiré de la politique et que son rôle officiel de héraut l'oblige à la réserve, mais il s'en départ le jour où l'hérésie

luthérienne lui apparaît comme une menace contre le royaume et l'Eglise ; aussitôt il attaque. Il attaque les protestants avec la même ardeur que Jules II.

Suivant que dominera le sermonnaire ou le satirique, Gringore sera plus ou moins original, il aura plus ou moins besoin de sources, ou se laissera aller avec plus de fougue à son tempérament et à sa verve.

CHAPITRE III

LE MILIEU OU A VÉCU GRINGORE. SON ÉDUCATION. — SES LECTURES.

Avant d'étudier les œuvres de Gringore dont nous avons donné la liste et résumé les sujets, avant d'examiner les sources directes dont elles sont nées et les idées qui s'en dégagent, il faut essayer de déterminer ce qu'était l'éducation littéraire d'un jeune homme à la fin du xve siècle ; puis, ce qu'un milieu particulier, milieu du théâtre ou milieu d'une cour provinciale, ajoutait à cette formation première ; enfin les lectures, la bibliothèque d'un moraliste religieux et railleur tout ensemble, et l'empreinte dont ces lectures pouvaient marquer un esprit. Ce n'est qu'après avoir ainsi remis un poète dans le cadre qui lui était familier, parmi ses contemporains ou parmi ses livres, que son talent et sa personnalité pourront se distinguer et prendre du relief.

Il est facile, quand on parle de gens d'Église comme Gerson, Chartier, Coquillart, de dire la série des études par lesquelles ils ont passé ; c'est une sorte de carrière fort longue dont nous savons une à une toutes les étapes. Même au sujet de Villon, le paresseux qui fuyait l'école « comme font les mauvais enfans », nous sommes assurés au moins qu'il était « maistre es arts », et nous n'ignorons pas quels cours il a suivis pour acquérir ce titre, et quel degré de science il devait atteindre pour l'obtenir. Les théologiens n'étaient reçus licenciés et docteurs qu'après le baccalauréat

et ce grade se superposait pour ainsi dire, au « trivium » et au « quadrivium », base de toute éducation libérale en ce temps-là. Un maître en théologie possédait la science d'un maître ès arts, à laquelle plusieurs années scolaires avaient ajouté des connaissances spéciales au point de vue religieux.

Gringore, par une modestie dont la plaisanterie n'est peut-être pas exempte, dit au seigneur de Ferrières dans la dédicace déjà citée des Folles Entreprises qu'il n'a « degré en quelque faculté ». Ne serait-il pas téméraire de le croire sur parole ? L'humilité chrétienne avait pu rendre habituel ce genre de formule qui ne trompait personne. Ce serait une erreur de conclure que Mère Sotte, l'homme de théâtre, ne devait rien qu'à la spontanéité de son esprit. Gringore, dans les Folles Entreprises comme dans les Fantaisies, témoigne d'une érudition assurément plus étendue que profonde, toute matérielle si l'on veut, mais pas inférieure cependant à celle d'un Villon, d'un Guillaume Alexis, ou d'un Coquillart. Estienne Forcadel, par exemple, fera parade d'une science inexacte et vaine, sans avoir la discrétion et le tact sobre de Gringore.

Gringore a appris le latin, ses traductions en font foi. Mais il ne sait pas le latin à la manière d'un humaniste, d'un Bembo ou d'un Erasme : il ne suffit pas d'émailler les marges d'un poème de citations latines pour montrer qu'on est latiniste. Gringore traduit souvent le texte de la Vulgate matériellement, en écolier qui a l'air de comprendre et en réalité ne comprend pas. Il n'évite pas les inexactitudes ni même les contre-sens, nous en ferons juge le lecteur par la suite. Gringore dans sa préface des Heures avoue qu'il a fait part de sa traduction à des théologiens compétents ; ceux-ci d'ailleurs étaient plus à même de garantir l'orthodoxie de la doctrine que la fidélité de la « translacion ».

Gringore était instruit comme l'était un bourgeois moyen de son temps et il ne nous appartient pas de définir cette

instruction. Il n'était ni pédant ni ignorant ; plusieurs des connaissances qu'il étale lui venaient autant par la tradition orale que par la lecture même des auteurs ; il n'avait pas la curiosité de se reporter à tous les écrivains qu'il citait. Orose lui tenait lieu de tous ceux qui avaient parlé d'Histoire Romaine. C'était encore la méthode du moyen âge, où l'on s'accommodait à merveille d'une Somme, d'une vaste compilation qui vulgarisait toute l'histoire ou toute la science.... D'ailleurs les citations de Gringore sont moins abondantes et moins précises que chez les écrivains du XVe siècle, tels que Jean de Monstereul ou Nicolas de Clamanges ; et souvent il arrive à la Mère Sotte d'écorcher les noms propres qu'elle mentionne ; Gaston Paris fait la même remarque à propos de Villon : Villon et Gringore écoutaient beaucoup... et lisaient moins, ils écoutaient mais comprenaient parfois mal, et ainsi se glissaient dans leurs vers des coquilles amusantes. Gringore confondait une hérésie avec un homme (monothelitarum, dans le Blazon des Hérétiques) comme Villon transformait Alcibiade en l'énigmatique Archipiada. Enfin il racontait des histoires dont il n'aurait pu indiquer la source ; et s'il l'indiquait, c'était sans rime ni raison, prenant Orose pour Valère. « Toutes ces notions vagues et mal coordonnées ne pouvaient fournir à l'intelligence un cadre quelque peu solide pour une conception précise de l'histoire et du monde... elles fournissaient seulement, à l'appui des idées qui venaient à l'esprit du poète, « des exemples souvent trop facilement allégués, mais qui plaisaient à ses lecteurs[1]. »

A défaut de l'érudition latine, qui demeura chez lui confuse et médiocre, Gringore connaissait assez bien certains aspects du moyen âge français. Nous allons voir combien dans sa bibliothèque figurent d'anciens poèmes : à la différence de Villon qui n'avait guère parcouru nos auteurs,

1. François Villon, par G. Paris (Hachette, 1901), p. 43.

ainsi que le constate G. Paris, Gringore les fréquentait et s'en inspirait. On ne saurait lui faire un reproche d'avoir préféré au fatras latin et pseudo-scientifique de ses contemporains des vers simples et quelquefois poétiques ; Gringore, s'il aimait l'allégorie, aimait plus encore la littérature joyeuse et spirituelle. Dans son éducation il nous semble que le fonds français a eu la première part et exercé la meilleure influence. Si Gringore se distingue de ses prétentieux émules, les grands rhétoriqueurs, c'est sans doute à ce commerce littéraire avec ses ancêtres qu'il en est redevable, et il n'est pas indifférent de noter que Gringore est isolé parmi les poètes du début du XVIe siècle, puisqu'il ne s'alimente pas aux mêmes sources qu'eux ; c'est un trait de son éducation qui donnera à toute son œuvre une orientation particulière.

Mais si Gringore avait peu de goût pour les auteurs latins, il est pourtant un livre qu'il possédait en entier : c'était pour les gens d'alors le livre par excellence, la Bible ; même quand Gringore n'y faisait pas d'emprunts directs, il pensait à elle, il se mettait sous sa divine protection. Bréviaire de bonnes paroles, la Bible était un guide suprême, un conseil, un soutien, c'était le Livre qui ne ment pas, et qu'on peut donc alléguer à tous propos. Ce n'était plus comme au siècle de Chrétien de Troyes la bible « enluminée à lettres d'or », mais le vénérable in-folio, maître de toute bibliothèque, modeste ou luxueuse. Végèce, Macrobe, Caton, Valère et Orose, des poètes comme Ovide, qu'était-ce auprès du Livre de Sagesse ? La Bible fournissait des textes innombrables à commenter et à paraphraser, c'était le recueil inépuisable des pensées morales, et des images toujours éclatantes à travers quoi les hommes regardaient avec plaisir la nature et essayaient de comprendre la vie... Le prédicateur, le moraliste, le poète satirique lui-même y puisait avec profit. La Bible abondait en proverbes, en paraboles, en histoires pieuses qui servaient tantôt de thème et tantôt

de broderie, et certaines prophéties contre Jérusalem dans Jérémie, dans Ezéchiel, étaient des modèles de la satire la plus hardie.

En dehors de la Bible, Gringore se complaisait dans des collections célèbres au moyen âge, telles que les « Gesta Romanorum » et les « Exempla », épars dans les écrits des prédicateurs ou réunis en volumes distincts. Le plus célèbre sermonnaire qui émaillait ses exhortations de récits édifiants fut Jacques de Vitry ; saint Bernardin de Sienne, saint Vincent Ferrier au XIVe siècle suivirent ce modèle, et au XVe siècle Maillard, Menot et la plupart de leurs confrères recoururent, pour retenir l'attention des fidèles, à de semblables moyens. Gringore a donc pu entendre de vive voix ce que les livres lui avaient appris déjà, et ici encore il est malaisé de faire le départ entre la littérature écrite et la tradition orale. Les « Gesta Romanorum » différaient à peine des « Exempla » : c'était une série de contes et d'historiettes empruntés à la littérature sacrée, aux traditions orientales, aux fables accréditées en Europe au moyen âge. Les éditions latines du XVe et du XVIe siècle sont garants de la célébrité du livre, ainsi que les traductions françaises, hollandaises, allemandes et anglaises qui en furent faites. En 1521, les « Gesta Romanorum » parurent chez Denys Janot sous ce titre : « Le Violier des Histoires Rommaines, moralisez sur les nobles gestes, faictz vertueulx et anciennes croniques de toutes nations[1] ». Sur les 300 Exempla de Jacques de Vitry, une quarantaine font partie des Gesta. Jacques de Vitry conte des histoires de bêtes, ou des fableaux, ou des légendes historiques ; les Gesta ne contiennent guère que des récits puisés dans l'Histoire ou dans la Légende, narrés par des historiens classiques ou des historiens de la basse époque. L'action se passe presque toujours dans une ville déterminée, sous un roi ou sous un empe-

1. Cf. Brunet, article : Gesta Romanorum.

reur. Dans les Exempla, l'historiette vient à l'appui d'une démonstration morale au cours d'un sermon ; dans les Gesta, la morale suit l'historiette au point que l'historiette paraît avoir été inventée pour la morale. Dans les Exempla l'historiette est une illustration de la morale ; dans les Gesta, l'historiette est le point de départ qui mène à la morale de la fable. Le compilateur des « Gesta Romanorum » est plus subtil, plus compliqué, tandis que Jacques de Vitry s'exprime sans ambages, sans faire de détours inutiles : on écoute l'un, on lit l'autre ; chacun s'exprime comme il doit le faire [1].

Orose fut aussi, à en juger par les mentions faites en marge des Folles Entreprises et par le Blason des Hérétiques, une des lectures familières à Gringore : c'est qu'il était, lui aussi, un conteur un peu bavard, un peu prolixe et ne détestant pas le merveilleux. Nous serions tentés de joindre aux Gesta, aux Exempla, à l'histoire d'Orose, celle de Valère, mais il est impossible de dire si Gringore en a connu autre chose que les récits attribués à cet historien latin par le collecteur des « Gesta Romanorum. ».

Par contre il serait étrange que Gringore eût ignoré le fameux « Speculum » de Vincent de Beauvais, traduit sous le titre de « Myroir Historial » et très goûté jusqu'aux approches de la Renaissance.

Quant aux poètes latins, dont les noms et quelques extraits sont en marge des Folles Entreprises, on affirmera sans crainte que Gringore ne les a pas lus. S'il cite Ovide, Virgile, Sénèque le tragique, il le fait pour contenter ses lecteurs, et le plus souvent avec inexactitude ; il se borne à reproduire des références qu'il a rencontrées çà et là. Les auteurs français que nous énumérerons, ont été, croyons-

1. The Exempla of J. de Vitry, by Thomas Frederick Crane (Londres, 1896, in-8°). Cf. l'étude de Barroux (1885, in-8°), sur Jacques de Vitry et Matzner (De Jacobi Vitriacensis, crucis predicatoris, vita et rebus gestis, 1863). Le prédicateur mourut à Rome en 1240.

nous, les guides de Gringore, et un Matheolus, un Jean de Meung lui ont servi d'arsenal où il s'est approvisionné sans peine. D'ailleurs l'on sent très vite que Gringore n'est pas nourri, comme l'on dit, de l'antiquité classique et il importe donc peu de savoir les origines de sa pauvre érudition.

Pour en finir avec les ouvrages d'histoire que lisait Gringore, il nous faut nommer l'ouvrage français qui l'a tant aidé à écrire la Vie de saint Lois, les Grandes Chroniques de saint Denys. Le caractère de cette œuvre est moins moralisateur, plus vivant, plus énergique et plus pittoresque que les fastidieux volumes latins. On y saisit même des qualités dramatiques qui étaient bien faites pour charmer Mère Sotte : plus d'un épisode est traité à la manière d'une scène de théâtre ; les personnages sont nettement dessinés et il y a dans la narration un intérêt constant et progressif qui prévient l'ennui. Le style de cette prose, ce qui est notable au XIVe siècle, est vif, coloré, et rarement monotone.

Nous arrivons maintenant à la bibliothèque [1] proprement française de Gringore, à ce groupe de livres qu'il aimait entre tous, à coup sûr, parce qu'ils étaient vraiment le produit de

1. Un poète, détracteur des femmes, Gratian du Pont, sieur de Drusac, sur lequel nous avons fait paraître une étude dans la « Revue des Etudes Rabelaisiennes », 4e année, 1er et 2e fasc. (Paris, Champion, 1906. Tirage à part de 46 pp.), nous a mieux renseignés que Gringore sur ses livres ; cf. pages 21 et suiv. de notre étude, et principalement, p. 32 et suiv., la liste des « autheurs qui blasment les femmes et en quel lieu » [Ed. de 1534, fol. CXXVI, r^o^ et v^o^]. Nous relevons les noms de Matheolus, Alain Chartier, du Roman de la Rose, ds Chicheface, du Trop tost marié, etc..., etc... Mais, nous disons p. 33 : « C'est maintenant surtout que nous serons forcés de convenir du charlatanisme de G. du P. Nous avons eu en effet la chance précieuse de retrouver la liste que notre auteur ne fit que traduire et mettre en vers, si souvent obscurs... Si nous lisons la page 80 de Jean de Nevizan (Sylva nuptialis, Lyon, 1524) nous y voyons défiler [dans le même ordre, les mêmes noms] : le classement des témoignages invoqués par Drusac, c'est aussi Nevizan qui l'a fourni ». — Même, et ceci nous intéresse particulièrement, si Drusac cite « les Abus du monde », sans dire qu'ils sont de Gringore., avant lui Nevizan, et à la même place, a cité : « les Abus du monde, ante medium ». Pour les notes explicatives concernant la pseudo-bibliothèque de G. du P., cf. p. 35 et suiv.

notre race. En première ligne il convient de placer les deux auteurs du Roman de la Rose dont chacun plaisait à Gringore pour des raisons diverses : la partie de Guillaume de Lorris était la base de la littérature allégorique, si longtemps florissante et que Gringore ne dédaigna pas d'imiter ; Jean de Meung au contraire était le satirique amer, quelquefois brutal, qui ne parlait plus des femmes que pour les bafouer et transformait le poème d'amour de son prédécesseur en une critique acerbe du XIIIe siècle. Pour expier ce péché de jeunesse qu'était le Roman de la Rose, Jean de Meung écrivit un Testament qui débute par une invocation à la Sainte Trinité [« Li peres et li filz et li sainz esperis »], mais où le poète revient malgré lui à sa veine habituelle et est encore plus violent, plus cinglant et plus impitoyable qu'il ne l'avait été dans son Roman : Le Testament dont le succès fut comparable à celui du Roman de la Rose, — les manuscrits si nombreux qui nous l'ont conservé l'attestent — attaquait sans pitié ces prêtres débauchés et pervers que Gringore poursuivra de ses menaces deux siècles plus tard. Gringore a-t-il lu Rutebeuf, cet autre censeur des vices et des abus ? le titre (bien que courant au XVe siècle) de ses *Complaintes* de la Cité Chrestienne et de la Terre saincte, sinon une parenté d'esprit, pourraient nous le laisser supposer.

Ce qui n'est pas douteux c'est que Gringore aima en dehors du Roman de la Rose les poèmes moraux et allégoriques qui le continuent ou qui en dérivent, le Chemin de Povreté de Jehan Bruyant par exemple qu'il ne fit que paraphraser ainsi que nous le verrons, certains poèmes de Guillaume de Machaut, et au XVe sièle, les œuvres de Christine de Pisan, le Chemin de l'Ospital de Robert de Balzac, l'Ospital d'amours de Michaut Taillevent, les longs poèmes d'Alain Chartier et les poèmes anonymes, Chastel d'Amour, Chastel périlleux..., etc. Gringore aimait moins ces œuvres à cause de l'allégorie que parce qu'elles cachaient sous un

voile élégant et pratique les enseignements moraux, les pensées édifiantes et même dissimulaient la satire.

Car Gringore fut plus certainement le disciple de Jean de Meung que de Guillaume de Lorris. Il parle lui-même de ce Matheolus qui fut bigame, et, n'en dirait-il rien, nous n'en serions pas moins assurés qu'il l'a connu. La célébrité de ce livre en faisait une sorte de bréviaire que personne n'ignorait. Les uns se servaient du texte latin, d'autres, le plus grand nombre, et parmi eux Gringore aussi bien que Villon (Paris le remarque à propos de ce dernier), recouraient à la traduction de Jehan Le Fevre. Les Lamentations de Matheolus étaient même en 1534, pour Gratian du Pont, l'ouvrage qu'il fallait mentionner et dont il fallait alléguer l'autorité dans la guerre contre les mauvaises femmes. Moins fameux que les Lamentations, le Miroir de Mariage d'Eustache Deschamps devait avoir amusé Gringore. Nous n'avons pas à rappeler ici toute l'innombrable série des pièces pour et contre les dames dont le Roman de la Rose avait donné l'idée : Christine de Pisan, Gerson, auteurs graves s'étaient mêlés à la controverse pour essayer de faire entendre raison aux impudents détracteurs du sexe féminin. « Les controverses des sexes masculin et femenin », du sieur de Drusac[1] seront le dernier aboutissement de cette littérature où les mêmes arguments sont repris à satiété, et où le ton ne varie guère. Les xv Joyes du mariage sont une exception heureuse parmi la masse des libelles de même espèce.

A côté de pamphlets qui n'ont pas d'autre objet que de médire des femmes, il y a au xve siècle toute une pléiade de poèmes où la satire domine, soit dans un but moralisateur, soit pour le seul plaisir de railler et de faire rire, et ce sont ceux là qui ont dû réjouir Gringore, qui l'ont inspiré et dont il a approché quand il se dégageait de l'allégorie et

1. Cf. plus haut.

renonçait au bavardage : poèmes de Coquillart surtout, si spirituel, si mordant, continuateur de la littérature des fableaux, psychologue et peintre de mœurs. Et à côté des poèmes dont les auteurs nous sont connus, les pièces anonymes dont Montaiglon a rassemblé quelques-unes dans son précieux Recueil [1] : Débats, Complaintes, Dialogues, où le style est à la hauteur de l'esprit. C'est là, avant tout, que Gringore alimenta sa verve ; cet homme qui avait trop peu conversé avec les auteurs latins pour en garder une empreinte durable, a vécu avec les poètes français ses devanciers et ses prédécesseurs immédiats dans un commerce intime et assidu, et a évité, grâce à eux, d'être aussi constamment ennuyeux que les Molinet, les Crétin et autres rhétoriqueurs. Il est redevable à son éducation française des meilleures qualités qui sont en lui.

C'est encore en France, au XVe siècle, que son goût pour le théâtre lui a fait chercher des modèles : il n'ignora pas les mystères assurément puisqu'il en composait lui-même, mais il leur préféra les farces, les moralités, les sotties dont quelques-unes furent des chefs-d'œuvre et restent dans notre histoire littéraire les plus excellents témoins de la gaîté gauloise au moyen âge. De ces œuvres dramatiques, il ne nous est pas possible de dire celles qu'il préféra, celles qu'il ignora, mais il est incontestable que cette atmosphère de théâtre vivante et pittoresque stimula son propre talent de la manière la plus efficace. Ce n'était pas seulement des livres sur lesquels il méditait, c'était le milieu même qui l'enveloppait et qui l'entretenait dans une activité, dans une attitude morale et intellectuelle qui valaient mieux cent fois pour lui, peu poète et peu rêveur, que la lecture des œuvres dévotes à laquelle il s'adonna dans la seconde moitié de sa vie. Nous avons, à propos du théâtre, prononcé le mot de « milieu » : ce milieu où Gringore a grandi, où il s'est formé,

1. Op. cit., 13 volumes (Collection Elzévirienne).

l'a tenu sans cesse en éveil, attiré son esprit vers le spectacle toujours mouvant des défauts et des travers des hommes, au lieu de l'endormir dans le culte froid et stérile d'une rhétorique savante [1].

L'éducation et les lectures de Gringore ont formé son esprit, lui ont imposé certaines façons de sentir et de penser, mais c'est par la vie réelle, par son entourage, par les situations qu'il occupa, qu'il nous faut chercher à comprendre son œuvre. Gringore, nous le savons, fut d'abord Mère Sotte. Le rôle d'un auteur dramatique, appelé à être acteur à l'occasion, ne ressemble en rien au début du XVIe siècle à celui des comédiens nomades de condition misérable et de mœurs douteuses que nous dépeint vers 1650 le Roman Comique. La Confrérie des Enfants Sans-Souci, nous l'avons dit, est une société sérieuse, qui se recrute dans la bourgeoisie et ne cesse pas de lui appartenir. Ces compagnons aiment le théâtre, composent et jouent des Sotties, mais ce ne sont pas nécessairement des acteurs

1. L'inventaire de la Bibliothèque du duc Antoine (Collignon, op. cit.), nous offre, outre l'intérêt de savoir quelles étaient les œuvres de Gringore qui figuraient dans le palais ducal, celui de connaître les titres des livres que Gringore avait à sa disposition. Sans doute Gringore, quand il venait à Paris pour s'occuper de ses écrits et de leur vente, feuilletait les volumes nouveaux et au besoin les achetait pour le duc, mais il est notable qu'il avait sous la main à Nancy le Roman de la Rose (n° 8 et n° 21 du Catalogue), le Traité de la Consolation de Boëce (n° 14), l'Estrif de Fortune (n° 20), la Victoire du Roy de France contre les Vénitiens, de Claude de Seyssel (n° 35), les Rondeaux à la louange de la Vierge Marie « couverts de satin de Bruges vert » (n° 47), les ouvrages de saint Augustin, l'ennuyeuse Epistre d'Othea desse (par Christine de Pisan), l'Horloge de Sapience, le Violier des Histoires Romaines (traduit des Gesta, et source des Fantaisies de Mère Sotte). Mais Gringore ne devait guère ouvrir le n° 156 (Boccace), ni le n° 17 (Triomphes de Pétrarque). Les poètes étaient moins nombreux dans la Bibliothèque que les ouvrages d'histoire et de méditations pieuses : Gringore n'avait qu'à s'approcher de la belle armoire pour apprendre de divertissantes anecdotes ou des leçons profitables. Son seigneur si noble et si pieux aimait comme lui ces produits de la pensée humaine et chrétienne surtout.

Les œuvres de Gringore figurant dans l'Inventaire sont : n° 141, Les Menus Propos ; n° 177, Un ms. des Heures de Nostre Dame ; le n° 53, Grégoire, serait pour M. Collignon le Blason des Hérétiques (?) ; le n° 52 n'est pas de Gringore ; le n° 128.

de profession ; ils le sont à certaines dates, comme peuvent l'être des gens du monde, comme on l'est dans un cercle d'étudiants, dans un collège.

Gringore qui est « fatiste » n'en est pas moins poète, occupé à ses poésies, la plupart du temps, et ses collègues, les Enfants Sans-Souci, exercent des métiers qui n'ont pas de rapport avec le théâtre. Rien ne prouve, comme nous serions portés à le croire *a priori*, que la moralité de ces hommes spirituels et gais fût répréhensible : l'honneur de leur confrérie, les règlements et les statuts qu'elle s'est donnés ne permettent pas à ses membres des écarts que du reste la justice du Roi n'aurait pas tolérés. Le fait que les rôles de femmes étaient tenus par des hommes pouvait contribuer à la décence des spectacles et à la bonne renommée des Sots. Les principaux d'entre eux, ceux qui étaient poètes autant et plus qu'acteurs, Gringore, Jehan du Pont Allais, maistre Mitou, Christophe de Bordeaux étaient des personnages considérés qui ne perdaient rien à être Enfants Sans-Souci [1]. Nous savons qu'ils avaient leur part dans les cérémonies officielles, où ils étaient mandés pour distraire la cour ; eût-on souffert des gens décriés et scandaleux en de telles circonstances ? D'ailleurs Louis XII n'eût pas confié les intérêts de sa politique à Gringore, si celui-ci n'eût mérité sa confiance par de sérieuses qualités personnelles et par l'estime publique dont il jouissait. En outre la Mère Sotte était bien venue auprès de grands seigneurs que nous font connaître ses dédicaces : et cela encore nous garantit que sa situation était aussi honorable que toute

1. Ces exemples et d'autres encore pourraient nous faire croire, comme nous l'écrit M. Picot, à une « tactique des joueurs de farces qui tous composaient des pièces plus que libres et des ouvrages de piété ». Il nous est difficile de dire s'il y avait tactique ou non ; il est également malaisé de donner la raison de cette double série d'écrits ; enfin il serait périlleux de vouloir préciser quel esprit les spectateurs apportaient à la représentation d'une pièce grivoise et quel but poursuivaient les facteurs en la composant avant ou après avoir écrit un ouvrage de piété.

autre situation bourgeoise. Que si l'on s'étonne, non pour des auteurs dramatiques mais pour des acteurs, de cette indulgence de l'opinion, nous répondrons qu'en ce temps-là le théâtre était infiniment moins répandu qu'il ne le fut ensuite, qu'il était assez intermittent et qu'il gardait, même dans ses folies et dans ses gauloiseries, quelque reflet de ses origines religieuses.

Société honnête, la Confrérie des Enfants Sans-Souci était une de celles où la bonne humeur et la fine plaisanterie semblaient requises de prime abord. Ces Enfants n'étaient pas, comme les Confrères de la Passion, condamnés à interpréter de longs rôles dans des pièces souvent monotones et ennuyeuses (encore que parfois cela dût leur arriver) ; ils n'appartenaient pas comme les Basochiens au Palais, à la chicane : c'était un monde moins fermé, d'occupations et de talents très divers que réunissaient seulement le goût passionné du théâtre, le désir de s'amuser et de se moquer de tout et de tous. C'était, en un mot, une société satirique.

Tel est le véritable milieu où devaient s'affirmer et se développer à l'aise les dons naturels de Gringore. Ses lectures antérieures ne pouvaient lui nuire, mais il serait, sans doute, resté un triste moraliste, s'il n'avait point appris à regarder le monde, à exercer sa psychologie, et s'il n'avait entrepris d'améliorer ses contemporains par des leçons tour à tour ironiques et indignées. Les Sotties auxquelles il assistait ou prenait part, donnèrent à son caractère de la vivacité, de la finesse et de l'enjouement. La « Sotie des Gorriers » par exemple ou celle de l'Astrologue n'avaient-elles pas de quoi charmer un ennemi des modes nouvelles et prétentieuses, un détracteur des mauvais princes ? Et à côté des Sotties, les moralités et les farces qui composaient le spectacle des Sots, les unes raisonnables, les autres bouffonnes jusqu'à l'obscénité, étaient de nature à satisfaire les tendances diverses du jeune Gringore : la Sottie n'usait contre les vices que d'armes légères qui égratignaient sans blesser

profondément ; la moralité plus vigoureuse, plus pesante aussi était un entr'acte entre deux éclats de rire, elle enfonçait ses traits plus avant que la Sottie qui la précédait. Enfin, la Farce qui plaisait à la foule par des jeux de mots, des calembours, des situations équivoques et malpropres souvent, était une caricature bouffonne et poussait jusqu'à la charge les libertés de la Sottie [1].

Gringore, en même temps qu'il se préparait à écrire, trouvait dans d'audition ou dans l'étude des Sotties, des Moralités et des Farces l'expression totale de sa propre nature, la synthèse de son œuvre à venir dans son double aspect, la satire fantaisiste et la morale sermonneuse : ainsi le contact avec la vie complétait et corrigeait heureusement ce que le poète avait lu dans les livres ; il devenait plus français encore que ne le faisaient prévoir ses lectures d'autrefois, parce que chez lui la Raison s'aiguisait par la malice et parce que cette Raison qu'il avait prise pour devise, Raison Par Tout, n'était pas la raison livresque, si l'on peut dire, abstraite et desséchée, mais la raison toujours active et renouvelée par l'expérience quotidienne, par les apports incessants de la réalité. Même quand Gringore composera un mystère, il n'oubliera pas qu'il est Mère Sotte, il sera alerte et relativement sobre : les Confrères de la Passion n'étaient pas habitués à cette vivacité dans les pièces de leur répertoire.

Ainsi, tandis que se formait l'écrivain, l'homme acquérait dans le milieu spécial du théâtre des qualités précieuses : l'habitude de se présenter en public, de parler avec le ton qui convient, la grâce, la souplesse des mouvements en même temps qu'une certaine autorité d'allure. Le héraut d'armes du duc de Lorraine aura besoin de ces élégances

1. Telle moralité cependant peut être joyeuse et telle farce assez décente. Il y a dans ces genres, comme partout ailleurs, des nuances et des variétés qui déconcertent ; nous ne parlons que du genre en lui-même, dans son ensemble.

multiples pour être parfait dans sa fonction, pour la remplir avec tact et avec intelligence, comme l'officier de la cour ducale profitera du charme spirituel, de l'agrément de sa conversation pour séduire et s'attacher ses supérieurs et ses égaux ; il aura naturellement sa place parmi le petit groupe de lettrés que le duc a réunis à Nancy. Car la charge de héraut est aussi peu incompatible avec la distinction intellectuelle que celle de Mère Sotte avec la régularité de l'existence[1].

Si le milieu du théâtre où Gringore s'est développé était joyeux avec réserve, la cour de Lorraine où il acheva ses jours était sinon triste, du moins plus solennelle et quelque peu languissante. Le duc qui avait 31 ans quand Gringore arriva à Nancy, était Antoine « le Bon », Antoine le Pieux, dirions-nous volontiers, époux de la plus pieuse des dames chrétiennes ; ce prince élevé à la cour de France, ami très intime de Louis XII, qui combattit à Agnadel, à Marignan, était, comme son héraut, un fervent admirateur de la Paix[2] ; il était aimable et Montluc, pourvu d'une place d'archer dans sa compagnie, garda de lui un agréable souvenir. Marot lui dédia sa version du 1er livre des Métamorphoses d'Ovide et la lui offrit, quand il vint à Paris au mois de mars 1531, pour assister aux cérémonies du couronnement d'Eléonore d'Autriche, femme de François Ier :

> ...Sachant que tu as pris
> Par maintes foys plaisir en mes escripts,
> J'ayme trop mieulx t'escrire lourdement
> Que de me taire à ton advenement
> . . . . . .

Et Marot, qui s'entendait à flatter un prince et à tourner un compliment jugeait ainsi la cour de Lorraine :

1. Du Boullay, le successeur de Gringore, est un historiographe officiel.

2. Antoine avait eu pour gouverneur Philibert de Stainville, puis Louis de Stainville, sénéchal de Barrois. — Cf. Collignon (op. cit.), p. 23. — Il représenta le duc de Normandie au sacre de François Ier.

Duché puissante et duché souveraine,
Duché de biens et de paix toute pleine,
Duché de qui par tout le nom s'estend [1].

Antoine de Lorraine avait donc du goût pour les vers de Marot, c'est Marot qui nous l'apprend, et savait faire bon accueil aux poètes, ainsi qu'aux historiens. Volcyr, que nous avons déjà cité et qui a connu personnellement Gringore, était secrétaire et historiographe du duc. Dans sa préface de la « Cronicque abregée », il loue Antoine de Lorraine à qui dès son enfance des docteurs ont enseigné « que toutes œuvres, beaulx faictz et gestes des renommez preux sans histoires ou lettres sont transitoires, corruptibles et caducques [2] ». A côté de Volcyr, et bien au-dessus de lui, se place Symphorien Champier, le médecin du duc : c'est un homme qui est à la fois docteur en médecine, historien, moraliste et poète ; Jean Le Maire a célébré sa gloire croissant « en sublime sentier, en bruit haultain et en biens infinitz ». Il a suivi le duc en Italie pendant la campagne de 1509, il y est retourné avec lui en 1515, et Champier doit être parmi l'entourage d'Antoine l'homme de bon conseil et de bon sens. Celui qui a étudié dans les Facultés de Lyon, de Paris, de Montpellier est le savant précurseur d'un Estienne Pasquier et comme lui se délasse de ses occupations sérieuses par des « jeux poétiques [3] ». C'est un artiste et un psychologue qui s'intéresse en dehors de ses fonctions spéciales à tout ce qui nourrit l'esprit et élève l'âme.

1. Ep. XXVI à M. de Lorraine, p. 174 du tome III de l'éd. Guiffrey, cité par M. Collignon, p. 27.

2. Cité par M. Collignon, p. 54. En vérité Volcyr, auteur des « Singularitéz du Parc d'Honneur », n'est qu'un médiocre écrivain et un historien médiocre ; mais il a pour nous un intérêt documentaire, il nous transmet des détails qu'il a notés comme témoin et cela est précieux. Il a les défauts des généalogistes de son époque : il fait descendre les ducs de Lorraine de Ninus et de Sémiramis... « Il a de ce temps le goût des allégories, les subtilités puériles, le style verbeux et les bizarreries » (idem, p. 58), mais c'est déjà un érudit qui entasse pêle-mêle des connaissances plus ou moins utiles.

3. Cf. P. Allut, Symphorien Champier (Lyon, 1859).

Sans parler des sculpteurs ou des peintres qui travaillaient à la cour de Lorraine (ceux-là ne devaient guère être en affinité avec Gringore, si peu sensible aux beaux-arts, semble-t-il), nous conclurons facilement que les « écrivains, médecins, secrétaires, prélats, prédicateurs, se sont réciproquement encouragés, se sont communiqué leurs ouvrages, ont enfin sous la bienveillante tutelle du prince entretenu de cordiales relations » à Nancy. Gringore n'est donc pas un isolé, il a toute la faculté possible d'échanger des idées et comme, en outre, il a les moyens de se tenir au courant de ce qui se passe à Paris en y allant lui-même, il n'est pas prisonnier d'une cour provinciale, sans culture et sans horizon, mais est à Nancy comme à Paris le poète assez libre pour poétiser comme il l'entend, sans contrainte et sans abaissement : Gringore s'il passe d'un milieu de rieurs dans un milieu plus austère, ne modifie pas son tempérament ; si les œuvres de piété sont plus nombreuses dans la 2e partie de sa carrière, c'est que, nous l'avons remarqué, les occasions de faire du théâtre politique et satirique étaient pour lui devenues plus rares, et que, par une évolution naturelle, sa piété s'affirmait davantage, ravivée par l'influence de la bonne duchesse et du pieux duc, et par les approches de la Réforme. Gringore Mère Sotte et Gringore Vaudémont sont un seul et même personnage, l'un ne contredit pas l'autre mais le continue.

Ainsi Gringore a fortifié, par une expérience attentive, la formation de son esprit et de son caractère commencée par l'étude. Les livres dont il a usé avec prédilection ne sont pas ceux de l'antiquité latine, nous l'avons dit, Gringore n'en a jamais compris le fond et la substance. C'est la Bible, ce sont les auteurs français du moyen âge moraux, allégoriques, satiriques et gais qui l'ont fait ce qu'il fut depuis. De tels ouvrages étaient plus propres à developper en lui le goût de l'observation directe, l'amour de la vie, que le pédantisme littéraire. Par là aussi, Gringore se rattachait

au passé, non pas à un passé nébuleux, lointain, si entouré de mystères qu'une intelligence moyenne ne pût en récolter grand profit, mais à un passé tout proche du présent, que le présent ne faisait que prolonger. Mère Sotte avait conscience, en imitant ce passé, d'imiter ses ancêtres, de se servir d'un héritage régulièrement transmis ; cet héritage, il l'aimait tant qu'il n'en voulait laisser perdre aucune parcelle, recueillant et faisant passer dans ses propres écrits tantôt le sérieux et tantôt la sévérité ou narquoise ou grondeuse de ses aïeux. Il se sentait à l'aise en leur compagnie, il restait leur disciple fidèle, alors que d'autres à côté de lui commençaient de les oublier.

Et si parfois, à l'exemple de ses contemporains, il consentait à lire les anciens, à se faire latin avec eux (c'est-à-dire, en somme, « en français parler grec et latin » comme l'écrira Boileau), il ne persistait point dans cette erreur et savait reconnaître qu'on ne renie pas impunément son enfance, et ses premiers maîtres.

Sous le costume cérémonieux et pesant des latinistes — nous dirions volontiers des humanistes — Gringore était nécessairement prétentieux et lourd : il était gêné et se débarrassait vite d'un fardeau inutile. Au contraire, à fréquenter les Français d'autrefois, il éprouvait tant de plaisir, qu'à leur suite il parlait sans se lasser des mêmes sujets, y revenait à tout propos, et même quand il lui arrivait de se répéter, il n'estimait pas en avoir trop dit.

Gringore, par son éducation, par le milieu où il a vécu, par ses goûts mêmes, était destiné à être un écrivain raisonnable, ennemi de toutes les folies, auquel le culte de la tradition n'a pas interdit de regarder son temps, de le peindre et de le juger.

CHAPITRE IV.

LES SOURCES DIRECTES DE GRINGORE. RAPPROCHEMENTS ENTRE SES ŒUVRES ET LES PASSAGES IMITÉS.

Nous connaissons maintenant le milieu intellectuel et social qui nous expliquera la personnalité de Gringore, et nous fera comprendre ses œuvres et ses idées : Ses œuvres ne sont pas, à beaucoup près, toutes de sa création ; Gringore a eu des modèles, et il importe, pour l'apprécier comme il le mérite, de voir d'abord de quelle manière il en usait avec eux. Il n'imita pas toujours de la même façon ; tantôt il se borna à traduire un texte du latin, tantôt le texte dont il empruntait l'idée, qu'il fût latin ou français, lui servit comme d'un point de départ pour gloser et « fantasier » à sa guise, tantôt enfin — et cette imitation n'est pas la moins curieuse — il reprit sous une forme à peine différente tel ou tel passage de ses écrits antérieurs.

Nous laissons de côté pour le moment les œuvres qui par leur nature même devaient se passer d'un modèle, œuvres de circonstance, nées du spectacle quotidien de la vie : mais dans celles-ci comme dans celles-là Gringore fait preuve des mêmes tendances, et s'il n'a pas recours à des sources écrites, il interprète avec la même raison et la même logique l'opinion générale.

C'est la méthode de travail de Gringore qui se manifestera à nous par cette enquête, c'est l'homme d'étude,

entouré de livres, d'un petit nombre de livres, qui va poser devant nous. Quant à sa pensée elle-même, il nous sera aisé après cela de la dégager et de la mettre en lumière.

Il y a donc quatre degrés, pour ainsi parler, dans les imitations de Gringore : 1° La traduction proprement dite, qui n'est représentée que par les Heures (la Quenouille spirituelle, traduction de Jehan de Lacu[1] nous est parvenue sans le texte latin et ne nous apprend donc rien). 2° La seconde catégorie, plus intéressante déjà, paraphrase, allongement ou commentaire, comprend le Chasteau de Labour, les Abus du Monde (dans une courte historiette), la Complainte de Trop Tard Marié, les Fantaisies, une partie des Menus Propos, les oraisons du Mont Calvaire de Romans, la Complaincte de la Cité Crestienne, les Chants Royaulx. 3° Le troisième groupe se compose d'œuvres où l'imitation est moins sensible, et où Gringore se détache assez de son modèle pour faire une œuvre nouvelle : le Chasteau d'Amour, la Vie Monseigneur Saint Loïs, le Testament de Lucifer, le Blazon des Hérétiques. 4° Enfin dans la quatrième division que nous avons indiquée, Gringore, obsédé toujours par quelques idées qui lui sont chères et dont il fait en vérité des refrains, en présente au lecteur deux ou trois variantes : ainsi les Abus du Monde reproduisent des tirades des Folles Entreprises, déjà ébauchées dans le Chasteau d'Amour ; ainsi les Fantaisies de Mère Sotte contiennent une quarantaine des vers de la Sotie des Croniqueurs. Nous prendrons successivement les diverses œuvres en les comparant avec leurs sources.

1. Cf. ch. II.

I

Gringore nous apprend lui-même dans quel esprit il traduit les Heures [1] :

> ... Et si dire consens
> Que n'ay suivy totallement la lectre,
> Craignant le sens spirituel obmectre,
> Suyvant tousjours la bonne opinion
> Des gens lectréz a leur discretion.

Il a traduit le livre sacré non pour les princes et les seigneurs, bien que la plus haute des princesses le lui ait commandé, mais pour le « simple populaire et gens non clers [2] ». Gringore est plutôt interprète que traducteur, et il avait raison en vérité de confesser à la Duchesse qu'il n'avait « suivi totallement la lectre ». Il paraphrase, j'entends qu'il traduit en dix mots ce que le texte de la Vulgate ou l'Office de l'Eglise condense en cinq. Il allonge la phrase et l'étire, par incapacité sans doute d'être bref.

Domine, labia mea aperies et os meum annunciabit laudem tuam.	O mon seigneur, en esprit et penser, Mes levres euvre, et j'auray bouche *[preste* Pour ta louenge *a chascun* annuncer ; *De ton servant n'escondis la requeste.*

Ce dernier vers est ajouté entièrement par Gringore. Nous soulignons d'ailleurs les additions du traducteur, afin qu'on en juge plus nettement.

1. Les traductions en vers des Psaumes sont peu nombreuses au moyen-âge. Jean Bonnard en cite une du XIIe siècle qui suit d'assez près le texte, une du XIIIe qui paraphrase plus librement et dont la valeur poétique est parfois assez grande, le Psautier de Troyes qui est une paraphrase dépourvue d'intérêt littéraire et une traduction partielle également paraphrasée du Psaume : Eructavit. (Les traductions de la Bible en vers français au moyen-âge, Paris, 1884, in-8°). S. Berger cite, p. 209 dans sa « Bible Française au Moyen-Age », les premiers vers d'un psaume : Desore les fluns... nous seons.

2. On se souvient que Gringore dit qu'il a consulté des docteurs en théologie pour être sûr de l'orthodoxie de sa traduction. Cf. au ch. I, l'aventure en Sorbonne.

Maria mater, tu nos ab hoste	(v. 123) Mere Marie, *ou est paix et* [*concorde.*
protege, et hora mortis/suscipe.	Preserve nous du dyable *vil et ord,* *Mere d'amour et de misericorde,* Secours nous donne a l'heure de la [mort.

Le même procédé se retrouve ailleurs :

Dies diei eructat verbum,	(v. 279) Le jour au jour est sa grant [sapience
et nox nocti indicat scientiam.	Magnifestant, *dont sommes informéz.* Nuyt a la nuyt demontre la science *Du createur qui nous a tous forméz.*

Et ici :

In sole posuit tabernaculum suum	(v. 191) Dieu a posé *et mis* son taber- [nacle
et ipse tanquam sponsus procedens de	Au *cler* soleil et comme ung *noble* [espoux
thalamo suo.	Est sorti du *virginal* habitacle, *Pour se monstrer gracieulx prince et* [*doux*

Le quatrième vers, imaginé par Gringore, est moins inélégant que ceux des citations précédentes.

Justicie domini recte, letificantes	(v. 207) Du *bault* seigneur est droicte [la justice
corda, præceptum domini lucidum,	Dont *vrays* cueurs sont resjouys main- [tenant,
illuminans oculos.	Son mandement *cler*, lucide et *pro-* [*pice* Est *des mondains* les yeux illuminant

L'amplification porte sur des détails, mais non sur un vers entier ; de même dans ce passage :

Si mei non fuerint dominati,	(v. 227) Si *faux espris* n'ont sur moy [la victime,
tunc immaculatus ero et mundabor	Je *demourray* par tant immaculé, *Mon Dieu aydant*, je seray *plus encore*
a delicto maximo.	De grant delict du tout esmaculé.

La paraphrase est parfois sans raison apparente :

In plenitudine sanctorum detentio	(v. 350) J'ay mon repos en *eternel* [*plaisir*
mea.	Entour les sainctz *au tres sainct consis-* [*toire.*

Dans le quatrain suivant, deux vers traduisent un simple mot : credentibus.

Tu, devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna çelorum.	(v. 431) Tu as vaincu l'esguillon de la [mort Et as ouvert le royaume celeste *Donnant a ceulx singulier reconfort* Qui sont croyans *ton œuvre mani-* [*feste*

De même, un commentaire oiseux :

Te ergo quesumus, tuis famulis subveni quos precioso sanguine redimisti.	(v. 439) Nous te prions secourir *par* [*ta grace,* Tes serviteurs, comme courtoys et [franc, *Que par vertu prenant l'humaine face.* As racheté de ton precieux sang.

Voici un autre genre de paraphrase où Gringore est plus énergique, au moins dans le dernier vers.

In te domine, speravi non confundar in æternum.	(v. 455) J'ay esperé en toy *totallement* Ton vouloir soit que confondu ne [soye *Ne condamné estre* eternellement *Au lieu de pleur ou n'a plaisir ne joye.*

Certaines fois Gringore ne se contente point d'un développement matériel, il interprète son texte, en y insérant une idée qui n'y était pas :

Quadraginta annuis fui Generationi huic et dixi : semper hi errant corde.	(v. 95) Par quarante ans, leur gene- [ration *Offensa Dieu, nostre souverain Sire,* Et leur disoit, *baillant instruction* En cueur errez, *sans ferme intention.*

On voit par ces divers exemples que Gringore amplifie, tantôt en faisant suivre d'épithètes le substantif (v. 124, 179, 192, 193, etc...), tantôt en introduisant un complément circonstanciel (v. 229, 350, 351, 440...), une proposition complétive (v. 123, 180, 182, 458), ou une proposition finale (v. 194), participiale (v. 433).

Gringore ne se contente pas de paraphraser son texte, plus d'une fois il le déforme : est-ce par la difficulté de bâtir son vers, ou par l'embarras qu'il éprouve à traduire, il nous est difficile de le décider.

Quia ipse super maria	(v. 249) La terre a mise, *ainsy comme* [*recteur*,
fundavit eum et super flumina	Dessus la mer, luy preparant les [fleuves
preparavit eum.	

Gringore traduit *eum* par *terram*, ce que rien ne justifie, pas plus que n'est admissible le sens qu'il donne à ce verset : Dieu a établi l'homme au-dessus des mers, et l'a fait dominer au-dessus des fleuves.

De même on peut considérer comme inintelligent le fait de calquer une phrase latine sans en comprendre la pensée :

Qui non accepit in vano animam [suam.	... Qui n'a en vain Prise son ame.

Il faudrait : il n'a pas en vain reçu la vie.

Quand Gringore reproduit un verset de la Vulgate : *aquæ quæ super celos sunt* par : les eaues qui dessus les cieulx sont (v. 676), il est sans doute plus excusable, puisqu'il suit la lettre et que son devoir de traducteur ne lui permet pas de faire autrement[1]. Mais quand il traduit :

Exultationes Dei in gutture eorum et gladii ancipites in manibus eorum.	(v. 738) De ceux d'en bas gosiers [resonneront Verbes divins et joyeux a merveilles, Glaives de verbe, en leurs mains ils [auront.

Le dernier vers nous offre une métaphore incohérente et dénuée de sens. Gringore aurait pu interpréter littéralement son texte et écrire : des glaives à 2 tranchants. « Les glaives de verbe » sont pour Gringore « l'âme de la parole » ; il

1. Par contre, il corrige : Benedicite aquæ omnes quæ *super* cœlos sunt, par : *sous* les cieulx (v. 609).

ne conçoit pas que des épées matérielles soient entre les mains de ceux qui chantent les louanges de Dieu. Ce n'est pas un contre-sens, mais Gringore côtoie le non-sens, parce qu'il n'use pas du français avec assez de réserve.

Gringore tombe dans l'obscurité en se servant de tours elliptiques :

Sicut adipe et	(v. 549) Comme le corps est d'un gras [aliment.
pinguedine repleatur anima mea.	Mon ame soit de ta grace fecunde.

Le latin est à la fois plus clair et plus simple.

Plusieurs des fautes que nous venons de relever ont leur source dans les préjugés du traducteur. Il interprète les Psaumes avec l'esprit d'un chrétien : on y voit apparaître le nom de Jésus[1], ainsi que la passion du poète contre les Juifs :

Dixit dominus domino meo :	Le *hault* seigneur *dessus tous honoré*
Sede a dextris meis, donec ponam [inimicos	*Si a voulu monseigneur Jesus estre,*
tuos scabellum pedum tuorum.	*D'honneur pareil aux haults cieux* [*décoré.*
	Pour ce luy dist : pren ton siege a ma [dextre,
	En attendant que tous tes ennemys,
	Tout homme aussi qui te sera rebelle,
	Par mon povoir soubz tes pieds soient [remis.
	Et conculquez bas comme la scabelle[2].

1. V. 1055, le Crist tant désiré ; v. 1938, Jesus pour boire... etc.
2. Marot traduit ainsi ce verset :

L'omnipotent a mon seigneur et maistre
A dit ce mot : a ma dextre te sieds,
Tant que j'auray renversé et fait estre
Tes ennemis l'escabeau de tes pieds.

Ces quatre vers sont précis et rendent avec exactitude la pensée du latin. D'ailleurs, il est curieux de noter qu'en comparant Gringore et Marot, on aboutit toujours aux mêmes constatations. Voici quelques exemples :

Cœli enarrant gloriam Dei et opera ejus
annuntiat firmamentum.

Ailleurs Gringore est encore plus tendancieux : il l'est jusqu'à défigurer le Psaume qu'il traduit :

Virgam virtutis tuæ emittet dominus ex Syon dominare in medio inimico- [rum tuorum.	Et de Syon viendra *la loy de grace* C'est le baton par lequel regneras *Maulgré tous Juifz, leurs scribes et* [*leur race* Tes ennemys tu y domineras.

Les deux premiers vers de Gringore ne répondent pas au latin absolument, et le troisième vers n'est que l'expression tout à fait déplacée ici des haines de Gringore : en effet, les ennemis dont il s'agit sont les infidèles et non les Juifs qui

Gringore	Marot
Les cieulx narrans sont la gloire de [Dieu, Le firmament ses œuvres nous an- [nonce, Qui de ses mains sont faictes en tout [lieu : *Saige est celluy qui de cueur les prononce*	Les cieulx en chascun lieu La Puissance de Dieu Racomptent aux humains, Ce grand entour espars Nonce, de toutes pars L'ouvrage de ses mains.

Gringore traduit aussi strictement que possible dans les 2 premiers vers, puis les 2 derniers sont un développement assez banal et assez plat. Chez Marot, la paraphrase ne suit pas la traduction, mais fait corps avec elle et l'enlace.

Dies diei eructat verbum
et nox nocti indicat scientiam.

Gringore	Marot
Le jour au jour est sa grand sa- [pience Manifestant (dont sommes informés), Nuyct a la nuyct demonstre la science Du createur qui nous a tous forméz.	Jour apres jour coulant Du seigneur va parlant Par longue experience, La nuyct suivant la nuict Nous presche et nous instruict De sa grand sapience,

Le : virgam virtutis tuæ, que nous citons dans le texte, est traduit par Marot :

Le sceptre fort de son puissant empire,
Enfin sera loing de Syon transmis
Par l'Eternel, lequel te viendra dire :
Regne au milieu de tous tes ennemys.

étaient alors les enfants de Dieu. La seule excuse qu'on puisse invoquer en faveur du traducteur, c'est qu'il tenait l'ancien Testament pour la « figure » du nouveau. Ne faut-il pas reconnaître dans ces défauts de Gringore une tendance qu'il manifeste partout, le besoin de polémique et d'activité, ou plus exactement le désir d'affirmer ses sentiments et de prendre à partie ceux qui ne pensent pas comme lui ? Le traducteur des Heures est l'auteur du Blazon des Hérétiques, l'un ne se sépare pas de l'autre ; c'est dans les deux ouvrages la même méthode, quoique celui-ci soit un pamphlet et celui-là un livre de piété : Gringore est toujours agressif, il l'est, à notre avis, même à son insu. Marot, quand il paraphrase, le fait à l'aide de chevilles, mais se montre plus respectueux à l'égard de la Bible.

Il est juste maintenant de constater que tout n'est pas à reprendre ni à blâmer dans les Heures. Gringore sait être poète, et quand il modifie son modèle, il lui arrive d'écrire un vers mystique et gracieux par le sentiment ou l'image.

ad alligandos reges eorum	(v. 746) Captifs seront en toute dili- [gence
in compedibus.	Leurs roys, *au cep de divins mande-* [*mens.*

Et de même :

indutus est fortitudinem	(v. 467) Vestu de force et de *l'habit de* [*gloire*
et precinxit se	Ceint de pouvoir, pour *baudrier pre-* [*cieux.*

Une jolie image en remplace une autre moins agréable en latin :

Super aquam refectionis educavit me.	(v. 3842) Il m'a nourry en son divin [herbage
	Sur les eaues de consolation.

Il y a dans ces trois passages un trait commun : l'expression par des termes matériels et concrets d'une pensée morale et abstraite. Cette habitude familière aux mystiques

est à noter dans les écrits du moins mystique des poètes.

Voici quelques vers ou parties de vers qui ne sont pas sans poésie :

(v. 2699) Triste et dolent je suis et miserable [1]
(v. 2870) Mon cœur est bruyné [2]
(A mon sauveur) j'ai eu recours comme les hirondeaulx
Quant ils ont faim crient apres leur mere [3].
(v. 4099) Fuyant ainsi que l'umbre d'heure en heure
(v. 4556) Mon ame plus que neige blanchiras [5].

De tels exemples sont si rares qu'on ne sait s'il faut les attribuer au hasard ou à la volonté réfléchie de l'écrivain : Là même où le texte latin est poétique, Gringore gâte sa traduction par des latinismes ou de fausses élégances [6]. Ce qu'il importe de noter c'est que d'un si compact volume on ne puisse extraire une tirade vraiment belle.

Au reste, le moraliste qui écrira les Notables, apparaît ici ; il ne résiste pas à la joie de terminer une phrase par un adage ou un proverbe ; aussi bien une œuvre qui serait dépourvue de cet élément de bon sens et de sagesse pratique — fût-elle une œuvre religieuse — ne saurait plaire à Gringore : Langues de serfz blasment maistres abscens (v. 94) ; Qui veut bien mourir doit bien vivre (v. 309) ; Humilité monstre a tous seure voye (v. 328).

Dans les Chants Royaulx, Gringore commente plutôt qu'il ne paraphrase des passages de l'Evangile [7]. Si nous par-

1. Miser factus sum.

2. Aruit cor meum. Un mystique du moyen âge avait traduit par : Mon cuer frileus.

3. Quasi pullus hyrundinis sic clamabo.

4. Et fugit velut umbra.

5. Et super nivem dealbabor.

6. Il écrit par exemple : luminante et clere refulgence (v. 135), et parle des yeux de la « povre ame » (v. 1472).

7. Les Chants Royaux seront cultivés avec un brillant succès par le grand rhétoriqueur Guillaume Crétin dont on connaît le recueil paru en 1527.

Les sujets des Chants Royaux de Gringore sont : l'agneau de Dieu tenté par le diable dans le désert (Math., IV, 1-10) ; la Chananéenne demandant à Jésus de délivrer sa fille tourmentée par le démon (Math., XV, 22-28) ; le Christ

lons ici de ces poèmes, c'est que malgré tout ils sont l'interprétation d'un texte biblique et ne se séparent guère des Heures. Conformément à la façon dont Jésus exposait les Paraboles, Gringore désigne au début les personnages par des noms symboliques sans les nommer, puis il explique comment se peuvent interpréter ces personnages moraux, et tire du récit l'enseignement chrétien. De même dans les Fantaisies de Mère Sotte, il raconte l'histoire, en dégage la morale et « fantasie » sur le tout. Les Chants Royaulx sont en vers des prônes allégoriques.

> Oultrecuydance et Fol parler despits
> De ses hauts faictz a grand tort l'accuserent,
> Ingratitude encore luy fait pis,
> Et Fol Conseil a Crainte le baillerent.

Cet exemple caractérise le ton et la manière de ces poèmes.

A la suite des Chants Royaulx, Gringore donne la forme du Rondeau à des prières chrétiennes ; dans les Devotes Oraisons il prend comme base soit une prière liturgique, soit un texte des évangiles (la Chananéenne, Luc XV, 26-27) ; tantôt il s'applique à lui-même les considérations pieuses, tantôt il fait un commentaire mystique [1].

Comme dans les Heures de Nostre Dame, il y a quelques vers à citer dans les Chants Royaux ; s'il y en a davantage

est le grand veneur, et la femme une cerve ; Jésus et les Pharisiens qui lui reprochent de guérir les malades par la vertu démoniaque (Math., XII, 22-30 ; Luc, XI, 14-26) ; Multiplication des pains (Luc, IX, 12-17, et Jean, VI, 1-14). Gringore cite saint Jean dont il suit le texte (v. 231) ; propos de Jésus aux Pharisiens (Jean, VIII, 45-49) ; Entrée de Jésus à Jérusalem sur un ânon (Luc, XIX, 28-38 ; Jean, XII, 14-15) ; Passion de Jésus-Christ (Marc, XIV-XV ; Jean, XVIII-XIX).

1. Les Rondeaux sont au nombre de 4 (chacun de 3 strophes de cinq, puis 4, puis 6 vers décasyllabiques). Le premier est une prière, le second une méditation sur la prière : Dieu a promis de répondre à qui l'appellera ; le 3e est adressé à Nostre-Dame « porte du ciel », c'est une vierge immaculée et il faut accepter le mystère sans le comprendre ; le 4e est encore en l'honneur de Nostre Dame. Dans les Dévotes Oraisons, outre l'histoire de la Chananéenne, Gringore reproduit la parabole de l'enfant prodigue, et celle du bon pasteur.

en proportion, c'est que Gringore n'est pas gêné par le latin :

(v. 69) La cerfve au bois estrangiere, plorante...
(v. 880) (Mon las cueur) par vices tant leprenz,
Si que ne tumbe es palus tenebreux,
Et ne m'endorme en la mort de péché...
(v. 940) Hors du cercueil de péché et de vice...
(v. 1193) Ton plaisir soit que l'angoisse et oultrage
Que l'on te fist en ton mondain voyage
Puisse sentir et suer avec toy...
(v. 1371) T'enveloppant en ce mortel passage
Des beaux draps blancs de bonne affection.

Le dernier de ces exemples est le meilleur. Gringore y égale les mystiques, mais ce n'est qu'une lueur, et il retombe aussitôt dans la médiocrité assez lourde et assez prosaïque.

II

Le Chasteau de Labour est le plus caractéristique des poèmes du second groupe. « Le Chasteau de Labour auquel est contenu l'adresse de richesse et chemin de pauvreté », tel est le titre de l'édition de 1532 : Gringore ne fait que paraphraser « le Chemin de Povreté et de Richesse » de Jean Bruyant, notaire du Roy au Chastelet de Paris (1342) [1] ; il ne se contente pas de la besogne matérielle d'un copiste, il embellit à son gré l'œuvre de son prédécesseur ; il ne nomme même pas Bruyant : peut-être le Chemin de Povreté

1. Ce poème du XIVe siècle dont la B. Nat. possède deux mss. est intercalé dans « le Menagier de Paris », Traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un Parisien pour l'éducation de sa femme (p. p. le Baron J. Pichon, 1847, Paris, 2 vol. in-8°. Soc. des Bibliophiles François). L'auteur dit qu'il ne veut « mie estrippeler ne en oster un coppel ne le departir du remenant », et il transcrit intégralement le poème de Bruyant. — L'éditeur moderne du Chemin de Povreté juge que le Chasteau de Labour lui est supérieur : nous ne savons s'il faut lui donner raison tout à fait.

était-il assez connu en 1499 pour que Gringore n'eût pas à rappeler l'auteur et puis la propriété littéraire, nous l'avons dit, n'existait point à cette époque ; enfin si l'on s'étonne que le premier des écrits de Gringore soit une imitation directe, on répondra que le poète croyait se montrer aussi original en « radoubant » un poème ancien qu'en en composant un de son propre fonds. Le livre de Bruyant lui offrait l'occasion de moraliser et c'est ce qui lui importait ; il agissait un peu à la façon de d'Adonville qui mettait en vers le « Blason des couleurs de Sicile, héraut d'armes du Roi d'Aragon Alphonse IV », et non comme Blaise d'Auriol qui intercalait dans « La Départie d'Amours » quantité de Rondeaux pris dans les œuvres d'autrui, à la seule fin d'enrichir son livre.

Le Prologue de 71 vers du Chasteau de Labour est imaginé par Gringore [1]. Quand il imite il allonge son texte le plus souvent, mais on ne sait pas pourquoi il réduit certains passages sans d'ailleurs en diminuer l'intérêt ; ainsi il ramène à quatre les six vers par lesquels Jean Bruyant peint Dame Pensée qui vient après Besoin, Nécessité, Souffrance et Disette, filles de Povreté et de Lucifer, inquiéter le pauvre mari :

(Bruyant)	(Gringore, v. 176).
Adonc s'en vint a moy errant	Une vieille laide, ridee,
Une grant vieille a poil ferrant,	Hideuse, fleistrie, mal en point,
Qui estoit hideuse et flestrie	Orgueilleuse et oultrecuydee,
Et moult ressembloit bien estrie	Vint a moy et ne faillit point
Ayant felonnie en pensee ;	. . . . .
On l'appeloit par nom Pensee.	

Et tout de suite après, dans le passage qui continue ce portrait, Gringore délaye en vingt vers les douze de son devancier, sans apporter une idée nouvelle, en affadissant ce

1. C'est un résumé du poème : il ne faut pas être paresseux, le travail est un protecteur de l'homme contre les vices, Gringore annonce qu'il fera l'éloge de Labour qui mène à Richesse.

qui était rude et réaliste, en mêlant enfin des idées morales :

(Bruyant).

Ceste vieille me fit moult pis
Que les autres, car sur mon pis
Se mist l'orde vieille puant.
Tout le corps me fit tressuant.
L'ame de lui au Deable soit !
Car tant sur le pis me pesoit
Que mon cueur mettoit a malaise
De grant detresse et de mesaise.
Trop fort me print a margoillier ;
Lors commençay a ventrouillier,
Et entray en si fort penser
Que nul ne le seauroit penser,
Ne bouche raconter ne dire

(Gringore, v. 180).

Si rudement me picque et point
Qu'el me met quasi a basac,
Et pour fournir son contrepoint
Se met dessus mon estomac.
Ne say de qui fut dispensée
Ceste orde, puante, punaise,
Qui par nom se nommait Pensee
Qui me fist (a)lors tant de mesaise.
Dessus le corps si fort me poise
Que mon cueur met en plusieurs
De son argu et de sa noise ; [doubtes
Mon cueur en suoit plusieurs gouttes,
Or est force que je séjourne
En mon lit, car Pensee le veult.
Costé sur costé me retourne,
Si souvent que l'esprit m'en deult.
Le cerveau a mon chief esmeult
Si fort que je ne scay que faire,
Comme on dit : qui ne peult ne [peult,
L'homme quiert souvent son con- [traire.

Sans parler des mots savoureux que Gringore abandonne, on aperçoit combien la composition est moins nette chez lui que chez Jean Bruyant. Celui-ci ne fait intervenir la Pensée morale qu'à la fin, en conclusion ; Gringore au contraire fait alterner le mésaise physique avec le mésaise moral, de telle sorte que l'un et l'autre perdent tout relief. Il introduit même deux proverbes, et paraît soucieux que l'on n'oublie point ce que le Portrait doit avoir d'instructif. Cette façon de choisir dans ce qu'il imite est déjà pour nous une indication de la manière dont Gringore travaille.

Nous en avons une preuve quelques vers plus loin. Ce n'est plus Dame Pensée, c'est le vilain et méchant Souci :

(Bruyant).

Or voy un vilain mautaillié
Let, froncié, hideux et bossu,
Rechigné, crasseux, et moussu,
Les yeulx chacieux, pleins d'ordure ;

(Gringore, 201).

Survint ung lait villain marpault
Et sembloit en conclusion
Qu'il fust engendré d'ung marault.
Il estoit subtil, fin et cault,

Moult estoit de laide figure,
Tout rongneux estoit et pelés ;
Soucy fut par nom appelés.

Palle, mesgre, la chiere mate
Et avoit, sans aulcun default,
Les deux yeulx bordez d'escarlate.
Il estoit fait contre nature,
Lait, bossu, rechigné, hydeux,
Comme ung ors cerchant pasture.
Vint a moy en ouvrant ses yeulx
Qui estoient aussi chassieulx
Que fut oncques ung chat de may.
De veoir tel vilain vicieux,
Je fus lors en terrible esmoy.
De le veoir fus quasi transy,
Quant a moy se manifesta,
Et me dit qu'il estoit Soucy.

Ici Gringore fait plus piteuse figure que précédemment. Alors que J. Bruyant en quelques vers, avec deux épithètes fortes et brutales, fait un tableau saisissant, Gringore procède par petites touches qui se détruisent les unes les autres, commence par définir le caractère avant de nous montrer la figure, s'essaye par des comparaisons à augmenter la vigueur qu'il sent bien lui manquer de plus en plus ; il emploie des chevilles fréquentes, et pour être bien sûr que Souci nous impressionne et nous trouble, il achève le morceau en nous le disant, en nous le répétant : il est « en émoi », il est « transi ».

J. Bruyant n'est pas moins bon quand il expose les malheurs qu'on éprouve par Soucy :

Trestout ainsi le demaine,
Com fait le sain en la paelle
Qui par force de feu sautelle,
Et le fait on sechier et frire,
Ainsy fait Soussy gens desfrire,
Et les tient si fort en ses las,
Qu'il leur fait souvent dire : helas !
Et les fait vivre en tel doleur,
Qu'en eux n'a gresse ne couleur.

Ce passage plein de vie devient sous la plume de Gringore une longue et banale énumération des inconvénients que Soucy cause tous les jours, inconvénients moraux

d'abord (souvenir des dettes, crainte de l'avenir), puis les effets qu'en ressent le pauvre corps : c'est là que s'accuse l'infériorité de l'imitateur. Les mots sont ternes et les vers languissants. On a l'impression que Gringore fait du remplissage (v. 220-263). Il estime, dirait-on, qu'il suffit d'écrire un vers ou une phrase au lieu de s'en tenir à un mot juste pour être supérieur à son modèle. Quand il s'agit de notations matérielles, Gringore passe vite, alors qu'il amplifie les considérations raisonnables jusqu'à disserter sans mesure. Aussi, et cela n'est pas pour nous surprendre, il est meilleur que J. Bruyant quand il met en scène des vices ou des vertus [1] et qu'il les fait agir au lieu de peindre leur aspect extérieur : il suffit ici de faire preuve de psychologie et de finesse, car si Gringore montre en action ses héros, c'est pour faire transparaître leur caractère à travers leurs actes. Les nuances lui permettent d'entrer plus avant dans l'âme de ses personnages, il n'a pas besoin de condenser sa pensée en une image définitive, il peut au contraire plaire au lecteur en procédant par des traits successifs qui finissent par former un ensemble harmonieux.

Bruyant, au lieu d'analyser, se contente de nommer les acolytes d'Avarice, êtres abstraits, que nous ne voyons pas et qui restent graves et insignifiants.

Les vers consacrés par Gringore à l'Avarice sont à la fois gracieux et précis :

(v. 625). Elle passe tout par l'estamine,
Dedans sa bourse ravissable,
Boute le son et la farine,
. . . . . .

1. Il est à noter que dans le portrait fait par Gringore de la Luxure il montr Cupidon bandant les yeux de l'amoureux et renvoyant nus les serviteurs de Vénus. C'est déjà la thèse du Chasteau d'Amour (cf. ch. II) et Gringore ne fera que développer ce thème facile. La « targe de Chasteté » défend contre les assauts de Cupidon, l'amour n'est honnête que dans le mariage :

(v. 786) Sois chaste, ton ame embellis
Enclos ton cueur de beaux palis

Avarice le feu attise
Pour mieux rechauffer Pillerie,
Rapine, Usure, Convoitise
S'eschauffent avec Broillerie.

Le discours de Dame Raison diffère peu chez les deux auteurs, par les idées qu'elle émet ; souvent même Gringore emploie quelques-uns des termes qu'il trouve dans Bruyant. Les proverbes sont en plus grand nombre chez lui que chez J. Bruyant [1]. Enfin la fameuse devise Raison Par Tout s'affirme dès le premier ouvrage de Gringore et ce n'est pas à son modèle qu'il la doit : Entendement loue Raison et conclut :

(v. 1166). Il faut avoir Raison Par Tout.

Si les propos de Dame Raison sont plus amples dans le Chasteau de Labour, ce n'est point que Gringore introduise des expressions heureuses plus que le poète du XIVe siècle [2].

Nous ne citerons du discours de Raison que le passage où elle traite des vertus requises des bons serviteurs :

(Bruyant).

Premier, dos d'ane doit avoir
Se bien *veult faire* son *devoir ;*
Secondement comment qu'il voit,
Oreilles de vache avoir doit,
Et tiercement *doit avoir groing*
De pourcel, sans aucun desdaing.
Ces trois condicions estranges,
Se tu sers, pas de toy n'estranges,
Mais mects tousjours paine et estude
D'avoir les par similitude,
Quant sauras l'exposition
De leur signification
Que je te veuil dire et apprendre.
Par dos d'asne tu pues entendre

(Gringore, v. 1075).

Celuy qui *veult faire debvoir*
Servant son maistre bien et beau,
Oreilles *d'asnes doibt avoir*,
Piedz de cerf et *groing de pourceau*,
N'espargner sa chair ne sa peau,
Besongner toujours sans soy faindre,
Porter le feu avecques l'eau
S'il est besoing, pour le destraindre.
Par oreilles *d'asne s'entend*
Qu'il fault ouyr et esconter
Et se son *maistre* est mal content,
Ne dire mot et le doubter,
En ses parolles adjouster
Foy, et *faire son* mandement.

1. V. 867, 868, 869, 875, 876, 877, 878, 922, 925, etc.

2. Gringore dans le discours d'Entendement qui vient après celui de Raison ajoute ceci :

(v. 1144) Je fais Rommans et Comedies
J'ay fait les 7 ars liberaulx
Et pour passer temps tragedies.

Qu'avoir dois le fais et la charge
De ce que ton maistre te charge,
Et que de toutes ses besoignes
Sans faire obliance tu soignes;
Tu en dois la somme porter
Pour mieulx ton maistre deporter;
Et pour bien faire ton devoir,
Lui dois souvent ramentevoir
Et avoir chier sur toute rien
Le sien prouffit comme le tien.
Apres, par oreille de vache
Pues tu entendre, sans falache,
Que tu dois ton maistre doubter,
Et s'il te laidenge escouter
Sans ce que contre lui t'orgueilles;
Faire lui dois grandes oreilles,
Et faire semblant toutes voies
Que tu n'ois adonc, ne ne vois, etc...
Nul ne te vouldra hors bouter,
Se tu as cest entendement, etc...

Dans cette comparaison qui semble avoir été un lieu commun [1], Gringore n'a pas de motifs de s'éloigner de son modèle; il s'en écarte pourtant de deux manières : quant au fond, il substitue les pieds de cerf aux oreilles de vache, et quant à la forme il exprime sa pensée avec plus de concision. En outre, il n'emploie qu'un petit nombre des termes de Jean Bruyant, presque partout il se sert d'équivalents ou de synonymes. Cela nous assure que tout en suivant un auteur ancien, Gringore a la volonté de refaire le texte, de le rajeunir, sinon d'en rajeunir les idées et la matière. C'est une sorte de jeu, et ce travail où Gringore rivalise avec un

1. On la rencontre par ex. dans une piècette intitulée le « Regime pour tous serviteurs » et dans le « Doctrinal des Bons serviteurs », petit poème en quatrains commençant tous par le mot : Servantz.

Servantz doivent avoir cecy
En eulx, c'est que chascun le sache,
Tout premier oreilles de vache,
Groing de porc, dos d'asne aussi.

Servantz, le groing de porc aurez
Qui quiert partout sa pourveance;
Ne mettez point de difference
En cela que vous mangerez. Etc...

(Montaiglon, Recueil, II, p. 143).

devancier est un peu puéril ; dans la citation de Bruyant que nous venons de faire, aucun vocable n'est assez archaïque pour n'être pas compris au XVIe siècle [1] : Gringore n'a pas l'excuse de chercher plus de clarté pour ses lecteurs. Il est vrai que Gringore parfois ne se donne pas cette peine, et transcrit à la lettre les vers de J. Bruyant. En voici un exemple typique :

(Bruyant).	(Gringore, v. 2170).
Jusqu'a l'heure de desjeuner	Jusqu'a l'heure de desjuner
Qui vault desjuner et disner	Qui vault desjuner et disner
A la coustume des ouvriers	A la coustume des ouvriers

Et quand le mari a bien besogné au Chasteau de Labour [2], quand il a passé sa journée à frapper sur l'enclume et obtient le soir un repos bien acquis, il revient dans sa maison, le cœur en joie et l'appétit aiguisé. Cette vie des ouvriers fournit à Gringore l'occasion de peindre avec simplicité et justesse des scènes familières : nous espérions pouvoir noter dans ce passage, le meilleur sans contredit du Chasteau de Labour, des pensées dont Gringore eût seul le mérite : il n'en est rien ; Gringore se borne à copier son modèle et quand il lui arrive de l'abréger, c'est

1. Dans la description de Gloutonnie au contraire, des mots nombreux sont communs aux deux auteurs (homicide, capitaine, targe de chasteté), et des vers entiers, comme dans le discours de Barat que nous citons dans le texte. Par contre l'on ne conçoit pas comment Gringore a négligé la jolie description du visiteur qui va chez Dame Povreté, « le corps courbé, acrampely, affin qu'on ait pitié de ly », ainsi que la physionomie d'Orgueil « regardant en travers de l'œil », et le rire faux et apparent de Barat le trompeur, qui « des dens doit rire et non du cueur » : on voit que c'est toujours le détail visuel et pittoresque dont Gringore se désintéresse. Dans les passages où les mots communs paraissent plus nombreux à première vue, si l'on y regarde de plus près on remarque que ces mots doivent être communs nécessairement : noms propres, locutions toutes faites, quelques verbes qui indiquent la suite des faits (Bon cuer et Bonne volonté, un homme et sa femme, Talent de Bien Faire, Bon cuer fut son pere, Tous trois s'arresterent, araisonna et araisonnerent, etc..., dans le passage où le mari va se rendre au chasteau de Labour).

2. Le titre est fourni à Gringore par ce vers de Bruyant :

(Moy) Qui suis de ce chastel portier
Qu'on clame *Chastel de Labour*.

mal à propos. La liste des vins que boivent les ouvriers, si curieuse par leur diversité, et qui rappelle en miniature la spirituelle bataille des vins d'Henri d'Andeli, est supprimée dans le poème du XVIe siècle [1].

Gringore n'a pas plus embelli qu'il n'a imaginé la scène finale entre le mari et la femme, celui-là dispos et plein d'espoir en l'avenir, celle-là moqueuse, ennemie du labeur, amie du plaisir et de la nonchalance vaine ou voluptueuse... on en jugera par ce rapprochement :

(Bruyant).

Mes mains lavay et puis m'assis
Et soupasmes a sang rassis,
Moy et ma femme, bec à bec,
Du pain et du potage avec,
Et de ce que Dieu mis y ot.
Quant souppé eusmes sans riot,
Et la nappe si fu ostee,
Pres de moy se fu acostee
Ma femme ; lors luy acomptay brief
Mon affaire de chief en chief.

(Gringore, v. 2330).

Mes mains lavay de sens rassis,
A table me mis sans oultraige,
Ma femme vis a vis assis,
Ainsi que je l'avoie d'usaige,
Nous eusmes du pain, du potaige,
Ung peu de vin et de pitance ;
Sans faire a nul tort ne dommaige
Soupasmes a nostre plaisance.
Ma femme apres la nappe osta,
Et pour prendre ung peu son deduit,
Sur mon espaule s'acouta.
Honnestement sans faire bruyt,
Je luy comptay que toute nuyt,
Tandis qu'el prenoit son repos,
Je me trouvay quasi destruit
Tant ouy de divers propos.

Les vers de Mère Sotte ne semblent-ils pas une traduction décolorée de ceux de Bruyant ? Gringore en garde toute la substance, mais ce qui était net et fin chez son devancier, est chez lui pâle et diffus : « bec à bec » est remplacé par « vis a vis », moins pittoresque ; les chevilles alourdissent le morceau : « sans oultraige », « ainsi que je l'avoie d'usaige », « sans faire a nul tort ne dommaige », « honnestement, sans faire bruit ». Bref, à peu près tout ce qui est bon dans le Chasteau de Labour vient du Chemin de Povreté, tout ce qui est faible ou mauvais est surtout la part de Gringore.

1. Vins de Bourgogne, de Gascogne et d'Anjou, vins de Beaune, La Rochelle, Saint-Pourçain en Auvergne, etc...

Un seul épisode[1] est de Gringore, et cet épisode même nous permettra de conclure avec plus de certitude sur la méthode de travail du poète, et sur sa conception de la poésie.

Un enfant se promène avec son maître Chastiement, et ce maître lui montre la nécessité du Travail pour les enfants riches comme pour les pauvres. Jeunesse, Mauvais Conseil et Folle Compagnie corrompent l'esprit du jeune homme.

Mon amy je te meneray
En ung beau lieu solacieux
Et le jeu d'amer t'aprendray,
Car tu es jeune et gracieux,
Tu orras chantz armonyeux
Et langaiges doux, feminins,
Vestemens riches, precieux,
Aornéz sur beaux musequins.
Or choisiras tu des plus belles
Pour en faire ton bon plaisir.

Alors le jeune enfant « lesse son beau livre au soleil », il est « quasi d'amour transi » ; il fait des folies, il joue à tous les jeux ; il n'ose avouer à son père ses fredaines, mais sa mère est pleine d'indulgence ; c'est que,

Femmes sont souvent trop humaines

Chastiement, lui, gronde l'enfant.

Le pere disoit a la mere
Qu'il l'avoit fait tel qu'il estoit.
La mere respondit au pere
Que c'estoit luy qui le gastoit.
L'un a l'autre se debatoit.

L'enfant devrait, plutôt que de hanter les tavernes et les folles femmes, chanter les louanges de la Vierge Marie ; il devrait se marier ; qu'il n'écoute pas ceux qui lui disent combien le mariage est pénible ; qu'il ne croie point que la maison du mari soit le « Chasteau tout y fault », que les

1. Il ne figure pas encore dans l'édition de 1499.

valets, chambrières et nourrices boiront pendant qu'il dormira, que ses bébés crieront, que sa femme voudra être à la dernière mode toujours[1]... Le mariage mettra un terme à ses misères, et ainsi le jeune homme aura satisfait Dieu et ses parents.

Cette anecdote nous fait saisir sur le vif ce qu'aime Gringore, ce qu'il désirera souligner de plus en plus : l'enseignement moral. Non content d'avoir présenté en plus de 2000 vers une leçon de travail qui s'adresse à un mari, Gringore estime qu'il importe de prendre à part l'homme non marié et de plus l'homme qui n'a pas besoin de travailler pour avoir du pain, l'enfant riche ; il fait un sermon, il insiste sur l'utilité absolue de ne pas rester oisif et tout de suite il recule devant l'horreur qu'est pour lui la femme débauchée, et le vice qu'elle incarne. Ainsi Gringore a prêché deux fois au lieu d'une... et il juge par là qu'il est meilleur que son modèle.

Gringore, en somme, dans sa Paraphrase de Chemin de Povreté, tantôt allonge, tantôt raccourcit le poème original ; parfois il le suit jusqu'à en transcrire les termes, le plus souvent il n'en conserve que le sens, et partout il procède suivant une méthode identique. Peu soucieux de peindre le côté pittoresque des personnes ou des choses, il supprime ou atténue les épithètes réalistes, réduit la description, et quand il l'allonge, il la fait oublier en intercalant des pensées morales. C'est le caractère et non la figure des gens qui l'intéresse. Il écrit pour sermonner, pour blâmer des défauts, pour inspirer l'amour et la pratique de la vertu. Aussi le Château de Labour est-il généralement plus terne, plus oratoire et plus ennuyeux que le Chemin de Povreté.

1. Le Chasteau Tout y fault. Cf. la Farce nouvelle de Folle Bombance, v. 504 (Picot, Recueil de Soties, tome I), le même vers. — Quant aux arguments que l'on fait valoir contre le mariage, ce sont toujours les mêmes, depuis Eustache Deschamps jusqu'à Gratian du Pont. — L'exhortation au mariage est bien de l'auteur de la Complainte de Trop Tard Marié.

Ces deux œuvres, identiques par le sujet, sont d'un esprit très différent. Celle de Gringore fait plus d'honneur au moraliste qu'au poète, et ce qu'il a écrit avec le plus de zèle, c'est en définitive cette série de discours, de monologues sentencieux où il se révèle à nous déjà le Gringore des Fantaisies et des Notables.

— Rien ne ressemble à une paraphrase dans les Abus du Monde[1], si ce n'est un court épisode conté par Alione et Molinet dans des termes fort semblables à ceux dont se sert Gringore. C'est à propos des désordres des femmes encouragés par les prêtres libertins :

(v. 532) Ung proverbe qui est speculatif,
Dit que prestres mengent le mort, le vif,
Tant en villes, citéz, que lieux champestres,
Et que putains souvent menguent les prestres,
Alors qui sont de leurs amours atteins,
Les ruffiens mengussent les putains,
Mais quant ilz sont decrepitz, anciens,
Les poux adonc menguent les ruffiens,
Et le cinge menge les poux, ainsi
Conclure fault sur ce proverbe :
Ce que lubrique prestre ou curé amasse
Parmy le cul du singe en la fin passe.

Or, le poète J. G. Alione d'Asti, dont nous reparlerons longuement à propos des œuvres de circonstance de Gringore, écrivait dans ses Poésies un Dit du Singe :

Notez, ô vous intelligens,
Usuriers mangent povres gens,
Puis sont mangiéz les usuriers
Des princes et leurs officiers,
Clercs mangent princes et grans maistres,
Et putains mangent clercs et prebstres,
Ruffiens apres mangent putains
Et traverniers mangent ruffiens.

1. Si les Abus du Monde n'ont pas de source directe, à vrai dire, ils ne font néanmoins que reproduire des idées répandues en France depuis le XIIIe s. : satires contre les femmes, les prêtres, les hypocrites, etc. Nous montrerons donc au chap. où nous traitons des Idées de Gringore, comment il expose ces thèmes traditionnels et avec quel talent particulier.

Bellitres et mauvais paieurs
Mangent hostes et taverneurs,
Et voit on puis les mal payans
Estre mangéz par les sergeans,
Et les sergeans mangiéz des poutz,
Et poulz du singe, si que nous
Trouvons enfin que quoi qu'on brasse
Tout par le cul du singe passe [1].

En copiant l'un à la suite de l'autre ces deux morceaux comiques, nous ne prétendons pas décider si l'un des deux poètes a imité l'autre, ou même s'il l'a connu : en effet, ils ont pu, à leur insu, interpréter chacun à sa façon un texte plus ancien et la difficulté de marquer une antériorité augmente par le fait que nous avons lu dans Molinet (si son recueil a paru en 1531, nous ne savons à quelle date il composa le débat de « la chair et poisson ») la même anecdote.

LE POISSON

Il n'est si fin qui n'ait un jour pigné,
Le seigneur est mangé de l'officier,
Et l'officier de la gouge fort fine,
La gouge trouve un paillart qui l'affine,
Le gros paillart des poulx se voit rongéz
Et les gros poulx du laid cinge mangéz
Ainsi ne vault le monde un bout de fringe
Tout passe par le puant cul du cinge [2].

Ce qui est à observer pour Gringore, et ce qui corrobore nos remarques sur le Chasteau de Labour, c'est que le prêtre, à peine indiqué dans Alione, joue le principal rôle dans les Abus du Monde avec son avarice, son âpreté au gain et le libertinage de sa vie ; c'est vraiment un refrain cher à Gringore.

— Si nous ne pouvons préciser lequel des trois poètes a

1. J. G. Alione, Poésies Françaises 1494-1520, p. p. Brunet (Paris, 1836, in-8°).

2. Ed. 1540, fol. 170 recto.

précédé les autres en écrivant l'Exemple du Singe, nous ne sommes pas moins embarrassés de dire si Gringore a connu avant de composer la Complaincte de Trop Tard Marié un court poème sur le même sujet : « les Ditz et Complainctes de Trop Tard Marié ». Les deux œuvres sont contemporaines [1], sensiblement, la matière en est identique, et quoique l'une des deux semble n'être pas de Gringore dont elle ne porte ni l'acrostiche ni la devise, on ne saurait affirmer pourtant qu'elle ne soit pas de lui. N'avons-nous pas noté déjà, en effet, que Gringore se plaît à reprendre les idées qui lui sont chères, et la Complainte de Trop Tard Marié n'est-elle pas pour le moraliste chrétien une complainte que l'on redit toujours avec utilité ? Sans insister sur cette hypothèse, ni sur l'antériorité des « Ditz » par rapport à la « Complaincte », nous sommes en droit de de supposer comme pour l'exemple du Singe, une plaquette plus ancienne de laquelle dériveraient à la fois la plaquette anonyme et celle de Gringore. La seule vraisemblance qui nous autoriserait à voir dans les « Ditz » la source de la « Complaincte », c'est que cette dernière est deux fois plus longue que l'autre et nous avons remarqué la tendance de Gringore à paraphraser et à gloser.

L'on conçoit facilement parmi la série très nombreuse des opuscules tout à fait analogues parus à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, un poème plus ancien que les Ditz et la Complainte. A ne relater ici que les titres (aussi bien nous ne dégagerons les idées éparses dans les livres de cette époque qu'en étudiant les idées mêmes de Gringore) nous nous convaincrons de l'abondance de cette littérature spéciale ; Gringore a dû lire beaucoup de ces piécettes, nous n'avons pas le moyen de faire le départ entre

1. L'édition des « Ditz et Complainctez » est de Jaques Moderne (vers 1540). Cependant l'auteur du Catal. Rothschild (I, n° 553) incline à considérer la pièce comme le prototype de Gringore. L'étude comparée de la langue ne nous a servi de rien.

celles qu'il a parcourues et celles qu'il a ignorées ; elles n'ont du reste avec sa complainte qu'une ressemblance générale : le thème seul en est commun ; ce ne sont pas des sources de Gringore proprement dites.

Telles sont « la Complaincte du nouveau marié », et ses lamentations sur les « Extensilles qui luy fault avoir a son mesnaige », c'est une « Complainte du nouveau marié » qui parle de la « nasse » où l'on est plongé dans le mariage, ce sont « les Tenebres de mariage » (toutes imitées des XV Joyes) ; Trop tôt marié, Trop tard marié sont également malheureux : il faut prendre la « Résolution de ny Trop Tost ni Trop Tard Marié ». Montaiglon dans son Recueil des Poésies Françoises a rassemblé ces lamentations diverses, et l'on en rencontre tant que la valeur respective de leur invention disparaît dans cette multitude confuse.

Quant aux « Dictz et Complainctes de Trop Tard marié » qui s'opposent aux « Dictz et Complainctes de Trop Tost Marié », si on les compare à la plaquette de Gringore au point de vue de la suite des idées, du développement, on s'aperçoit de leur similitude : Le Trop Tard Marié de Gringore a gaspillé sa jeunesse et son argent avec de folles femmes ; maintenant que sa femme lui demande « son picotin » il est « caduc et vieil d'aage ».

(v. 165) Quant je la voys dedans son lict
Aussi vermeille que la rose,
Voulentiers y prendroye delict,
Toutesfois esveiller ne l'ose.

Si son épouse l'attire alors qu'il est las, il feint de dormir et de ne pas apercevoir sa « jambe coquine », et il lui souvient de ses 22 ans et de l'ardeur qu'il avait alors. Ses enfants l'attristent autant que sa femme : s'il ne peut satisfaire celle-ci, il n'a pas la joie de voir grandir et d'élever ceux-là.

Le Trop Tard Marié de la plaquette anonyme s'estime

heureux de posséder une femme belle et docile. Il a l'épouse qui lui convenait : mais il est trop vieux, et ne pourra pas donner à ses enfants l'éducation qu'il souhaite. Il a fait folie en perdant sa jeunesse, et tout ce qu'il fera désormais compensera bien mal ses fautes passées [1].

Deux traits sont à noter [2] : l'un des poèmes commence

1. L'auteur des « Ditz », comme Gringore, rappelle que le mariage est chose sacrée et d'institution divine. Tous deux terminent par une exhortation aux jeunes gens sur le mariage.

2. Nous transcrirons *in extenso* le texte des Ditz et Complainctes de Trop Tard Marié « entièrement inconnu », dit le rédacteur du Catal. Rothschild : c'est d'après l'exemplaire de cette bibliothèque que nous le publions. Le lecteur jugera ainsi de l'identité du thème et des idées en même temps que de la différence dans la mise en œuvre :

CY COMMENCENT LES DITZ DE TROP TARD MARIÉ

Je suis le trop tard marié;
Marié suis, loué soyt Dieu !
Dieu m'a a bon per parié,
Marié suis en tres bon lieu,
Bon lieu ay pris, car au milieu
Du lieu suis pour m'esvertuer.
Vertu est le milieu trouver.

Trop bas ne hault suis arrivé,
J'ay prins femme tout de ma sorte,
Entre nous deux tout est privé,
Ce que ung veult l'aultre comporte,
L'ung a l'aultre mal ne reporte,
Comme frappéz d'ung mesme coing.
A bien vivre fault avoir soing.

Se j'eusse sceu l'honneur, le bien
Qu'ores voy qu'est en mariage,
Piessa me fusse mys au lyen,
Mais pourquoy ne me mariay je
Plustost eusse enfans et lignaige.
Plus de bien, d'honneur et chevance.
Fol ne croyt fors que ce qu'il pense.

Toutes foys quant bien je m'avise,
Se je me fusse trop hasté,
J'eusse failly ceste entreprinse,
Car une aultre eust ma femme esté,
Qui m'eust tencé ou tempesté,
Ou faict pis ; ou mieulx tout peult estre.
Par droict l'homme doit estre maistre.

par où l'autre finit, je veux dire par la débauche qui a précédé le mariage : et tandis que l'auteur anonyme déclare longuement son plaisir d'être marié, et passe plus vite sur ses tristesses, Gringore ne manque pas de s'appesantir sur les misères de Trop Tard Marié et de souligner l'erreur

Maistre suis a celle que j'ay,
J'ay celle que je veulx avoir,
Par elle bien peu dechargeray,
Tant est pleine de grant avoir.
Je luy communique l'avoir
Et tant que j'ay sans despriser.
Femme d'honneur est a priser.

Ung point y a que je suis vieulx,
El est jeune, belle, a merveille,
Saige, discrette, pour le mieulx,
Je n'en veis oncques sa pareille
Nuyt et jour faict a mon plaisir,
Bonne femme faict bon choisir.

Qu'est-il plus plaisant en ce monde
Que d'avoir femme a son devis
Dont tout bien et honneur redonde
A l'homme ? rien, ce m'est advis.
Belle de corps, gente de vis,
Douce, plaisante et agreable.
Toute chose quiert son semblable.

Je l'ayme de tres bonne entente,
Combien que suis ja fort cassé,
Toutesfoys de moy se contente,
Quant a moy, le temps est passé,
Mais quant j'ay tout bien compassé,
Bien voy que du jeu ne luy chault,
Endurer convient froit et chault.

Quelle gloire avoir beaulx enfans
Legitimes, courtoys et saiges !
J'en ay trois qui n'ont pas cinq ans,
La Dieu mercy, mais les passaiges,
Le(s) desduitz, les petitz languaiges
Qu'ilz font, me font vivre joyeulx.
Enfans sont passetemps au(x) vieulx.

S'ilz eussent ung petit plus d'aage,
Plustost sceussent art ou mestier,
Mais trop tard vins en mariage,

commise par lui ; ce sera pour les jeunes gens une leçon fructueuse, s'ils étaient tentés de le suivre. Nous reconnaissons bien la manière habituelle de Gringore. Il y a par l'allure même de l'exposé une différence de ton entre les

Dont m'en repens ; il est mestier
De les apprendre et chastier
Pour passer ceste mortel vie.
Qui scet, gueres ne se soucie,

Hélas ! que je plains ma jeunesse
Qu'ay employé si meschamment !
A paillardes ay faict largesse,
Et donné du mien largement,
Qui besoing me faict maintenant
Pour nourrir femme et enfans, mais
Encor vault mieulx tard que jamais.

Jamais je ne fus plus heureux,
Que dès que me suis marié,
Jamais je ne fus plus malheureux
Que devant : trop me suis fié
En mon sens qui m'a desvié,
Dont il m'en doibt bien souvenir.
Penser fault au temps advenir.

L'homme qui suit vie meschante
Meschanceté le suit par tout
Tout luy nuyt, tousjours se guemente
D'un guement que jamais n'a bout
Contre luy, ne jamais n'a rien,
Meschant homme n'a jamais bien.

Pourquoy loué soit Dieu celeste,
Dont je suis a ce port arrivé ;
Se j'eusse pas tant estrivé.
L'homme qui n'est a son privé
N'a jamais joye ne lyesse.
Qui vit en Dieu, vit en noblesse.

Dieu mariage tant prisa,
Qu'au monde (Ç)abas voulut descendre,
Dont chair humaine espousa
Au ventre d'une vierge tendre,
Et comme chascun peult entendre,
Mariage est premier sacrement.
Dieu l'ordonna premierement,

Tant de grans biens en sont venus
Qu'on ne sauroit penser ne dire,

deux Complaintes, comme entre le Chasteau de Labour et le Chemin de Povreté.

Si dans la Complaincte de Trop Tard Marié, plus encore que dans le Dit du Singe, la part de Gringore est incertaine, nous n'éprouvons pas cet embarras avec les Fantaisies. Brunet lui-même nous avertit dans son Manuel du Libraire que les Fantaisies découlent des Gesta Romano-

Tant de povres gens devenuz
Qu'on ne leur ose contredire
Lung est seigneur, l'aultre grant sire,
Lung grant cler, l'aultre bon marchant.
Homme sans arrest est meschant.

L'homme qui ne porte nul fruict
Est mauldit, comme le figuier
Qu'est en l'évangile mauldict.
Doncques on se doit marier
Pour le monde multiplier,
Et pour produire son semblable.
Mariage est tres convenable.

Qui vouldroit dire le contraire
Blasmant ce noble sacrement,
On luy devroit les deux yeulx traire.
A nul n'appartient nullement,
Si ce n'estoit joyeusement
Pour passer temps sans vitupere.
Mariage est d'amour le pere.

Mariés-vous, mes jeunes gens,
Et chascun en son faict advyse.
Povres serez et indigens,
Se ne laissez la paillardise ;
Vivez selon Dieu et l'Esglise.
Dieu ne vous abandonnera.
Dieu bons et maulvais jugera.

Prions cil qui fit ciel et terre,
Gens, oyseaulx, bestes et poissons,
Qu'il nous doint paradis acquerre,
Si qu'en la fin venir puissons
Par nos bienfaitz et oraisons,
Avecques tous les saincts et sainctes.
Pour Dieu souffrir fault peine maintes.

Finis.

rum [1], à peu près de la façon dont le Chasteau de Labour vient du poème de Bruyant. Gringore n'imite pas les Gesta comme le Chemin de Povreté cependant, et il importe de montrer qu'ici apparaît une méthode nouvelle de Gringore, l'interprétation d'un texte. Il y a en effet dans chaque pièce du Recueil latin deux éléments, une historiette et la morale qui en est le commentaire: les Fantaisies conservent ces deux éléments et en ajoutent un troisième, Fantaisie de l'auteur sur l'Historiette et la Morale. Ainsi toute Fantaisie comprend trois parties: l'histoire et l'explication sont tirées des Gesta que Gringore paraphrase suivant sa coutume, en allongeant le récit latin, mais moins qu'il n'amplifie les vers de Jean Bruyant. C'est qu'il se réserve de deviser à son aise dans la « Fantaisie » : alors, il est libre d'être Mère Sotte et de sermonner. Il n'insère donc pas ses pensées parmi celles de son modèle, il ne se confond pas avec lui et, comme s'il souhaitait de simplifier notre tâche, il marque avec netteté la limite de la paraphrase et de l'originalité : nous verrons ailleurs ce qu'est celle-ci.

Il semble, d'après le titre des Fantaisies et d'après le sens que Gringore prête à ce mot, que Mère Sotte après avoir conté son histoire et après en avoir expliqué le symbole, s'avance sur le devant de la scène et comme au théâtre, débite un monologue, fait sentir que l'anecdote et la conclusion n'ont de prix qu'autant qu'elles lui fournissent un rôle : l'acteur a vu dans le récit qu'il a fait et analysé, des leçons cachées qu'il est content de proposer à ses auditeurs. C'est la raison qui l'a amené à distinguer sa Fantaisie de la prose moralisée des Gesta Romanorum [2].

1. Pour cet ouvrage, cf. ch. II, Fantaisies. Cf. : Gesta Romanorum herg. von H. Oesterley (Berlin, 1872), in-8°, 755 pp. Quant au « Violier des histoires romaines », indépendamment des éditions du XVIe siècle, toutes postérieures aux « Fantaisies », il a été réimprimé dans la Collection elzévirienne, avec une préface purement bibliographique de G. Brunet, 1858.

2. Il est à noter que les Historiettes sont pour la plupart écrites en prose, ce qui est unique dans l'œuvre de Gringore : peut-être estime-t-il qu'un simple conte ne mérite pas les honneurs de la poésie.

Gringore choisit parmi les narrations latines : il écarte celles qui ont un caractère historique ou une couleur locale trop marqués[1], peut-être parce que cette précision même offre plus difficilement prétexte à « fantasier », il exclut aussi celles qui sont trop brèves, mais il n'exclut pas les meilleures et c'est justice de le remarquer, car le goût de Gringore se révèle par cette sélection intelligente. Si les Fantaisies de Mère Sotte sont d'une lecture maussade et monotone, c'est le genre plus que la longueur qui en est la cause[2].

Les Histoires[3] utilisées par Gringore au cours de ses Fantaisies sont au nombre de vingt-sept. Il en faut ajouter une vingt-huitième qui a déjà trouvé place plus de dix années auparavant dans le poème des Folles Entreprises. Nous ne l'avions pas étudiée à part, voulant réunir tout ce qui, dans les écrits de Gringore, est pris aux Gesta Romanorum. Il est notable que Mère Sotte avait lu ce recueil de bonne heure, bien plus, l'avait aimé assez pour méditer d'écrire les Fantaisies : c'est dans les Folles Entreprises le conte de l'homme assis au coin d'une rue, montrant une jambe ulcérée sur laquelle viennent se poser les mouches et qui supplie les passants généreux de ne les point chasser, car ces mouches, soûles du sang qu'elles ont sucé, seraient remplacées par des mouches affamées et plus dangereuses. Nous voyons que Gringore, dès le début de sa carrière, tient à illustrer ses idées par des historiettes et il faut convenir que celle-ci dépeint bien la rapacité insatiable des gouverneurs.

1. César franchissant le Rubicon, le siège de Lacédémone.

2. Si l'on entend par le mot : Œuvre, un ensemble homogène, ayant un commencement, un milieu et une fin, l'on ne saurait dire que les Fantaisies non plus que les Gesta soient une œuvre, c'est plutôt un recueil qu'on diminuerait ou augmenterait sans peine, une suite de pièces mises bout à bout sans lien véritable autre que le besoin de moraliser à propos d'anecdotes.

3. Elles sont précédées d'un Prologue qui est une sorte de résumé des affaires du temps. Tout va de mal en pis, et on a bon droit de « fantasier » ; la matière ne manque point. Ce qui dans ce Prologue est emprunté à la Sotie des Croniqueurs sera étudié plus loin. Et du fond même nous parlerons au ch. des Idées.

Voici quelques-unes des Gesta Romanorum traduites dans les Fantaisies : Un empereur ordonne que toute femme adultère soit précipitée du haut d'une montagne ; une femme ainsi condamnée arrive au bas sans se blesser, et le juge qui demande une seconde punition n'est pas écouté. — Un marchand envoie son fils négocier par delà les mers ; l'enfant est pris par des pirates, et n'obtient pas de son père l'argent de la rançon, mais la fille du geôlier, éprise du captif, le délivre et l'épouse. — Un empereur fait édifier trois statues, ornées l'une d'une barbe d'or, l'autre d'un manteau et la troisième d'un anneau; un citoyen ayant ravi ces ornements est condamné à mort par l'empereur. — Un mari prisonnier écrit à sa femme et à son fils de le racheter ; la femme demeure insensible à cette prière et souhaite d'empêcher son fils de partir parce qu'elle le perdrait lui aussi ; mais il s'en va sauver son père. — Un homme dit à son fils et à ses voisins : « J'ai dans mon jardin un arbre auquel mes trois femmes se sont pendues. » L'un des voisins répond : « Donne-moi trois greffes de cet arbre, afin que chacun de nous ait un arbre où sa femme puisse se pendre. »

A comparer les Fantaisies — récit et morale, en exceptant la *Fantasie* — avec le Violier des Histoires Romaines, nous apercevons que Gringore en use plus largement avec son texte qu'un traducteur. Néanmoins, il amplifie très peu et quand il le fait, c'est la plupart du temps pour mettre plus en lumière une circonstance de l'anecdote ou pour l'agrémenter par un détail de style. Nous avons vu plus haut pourquoi il s'abstient de développer, se réservant pour la Fantaisie. Dans une Histoire où une entremetteuse parvient à amadouer une dame trop chaste et à la soumettre aux désirs d'un amant [1], Gringore au lieu d'indiquer simple-

1. Cette histoire se trouve dans « les Contes moralisés » de Nicole Bozon, édit. de M. P. Meyer (Soc. Anc. Textes Fr., 1889), p. 169. Ces contes écrits en anglo-normand ont précédé le recueil des Gesta. (Cf. préface de M. P. Meyer.) Le récit de Bozon est sec.

ment que l'amoureux envoie des messages à la cruelle, compose des Rondeaux afin de distraire le lecteur et d'être dans le ton des poètes de l'époque ; de même, il emploie des formules courantes au XVIe siècle, mais expressives toutefois, comme : une bigote « qui faignoit manger les crucifix », ou des images comme : « happer » les richesses d'autrui. Un autre moyen d'animer les Fantaisies est, pour Gringore, de faire discourir ses personnages, tandis que le compilateur des Gesta écrit en style indirect. Citons les propos d'un des quatre fils dont le père mort est tiré de son cercueil, lié à un arbre et mis en butte aux flèches de ses enfants : celui qui frappera le meilleur coup gagnera l'héritage. Un fils s'indigne de cet odieux concours et assure son père de sa tendresse :

Pere et amy qui tant fut preux,
De mon habit couvriray ta nature [1].

Une expression agréable, des rondeaux intercalés dans le texte, des discours imaginés par Gringore, voilà quelle est sa part d'originalité.

L'exemple que nous allons examiner de près vous fera saisir la méthode de Gringore et ses procédés d'amplification. L'histoire a pour objet les « Fantasies et Variabletez des filles. » Gringore raconte : un prince avait une fille fort belle ; il la mit en son chateau et la fit garder par cinq chevaliers, ses féaux et par un chien « bien abboyant. » Cette fille, amie du monde et des plaisirs vains, languit et se plaignit de rester vierge...

Mais que m'en chault ? ma jeunesse se passe
L'ennuy trop long beaulté humaine efface.

Elle espéra qu'un seigneur passant près de sa prison l'en ferait sortir. Et cependant elle se récréa en regardant les

1. Cf. ibid., p. 71.

tapisseries où étaient pourtraites de vieilles histoires. Enfin le prince apparut... Et la fille chanta pour l'attirer :

(v. 375) Je voudroys bien oyr quelque brocart
D'un gay amant, secret, plaisant, gaillard,
Qui fust hardy d'assaillir ma closture ;
Preste seroye d'en faire l'ouverture.
Car trop m'ennuye.....

Le prince fut séduit par le rondel d'amour ; il entraîna la dame, après qu'elle eut enivré les chevaliers, tué le chien et éteint la lampe. Ainsi rien ne trahissait sa fuite. Et tous deux furent « pasmés en l'amour l'ung de l'autre. » Mais le père de la rebelle se courrouça du méfait de son enfant, et s'attrista de cette aventure : un chevalier fut, par son ordre, chargé de ramener au bercail la fille, après avoir blessé à mort le ravisseur. La fille fit tant et si bien qu'elle apaisa la colère de son père et épousa un noble seigneur. Elle reçut des cadeaux symboliques et fut heureuse. Le sens de cette histoire est clair : le père est le roi céleste ; la fille, l'âme humaine ; les cinq chevaliers sont les cinq sens ; la lampe est la volonté de Dieu ; le chien, la conscience ; le prince suborneur, le diable ; le médiateur est Jésus. La robe « polimite » qu'on offre à la fiancée est la chair de Jésus flagellée, et les dons sont ceux que Jésus fait à l'âme.

Le texte latin, traduit littéralement, est celui-ci : Pompée qui règna riche et puissant avait une fille unique et belle ; il la chérissait si tendrement que pour la garder il lui assigna cinq soldats pour la préserver de tout péril, sous peine d'un sérieux châtiment. Les soldats armés veillaient sur elle nuit et jour, et devant la chambre tenaient une lampe allumée afin que personne la nuit n'arrivât jusqu'à la fille, sans qu'ils en fussent avertis ; ils avaient un chien « bien aboyant » dont l'aboiement les eût réveillés en cas de danger. Cette fille tendrement nourrie brûlait du désir de voir les spectacles du monde. Comme elle avait une fois porté ses

regards en dehors, un prince vint à passer qui la contempla d'une manière impudique et se prit pour elle d'amour, parce qu'elle était belle, agréable à tous et fille de l'empereur dont elle hériterait l'empire. Ce chef lui promit maintes choses pour obtenir son consentement ; elle, confiante en sa promesse, répondit oui. Aussitôt elle tua le chien, éteignit la lampe, et pendant la nuit elle se sauva. Le matin on se demanda ce qu'elle était devenue. Il y avait alors au Palais du souverain un vaillant homme qui toujours combattait pour la justice de l'empire. Ayant appris que la fille avait désobéi à son père, il se précipita à sa poursuite. Le chef engagea avec lui un duel mais son adversaire fut vainqueur ; il lui coupa la tête et ramena la fille au palais. Longtemps sans paraître devant son père, elle gémit et soupira. Un sage qui servait de médiateur entre le prince et ses sujets fut ému de pitié. La fille fut réconciliée avec le père et épousa un homme très noble. Elle reçut de son père plusieurs douaires [1]. L'empereur est le père céleste, sa

1. Pompeius regnavit, dives valde et potens, qui filiam unicam pulcherrimam habebat, quam ita tenerrime diligebat, quod pro ejus custodia quinque milites ei assignavit, ut contra omne periculum sub pena gravi eam custodirent. Milites vero diebus ac noctibus armati eam custodiebant, et ante ostium camere lampadem ardentem ordinabant, ne aliquis de nocte ad eam accederet ipsis dormientibus vel eis ignorantibus. Et quendam caniculum bene latrantem habebant, per cujus latratum excitari possent. Puella ista tenerrime nutrita erat que multum anhelabat mundi spectacula videre. Cum autem semel foras pers pexisset, venit quidam dux, qui cum oculos impudicos in eam injecisset, statim captus est in amorem ejus, quia pulchra nimis erat, et oculis omnium graciosa ac imperatoris filia unica, que post mortem patris jure hereditario imperium obtineret. Dux iste multa ei promisit, ut ejus consensum obtineret. Illa vero, sperans de promissione, consensit, statim caniculum parvum occidit, lampadem extinxit, et de nocte surrexit et ducem est secuta. Mane vero facta est questio, ubi devenit. Erat tunc in palatio regis pugil fortis, qui semper pro justicia imperii pugnavit. Qui cum audisset, quod filia patrem contempsit, agili cursu post eam currebat. Dux vero, cum eum armatum vidisset venientem, duellum cum eo commisit Sed pugil prevaluit et caput ejus amputavit, et puellam ad palacium reduxit. Tamen faciem patris multo tempore non vidit, sed continue gemitus et suspiria emittebat. Hoc audiens quidem sapiens in curia imperatoris, qui semper mediator inter imperatorem et alios erat constitutus, motus pietate, per eum est patri reconciliata ac nobilissimo viro desponsata. Quo facto varia donaria a patre recepit... (p. 273 et 274. Ed. Oesterley, cap. I, De dilectione).

fille unique est l'âme raisonnable ; les cinq soldats sont les cinq sens... et la suite est comme dans Gringore.

Il y a deux légères différences entre la narration de Gringore et celle des Gesta. Gringore supprime le nom de Pompée et généralise suivant la coutume que nous avons signalée ; en second lieu, pour faire ressortir la malice de la jeune fille, Gringore la montre entreprenante et peu timide en amour, alors que dans les Gesta c'est le jeune homme qui sollicite la dame. Nous nous bornons à montrer par ce seul exemple comment Gringore interprète les Gesta, parce que toutes ces histoires se ressemblent. Nous ne ferions que nous répéter. Mais il nous reste à examiner si la « fantasie » proprement dite est la suite naturelle du récit, si elle est implicitement contenue en lui, ou si elle lui est étrangère. Nous n'avons pas à nous occuper ici du fond de la « fantasie » ; c'est en traitant des idées que nous en dirons un mot. Il suffit de noter le rapport entre la traduction de Gringore et les remarques de Mère Sotte qui la prolongent.

Ce qui intéresse Gringore dans l'histoire précédente, ce ne sont pas les épisodes qui la composent, c'est la leçon qu'il en tire : les filles inactives et abandonnées à elles-mêmes ne peuvent demeurer un long temps innocentes ; l'oisiveté est conseillère des vices, il n'y a qu'un remède contre les séductions offertes à la jeunesse, c'est le travail accompagné d'une bonne et sévère éducation,

(v. 490) Ne les souffrez parler toutes seulettes
Aux mignons, car ils [1] sont difficiles
A les garder.....
De les laisser enfermees seulettes
N'est point requis, nature les esmeult.
Qui saigement ses filles nourrir veult
Faire leur fault quelque science apprendre [2]

1. C'est-à-dire elles. Cf. Langue, 2e Partie.

2. Le Chasteau de Labour s'adressait aux hommes, cette Fantaisie le complète puisqu'elle prend à partie les filles.

Pour s'occuper, car fille par ce peut
Passer le temps sans envers Dieu mesprendre.
. . . . . .Laissons la vie mondaine
Qui passe ainsi comme vent ou fumée.

C'est du reste une leçon que Gringore se plaît à donner. Quoiqu'il annonce des « Fantasies » diverses, il ne cherche pas à les varier capricieusement ; il disserte, en ne s'écartant point d'un cercle assez étroit et il a surtout la volonté de redire, pour être mieux compris, une certaine quantité d'axiomes et de vérités fort banales mais utiles... Ainsi, quand il « fantasie » sur ces deux filles violées par un drôle et mises en demeure ou de l'épouser ou de le laisser condamner à mort, il comprend que l'une d'elles (symbole de la miséricorde) se résigne au mariage, mais il n'en insiste pas moins comme précédemment sur les périls que la paresse fait courir à la vertu des filles, sur les abus qu'il y a de se parer pour mieux plaire, et Gringore proclame avec énergie qu'il faut étouffer dès le bas âge les instincts mauvais :

(v. 609) Helas ! il est tant de filles gastees
Qu'on peult trouver en la publicque place,
Gentes de corps, parees et ehontees
N'en faictes plus ! trop en est de notees.
. . . . . .
Vierge gastee on ne peult reparer.
. . . . . .
(v. 741) On doit ployer l'osier quand il est tendre.

En réalité, la paraphrase de Gringore dans les Fantaisies, pour nouvelle qu'elle puisse paraître par le rôle de l' « acteur » dans la « Fantasie », ne diffère pas de la paraphrase du Chasteau de Labour ; l'apparence extérieure contribuerait seulement à nous donner l'illusion de la nouveauté : c'est-à-dire que l'on aurait tort d'être dupe de la scission nettement accusée par Gringore entre Histoire et « Fantasie » ; au lieu de mêler les réflexions morales au conte qu'il traduit il préfère réunir à la fin de chacun d'eux ces réflexions pour qu'elles

aient sans doute plus de relief. La différence n'est donc pas dans la manière de travailler de Gringore, mais dans l'ordre des matières, dans la composition et dans le plan. La « fantasie » est pour Gringore, comme la paraphrase ailleurs, un prétexte à sermonner et à moraliser : il ne voit dans une histoire des Gesta Romanorum que le point spécial sur lequel il prêchera et laisse le reste dans l'ombre [1].

Lorsqu'il écrit les Menus Propos de l'Amant, Gringore reçoit du Bestiaire d'Amour qui en est la source, des éléments semblables à ceux qu'il a utilisés dans les Fantaisies. Il a sous les yeux une histoire symbolique dont il ne s'écarte guère, et une comparaison de cette histoire avec l'état sentimental de l'amant : Gringore y joint non plus des Fantasies mais des Rondeaux, il parle ici en « Menus Propos » ; pour la première et la dernière fois, il laisse voir qu'il n'est pas incapable de parler sur un thème aussi subtil que l'amour....

Ces « Menus Propos des amoureux qui n'ont la grace jouyr de leurs dames, figuréz sur les hommes, bestes et oyseaulx selon leur nature et complection » forment la seconde partie du poème : nous rappelons, comme nous l'avons dit au chapitre II, qu'il se subdivise en 3 parties que l'on pourrait séparer [2] (1° Curial, 2° Menus Propos de l'amant, suivant des Menus Propos sur les Pseaumes,

1. Deux des histoires se trouvent dans un recueil de 30 contes traduits en français au xve siècle : la Discipline de Clergie (Disciplina clericalis auctore Petro Alphonsi, ex judæo Hispano), Paris, 1824. Ce sont les 11e et 30e histoires (La maquerelle, la Dame et la chienne; Alexandre et son tresor).

Le dernier vers des Fantaisies avant l'acrostiche est conforme semble-t-il à l'inscription que porte la banderolle sur le bois du Faucon (cf. ch. II). En *espérant* a ses choses conduictes = Post tenebras *Spero* lucem. Gringore entend-il par là que comme le Faucon sans capuchon il a vu la lumière après avoir été plongé dans la nuit ?

2. Il est notable que les Menus Propos de l'amant se terminent par l'acrostiche : Gringore. On pourrait presque en conclure qu'ils ont été imprimés séparément ; en tous cas Gringore les considérait comme formant un tout distinct.

3° Menus Propos sur la Guerre et la Paix)[1]. Nous avons découvert la source de ce poème sur l'amour dans un Bestiaire d'amour en vers de la fin du xve siècle et par conséquent presque contemporain de Gringore, ou du moins assez proche de lui pour qu'il l'ait eu entre les mains[2]. C'est une œuvre allégorique et partant susceptible d'intéresser Gringore; le sujet amoureux devait le tenter moins, mais la morale qui s'en pouvait dégager était une compensation agréable à Mère Sotte. Ce Bestiaire anonyme est l'un des derniers en date de ceux qui remontent au « Bestiaire d'amours[3] » de Richard de Fournival (xiiie). L'on sait combien ces traités en prose ou en vers, Bestiaires, Lapidaires, Volucraires, didactiques et mystiques souvent, eurent de succès et de vogue dès le xiie siècle, et jusqu'aux abords de la Renaissance. Les « Dictz des Bestes et aussi des Oiseaux » du xve siècle sont les prolongements des grands Bestiaires du moyen âge[4].

1. Notons aussi que ce long poème est précédé d'un prologue comme le Chasteau de Labour, comme le Testament de Lucifer, comme les Folles Entreprises, comme les Fantaisies surtout : ici et dans les Menus Propos, c'est un prologue historique et politique. Nous y reviendrons à propos des Œuvres de circonstance.

2. *Le Bestiaire d'amour moralisé sur les bestes et oyseaulx*. B. Nat., Rés. Ye 247.

3. P. p. C. Hippeau, 1860. Un contemporain de Richard de Fournival a écrit un « Bestiaire d'amour rimet » (B. Nat., fr. 1951), commençant par :

Amour ou j'ai fait lige hommage
Sans fausseté de fin couraige.

et finissant par :

Adjoustees o la demie
Font en latin le nom m'amie.

Les Bestiaires ne furent pas inconnus à la littérature provençale : une Chanson de Richart de Berbezilh fournit un exemple curieux de « Bestiaire de l'amant » :

A tressi cum l'orifans
Que, quan chai, no's pot levar
. . . . . .

L'amant est comparé à l'éléphant, puis à l'ours, au phénix et au cerf. (Cf. Provenzalische Chrestomathie, p. p. C. Appel. Leipzig, 1895, in-8°, n° 29, pages 70 et 71.)

4. Cf. Recueil de Montaiglon, I, 256, et Cat. Rothschild dans la série des plaquettes anonymes du xve et du xvie siècle.

Avant les Menus Propos de Gringore, avant le Bestiaire d'amour du xve siècle et dans le même ordre, Richard de Fournival raconte en comparant les animaux à l'amoureux, un « exemple » du coq, puis de l'âne sauvage, du loup, du grillon, de la « wivre qui fuit devant un homme nu et court sus à celui qui est vestu. » Déjà Richard de Fournival conclut : « Ainsi avez-vous fait de moi, belle très douce, vous m'avez traité comme le singe chaussé. » Il se sert de l'exemple du singe, du corbeau, (« quand j'étais nu de votre amour, vous pouviez me négliger, mais revêtu de vos armes, vous me deviez chérir »), du lion dévorant sa proie, de la belette concevant par l'oreille et enfantant par la bouche, de la sirène, de l'aspic, de la taupe, du lynx, du vautour, de l'araignée, de la tigresse, de l'unicorne, de la panthère, de la grue, du hérisson, de la tourterelle.

Du Bestiaire d'amour anonyme, Gringore a recueilli les « exemples » sauf deux ou trois : aussi bien n'avait-il pas besoin de les prendre tous. Ces exemples qu'il s'est appropriés sont « le loup qui fait enrouer l'homme quand il le voit premier — le coq qui chante plus volontiers à minuit qu'à nulle heure — l'âne sauvage qui rechine quand il a faim — le loup qui va quérir sa proie — la vivre qui tue l'homme vêtu, et a peur du nu — le singe qui chausse des souliers — le corbeau qui ne veut nourrir ses poussins tant qu'ils sont blancs — le corbeau qui mange la cervelle de l'homme mort — le lion qui occit l'homme quand il le voit manger sa proie — la mustelle qui faonne par les oreilles et emporte ses petits — la calandre qui démontre la mort de l'homme ou la garison par sa vue — des seraines qui endorment l'homme en leur chant parmi le cueur — l'aspic — le merle — la taupe — le hareng — la salamandre — les mouchettes — la tigre — l'aigle — le cerf — le phénix — la licorne ». Gringore ne s'écarte pas de son modèle, il maintient l'ordre que lui fournit celui-ci, et comme dans le Bestiaire il fait pressentir l'exemple à venir en glosant sur

celui qui précède ; de même que dans les Fantaisies, Gringore n'attribue de valeur qu'à la glose seulement, et l' « exemple » du Bestiaire, tout autant que l' « histoire » des Gesta ne vaut que comme une base au discours moral.

Voici deux « exemples », les exemples du singe et du corbeau, par lesquels on appréciera la méthode de Gringore, et son talent s'il y a lieu. Ils suffiront puisque Gringore en use toujours de la même manière.

(Bestiaire)

Le singe est melencolieux,
Plain d'engin et semilleux,
Si ne *voit* rien a homme *faire*,
Que il ne vueille *contrefaire*,
Doncques le *veneur* qui le chasse
Subtillement engin pourchasse
Parquoy il le puisse entreprendre,

Car par force il ne le peult prendre

Que trop est la beste diverse.
Au lieu ou le singe converse,
Vient le veneur et se dechausse,
Voyant le singe, et se rechausse
Le singe de ceste prend garde,
Et qu'il s'en aille trop luy tarde,
Et je pense, s'il s'en alloit
Que voulentiers contreferoit
Ce que le veneur fait y a
Lors il s'en va et laisse la
Ungs souliers faitz a la mesure
Du singe, et puis grant alleure
S'en va pres d'illecques tapir,
Et le singe qui a desir
Et voulenté de contrefaire
Ce qu'il a veu au veneur faire,
Prent les souliers, et si les chausse,
Mais n'a loisir qui les deschausse,
Et le veneur qui est la pres
Luy court sus sans luy faire arrest,
Et lors il ne s'en peult fouyr

(Gringore) (v. 2472)

. . . . . .
. . . . . .
Le singe veut les choses qu'il *voit faire*
Se possible est, les faire ou *contrefaire*
Parquoy l'expert et cauteleux *veneur*
Qui veut du singe estre saige preneur,
Considerant qu'il est prompt et agile,
Voulant user de finesse *subtille*,
Se met en lieu que le singe le peult
Apercevoir ou regarder, se il veult.
Lors le veneur sur erbe, buche, ou [mottes
Chausse des gandz, des souliers ou des [bottes,
Puys deschausse et se en fuyt aux [halliers
Laissant au lieu bottes, gandz ou soulliers ;
Le singe alors se adresse celle voie
Cuydant que nul le regarde ou le voye,

Prent les soulliers, botte ou gand, et y [met
Piedz, mains dedans, le veneur se y [transmet,
Soubdainement qui peult saisir et [prendre,
Facillement le singe sans attendre
Le saisissant quand le vient assaillir,

Et sur *l'arbre ne peut* rampir,
Pour les souliers qu'il a aprins,
Ainsi est-il trompé et prins.

Car il *ne peult* plus aux arbres saillir,
Parquoy *prins* est ; vela comme on [l'acoultre

Trente-deux vers dans le poème anonyme, et vingt et un [1] dans les Menus Propos pour dire exactement la même histoire. Ce rapprochement indique une fois de plus que Gringore néglige l'anecdote, l'abrège autant que possible, la dépouille des détails qui pourraient l'agrémenter (ici, les détails sont peu pittoresques et n'ont rien de piquant, il faut le remarquer); en revanche, il augmente le nombre des épithètes, sans utilité ni grâce.

La morale expliquée à l'amant est celle-ci :

(Bestiaire)

Geste derniere raison
Conferme la comparaison
De l'homme nud qui signifie
Le compaignon qui n'aime mie,
Et le vestu qu'est fin amant
Qui du cueur ayme lyement.

Car tout ainsi que l'homme nu
Ne doubte cil qui est vestu

La vivre ne ses cruelz morz,

Aussi ne doubte riens amours

Cil qui n'en est point enlacé,
Ne le singe s'il n'est chaussé

Ne doubte en rien le veneur,

Aussy je ne doubtoye amours,

(Gringore)

Et par ainsi ceste exemple nous [monstre,
Que cil qui n'est en amour detenu,
Est comparé a l'homme qui est nud,
Et le vestu peult bien estimer estre
Comme celluy qui s'est voulu sub- [mettre
Au laz d'amour et qui subject se y [rend,
Car tout ainsi qu'il nous est apparent,
Que le singe est delivre et a voye [seure
Devant que es piedz et mains il ait [chaussure
Aussi ne est l'homme en *prison* en- [fermé,
Si du harnays d'amour ne s'est armé
Ayant chaussé les souliers d'amou- [rettes.
Bien le sçavez, de vray, se en amour [estes [2],
Et ceste exemple ainsi que on la [descoeuvre

1. Il est vrai que les vers de Gringore sont décasyllabiques et ceux du Bestiaire de 8 syllabes seulement : mais les vers de Gringore n'en sont que plus pesants, sans doute parce qu'ils ont beaucoup de chevilles.

2. Cette rime équivoquée est d'autant plus notable que nous n'en rencontrons guère dans Gringore : ce n'est pas un rhétoriqueur.

Tant qu'il a mis en garnison
mon cueur en sa doulce *prison*,
Et a vostre doulx cueur disoye

Mon penser quant poy vous doubtoye,

Ne aussi ne estiez desdaigneuse,

Vers moy ne fiere ne greveuse,
Doulcement a moy parliez
Sans que de moy doubté eussiez
Maintenant va bien autrement,
Quant amours a gouvernement,
Je n'ose dire mon plaisir,
N'amours ne me laisse taisir.
Or crains amour sur toute rien
Comme celuy qui tout est sien.
Trop me fait la vivre douloir,
Trop me met en grant desespoir,
Sa cruauté et sa maniere
Qui a l'homme vestu est trop fiere
Et l'occist par sa cruauté.
Je crains que ne faciez aulté
De moy, belle tres doulce amye,
Que vostre fierté ne m'occie,
De tel mort que amours convient,
Mais une pensee me vient,
Qui au cueur me donne couraige,
Que tant estes courtoise et saige,
Franche, doulce et debonnaire,
Que ne prendriez exemplaire
A la vivre n'a son malice
Mais du corbeau ferez l'office.

Attribuer se peult a la couleuvre,
Et par ces deux a bien peu d'achoison
Je puis congnoistre et scavoir la [raison
Que vous me avez mieulx prise lorsque [estoye
Nud que vestu quant me manifestoye
Par devant vous tres amoureusement.
Or deussiez vous faire tout autrement
Imaginant du corbeau la nature
Et comme il donne a ses petiz pasture.

Tandis que dans les Fantaisies, Gringore donne à la morale l'étendue qu'elle a dans le texte latin, ici il abrège le Bestiaire : la cause en est que le Bestiaire ne moralise pas à vrai dire mais traduit les plaintes, les inquiétudes de l'amant, les reproches qu'il fait à la dame. Pour Gringore ce sont des lamentations trop individuelles et manquant de la portée générale qu'il se plaît à donner à ses remarques. De plus, et avant tout, c'est une morale d'amoureux pour les amoureux, non de chrétien pour des chrétiens, et Gringore l'estime trop légère.

En effet, les « Menus Propos » qui glosent l'exemple du

singe [1] (et parmi lesquels se trouvent deux rondeaux) ne sont pas un éloge de l'amour mais un avertissement contre les dangers de la passion.

(v. 2516) C'est temps perdu de soy fier a une
Femme qui veult estre a chascun commune.
. . . . . .
Si variable elle est comme la lune.

Gringore n'a donc pas le ton de l'auteur du Bestiaire : s'il en répète les « Exemples » c'est pour les interpréter dans un esprit très différent et pour juger avec sévérité l'amour et les femmes.

(v. 2538) Amour plaist fort pour le commencement,
Trop y penser brouille l'entendement.

Gringore est partout le sermonneur qui dit et fait ce qu'il faut pour refroidir le zèle des amoureux, pour les ramener à raison. Si nous nous étonnons que dans un poème dont l'amour est le sujet, Gringore continue d'attaquer l'amour et les femmes en satirique, n'oublions pas qu'il n'a cessé de le faire dans les Paraphrases, dans les Fantaisies, et que les Menus Propos de l'amant, au titre près, ne diffèrent pas des uns et des autres. Ce sont toujours des sermons, et en sermonnant ici, Gringore défigure sa source par la glose dont il la fait suivre.

L'exemple du corbeau nous amène aux mêmes résultats :

(Bestiaire)	(Gringore)
De tant comme le *corbeau voit*	Quant le *corbeau voit* ses petits cor- [beaux,
Ses poussins blancs, sans plume, croyt	Nouveaux esclos, il ne les treuve [beaulx

1. Dans le Bestiaire, comme dans les Menus Propos, il est question à propos du singe, de la wivre et du corbeau. On remarquera que d'après la liste donnée par nous, ces deux animaux sont ceux qui précèdent et suivent le singe : l'auteur du Bestiaire rappelle ce qu'il vient de dire avant d'annoncer ce qui vient après.

Que ce ne soye mie les siens,
Si ne leur veult faire nulz biens,
Ne jà par luy ne mengeront,
Ne par luy *nourris* ne seront,
Et ne vivent fors *de rousee*,
Mais quand la *plume* ont recouvree
Et la noire le blanc respond
Qu'a leur *pere* semblables sont,
Lors les nourrist et fait des biens,
Car lors il scet bien qu'ilz sont siens.

Pour ce qu'ilz n'ont comme luy noire [plume.
Sa nature est et aussi sa coustume
Les laisser la seullez vivre ou mourir,
Sans a la foys les aller secourir.
De la rosee, a plusieurs est notoire
Qu'ilz sont *nourris* tant qu'ilz aient [*plume* noire,
Mais quant ilz sont de plumes re- [vestus
Le pere veult employer ses vertus
A les *nourrir*, noter fault qu'il les [laisse,
Quand ilz sont nudz...

Le texte de Gringore a la longueur de celui du Bestiaire : Gringore n'a pas à supprimer des traits réalistes, puisqu'il n'y en a point dans l'exemple du corbeau, très simple et dépouillé de tout ornement ; mais dans la comparaison avec l'amant, il allonge le texte sans fin et sans raison :

(Morale du Corbeau)

A vostre amour et cher tenir
Aussi me devez vous nourrir,
Puisque je porte tel torment
Pour vostre amour com vray amant,
Et mieulx vous deveroit esmouvoyr
Le corbeau a mercy avoir
De moy qui vostre amour desire
Que la vivre de moi occire.

(Gringore)

.....advis m'est, ma maistresse,
Que vous deussiez, gardant d'aimer [la loy,
En cet estat avoir pensé de moy,
C'est assavoir quand desgarny estoye
De vostre amour, et nud me presentoye
Par devant vous, me voyant nud venir
Il n'en falloit aucun compte tenir,
Sans devers vous humainement m'at- [traire.
Etc., etc. (encore 22 vers).

Mais, quoique Gringore se montre dans ce poème comme ailleurs hostile à l'amour en dehors du mariage, il ne laisse pas d'écrire des Rondeaux assez poétiques, d'un tour assez fin, qui rappellent même Charles d'Orléans. En cela, il est supérieur au Bestiaire ; ce sujet qu'il n'aime pas l'inspire mieux que les commentaires moraux des Fantaisies ou du Chasteau de Labour.

(v. 1573) Ennuy, Soucy, Trop Penser veullent tendre
Apres filletz pour me cuider surprendre,

Comme ung abbé prent ung moine sans froc.
. . . . . .
Quand est de Espoir, je l'ay pendu au croc
. . . . . .
Fuyr me fault en lieu qu'on ne me voye
Comme ung chartreux de nouveau converty.

Gringore, qui dédaigne le réalisme dans le récit, emploie ici des expressions fortes et trouve des images dont il n'est pas coutumier. Il sait même être langoureux et moduler une romance :

(v. 1766) Trop m'en faict mal non sans cause et raison,
Car j'ay esté ravy, longue saison,
En ton amour, d'une ardente pensee,
Mais puisqu'ailleurs te voys recompenser
De rien n'y sert le chant ne (le) blason.

Bien vois que pers un passetemps si bon,
Si tres plaisant et devis si mignon,
Qu'impossible est veoir ma douleur passee,
Trop m'en faict mal.

M'abandonner, c'est un piteux guerdon,
Et toutes fois c'est pour mon dernier don
Que j'ay congé; quelle piteuse allee
Qui me contraint ailleurs prendre vollee,
Disant adieu pour la conclusion !
Trop m'en faict mal.

Les Rondeaux intercalés dans les Menus Propos [1] ne sont pas un développement de l' « exemple », ce sont des intermèdes, des variations, des broderies, que Gringore s'amuse à faire. Il n'a peut-être pas conscience de composer les meilleurs vers de toute son œuvre, il est plus naturel d'admettre que ces morceaux sont une heureuse rencontre que de les supposer résultant d'un art prémédité et patient. Et ce qui reste incontestable, malgré le mérite de ces rondeaux, c'est que Gringore ne songe pas à séduire les amoureux par le charme de sa poésie (ce serait en contradiction

1. Voyez encore vers 3673 et suiv., v. 3592 et suiv., v. 3850 et suiv.

avec tous ses poèmes), mais à parer l'amour de vives couleurs, à l'enjoliver, à l'envelopper d'une atmosphère malsaine pour en faire le procès et pour en flétrir davantage les abus... Il ne faut pas s'endormir « dedans le palus d'amourettes [1] ».

D'ailleurs dans ces Rondeaux, dans ces Menus Propos où Gringore est plus poète qu'à l'ordinaire, il redevient lui-même tout à coup, quand au milieu d'une phrase précieuse, il jette en travers un de ces bons adages, un de ces proverbes familiers comme celui-ci : Il veult souper qui n'a sa viande preste. Aussitôt nous reconnaissons le Gringore habituel et nous nous rendons mieux compte qu'il n'était pas aussi loin de nous que nous croyions : quelques jolis Menus Propos ne sont qu'un accident parmi son œuvre et s'il dit qu'il « s'endort ainsi qu'enfant qu'on berse » dans les délices d'être aimé, il se réveille bientôt et ne se rendort pas.

En résumé si Gringore a fait siens les exemples du Bestiaire, c'est qu'ils condamnent tous l'amour, en ayant l'air de le glorifier ; ils le présentent comme un piège et comme un fléau. Il est content de crier : gare ! Et les Menus Propos ne diffèrent des œuvres de Gringore déjà étudiées que par des apparences qui peuvent nous tromper d'abord (il déguise avec plus d'habileté son sermon sous des rondeaux d'amour) ; mais qui s'évanouissent lorsqu'on a compris la pensée intime du poète : il n'en est pas moins vrai que rarement Gringore méritera aussi justement ce titre même de poète [2].

— Il n'est pas question de poésie dans les Oraisons du Mont de Calvaire : c'est une œuvre de piété écrite en vers à l'usage des fidèles, à l'usage du peuple. Les vers sont dans

1. (V. 1824).

2. Peut-être la forme du Rondeau, en resserrant son inspiration, en l'empêchant d'être diffus, a-t-elle servi Gringore autant que le sujet. Nous avons fait une remarque analogue à propos des Chants Royaulx. Gringore a besoin de ne pas se sentir trop libre pour ne pas sermonner trop longtemps.

ce genre religieux un moyen en quelque sorte mnémotechnique ; ils doivent être simples, faciles à retenir ; la forme a peu d'importance, c'est la pensée pieuse qu'il faut mettre en relief. Nous avons rencontré des vers agréables sinon poétiques dans les Chants Royaulx : on le conçoit dans une série de pièces à forme fixe qui exigent de l'art et sont destinées à être lues ; les Oraisons sont destinées à être récités au contraire, à haute voix en général et en groupe ; tout raffinement littéraire en est banni ; on y admettrait de l'éloquence et de la ferveur : il faut reconnaître que Gringore ne cesse d'être monotone et assez terne. La première station du Chemin de Croix représente le Cénacle où Jésus-Christ institua le Saint-Sacrement de l'autel : Gringore compose donc sa première Oraison sur l'Eucharistie. La deuxième station est Gethsemani : Jésus se sépare de huit de ses disciples, deuxième Oraison de Gringore ; troisième station, le Jardin des Oliviers : et c'est la troisième Oraison de Gringore, et ainsi de suite. Du Chant Royal sur les Sept Vertus de Nostre-Dame, nous ne dirons rien sinon que Gringore y est moins bon que dans les Chants Royaulx, et cependant cette glorification de Marie devait plaire à sa piété. Les vers sont plats, sans harmonie et sans sonorité jolie, et ce qui est plus, on ne sent pas que sa tendresse pour la Vierge ait embelli sa poésie...

L'invention dans ces pièces est à peu près nulle : la matière est fournie par le récit de la Passion, et déjà au temps de Gringore, des Oraisons en prose lui présentent un modèle qu'il lui suffit de copier et de mettre en rimes. Dans le Recueil qui nous a conservé le voyage du Mont de Calvaire de Romans, les prières de Gringore sont précédées de prières en prose. Et malgré le rythme, on ne saurait dire que celles-là soient d'une qualité supérieure à celles-ci.

Jehan Meschinot qui dans ses « Lunettes des Princes » traite un sujet identique (Commemoration de la Passion de Nostre Seigneur ; comment Judas le livra aux Juifs, com-

ment N. S. fut mené chez Anne, comme il fut mené chez Pilate....) Meschinot, le grand rhétoriqueur, est moins mauvais que Gringore : il s'applique davantage, il écrit pour un public restreint, et il cherche une élégance à laquelle il n'atteint que grâce à des tours de force. Mais il reste rhétoriqueur et ne devient pas poète. En vérité, Gringore est arrivé à son but, il est clair et orthodoxe ; on peut cette fois lui être indulgent ; la destination des oraisons en excuse la médiocrité.

En dehors de son prologue politique qui rappelle celui des Menus Propos, quoique infiniment plus court [1] (nous en dirons un mot dans le chapitre des Œuvres de circonstance), la *Complaincte de la Cité chrestienne* comme les Oraisons du Mont de Calvaire, a sa base dans l'Ecriture Sainte. Le texte qui sert de point de départ à Gringore (Lamentations de Jérémie : *Quomodo sedet sola civitas plena populo*) est allongé par lui : il développe en stances de 9 vers, dont le dernier est un adage, un verset latin de deux lignes. La paraphrase consiste en lieux communs, en chevilles, ainsi que dans les Heures; mais parfois, et cet essai est notable, Gringore applique les plaintes du prophète à l'état présent de la Chrétienté :

> Mise en piteux point
> Par le grant Turc Tartarin infidelle.

à la naissance du protestantisme :

> Contre la Foy Luther un feu allume.

En dehors de ces deux cas particuliers, on a l'impression que même ailleurs, Gringore songe au présent tandis qu'il évoque le passé. Ainsi par le prologue, par les allusions politiques, la Complainte est une œuvre de circonstance, mais par l'imitation du texte biblique elle est une paraphrase. Toute la Complainte, du reste, n'est pas plus longue qu'un

1. 18 vers.

psaume des Menus Propos (moins de 100 vers) ; elle n'a aucune portée, ou plutôt elle n'a que celle d'un sermon très bref. Les deux vers que nous avons cités prouvent simplement combien Gringore est soucieux des intérêts de l'Europe chrétienne, inquiet autant du Turc que des Luthériens, et son attitude se traduit en indignation contre les prêtres qui ont attiré sur l'Eglise de pareils châtiments.

Ces prestres sont plorans, sans équité.

Malgré tout, la prédication de Gringore n'a pas l'onction du texte sacré ; sa douleur est moins profonde, ses malédictions mêmes sont dépourvues de grandeur [1].

Cette Complainte, comme les Oraisons, comme les Chants Royaulx, comme les Menus Propos, les Fantaisies, le Chasteau de Labour, laisse apercevoir malgré la diversité des sujets, malgré les variétés de ton et de développement que nous avons notées au fur et à mesure, une méthode identique dans la manière dont Gringore paraphrase : s'il ajoute à son texte, c'est pour « fantasier », mais en prêchant, en inculquant des vérités morales. Sa « fantasie » n'est pas une promenade à l'aventure, où il s'abandonne au rêve et à l'imagination, elle est réglée par un modèle, elle s'y conforme et ne le prolonge le plus souvent que par des considérations sans valeur : tout ce que nous offre la copie est implicitement contenu dans le modèle, et bien souvent, par trop d'insistance, Gringore est moins persuasif, plus ennuyeux que ses devanciers.

1. Rappelons, à propos des strophes de Gringore, la prophétie de Joad commençant ainsi :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé
. . . . . .
Ses prestres sont captifs, ses rois sont rejetés,
Le Seigneur a détruit la reine des cités.

III

Les deux œuvres que nous allons étudier, le Chasteau d'Amour et la Vie de Mr Sainct Loys, ne sont pas, comme les précédentes, de simples paraphrases plus ou moins étendues d'un ouvrage antérieur. Ce sont des écrits où l'imitation est plus libre, et où ce que nous notions pour les « Menus Propos de l'amant », à titre d'exception, est presque la règle.

En effet, si pour le premier des deux poèmes, le Chasteau d'Amour, nous ne connaissons pas la source directe, nous avons le moyen pour le second de vérifier l'originalité de Gringore, de la préciser, et d'observer à chaque pas comment il dépasse et transforme le livre qu'il a sous les yeux : nous n'avons plus affaire à un sermonneur qui est incapable d'autre chose que de débiter un rôle, mais à un homme qui sent, qui s'émeut et dont l'émotion est communicative.

Cette personnalité n'apparaît du reste pleinement que dans la Vie Mr Sainct Loys : le Chasteau d'Amour est encore une allégorie, que le sermon ne vivifie pas, mais que la satire acerbe ou railleuse égaye ou varie. Cette satire, dispersée et accidentelle dans les Paraphrases, est ici la substance même de l'œuvre, bien que l'allégorie l'enveloppe tout entière.

Le Chasteau d'Amour, un des nombreux dérivés du Roman de la Rose, doit plus à Jean de Meung qu'à Guillaume de Lorris. A défaut d'une source directe que nous ne connaissons pas, le Roman de la Rose justifie la présence du Chasteau d'Amour parmi les poèmes de Gringore ; au reste le Chasteau de Labour prépare déjà cette œuvre [1], et Grin-

1. L'idée que l'on se ruine par les femmes, qu'elles sont la cause des misères de l'homme, et que pour arriver à Richesse il faut n'être pas empêché par elles, voilà tout le Chasteau de Labour.

gore n'a pas eu besoin de s'écarter beaucoup de Jehan Bruyant pour compléter son Chasteau de Labour par le Chasteau d'Amour. Bruyant est du XIVe s. [1], Jean de Meung de la fin du XIIIe s. Ces deux Chasteaux sont le résultat d'une visite de Gringore aux poètes du moyen âge, mais la robuste influence de Jean de Meung et de sa lignée a valu au Chasteau d'Amour des qualités plus fortes et plus substantielles que n'en présente la paraphrase de Bruyant.

Avant Gringore, nombre d'auteurs ont imité le Roman de la Rose, au XVe s., mais tous se sont attachés à l'allégorie en négligeant plus ou moins la satire ; ils ont compilé des œuvres languissantes et fastidieuses qui toutes se ressemblent. Nous citerons « l'Espinette du Jeune Prince » de Simon Bourgoinc, où Folle Amour est escortée de Malle Bouche et de Faintise, et où Bonne Compaignie et Congnoissance conduisent le prince au Chasteau des Vertus dont le portier est Bon Désir. Dans « la Chasse et le Départ d'Amours », il y a un Chasteau de Plaisance, une Forêt de Gracieux Desir, un Chasteau de Liesse, comme un Chasteau d'Honneur, dans le « Séjour d'Honneur », et un Chasteau de Plaisance dans la « Departie d'Amours de Blaise d'Auriol », un Chastel d'Amour dans « L'Amant entrant en la Foret de Tristesse » (imprimé dans le Jardin de Plaisance); Jean Le Maire ne décrira-t-il pas le Temple de Vénus, dont Danger est le serviteur, et le Temple de Minerve, dont Honneur est le portier ? Il unira la mythologie à l'allégorie morale, mais ne changera pas le procédé.

Le sujet du Chasteau d'Amour, Gringore a pu le prendre dans « le Loyer des Folles Amours » du moine de Lyre ; la donnée en fut reprise dans une pièce dramatique, la Farce

1. Jean Bruyant lui-même n'aurait sans doute pas écrit son Chemin de Povreté sans le Roman de la Rose : Entendement, Raison, Tallent de Bien Faire, Soucy sont apparentés directement à Malle Bouche, Dangier, Papelardie, Faux Semblant...

Nouvelle de Folle Bombance (vers 1500 [1]) : Folle Bombance est la mère des fous ; ils lui obéissent docilement, tous se ruinent pour elle : réduits à mendier, ils sont enfermés dans le Chasteau de Povreté. Ils font un retour sur eux-mêmes, et reconnaissent leur folie qu'ils donnent en exemple à tous.

Dans une plaquette fort curieuse intitulée « Le débat du jeune et du vieulx amoureux », nous trouvons les mêmes idées. « Le vieulx amoureux » se lamente, il est « cassé d'amours », il est miséreux, il n'a rien que des angoisses et des tourments. Et néanmoins comme il est allé jadis gaiement vers l'amour !... Il sait que les femmes mentent pour attirer et retenir les hommes, il dissuade le jeune homme de s'égarer dans ce guêpier d'où l'on revient tout éclopé. Le jeune homme s'étonne que les dames soient aussi féroces : c'est qu'il ignore le caprice et la fantaisie dont elles sont coutumières. Alors pourquoi l'ennemi des femmes est-il resté si longtemps en leur société ? C'est qu'il espérait, répond le vieillard. Soit ! le jeune homme veut espérer à son tour.

Viengne que pourra,
Je voys jusque la
Veoir l'esbatement
Comment m'en yra [2].

Plus encore que les œuvres précédentes « le Dit de l'allant et du venant du Chasteau d'amour », dont nous avons pu consulter l'exemplaire unique et incomplet que possède M. Picot [3], ressemble au Chasteau d'Amour. Le début de ce poème anonyme est à peu près identique au

1. Recueil de Soties, I, p. 235 et suiv. C'est une « satire contre le luxe effréné qui se répandit par toute la France vers la fin du xve siècle », dit M. Picot. La pièce est contemporaine de notre Chasteau d'Amour : nous ne pouvons rien conclure pour l'imitation.

2. Recueil (Montaiglon), VII, p. 211.

3. Nous en remercions ici M. Picot dont on ne saurait assez vanter la complaisance.

Chasteau : le Venant s'efforce de détourner l'Allant du voyage qu'il a fait lui-même, mais n'y parvient pas. Pour être persuasif, le « Venant » énumère toutes les difficultés qui guettent l'imprudent voyageur. Comme dans le Chasteau d'Amour on n'est pas reçu sans être introduit par De Quoy ; comme dans le Chasteau d'Amour aussi, l'église du manoir s'appelle Sainte-Croix. Plusieurs vers des deux poèmes sont à rapprocher :

(Allant et Venant).	(Gringore).
Il vous fault premier deviser Ceulx qu'il vous fault pour compa- [gnie.	Ainsi seullet sans compagnie N'y povez aller par ma foy.
. . . . .	. . . . .
Il vous faudra avoir De Quoy, C'est le serviteur principal.	Il me fault donc pour serviteur Avoir De Quoy, je l'entens bien.
. . . . .	. . . . .
Sainte Croix, c'est son propre nom, C'est la mieulx aymee ceans.	L'Eglise par nom s'appelloit Sainte Croix, plaisante et belle.

Malgré tout, les différences entre les deux œuvres sont très notables. Dans le Dit, la matière est traitée avec simplicité et sans but sermonneur. Gringore a amplifié le sujet soit par des exemples historiques, soit par des tirades contre les femmes ou contre les prêtres. L'on ne peut dire si Gringore a connu le « Dit », ou si une source plus ancienne a servi au Chasteau et au « Dit » ; comme le Dit est plus court et plus facile, l'on serait tenté de croire que Gringore l'a lu et utilisé à sa manière : en l'augmentant. En outre, le caractère de la langue, plus archaïque et plus populaire, fait présumer que le Dit est antérieur au Chasteau.

Tels sont les poèmes qui ressemblent le plus au poème de Gringore [1] ; mais en admettant qu'il ne les ait pas ignorés — et rien n'est plus probable en somme — nous répé-

1. M. Picot rapproche de « la Farce de Folle Bombance », « le Catholicon des Maladvisez » de Laurent Desmoulins, « le Chemin de l'ospital » de Robert de Balsac, et croit que ces poèmes ont inspiré Gringore (I, 236). Il nous paraît que les ressemblances ne sont qu'une coïncidence et nous montrerons dans le ch. suivant qu'il s'agit d'idées courantes et banales dans les uns et les autres.

tons que le Roman de la Rose, plus que tous les autres, inspira le Chasteau d'Amour. Quant aux plaquettes, opuscules pareils à ceux que nous venons d'énumérer, nous en nommerions avec facilité plus encore ; mais cela n'aurait qu'un intérêt bibliographique : le passage du Roman de la Rose que nous allons signaler en regard du Chasteau d'Amour, nous dispenserait même d'avoir mentionné et Guillaume Alexis, et les pièces analogues du xve siècle, si ces pièces ne témoignaient que Gringore n'était pas seul à prolonger le succès de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung. Tous ces auteurs se distinguent par ceci, qu'ils sont les uns disciples de Lorris, les autres de Jean de Meung, tout en mettant à profit l'œuvre totale des deux poètes. Gringore est, par son tempérament satirique autant que sermonneur, un successeur direct de Jean de Meung.

Voici l'épisode du Roman de la Rose : Richesse parle avec l'Amant ; elle est l'ouvreuse du Chasteau d'Amour [1], et elle dit à propos des amoureux :

Je les y meine a moult grant joye,
Mais Povreté les reconvoye,
Foible, tremblant et toute nue.
J'ay l'entree, et elle a l'issue.

Les amoureux se ruinent dans le Chasteau.

Tard viendrez au repentir,
Si un coup les piedz y mettez ;
Oncques hommes plus ebetez
Ne furent, ne si avalez,
Que serez, se vous y allez.

Richesse ne convainc pas l'amant. Il n'a qu'un rêve, celui d'entrer dans le Chasteau délicieux, et il n'écoute pas Richesse :

1. « Le Chastel d'Amours » est cité plusieurs fois dans le Roman de la Rose. Gringore raconte comme les auteurs du Roman, l'Histoire de Narcisse et de celle de Pygmalion.

C'est le chemin mal tourné
Ou tout bon sens est bestourné,
Le bien en mal, le ris en pleur,
Et joye en tristesse et douleur.

Richesse essaie de tous les moyens pour arrêter les insensés. Les dames « par flatteries deshonnestes » abuseront d'eux et ils n'auront plus d'argent dans leurs bourses [1].

Gringore appelle les amoureux pour leur faire la leçon, et leur démontrer qu'amour est nuisible : Gringore est à lui seul toute la Raison, Raison Par Tout, et c'est pour lui une joie d'enseigner les gens. D'un côté voici venir pensif un homme qui chemine comme un ivrogne tant il est las, et d'un autre côté, un mignon fringant, allègre, « tout plain d'or et d'argent ». L'acteur est abordé par ces personnages.

L'ung revenoit du grant Chasteau d'Amours
L'autre y alloit.....

Gringore mettra en rime leur dialogue. Le « Venant » désabusé met en garde « l'Allant » : mais celui-ci demande quel chemin il doit suivre pour se rendre au divin Chasteau. « Il vous faut avec vous un train ». — « Je prendrai De Quoy ». — « Tachez à le garder, vous serez aux prises avec Folle Dépense et vous ne pénétrerez pas sans peine dans le Chasteau ».

(v. 156) Que dit le Romant de la Rose
Des faulx tours et des fins salus ?
Le bigame Matheolus
En veult arguer contre Dieu [2].

L'acteur entre avec « l'Allant » dans le Chasteau. Belle Chiere est la gardienne [3]; le Palais est merveilleux. Mais

1. On n'a pas indiqué, semble-t-il, avant nous ce passage précis qui fait du Roman de la Rose une source du Chasteau d'amour.

2. Ce venant rappelle en outre l'exemple d'Adam, le Dit d'Aristote qu'un fableau délicieux avait rendu populaire, Samson, Salomon, Boccace. Plus loin Gringore conte l'Histoire de David et de Bethsabé, et auparavant il fait allusion aux sept maris de Sara et à Tobie.

3. Soucy était le portier du Chasteau de Labour.

Gringore, qui est chrétien, évoque bientôt l'inévitable Mort, et la nécessité d'avoir été vertueux et chaste pour habiter au royaume céleste plus beau que le Chasteau d'Amour :

Ou est Priam, ou est Agamemnon,
Et Alexandre qui eut si grant renom ?
Ou la proesse des tres nobles Romains ?
Qu'est devenue la puissance Sanxon,
Et la richesse du Riche Pharaon,
Qui en leur temps subjuguoient les humains ?
Ils sont sechéz ainsi qu'au prez les foings.
Mort en la fin les a occis, deffais,
Et qu'il soit vray, plusieurs en sont tesmoings ;
Au mortel monde demeurent les bienfais.

Si la Ballade de Villon, « Ballade des seigneurs du temps jadis » qui suit dans le grant Testament la célèbre « Ballade des dames du temps jadis » contient d'autres noms que les vers de Gringore, celui-ci n'en reprend pas moins un thème illustré par son prédécesseur : même rythme, même sentiment, même mélopée ; mais la Ballade des dames plutôt que la Ballade des seigneurs s'est imposée sans doute à l'esprit de Gringore [1], et Gringore a résumé la formule de mort dans cette comparaison avec les foins séchés comme Villon dans la comparaison avec la neige de l'année disparue. Gringore a emprunté à la Bible l'expression : aruit ut foenum....

Dans le Chasteau, les compagnons de l'amant sont : Loyaulté, Cortoisie, Vaillance, Beau Parler, Aymer de Cueur, Taire, le bon serviteur, et Moyen. Mais l'amant avec sa dame que De Quoy a séduite, est surpris par Danger, Faux Rapport, Soupçon. Et nous voici en pleine allégorie, en plein Roman de la Rose ! Lorsque l'amant s'est épris d'une autre dame de ce pays enchanteur, il correspond avec elle sous forme de Ballades que lui porte son secré-

1. Villon cite Callixte, Alphonse d'Aragon, Artus, Charles VI, Charlemagne, etc... Cette ballade n'a ni la saveur ni la sonorité poétique de la précédente.

taire [1]. Elle fait croire à l'amoureux qu'elle n'a jamais aimé que lui :

Vous estes m'amour et ma joye.

Mais à mesure que les ressources du galant s'épuisent, la dame se trahit et peu à peu elle lui signifie son congé... Le galant est marri,

Ce qu'elle vouloit je vouloye.

Mais il ne conçoit pas qu'elle ne « voulait » qu'autant qu'il pouvait l'enrichir. Il part sans De Quoy :

Il a eu ung beau cop de pelle
En la fin, pour sa recompense.

Pour se réconforter il va prier dans une église, il s'y recueille et reprend conscience de la réalité. Il aperçoit dans le cimetière des mignons qui comme lui se plaignent de l'amour. Il est contrit !... Mais Congnoissance, la Dame sans qui l'on ne saurait être ni sage ni raisonnable, l'exhorte à ne pas s'avilir ainsi et à reprendre courage : qu'il travaille, et alors le gain de son travail lui causera une joie durable et le maintiendra dans le chemin de vertu [2] !

Gringore révèle son caractère par le discours de Congnoissance et par l'idée qu'il a de conduire à l'église l'amant désespéré. C'est l'homme à la fois raisonnable et religieux qui nous apparaît. Tout nous porte à croire que ces deux particularités sont de lui comme était de lui l'enseignement donné à l'enfant riche dans l'édition complète du Chasteau de Labour. Les autres détails que nous avons rappelés plus haut viennent en droite ligne du Roman de la Rose.

1. Ces Ballades rappellent l'idée des 350 Rondeaux que l'on attribua faussement à Gringore (cf. appendice, Pièces faussement attribuées à Gringore). L'essence même de ces Rondeaux est tout autre. Il s'agit dans l'œuvre de Gringore d'une femme débauchée et non amoureuse.

2. Le Chasteau d'Amour se termine donc par une apologie du travail comme le Chasteau de Labour : l'un complète l'autre, et l'on dirait presque que celui-ci fut composé pour servir de pendant à celui-là.

L'Allant et le Venant ne sont pas des êtres abstraits (les allégories qui les entourent, n'empêchent pas qu'ils restent des êtres réels, parlant comme des hommes et non comme des abstractions personnifiées [1]).

Bon Conseil, Oultraige, dans la *Vie Monseigneur Saint Loïs* [2], rappellent encore les poèmes allégoriques, mais plus que dans le Chasteau d'Amour — précisément à cause du genre de l'œuvre, destinée à être jouée — ces allégories cessent d'être de froides figures, sans animation et sans couleur ; en effet Bon Conseil et Oultraige représentent les bons et les mauvais conseillers, c'est le Bien et le Mal qui s'expriment par leurs bouches et dont ils défendent les intérêts. Ces deux personnages et d'autres, collectifs, pour ainsi dire, le Popullaire, l'Eglise sont avec un Episode du dernier livre (miracle de Saint Louis ressuscitant un terrassier) les seules inventions notables que Gringore se soit permises. Ces personnages moraux dans un drame moderne et réaliste, le rattachent à la fois aux poèmes que nous venons de dire et aux mystères du xve siècle.

La source de la Vie Monseigneur Saint Loïs nous guide pas à pas dans l'étude que nous poursuivons sur la méthode

1. M. Neilson (W. A.), The origines and sources of the court of love (Dans : Studies and Notes in Philology and Litterature, tome VI), p. 107 et suiv., résume le Chasteau d'Amour et le range parmi les poèmes qui ont quelque analogie avec The Court of Love. Il le tient comme nous pour un prolongement du Roman de la Rose. Mais Gringore, observe l'auteur, conseille la voie du mariage et ce point a quelque importance : « Quand les habitants du Chasteau d'amour commencent à avoir en vue le mariage, nous savons que nous approchons de la fin de la période allégorique et que le jeu de la cour amoureuse est presque joué. » Le critique ajoute à tort que la date du poème est inconnue. — La similitude du titre nous autorise à rappeler à propos du Chasteau d'Amour le poème provençal du « Chastel d'amors », traduit et commenté par M. A. Thomas (Annales du Midi, 1889, p. 183-196), ainsi qu'un poème du xve siècle, « La Conqueste du Chasteau d'amours », très différent de l'œuvre de Gringore.

2. Montaiglon avait déjà observé que Gringore, « en homme habitué aux personnages abstraits des moralités, a introduit comme acteurs dans son œuvre de nombreux personnages allégorisés et résumant en eux une classe, un groupe et même une idée. C'est chez lui seul qu'on trouve Chevalerie, Bon Conseil, Populaire et Outrage ». (Préface de la Vie St Loïs.)

de travail de Gringore et nous permet, plus qu'aucune des sources précédentes, d'apprécier la méthode du poète : si le Chasteau d'Amour est plus amusant sinon plus poétique que le Chasteau de Labour, c'est que Gringore a adopté la forme dialoguée, où il fait déjà preuve de qualités dramatiques. Si nous n'avons guère admiré jusqu'ici son art d'imiter, dans la Vie Monseigneur Saint Loïs, au contraire, la comparaison entre la copie et l'original fera ressortir la valeur de celle-là sans offusquer le mérite de celui-ci. Nous verrons comment Gringore découpe en scènes les pages d'un historien, comment il choisit, comment il développe, comment il abrège [1].

La source de la Vie Monseigneur Saint Loïs est la vie du Roi Louis IX telle qu'elle est narrée dans les Grandes Chroniques de Saint-Denys. Gringore, ainsi que le note Montaiglon, n'a pas connu Guillaume de Nangis (sa chronique a été imprimée par André Duchesne sous Louis XIII), il n'a pas connu Joinville dont la première édition est de 1547. Les Grandes Chroniques sont publiées dès la fin du xve s.,

1. On lit plus aujourd'hui la Sotie que le Mystère à cause de la longueur de ce dernier, qui est pourtant parmi les mystères l'un des plus courts que nous possédions. La Vie M. Saint Loïs, comme le disent les éditeurs modernes, fut composée « a la requeste des maistres et gouverneurs de la dicte confrairie du dict Saint Loys, fondee en leur chapelle de Saint Blaise a Paris » ; grâce à l'ouvrage de Willem, « Collection de documents rares ou inédits relatifs à l'Histoire de Paris », où figure « le Calendrier de toutes les Confréries de Paris, tant de celles de devotion, ou toutes personnes sont reçeues que de celles des nobles, communautéz, marchands, bourgeois, gens de mestier, artisans et mecaniques », par Jean-Baptiste Le Masson, Foresien (chez Collet, 1821), nous savons qu'il est question de la confrérie des maçons et des charpentiers, dont la chapelle était sise « au côté sud de l'église Saint-Julien-le-Pauvre et longitudinalement en façade sur la rue Galande, entre la rue Saint-Julien-le-Pauvre et la rue du Fouarre qui commencent toutes deux à la rue de la Bucherie, derriere le quai des grands Degrés en face de la façade meridionale de Notre-Dame ». Montaiglon dit que la chapelle fut détruite vers 1770. Du Breuil dans son Theatre des Antiquitéz de Paris (1612) dit que « le mur d'icelle chapelle est tout couvert d'histoires peintes a l'estampe ou entre autres sont représentéz les faicts et gestes de Saint Louys ». Enfin Montaiglon estime que les représentations de notre mystère ont dû avoir lieu dans la chapelle de la rue Galande (à partir du 25 août, fête de saint Louis).

elles abondent en anecdotes qui peuvent avec facilité devenir dramatiques. Elles sont écrites au XIVe s. dans un style clair et le plus souvent imagé [1].

Dans le premier livre du Mystère, la Jeunesse de Saint Loïs, on apercevra vite combien Gringore développe lorsqu'il le veut, avec aisance, avec justesse et avec grâce, sans fausser l'histoire et sans manquer de psychologie.

TEXTE DES GRANDES CHRONIQUES [2].	(GRINGORE, scène II, p. 6).
La royne Blanche sa mere le fist moult bien endoctriner et enseigner ; car elle l'avoit en garde par raison de tutelle et de bail ; et luy quist gens de conseil les plus preudes hommes et les plus sages que on peust trouver, qui resplendissoient de droicture et de loiauté pour les besoingnes du Roiaume gouverner, autant clerc comme laïs.	SAINT LOYS. Je vueil faire tout par raison [3] Moyennant la divine grace, Et n'ay pas espoir que je face Chose qui tourne a prejudice A aultruy ; je vueil que justice Soit faicte à chascun. LE FRERE PRESCHEUR. Tant mieulx vault. Saige est celluy a qui peu chault Des biens mondains ; car princes, roys Endurent mort aucunes foiz Plus tost que simples pastoureaulx. De quoy servent les estats haulx, Pompes et richesses acquises, Et les mondaines entreprinses, Quant en la fin fault tout laisser ? . . . . . . LA ROYNE. Je ne saroys estre a mon aise La journee que ne voy Loïs Mon filz. A le veoir m'esjouys

1. Montaiglon écrit : « Gringore a tellement puisé dans les G. Chr. que j'aurais au bas de son texte pu découper les Chroniques et en transcrire les passages à l'état d'annotation continue... Je ne saurais trop recommander après la lecture de l'œuvre de G. de lire en quelque sorte en face le texte des G. Chr. dans lesquelles il a tout trouvé ! Il a supprimé, choisi, modifié, développé... Mais il ne s'est écarté de son modèle que dans la mesure des nécessités dramatiques. » P. XXXII. Préface.

2. Les Grandes Chroniques de France selon que elles sont conservees en l'eglise de Saint-Denis en France, p. p. Paulin Paris (Techener, 1838), tome IV, p. 231.

3. Tout Par Raison, Raison Par Tout, Gringore répète sa devise à satiété, et il la met naturellement dans la bouche d'un personnage aimable.

Trop plus qu'on ne pense. Il me [semble
Quant nous sommes tous deux en- [semble
Que suis en ung droit paradis.
Voullentiers escoute les dis
Des Jacobins freres prescheurs,
Qui lui montrent les bonnes meurs
Que jeunes roys doivent avoir[1].

D'après une courte et sèche indication, Gringore imagine une scène excellente, chacun des personnages tient les propos qui lui conviennent ; le frère prêcheur sermonne comme Mère Sotte, et cependant comme un dominicain ; le jeune Roi a déjà profité de ses leçons puisque Raison règle sa vie ; il laisse entrevoir la délicatesse et l'énergie de son âme. Quant à la Reine, elle est tout entière dans les quelques vers qu'elle récite avec sa tendresse passionnée pour son fils, et son passionné désir d'en faire un grand roi, un prince chrétien. Les qualités de saint Louis et de sa mère se devinent dans la Chronique, mais Gringore les met en lumière pour ainsi dire et nous les fait aimer.

Dans le second livre, Gringore compose deux scènes, l'une entre Bon Conseil et le Roy, l'autre mettant aux prises les grands vassaux. Voici le texte des Chroniques et en regard l'adaptation de Gringore :

(Grandes Chroniques).	bon conseil (Gringore, p. 29).
Lors firent alliances ensemble et promistrent qu'il ne obeyroient ne a luy ne a son commandement. Tantot qu'il se furent departis, le Duc de	Le Duc de Bretaigne fait raige De fortiffier ses chasteaulx, Et vous peult faire de grans maulx, Se n'y remediez de bref.

1. Le frère ensuite continue sa leçon. Il regrette que les rois fassent si souvent la guerre ; saint Loys déclare qu'il ne commettra pas d'excès, j'allais dire de Folles Entreprises. Et la Reine dit à saint Loys qu'elle « aimerait mieux le voir mort que s'il eut courroucé Dieu ou songé à pécher mortellement. » C'est une phrase légendaire : Joinville l'a notée. Saint Louis s'en servait comme d'un précepte. (Cf. Histoire de Blanche de Castille, par M. Elie Berger, 70e fasc. de la Bibl. des Ecoles Fr. d'Athènes et de Rome.)

Bretaigne fist garnir deux fors chastiaux et deffensables ; l'un a nom saint Jacques de Buiron, et l'autre Belesme. Le Pere St Loys le bailla a garder au duc de Bretaigne, pour ce qu'il estoit fort et deffensable, quant il alla sur les Albigeois. Nouvelles vindrent au roy que le duc garnissait ses forteresses, et ses chastiaux, et qu'il avoit en son aide le C. de la Marche et Th. de Champagne, pour aler contre luy et pour luy grever. Si se conseilla a sa mere et a ses barons : si luy fu loé qu'il alast hastivement contre le duc.

LE ROY

Comment en viendrons-nous a chef ?
Sans Bon Conseil je ne fais rien.

. . . . . .

BON CONSEIL

Sans que plus icy devison,
Le duc de Bretaigne vous veult
Sire, faire du pis qu'il peult,
Prouver le vueil, notez cela.
Vostre feu pere luy bailla
Deux chasteaux tres puissans et fors
Quant alla faire ses effors
Contre les Albigeois, qu'il tient
Maulgré vous. Ne scay d'ou lui vient
Cest orgueil et presumpcion.
L'un est St Jacques de Buvron,
L'autre la Vevesme, et s'efforce
De les munir, affin qu'a force
Puisse resister contre vous.

LE ROY

Bon Conseil, et que ferons-nous ?

BON CONSEIL

Se voullez obtenir victoires,
Devant que ses preparatoires
Soient faictes, qu'il soit assailly
Car il a lourdement failly
Contre vostre seigneurie.
Menez vostre chevallerie
A Vevesme ou fait residence.

LE ROY

Soit fait, Bon Conseil, car je pense
Que par vous en viendray a bout.

BON CONSEIL

Donnez dedans, a tout, a tout,
Faictes les a bon sens reduire

LE ROY

Allons

LA ROYNE

Dieu vous veuille conduire
Par sa saincte misericorde.

Ici Gringore reprend ses habitudes du Chasteau de Labour : les paroles de Bon Conseil nous font regretter le bref et simple exposé du chroniqueur ; Bon Conseil est

bavard : dès les quatre premiers vers, il s'est acquitté de sa mission, les deux tirades qui viennent après ne font qu'appuyer lourdement sur l'idée première. En dehors des noms et des faits précis qu'il relate en transcrivant la Chronique, il se borne à gonfler les phrases de propositions explicatives et oiseuses, d'épithètes banales, de chevilles. Si Gringore est inférieur à son modèle dans ce passage, c'est que le modèle ne lui fournissant qu'une matière historique dont aucune psychologie ne se dégage, Gringore n'essaye pas de peindre des hommes et de les faire vivre : il raconte ce qui est indispensable à la marche de l'action, il paraphrase parce que c'est sa coutume et peut-être aussi à cause des nécessités de la rime et de la mesure du vers, sans se rendre compte qu'il manque de discrétion et de doigté. Gringore écrit ces parties narratives [1] par acquit de conscience et avec ennui : cet ennui nous le partageons.

Au contraire, dès qu'il a l'occasion de dessiner un caractère, il donne à son développement plus de nouveauté et transforme l'anecdote par la mise en œuvre ; il est psychologue et avant tout portraitiste moral :

(Grandes Chroniques).

Quant Thibaut vit l'ost de France, venir la ou il avoit tant bonne Chevalerie et tant bonne gent, si se pensa que s'il se tenoit longuement contre le roy que il luy en pourroit bien mescheoir ; si se part de ses compaignons au point du jour, pour ce qu'il ne l'apperceurent, et s'en vint au roy.

(Gringore).

Le conte de Champaigne (a par soy)

En quel dangier me suis je mis,
Hellas ! et qui me meult de faire
Guerre au Roy et au Popullaire ?
Je n'y scauroye avoir honneur.
Le Roy est mon maistre et seigneur,
Je suis son subject, quoi qu'on die.
Comment ay-je char si hardie
Faire contre luy resistence ?
En effet, quant a mon cas pense,
Il n'y a ryme ne raison.
Seray-je cause que traison
On face a si noble personne,
Et sa mere qui est tant bonne
Soit oultragiee par mon moyen ?

1. Ces parties sont assez peu nombreuses : Gringore les a évitées le plus souvent.

En effect, je n'en feray rien,
Vers le Roy me presenteray
Et humblement luy requerré
Que pardon et mercy me face.

Le mot de la Chronique : « si se pensa », devient un monologue dans la Vie de saint Loïs, où Thibaut, décidé dès le début à ne pas être complice des grands vassaux, a de plus en plus honte de son coupable projet, après avoir examiné tous les motifs qu'il a d'être fidèle au roi et à la reine. S'il parle un peu longuement, c'est pour se mieux convaincre, pour se bien persuader qu'il a eu tort et pour préparer la démarche qu'il se dispose à faire. Ce n'est pas ici la répétition vaine de pensées déjà exprimées, il y a progression dans le sentiment, et Thibaut, pour ne point passer soudain du crime au repentir, rentre en lui-même, s'interroge, se confesse, et alors seulement il entrevoit son pardon, il comprend son devoir et rougit d'avoir pu l'oublier. Ainsi, Thibaut nous apparaît très net, capable d'une erreur momentanée, mais trop sage et trop généreux pour être félon. Gringore en quelque vers a mis en relief un personnage conforme à l'histoire, de telle façon qu'il semble posé devant nous dans une attitude réelle [1]. Quand le Roy a pardonné, Bon Conseil répond à Popullaire qui admire la mansuétude de saint Loïs. « C'est pour ton bien qu'il le fait. » Ainsi, par un monologue, par un dialogue, entre saint Loïs et Thibaut, par un mot échangé entre deux personnages créés par Gringore, l'auteur a animé une demi-page des Chroniques, sans la modifier quant au fond, avec l'habileté d'un homme de théâtre, soucieux de pénétrer dans le cœur humain et de montrer que les actes extérieurs n'ont leur signification que par les mobiles dont ils dépendent [2].

1. La Chronique conte ensuite que le roy pardonna à Thibaut : Gringore met en présence le roy et son vassal, et complète par les paroles de Thibaut plein de déférence et de regrets, ce qu'il nous a appris de ce bon serviteur dans le monologue.

2. De même, quand l'Empereur s'inquiète d'avoir à lutter contre l'armée de

Si Gringore est tenté, comme nous venons de le montrer, par le désir de faire parler un personnage conformément à sa nature et d'imaginer ce qu'il dira d'après la narration un peu sèche des chroniques, il ne résiste pas davantage au plaisir de prêter à l'Empereur, à propos d'une allusion à la querelle du sacerdoce et de l'empire, des mots haineux contre l'Eglise ; Gringore déteste ceux qui la persécutent et ne perd nulle occasion de les vouer au mépris des spectateurs ou des lecteurs :

(GRANDES CHRONIQUES, p. 262).

Il « commença à defouler le clergé et lui fist souffrir assez de persecution, ainsi qu'à l'église de Rome. »

L'EMPEREUR (Gringore, p. 82).

Qu'on trouble
L'esglise plus qu'el ne fut oncques.

OULTRAIGE

Il fauldroit prendre et ravir doncques
Les chasubles et corporaulx
Et les abbis sacerdotaulx,
Pour appliquer a vostre usaige.

L'EMPEREUR

Fais du pis que tu peulx, Oultraige,
Et s'il y a femme ny homme
Qui contredie, tue et assomme ;
N'espargne point le sang humain
. . . . . .

Oultraige décide de frapper l'Eglise « comme ung asne qui passe ung pont. » Il prendra les chapes, les chasubles,

Saint Loïs, les Chroniques disent que lorsqu'il « sceut que le roy venoit a tout grant gent, si luy manda qu'il estoit malade, et qu'il ne pouvoit chevauchier, toute s'entention (estant) que le roy venist a pou de gent et que il le peust prendre et mettre en prison ». Gringore, lui, compose un dialogue très alerte et bien amené entre l'Empereur, Outraige et le Messager. L'empereur étant préoccupé, le dialogue est heurté, et Gringore a trop le sens scénique pour faire monologuer un des personnages : « Son armee est puissante et forte — Taisez vous, j'en cheviray bien — Oultraige, vous n'y ferez rien — Il approche pres — Pour le trahir je le mandoye, Mais il s'est bien gardé de moy — Qu'est-il de faire ? » — ... J'ai transcrit ce dialogue comme s'il était en prose, et en vérité, il n'est pas moins aisé que si Gringore n'était pas gêné par le vers.

les tuniques, pour en faire de magnifiques habits à l'usage des princes.

De ses delyéz corporaulx,
Feray atours de damoiselles.

Si Outraige et l'Empereur rivalisent entre eux de cruauté, d'insolence et d'impiété sacrilège, c'est que Gringore veut les rendre odieux : il retrouve tout à coup pour les noircir la vigueur et la verve agressive du satirique. Ce morceau s'oppose parfaitement aux scènes entre Bon Conseil et le Roy très chrétien, et cette opposition même est d'un psychologue. Dans les exhortations d'Outraige, l'ironie méchante se traduit par des antithèses, et ces quelques vers ont toute la valeur d'un libelle. Gringore y est acerbe et ne plaisante pas. Tout son art tend à rehausser le Roy de France et à flétrir ses ennemis, plus encore les mauvais chrétiens que les grands vassaux. Que Gringore fasse dialoguer l'Empereur et Outraige, ou Bon Conseil et le Roy, il n'est pas asservi par son modèle, il en a assez extrait la substance, il s'en est assez imprégné pour être créateur à son tour, sans fausse rhétorique et par les moyens les plus simples.

Raisonnable dans l'épisode du comte de Champagne, satirique dans l'entretien que nous venons de résumer, Gringore est sentimental et émouvant dans la page sur la maladie du Roy. La Chronique de Saint-Denys raconte qu'on se lamenta sur la possibilité de perdre (de la dyssenterie) un tel prince qui « tant aimoit les povres et deffendoit le menu peuple ». Le peuple s'attrista à son tour [1], mais « celuy qui commande aux vens et a la mer, et aux elemens, et les tourne quelle part qu'il veut, fu esmeu de pitié, car il voult que le roy fust assouagié de sa

1. Gringore compose pour le peuple un monologue de 20 vers, c'est toujours le même procédé.

maladie et si luy revint l'esperit. Ceulx qui estoient entour luy, dirent que son esperit avoit esté ravy. Quant il fut revenu, et il pot parler, il requist tantost la croix pour aler outre mer, et la prit devotement [1]. »

Gringore a fait de ce récit une scène impressionnante [2] :

BON CONSEIL

O bon Roy !

CHEVALLERIE

O noble noblesse !

L'ESGLISE

O vray pilier de Saincte Esgiise,
Ton peuple est privé de liesse,
Se mort faict sur toy entreprise.

. . . . . .

BON CONSEIL

Il ne remue, ne pié ne main.

LE POPULLAIRE

O que je suis de courroux plain !

L'ESGLISE

Je perds mon Espoir, mon Soullas !

LES PRÉLATZ

Ha ! noble roy !...

LE LÉGAT

Hellas ! Hellas !
L'esglise a cause de se plaindre,
Et le popullaire de taindre
Trestous ses vestemens de larmes

CHEVALLERIE

Nous devons tous en piteux termes,
Plorer, lamenter et gemir.

Et voici le miracle :

1. Dans Joinville, la scène est racontée avec des variantes intéressantes ; de même dans Mathieu de Paris (cf. E. Berger, op. cit., p. 355 et 356).

2. Bon Conseil, Chevallerie, L'Esglise, Le Popullaire, ces 3 derniers par une strophe de 4 vers chacun, se lamentent d'abord.

LE ROY

Resveillé me suis d'un dormir
Merveilleux, ou j'ay veu des choses
Qui seront en mon cueur encloses,
En mon cueur, sans les reveller.
. . . . . .

Jusqu'au réveil du Roy, ce n'est que lamentation, mais cette lamentation même n'est pas monotone ; lente au au début comme une mélopée, elle devient plus angoissée ensuite, les enfants du Roy redoutent davantage l'issue fatale et se troublent ; chacun dit sa douleur, suivant sa condition, et tous sont vraiment à cet instant des enfants désemparés qui vont manquer de père... Le Roy sort d'un sommeil semblable à un rêve d'au delà, et les quelques phrases qu'il prononce ont la majesté et la dignité des choses éternelles. Il a vu des merveilles, mais il ne peut divulguer un secret, et il a l'air d'un voyant qui ne doit pas révéler sa vision. Il domine de sa sainteté et de sa beauté toutes les classes de la France réunies près de lui ; mais néanmoins l'entourage du Roi n'est pas là uniquement pour sa personne, et Gringore arrive par son art dramatique à nous attendrir sur les plaintes des assistants, comme à nous faire admirer un prince aussi digne de l'amour de son peuple [1].

1. Gringore non seulement tire un effet dramatique d'un passage qui lui en suggère l'idée, mais il sait encore réunir deux pages de la Chronique pour atteindre à plus d'émotion. Quand le héraut vient annoncer au Roi que la Reine Blanche est morte, le Roi « commence à plourer et s'agenouille devant l'autel de sa chapelle et prie moult devotement pour l'ame de sa mere ». Dans le mystère, Chevallerie conseille à Saint Loïs de rentrer en France, car les Anglais sont redoutables.

LE ROY

Ma mere est assez bonne et saige
Pour sur ce cas mettre ordonnance ;
Mais qu'elle en ait la congnoissance,
Elle y sara bien contredire.

Alors le Hèraut entendant prononcer le nom de Blanche, tremble et s'émeut.

Mais, si Gringore sait nous toucher quand cela est nécessaire, il sait aussi nous faire rire, nous amuser, il est à l'affût de tout ce qui peut stimuler l'auditoire et le distraire, il ne néglige point de développer avec esprit une simple indication de la Chronique : « Un jongleur [1] »... Ce mot tout de suite éveille chez Gringore l'idée d'une scène réjouissante ; peut-être lui rappelle-t-il des farces ou des fableaux. Il improvise un monologue, et le jongleur harangue la foule :

(v. 2453) Ça, maistre, ça, venez ça,
Tournez vous ung petit, tournez,
Petis enfans, mouchez vos nez,
Si verrez mon esbatement,
Ung petit sault pyeusement,
Pour l'amour de la Compaignie.
Vous verrez, je vous certiffie,
Mon ours que voyez cy, voller,
Ainsi comme ung oyseau en l'er,
Presupposé qu'il n'a point d'elles,
Et puis monstrera ceux et celles
Qui dorment grasse matinee ;
Se j'avoye cy Mal-Assenee,
Ma femme, je vous monstreroye
A ung besoin le trou de bise.
Or, faictes ung tour d'apertise,
A cop, tost, sans dissimuler.
Ha ! ha ! voullez vous reculler,
En vostre fait ne me congnois ;
Il veult aller pres ceste croix.

Mortelz sommes tous (dit-il)
La vie mondaine est tost passee,
La Royne Blanche est trepassee,
Vostre noble et devotte mere.

Saint Loïs est quasi « pasmé de courroux », il invective la mort, il souffre dans son cœur... Or Gringore a lu dans un autre endroit de la Chronique que la Reine veillerait sur la France en l'absence du Roi. Ce rapprochement fait que l'annonce de la mort cause plus de surprise à St Louis.

1. « Un jongleur jouoit d'un ours emmy la ville, devant grant plenté de crestiens et Sarrasins marchans, en une place commune, ou il avoit une croix entaillée et un pillier de pierre. »

Entendre ne puys son affaire,
Toutes foys, il le lerra faire
Tout le sanglant pis qu'il pourra.

Ce discours est vraiment l'œuvre d'un homme de théâtre, et plus particulièrement d'un Enfant Sans Souci, d'un Sot. Il nous fait souvenir du « Cry » ordinaire placé en tête de la Sotie, il en a la verve, le mouvement et même l'incohérence ; il doit d'abord fixer l'attention des spectateurs ; chacune des paroles laisse deviner le geste qui l'accompagne, c'est autant de jeux de scène que de vers ; Gringore, dans cette œuvre toute sérieuse, se conforme à la tradition des mystères qui comportent un rôle bouffon et des intermèdes comiques. Mais le monologue du Bateleur n'est pas un intermède : il fait partie de l'action, et tandis que dans le mystère de Saint Martin, d'André de la Vigne, par exemple, le Fol excite la gaieté par des jeux de mots, des calembours, des vers burlesques, le Bateleur prépare la scène suivante, et contribue à la rendre à la fois plus comique et plus édifiante pour la foule. En effet, l'ours qui « pisse sur le signe de la croix, et si comme il pissoit (tombe) mort devant tous ceux qui le regardoient », détermine les mécréants à insulter le crucifix et à se faire punir à leur tour par Dieu offensé. Cet épisode ne forme donc qu'un tout, dont le monologue du bateleur est le spirituel prélude. Après que l'ours s'est conduit d'une façon aussi indigne et que les Chrétiens ont crié au scandale, le Bateleur recommence :

Tenez vous droit, holla ! holla !
Vecy une chose nouvelle,
Quoy ? mon ours trepine et chancelle,
Aussi comme s'il estoit yvre.
Se Jupiter ne le delivre,
Il est mort, c'est chose diverse,
Mort est tumbé a la renverse,
Tout aussy tost qu'il a pissé
Contre la croix, et a grissé

Les dentz par un terrible effort.
Hellas ! mon povre ours, tu es mort,
Jamais si saige n'en auray,
Ne scay de quoy je gaigneray
Ma vie dorenavant, helas ! [1]

Aux plaisanteries débitées par le Bateleur plus haut, succède donc la tristesse, la stupeur, et le regret du pauvre diable qui a perdu son gagne-pain. De ce miracle, se dégage une morale sévère et que Gringore invite à méditer : ce n'est pas impunément que l'on méprise Dieu et la religion [2]...

Le Bateleur est un personnage bien dessiné parce que Gringore l'a vu ; il ne peindra pas avec moins de talent les types de la petite bourgeoisie et du peuple qu'il a rencontrés dans les rues de Paris, avec lesquels il a parlé et qu'il a regardé agir. S'il fait déjà preuve d'invention dans le monologue du Bateleur, il met aussi en relief et vivifie une anecdote contée sèchement par la Chronique. Il s'agit de prouver l'intégrité d'Estienne Boileau, le nouveau prévôt des marchands, pompeux et bonhomme tout ensemble, respectable et doctoral, s'efforçant de faire « reluyre justice parmi la cité. » Une mère, digne femme, a un fils paresseux, prodigue et débauché. La mère gronde cet enfant insoumis :

1. Quand un Sarrazin veut venger l'ours et donne un coup de poing sur la croix, Gringore au lieu de se contenter de la phrase anecdotique de son modèle, imagine les propos que tient l'infidèle :

Jesus estoit homme maudit,
Cerchant sa vie par les chemins,
Menant ung grant tas de coquins
Qui abusoient les povres gens,
Povres, souffreteux, indigens,
Estoient ainsi comme leur maistre,
Et pour vous donner a congnoistre
Que cest ours n'est point mort a cause
De ceste croix, a peu de pause
Je monstreray...

2. Gringore se souvenant qu'un Mystère doit édifier, s'efforce de donner une impression religieuse dans cette scène comique autant que dans le rôle entier de Saint Loïs (cf. par ex. sa prière dans la prison).

(v. 4625) LE FILS

Paix, paix, vous n'y entendez rien.
Voulez vous que bigot je soye,
Et que le monde point ne voie ?
Pour Dieu, vous me la baillez belle,
Tenir me voulez en tutelle,
Pour ce que vous estes ma mere.

LA MERE

Tu as ja la part de ton pere
Mengee. Je croy, pour abreger,
Que tu veulx encore menger
Tout ce que j'ay. Je te supplie
Que ne maines plus telle vie.
Tu hantes ruffiens, paillars,
Pypeurs et joueurs de hazars.
Ou il n'y a sens ne raison.
. . . . . .

Le fils se défend. Sa mère le traite en gamin, elle lui « rompt l'entendement. »

LA MERE

Hellas ! et tu me veulx destruire,
Et je t'ayme tant, mon enfant !

Et le fils s'en va muser, tandis que la mère ira se plaindre à Estienne Boileau, parrain du rebelle.

LA MERE

Je l'ayme tant que j'en suis folle,
Aussy, c'est mon seul filz.

Estienne Boileau gourmande le fils, et au lieu de lui prêter l'argent qu'il désire, le condamne à être pendu. Le Popullaire apprend à la femme la sentence du parrain, et elle se lamente, parce que, malgré tout, elle adorait cet enfant dénaturé. Mais justice est faite du scélérat, et les pleurs de la mère sont vains désormais. Gringore n'avait comme source que cette simple phrase : « Boileau pendi son filleul pour ce que sa mère luy dist que il ne se pooit tenir

d'embler. » Le poète a fait de ces deux lignes un drame où les interlocuteurs, la mère et le fils, révèlent leurs caractères et leurs passions. Le fils a un ton gouailleur et arrogant, la mère parle avec une tendresse suppliante d'abord, avec plus de chaleur ensuite, mais nous sentons bien qu'elle défend moins ses intérêts et son argent que le bonheur de son fils et sa sécurité. Ce vers si doux et si mélancolique : « Et je t'ayme tant mon enfant ! » est l'argument suprême dont elle se sert... Gringore dans ces pages nous émeut et nous attendrit, sans procédés de rhétorique, par la seule notation de caractères réels et la traduction de sentiments sincères, que le contraste fait mieux ressortir encore.

Même réalisme, même sincérité, même contraste dans l'épisode des enfants pris par les forestiers d'Enguerrand de Coucy. « Luy qui fu cruel sans pitié, fist tantost pendre les enfans qui estoient sans malice, et ne savoient point la coustume du pays ne le langaige [1]. » Gringore fait dialoguer les enfants avec le prêtre, abbé de Saint-Nicolas, qui est chargé de leur éducation. « Chassez, c'est l'esbat de gentillesse. » Les enfants s'amusent. « Or chassons tout doulcettement. » Le drame commence donc par une idylle. Les arbres sont beaux, disent les enfants ; le chant des oiselets les réjouit. En un moment les petits sont appréhendés par les gardes d'Enguerrand et celui-ci les fait pendre. Le premier enfant prononce ces mots :

> Je pry Dieu qu'en son Paradis
> Aujourdhuy le voyons tous troys.

Le varlet ironique constate que l'enfant n'a « gueres longtemps presché ». La bonté des enfants et leur noblesse de cœur font paraître plus insolente la barbarie des autres acteurs.

1. Saint Louis, sans l'intervention des barons, eût mis à mort le tyran. On le condamna à payer 10,000 livres parisis, et à partir pour trois ans en Terre Sainte.

LE 2e ENFANT

Helas ! que diront
Nos nobles parens, quand scauront
Nostre mort tres dure et amere.

LE 3e ENFANT

Je plains mon pere

LE 2e

Et moy ma mere

LE 3e

Je ne croy point, je vous affie,
Que de dueil ne perdent la vie
Si tost que nostre mort sauront.

ENGUERRAN

Ces coquins icy prescheront
Meshuy, despeche lay, pillart.

Et le varlet avant de tuer le dernier dit :

Je le tiens par la main,
Il est tendre comme rosee
Le jeune enfant

LE BOURREAU

Tay toy [1].....

Gringore, en cet endroit, traite sa source comme dans l'anecdote du Bateleur : d'un fait divers il constitue un drame dont les figures se détachent, celles des enfants,

1. L'épisode s'achève, à peu de détails près, comme dans la Chronique, alors que tout ce qui doit servir à peindre les enfants, les bourreaux, est de Gringore. Nous avons déjà dit que les parties narratives pures ne sont jamais allongées beaucoup par l'auteur. Il ne nomme pas ici Gilles le Brun, parce que c'est le Roy à qui incombe la tâche principale, celle de venger et de punir, mais il le cite en passant (p. 249). Le v. 5249 correspond à la phrase : « Quant le Roy envoioit ses lettres », p. 36 de la Chronique et le v. 5254 à : « Je suis ainsi comme le Roy de la fève... » Ailleurs, les vers 3112 et 3113 sont calqués sur une phrase de la Chronique, de même que les vers 3203-3206 : c'est qu'il y est question de traits historiques précis. Gringore n'a garde de broder dans ce cas. Dans l'épisode du blasphémateur, tous les détails des Chron. figurent dans le mystère : « povres femmes lingieres » = « povres femmes lingieres » (v. 4674) ; « qui vendent viez chemises » = « qui vendent de vielles chemises » (v. 4675) ; « povres ferrons qui ne pevent avoir maisons » (v. 4678).

touchantes, celles d'Enguerrand et de ses complices, sinistres et bassement féroces. La pitié que nous éprouvons pour les enfants n'est pas celle que nous avions pour la mère malheureuse ; la répulsion que nous inspirent les monstres ne ressemble pas à celle qui nous écartait d'un fils pervers. Gringore sait varier ses effets et n'est pas incapable de nuances ni de délicatesse. Il n'est jamais meilleur que lorsqu'il écrit sans prétention et n'appuie pas à l'excès sur la morale d'une histoire ou d'un conte.

Une dernière scène où Gringore fait une peinture de la vie populaire est consacrée à un dialogue entre des parents et leur fils, et des terrassiers qui travaillent, au moment où les miracles dus à l'intervention de Saint Loïs vont s'accomplir. Nous noterons ici comme précédemment la psychologie de Gringore : la mère n'est pas pressée de voir son fils aller à l'école, elle est pleine de sollicitude et elle est plus indulgente, moins autoritaire que son mari. Celui-ci souhaite de faire de son fils un homme d'église : l'épouse docile se soumettra à l'avis du père. Quand l'enfant est tombé à l'eau pour avoir voulu boire dans le creux de sa main, la mère inquiète qu'il ne revienne pas, murmure :

> Or n'ay je cessé aujourdhuy
> De souppirer ; ne scay pour quoy

Ces deux vers, qui expriment les craintes maternelles, témoignent une fois de plus de la perspicacité de Gringore et de son don d'émouvoir. Cette mère, la mère du fils prodigue, la mère du Roi Saint, et même la mère des enfants pendus que l'on devine si bonne, sont toutes des femmes comme Gringore se plaisait à les concevoir, femmes chastes, pures, obéissantes ou énergiques suivant qu'il le faut... Et quelle joie n'est-ce pas pour la mère de l'enfant noyé quand il renaît à la vie et raconte sa vision de Saint Loïs !

Le rôle des ouvriers est à comparer avec celui du Bate-

leur, ou celui du marchand qui discourt sur les piperies des gens de négoces :

LE MAÇON

Frappe, Maumissert,

L'AIDE

Mais toy, cogne,

LE CHARPENTIER

Qu'el soit videe, ric a ric

LE MAÇON

Depesche, que je ne t'empongne

LE VARLET

Frappe, Maumissert

L'AIDE

Mais toy, cogne,

LE VARLET

J'en couppe,

L'AIDE

J'en taille,

LE VARLET

J'en rogne
A cop de pelle, a cop de pic
Frappe, Maumissert.

Les monosyllabes rythment les coups de pioche....

LE VARLET

Il faut boire
Car j'ay mengé si tres sallé,
Que j'en ai le gosier hallé,
Et puis, par Dieu, la pouldre m'entre
Par la bouche dedans le ventre.
Il faut qu'elle soit enrosee.

Et l'aide se moque de lui et de sa rouge trogne. Gringore a bien observé les habitudes du peuple, il sait que les ouvriers sont bientôt las de besogner et empressés à boire, il sait qu'ils se vantent de leur travail plus qu'il ne convient,

et qu'ils se targuent plus encore de leurs beuveries. Gringore est habile à souligner un trait de mœurs, en grossissant un défaut. Mais il n'est pas excessif dans sa peinture, et quand il charge, c'est qu'il veut faire rire, mais non pas aux dépens de la vraisemblance [1].

Et ainsi toutes ces scènes empruntées à l'existence de tous les jours, forment un ensemble, une toile de fond, si l'on peut dire, qui empêchent le Mystère d'être monotone ou trop uniformément sérieux. Ce mystère est par la psychologie de Gringore plus accessible à la masse, il n'est point rébarbatif, et les moments de détente, de charmant repos sont la part incontestable du poète. Il en use avec tact, il n'outrepasse pas ses droits, et quand il faut être grave et noble, il l'est autant que personne.

Tandis que Gringore se complaît à mettre en valeur des caractères, même quand il s'agit de rôles accessoires, il abrège les faits historiques lorsqu'ils ne servent pas à rehausser la beauté morale de Saint Loïs, ou bien à animer le drame. La deuxième croisade est réduite au minimum ; on dirait qu'il tarde au dramaturge de montrer le Roi plus grand que dans les combats et dans le gouvernement intérieur de son

1. Sur les 3 miracles du 5e livre, Gringore en a connu deux. Le Recueil des Historiens de la France, p. p. Daunou et Naudet (Paris, 1840, XX, p. 121), conte ainsi le miracle du Noyé (je traduis en français) : Une enfant de trois ans et demi, Marote voulant puiser de l'eau dans un ruisseau, y tomba et fut entraînée sur un assez long parcours. Une femme vit une cote courant au fil de l'eau. Elle s'aperçut que le drap était lourd, et qu'il y avait dans l'étoffe un enfant noyé. Elle cria au secours. L'enfant était gonflée et défigurée. La mère dit : Saint Louis, rends-moi ma fille... Et l'enfant revint à la vie. Le 2e miracle, celui du malade (miracle 61e) concerne un châtelain d'Aigues-Mortes qui souffrait d'une fièvre quartaine depuis deux ans et demi. Montaiglon note que ces miracles ne se trouvent pas dans le Livre des miracles de saint Louis, imprimé d'ailleurs pour la 1re fois en 1761. « Pour satisfaire son auditoire, Gringore a sinon inventé, au moins modifié ses miracles... en cela il a fait une œuvre toute personnelle. » On redisait ces miracles chacun à sa manière, nous ne savons au juste ce que Gringore imagina, mais il est certain que les détails psychologiques comme les propos de la mère ou des maçons, sont de lui, et c'est en réalité ce qui importe. Le miracle des terrassiers, des maçons et des charpentiers, Gringore l'a inventé pour satisfaire la Confrérie : c'est le seul passage du mystère où il dédie son œuvre à ceux qui l'ont commandée.

royaume, résigné devant la Mort, et disant avec calme ses dernières volontés. C'est le fait capital du mystère, c'est le moment le plus grandiose, celui où le Roi fait place au Saint. Les batailles collectives semblent mesquines, comparées à cette lutte suprême d'un homme en face de son Dieu. Le lit de cendres, les yeux levés vers le ciel, le dernier soupir à l'heure que Jésus mourut sur la Croix, tout cet appareil décrit dans les Chroniques avec une scrupuleuse netteté, Gringore le conserve et n'aurait garde d'en retrancher quoi que ce fût. Le testament de Saint Louis que les Chroniques rapportent, Gringore le fait réciter par le moribond lui-même, et cet adieu suprême est plus majestueux encore :

(Grandes Chroniques)

Mets tout ton cueur en amer Dieu
car sans ce nul *ne peult estre*
sauvé. Avant devroies *souffrir*
toutes manières de *tourmens*
que *faire pechié mortel ;* se *il*
te vient
aucune adversité, reçoi le en
bonne *patience* et *en rends grace*
a N. S,, et dois *penser que tu*
l'as desservi, et *se Dieu te donne*
habundance de bien, *si l'en mercie*

humblement. *Confesse toy souvent,*
eslis un confesseur qui soit
preudhomme, qui te saiche *ensei-*
gner que tu doys faire... aies le
cueur piteux et doux *aux povres*
gens, et les conforte, et les aide.
Fais les bonnes coustumes garder
de ton royaume, *et les mauvaises*
abaisses. Ne convoite point sur
ton peuple toultes ne *tailles...*
Que cil de ton hostel soient
preudhomemes... et te souviengne
de l'Escripture qui dit : aime
gent qui doubtent Dieu et *qui font*
droite *justice*, et qui *heent avarice*

(Gringore, vers 5489)

Metz ton cueur a aymer Dieu,
Mon filz, tu ne *peulx* autrement
Estre sauvé ; aulchunement
Ne *fais* quelque *péché mortel,*
Souffre plus tost *tourment* cruel
Que le commettre, et *s'il te vient*
Adversité, comme il advient
A plusieurs, en grant diligence
Rens grace a Dieu, prens *pacience*,
Pensant que bien desarvy l'as.
L'habondance de biens tu as,
Et ton bien temporel foisonne.
Remercie Dieu qui les te *donne,*
Car le bien mondain n'est que vent.
Mon filz, *confesse toy souvent,*
Et *eslis ung* bon *confesseur,*
Saige, *prudent,* et qui soit seur
T'enseigner ce que tu doys faire.
Ayes le cueur piteux, debonnaire,
Aux povres gens, et *les conforte.*
. . . . . etc...

...Ne *sueffre* point que villenie
soit dicte devant toy de Dieu.
Puissent vivre en paix *les bonnes*
villes et les bonnes cités *de ton*
royaume, et les *garde* en l'estat
et en la franchise...
Aime et bonnoure Sainte Eglyse ; les
benefices de Saint Eglise *donne*
a bonnes personnes... *Garde toy*
de mouvoir guerre contre nul
homme crestien... Prens toy
garde que les despens de ton
ostel soient raisonnables et
a mesure. *En la fin, ... je te*
prie que tu *fasses secourre*
m'ame en messes et oroisons.
Je *te doins toutes les beneï-*
çons que... pere peut donner
a filz, et la beneïçon nostre
S. te soit en aide.

Ayme et bonnore Saincte Eglise,
Et ne *donne* nulz *benefices*
A gens qui soient remplis de vices.
Mouvoir guerre te garde bien
Contre nul homme crestien.
. . . . . .
Prends bien *garde que les despens*
De ton Hostel soient raisonnables,
Hantant avec Princes amyables,
Et en paix auras seigneurie.
En la fin, beau filz, *je te prie*
En mes brefs et mes derniers jours
Qu'a mon ame face secours
En messes et en oraisons.
Je te donne sans sejourner
Et la *beneisson de Dieu*
Te soit, en toute place et lieu
En aide, secours et confort.

Et très habilement Gringore rompt la longueur du testament par des remarques dites tour à tour par l'Eglise, Chevallerie, et le fils de Saint Loïs, Phelippe [1].

Le personnage de Saint Loïs, point central de la pièce, ce qui s'explique, éclaire tous les autres et leur communique un peu de sa grandeur ; il nous apparaît à la fois très humain et exempt des faiblesses humaines : Gringore lui l'a composé avec une unité vraiment remarquable qui fait du mystère tout entier un ensemble harmonieux et synthétique, sans disparates. L'éducation donnée à l'enfant par la reine Blanche nous fait pressentir le roi juste et vaillant et le chrétien défenseur de la foi, soutenu par elle jusqu'au trépas. Saint Loïs, s'il a une beauté supérieure, n'est pas néanmoins un être de Raison, il est au-dessus de son peuple, de sa chevalerie, même de Bon Conseil (quoiqu'il ait affaire à celui-ci), mais le Roi souffre comme un homme et la tristesse qu'il

1. La plupart du temps, quand Gringore ne transcrit pas mot à mot, c'est à cause du vers et de la rime : il emploie des synonymes alors, remplaçant *villenie* par exemple, par *parole deshonneste*, etc...

éprouve de la mort de Blanche nous attendrit, alors qu'elle nous semblerait factice si nous ne sentions pas un homme capable de révolte ou même de dureté[1].

Gringore, qui en Saint Louis voit un modèle à proposer aux rois, établit son poème dramatique d'après cette idée première. Il ne la perd pas de vue un instant et s'il excelle en des scènes épisodiques, il ne les a pas développées assez pour que le Roi ne demeurât pas, quoique absent, l'âme du Mystère. Unité, simplicité, noblesse alliée au naturel, psychologie subtile et assez rare à l'époque de Gringore, telles sont les qualités qui placent la Vie Mr Saint Loïs au premier rang des pièces religieuses de notre théâtre avant la Renaissance. « Avec cette Vie de Saint Loys, nous rencontrons un mystère rompant franchement avec les errements du temps[2]. » « Le merveilleux chrétien s'y réduit à l'état de décor conventionnel et accessoire[3]. » Quant à ces personnages, Bon Conseil, Chevallerie, Popullaire surtout en qui se reconnaît le bon sens de Mère Sotte, au lieu de nuire au drame, ils le revêtent d'une moralité presque antique, sans le rendre artificiel et obscur, pas plus que les gens du peuple ne le font tomber dans la trivialité.

De la source qu'il a utilisée, Gringore a choisi avec discernement un peu moins de la moitié du texte : il prend ce texte pour base (80 sur 200 pp. imprimées), retranche les récits de guerre, les épisodes qui se répètent presque textuellement, le rôle de Marguerite de Provence, et d'une manière générale tout ce qui n'est pas pour souligner chacune des vertus du Roi, piété, bonté, justice, ardeur contre

1. Cf. épisode des Blasphémateurs. — Si Gringore ne parle pas de la femme du roi, mentionnée dans les Chroniques, c'est qu'il veut bien, sans doute, montrer l'homme sensible, mais non l'homme amoureux et moins maître de lui.

2. Et l'auteur, M. Bapst ajoute que c'est pour la 1re fois. (Essai sur l'Histoire du Théâtre, p. 68.)

3. Lintilhac, Le Théâtre sérieux du moyen âge, I, 263 et suiv. Cf. aussi Tivier, Histoire de la Litt. dramatique en France. Thorin, 1873, ch. XIV, et l'article de Villemain dans le Journal des Savants (avril 1838).

les infidèles, sérénité devant la mort... Par contre, il invente ou développe des scènes familières, qui sans ôter au drame sa majesté, le maintiennent dans la vie réelle. En définitive, nous pouvons conclure qu'ici, Gringore, qui a fait avec intelligence des coupures dans son modèle, a fait encore avec plus de talent et de personnalité des additions aux Grandes Chroniques : Gringore ne paraphrase pas et s'il est très fidèle à la lettre ou à l'esprit, il compose librement quand il le veut ; son originalité nous semble plus grande quand on lit en regard son poème et l'œuvre historique. Gringore est maître de ses pensées et de sa matière : le mystère nous a révélé un observateur et un psychologue, un auteur sobre aussi, que nous n'avions guère pressenti auparavant.

Par la comparaison avec un autre mystère de Saint Loïs [1], antérieur de quelques années à la « Vie » de Gringore, le mérite de celle-ci est apparent. Dans le mystère anonyme, ni les personnages, ni les faits ne convergent vers la figure dominante. L'intérêt au lieu de se concentrer se disperse. Le sacre est décrit longuement par le poète, avec le festin magnifique, les menestrels, le cortège ; une demoiselle d'honneur se laisse conter fleurette par le seigneur de Chastillon.

Vrayment
Monseigneur, je ne dance point,
. . . . . .
Il me fault mettre a point
Que ma robe ne soit gastee.

LE SEIGNEUR.

Sanc Dieu ! vous estes plus crotée
Qu'une cuvette de trois sous [2].

1. P. p. Francisque Michel (pour le Roxburghe Club, Londres, 1871), B. Nat., Rés. Yf I, 656. « Tandis que Gringore se préoccupe de montrer la personne et les vertus de Saint Loïs, le premier mystère insiste au contraire bien plus longuement sur les évènements de la croisade. »

2. Le seigneur de Courcy lutine une autre demoiselle :

Vous plaist il faire un petit tour ?
Ja ! — Qu'avez vous Sire ?

La Reine donne aux jeunes époux des conseils pieux. Saint Louis propose à Marguerite de passer trois jours en prières avant de partager sa couche [1]. Mais le ton n'est point grave et les chansons comme celle-ci rappellent par le sentiment et la forme les chansons de croisade des XIIe et XIIIe siècles :

Adieu les dames de vaillance,
Qu'il fait si plaisant acoler !
En la guerre il nous faut aler,
C'est pour servir le Roi de France.

Adieu m'amour et ma plaisance,
Adieu celle que doy amer,
Il nous convient passer la mer
Pour faire longue demourance.

Gentes demoiselles de France,
Priez pour nous Dieu de cuer fin,
Car sur le peuple sarrasin
Nous faudra endurer souffrance.

Adieu, toute resjouissance
Et le joly païs françoys

— Que ne peult
Faire chascun ainsi qu'il veult !
— Vous baillez tousjours la farcette

(Il met la main au sein de la dame)

— Quel trouver ugne tel garcette
En sez chous, en un jardinet
Pour se jouer un tantinet.

(Elle défend son sein)

— Sus, sus !
— Mais, sus, je le veil bien.
— Hé danssons, cecy ne vault rien
Vous farcez tousjours....

1. Comme dans Gringore, la Comtesse de la Marche désire empoisonner le Roi, et comme dans Gringore, le roi souffre de « dinssintare » (dyssenterie) et décide de se croiser ; enfin, comme dans Gringore, nous sommes instruits des démêlés du Pape et de Frédéric.

Adieu, dame au cuer courtois,
Pour vous dorrons maint cop de lance [1].

Des miracles terminent le mystère, mais ce poème n'a ni la sereine égalité, ni la cohésion forte de l'œuvre de Gringore : ce mystère a cependant des mérites que nous ne notons pas chez Gringore : fraîcheur, grâce, verve ; mais les scènes épisodiques sont les plus intéressantes, et les plus longues, faisant tort ainsi au caractère et au personnage de Saint Loïs. L'auteur du xve siècle met trop de femmes autour du Saint, et cela encore n'est pas pour rendre au mystère la gravité qui lui manque par ailleurs : ces femmes sont pimpantes, amusantes, mais elles n'ont, en vérité, qu'un rapport très lointain avec le grand sujet du drame, si elles l'égayent et le varient [2]. Saint Loïs n'est pas dans ce mystère plus noble ou plus religieux qu'un roi quelconque ; cet époux, cet enfant de Blanche, qui est moins lui-même que dans l'œuvre de Gringore, n'est pour cela ni plus humain ni plus vivant. Et cette série de scènes les unes plaisantes, les autres ennuyeuses, est sans lien [3].

De l'étude des Grandes Chroniques, de l'étude du mys-

1. On songe presque malgré soi à des couplets d'opéra-comique, tel qu'il en existait au xviiie siècle. Cf. les remarques des barons :

— Sanc bieu ! et que feront nos femmes ?
— Noz curez s'y s'en prendront garde,
— Ilz les visitent voulentiers,
— Et ces clercs, et cez escoliers.

2. Cf. aussi le rôle de Penthagruel, venu de Paris, et mettant du sel dans la bouche des gens pour les faire boire ; Penthagruel et les diables emportent en enfer l'âme du Soudan de Babylone. L'auteur parle d'Estienne Boileau, de la punition du blasphémateur, de la croisade de Tunis, mais il ne traite aucun sujet avec l'ampleur de Gringore.

3. J'en dirai presque autant par ex. de la « Vie et Passion de Monseigneur Saint Didier, martir et evesque de Laugres » (1482), par Me Guillaume Flamang, chanoine de Langres, p. p. Carnadet (Paris, Techener, 1855) : Gabriel parlant du haut des cieux, le conseil du diable et des diablotins, tout cet appareil merveilleux ne suffit pas à rendre l'œuvre religieuse et forte. Cependant il y a des scènes jolies et fines, celle entre Didier et le charruyer notamment. Mais jamais, contrairement à Gringore, aucune unité d'intérêt. — Le mystère de Saint Martin, joué à Seurre en 1496, œuvre d'André de la Vigne (cf. la notice de E. Serrigny, Dijon, Lamarche, 1888), prêterait aux mêmes remarques. Il y a

tère anonyme et de la comparaison avec certains mystères de la fin du XVe siècle, nous concluons que la Vie Mr Saint Loïs qui est « une des dernières œuvres du moyen âge [1] », est pourtant « un essai de renouvellement », c'est-à-dire que ce mystère a toutes les qualités des pièces médiévales, et déjà quelques-unes du théâtre classique : unité de ton, unité d'intérêt ; c'est ce qu'il y a de plus original et de plus moderne dans le théâtre de Gringore.

Si le mystère de Saint Loïs est de tous les poèmes de Gringore celui où il a tout ensemble imité le plus et avec le plus d'originalité, il est des œuvres ou des fragments d'œuvre où l'on ne saurait affirmer qu'il se soit servi d'un modèle : nous rangerons dans cette catégorie, « le Curial » des Menus Propos : ce titre même rappelle nécessairement l'ouvrage célèbre d'Alain Chartier et quelques traités sur ce sujet écrits au XVe et au début du XVIe siècle [2] ; mais

par exemple des Ballades de Champ Royal, récitées par le diable, qui sont parmi les plus détestables de la grande Rhétorique ; et à côté de cela, des pages très délicates : scène entre les parents du Saint et le Saint qui « n'a vouloir de gaudir sur l'erbecte » et « n'a en luy d'espoir ne qu'une beste ». Saint Martin « n'a de cueur non plus qu'un vieil oison », « tousjours barbote ne sçay quel oroison ». M. de Serrigny constate que « l'auteur peint heureusement les mœurs de l'époque ». Il est juste aussi de citer quelques beaux vers, comme ceux que prononce cet homme condamné à être pendu :

Mon ame ira a l'aventure,
Quand mon corps attaché sera,
Corbeaux feront ma pourriture ;
Le souleil me dessechera
L'eau qui de cieulx tresbuchera
Pourra sur mon dos nud descendre,
Puis le vent me destranchera
A l'air ainsy deviendray cendre.

N'est-ce pas du Villon ? Cf. aussi la scène entre la mère et la fille malade, et la mort de Saint Martin que M. Serrigny compare d'ailleurs à celle de Saint Loys : en vérité les ressemblances sont accidentelles.

1. E. Lavisse, Histoire de France, V, 167.

2. Cf. la préface de M. F. Heuckenkamp à l'édition moderne du Curial (Halle, 1899), qui ne mentionne pas Gringore. Il cite Le Maire de Belges, Crétin, l'Abuzé en court. Gringore a dû connaître le Curial de Chartier puisqu'il parle après lui des fèves de Pythagoras et des choux que mangeait Horace (v. 439-441).

l' « Abuzé en court », le « Doctrinal de Court de Pierre Michault », sont tout aussi proches que le « Curial » de la pièce de Gringore sur le rôle du Courtisan.

Quant au titre d' « Abus du Monde » il est comme celui du « Curial » assez usuel à cette époque. Il y a dans les « Regnars traversant les perilleuses voyes des Folles Fiances du monde » de Bouchet une « Ballade des Abus du Monde » :

Je m'esbahys comment seuffre la terre
Tant de meschiefz sous le soleil et lune.
Je m'esbahys que la fouldre et tounoire
Ne destruyt tout, Hongrie et Pampelune,
Je m'esbahys de ce qu'on feist jadis,
Je m'esbahys que Dieu de paradis
Ne absorbist tout en abisme profonde,
Je m'esbays des ans y a ja dix
Des grans abuz que l'on fait en ce monde.

Je m'esbahys dont charité tant erre
Et qu'elle n'est, come fut, opportune,
Je m'esbahys du droit qui fait la guerre
Contre equité par moyen importune
Et que justice n'est au foible et fortune
Pour abollir tant de pechiez maulditz,
Je m'esbahys de plusieurs estourdis
Auxquelz semble que d'eulx tout bien redonde,
Je m'esbahys tant en faitz come en ditz
Des grans abuz que l'on fait en ce monde.

Je m'esbays ou ung homme peult querre
Tant de moyens pour acquerir pecune,
Je m'esbahys dont je n'ose requerre
Son familier de prester chose aucune,
Je m'esbahys come envye et rancune
Degenerent nobles cueurs et hardys,
Je m'esbahys comment appaillardys
Sont tant de gens, la chose est trop immonde,
Gens vertueux a present sont desdis
Des grans abuz que l'on fait en ce monde.

Prince mondain, tout bien pensé, je diz
Que Dieu fera par arretz ou editz
Punition des maulx ou l'on se fonde,

Si ne laissons la coustume tous dis
Des grans abuz que l'on fait en ce monde.

Dans les Pièces de Guillaume Crétin, nous lisons : « aulcuns quatrains faictz par le dict Cretin sur *les abus de ce monde* [1] » ; et dans Meschinot la « ballade » sur *divers abus*.

1. Cf. la « Sotie du monde et des abus ».

Plusieurs pasteurs portans simples habitz
Monstrent semblant que en eulx n'a que reprendre,
Mais dedans ce sont, a bien les prendre,
Loupz ravissans soubz toizon de brebis.

Subtilz regnars, et grans mangeurs de ymages,
Pour hault monter contrefont de bigotz,
Puys quant il sont juchez sur leurs argotz,
Au monde font de merveilleux dommaiges.

Jeunes enfans mys en religions
Ou peres vieulx sont de mauvaise affaire ;
Comme singes font ainsi qu'ilz voyent faire,
Dont huy se perdent a taz et legions.

Juge ignorant et conseillers suspectz
Font le droit tort, et malle cause bonne ;
Et si raison y veult mettre sa bonne,
Chantez a l'asne, il vous fera des petz.

(Les poésies de Guillaume Cretin, Paris, chez Antoine-Urbain Coustelier, in-12, 1732, 271 pp. B. N. velins 2319, p. 71.)

Cf. le poème de Meschinot :

Foy aujourd'huy est trop petit prisee,
Esperance a nom de presumption,
Charité, las, par envie brisee,
Prudence fait grant lamentation,
Justice n'a plus domination,
Force se plaint du temps qui present court,
Temperance s'eslongne de la court,
Vertus s'en fuyent, peché partout abonde.
C'est grant pitié des miseres du monde.

Humilité est toute desguisee,
Amour languist en extreme unction,
Largesse dit qu'elle est moult desprisee,
Patience a grant desolation,

Ce qu'il nous faut noter ici, c'est l'absence de vers communs et la similitude des pensées. Ces pensées nous les examinerons au chapitre suivant et comme l'on conçoit, nous parlerons à leur propos des pensées analogues des poètes du xve siècle. De même pour les réflexions sur les maux de la guerre et les bienfaits de la paix (Menus Propos) : « Le Temple de Mars », de Molinet, certaines tirades de Jehan Bouchet (Labyrinthe de Fortune), nous aideront à apprécier le talent de Gringore. Quant au « Testament de Lucifer » et au « mariage de Fierté avec les Genois et les Suisses », « Curiosité avec les femmes », « Adulation avec les Courtisans [1] », l'on dirait volontiers que Gringore se souvient du Mariage des Neuf Filles du Diable (fable courante dans l'Occident chrétien du xiiie siècle et dont nous

Sobrieté voyt sa destruction,
Chasteté croit que tout mal luy accourt,
Diligence n'a plus qui la secourt,
Entendement vit en douleur profonde.
C'est grant pitié des miseres du monde.

Sapience est en tous lieux refusee,
Crainte de Dieu n'a plus de mention,
Conseil est mal en place divisee,
Science dort, il n'en est mention,
Pitié n'a lieu en ceste nation,
Baptesme dit qu'eresie se sourt,
Honneur se voit habillé comme lourt,
Mariage est souillé et tout immonde.
C'est grant pitié des miseres du monde.

Prince puissant, pour le vous faire court,
Perdus sommes, se Dieu ne nous ressourt,
Homme ne voy qui en bonté se fonde.
C'est grant pitié des miseres du monde.

(Les lunettes des princes avec aucunes balades et additions composees par noble homme Jehan Meschinot, escuier, en son vivant grant maistre d'ostel de la royne de France. Paris, 1522, B. N. Rés. p. Y° 224, in-4, gothique, fol. 1.)

1. Presomption avec les jeunes gens, Opiniatrise avec les ignorants,... Jactance avec les Espagnols, Avarice avec les Italiens, Parcimonie avec les gens d'Eglise, Trahison avec les Anglais,... Ire avec les Picards, Paresse avec les Lorrains, Braguerie avec les François, etc...

avons une version anglo-normande par Robert Groceteste [1]), et de ces vers de Matheolus que nous transcrivons [2] :

(Livre II, v. 2453). Sathan ses filles maria
Au siecle les apparia.
Orgueil fu marié aux femmes,
Dont orgueilleuses sont les dames.
Clergié espousa Simonie,
Par qui Loyaulté est honnie.
Ypocrisie avec ses signes
Est aux moines et aux beguines
Et aux autres religieus,
Qui se faingnent les precieus.
Rapine, qui est Pillerie
Prist a mari chevallerie,
Sacrelege est aux ahanniers,
Et aux faulx laboureurs laniers.
Fraude que l'on dit Tricherie
Se maria a Mercerie,
Les marcheans l'ont espousée
Et sont mouillés de sa rousée.
Aux bourgois se coupla Usure
L'autre fille qui est Luxure,
N'est encore a nulluy donnee
Mais a tous est abandonnee
Sans garder loy de mariage
. . . . . .
Or laissons cy des autres filles
. . . . . .
Et traitons d'Orgueil seulement [3].

1. Cf. Romania, 1900, p. 54. Notice du Ms. Rawlinson poetry, 241 (Oxford) Recueil de Poèmes français composés en Angleterre au XIIIe siècle par M. Paul Meyer. L'article 8 donne le Mariage des 9 filles du diable (p. p. M. Paul Meyer, p. 54-72, 666 vers). Le texte latin de Jacques de Vitry que Gringore connaissait au moins par ses Exempla, commence ainsi : Diabolus cogitans quod si haberet filias multas ex eis generos haberet quos secum duceret in infernum, duxit Iniquitatem de qua novem genuit filias, maritavit... Simoniam clero...

2. Dans le Ms. anglo-normand, p. p. H. Meyer, le diable donne Symonie aux prélats, Hypocrisie aux gens de religion,... Tricherie aux marchands,... Orgueil aux dames et demoiselles,... Lecherie à tous.

3. Le texte français ne change rien à l'original latin. (Hic loquitur Matheolus de illis quibus dyabolus maritavit septem filias suas).

Les Notables enfin dont Gringore avait éparpillé les matériaux parmi son œuvre totale, de 1499 et 1527, Notables Enseignements, Adages, Proverbes (du vers 416 au vers 573 des Menus Propos par ex., 8 proverbes), sont précédés dans la Littérature française et escortés d'une telle masse de Recueils analogues qu'il serait vain de les dénombrer : Les Mots et Sentences dorees du sage Caton, les Ditz de Salomon, les Ditz des Sages [1], et puis tous les poèmes où les strophes se terminent par un adage (les Feintes du Monde de Guillaume Alexis, que l'on attribua à Gringore) selon l'habitude devenue courante entre 1480 et 1540, la Sotie des Menus Propos qui atteste la vogue des adages au Théâtre, etc., etc. [2]... Baïf écrira un peu plus tard les « Mimes, Enseignemens et Proverbes ». Gringore, qui dans l'édition de 1528 double celle de 1527, cite des proverbes bibliques [3], d'autres qui résultent d'une expérience journalière [4], ou constatent un phénomène naturel [5], etc... Au point de vue de la forme, si quelques Notables sont exprimés par Gringore comme par ses devanciers, ou ses contemporains [6], le plus souvent il paraphrase et suit ainsi sa méthode ordinaire ; parfois il affaiblit la formule :

D'ung sac ne fault entendre qu'il en sorte = Il ne sort du sac que ce
Fors ce qui est dedans, bon ou maulvais. [qu'il y a. [7]

1. Vers 1490 attribués à Gringore, comme les Cent nouveaulx proverbes.

2. Cf. le Livre des Proverbes de Leroux de Lincy et la liste des collections de ce genre.

3. Qui quiert il treuve et qui demande prent (Math., VII, 8), Ceulx que Dieu ayme a son vouloir chastie (Prov., III, 12), Tout ouvrier est congneu a son ouvraige (Math., VII, 20), Seumer les fleurs par devant les pourceaux (Math., VII, 6).

4. Et que l'on retrouve ailleurs : A l'enfourner on fait les pains cornus (v. 872), Qui fueilles craint ne doibt aller au bois (v. 948), Viandes et vins a superfluité, Gastent le corps et l'ame en est confuse (v. 181).

5. Petite pluye un fort grand vent abat (v. 222). Cf. Proverbes empruntés aux mœurs des animaux : Quant on voit poulle devant le coq chanter... (v. 235), Qui veult tuer son chien dit qu'ha la raige (v. 319).

6. Cf. v. 229 et Leroux de Lincy, II, jv. 783, et Leroux de Lincy, I, 15 ; v. 872 et Leroux de Lincy, II, 216.

7. Leroux de Lincy, II, 180.

Les bonnes parties des Notables sont celles où Gringore attaque les femmes [1], ou le clergé, ou les mauvais juges : nous y reviendrons tout à l'heure.

IV

Nous avons dit, en tête de ce chapitre, que Gringore quand il n'a pas d'autres sources, reprend et paraphrase parfois certains endroits de ses propres poèmes : Nous rappelons la Sotie des Chroniqueurs, identifiée par M. Picot, grâce aux vers communs à cette sottie et au Prologue des Fantaisies [2]. Nous signalerons en outre des morceaux, analogues sinon calqués les uns sur les autres, qui sont à la fois dans les Folles Entreprises, les Abus du Monde et le Chasteau d'Amour.

(FOLLES ENTREPRISES, p. 64)	(ABUS DU MONDE, v. 128)
(Les pasteurs) souffroient lyons, tigres, serpens venir	Pasteurs rongent trop leur pasture,
Les loups vouloient les chiens entretenir,	Car en leurs pars regnent asnes et ours,
Lors pastoureaux a leurs plaisirs soumis	Tigres, serpens, aigles, vollans, vaultours
Simples ouailles souffroient chasser, bennir.	Qui les ouailles chassent de leur closture.

Quatre vers des Abus du Monde en résument une vingtaine du Chasteau d'Amour :

(ABUS DU MONDE, v. 801)	(CHASTEAU D'AMOUR, v. 1735)
Ilz vous diront : je n'ay nul amoureux	A vous seul je me suis donnee,

1. Des vers, comme ceux des Abus du Monde (v. 937-1041) où Gringore traite des Inconvénients du Mariage, rappellent tant de plaquettes du xve siècle et sont si communs à l'époque où il écrit, que nous ne saurions signaler de source précise. Nous verrons au chapitre des idées que ce sont des thèmes usuels.

2. Nous n'y revenons pas ici.

Fors vous, Monsieur, a vous me suis [donnee.
Vous cuideres lors estre bien eureux.
Vostre finance sera habandonnee.

Et me donne de bon couraige,

Oncques ne fus habandonnee
A nul aultre jour de mon aage,
Gens riches de noble paraige
M'ont requise souventes foys,
Mais vostre plaisant parsonnaige
Me plaist mieulx car il est courtoys, [etc.

Ailleurs Gringore paraphrase dans les Abus du Monde en treize vers cinq vers du Chasteau d'amour :

(CHASTEAU D'AMOUR, V. 1395)

Vieulx rustentins de bien faire lasséz,
Qui vostre temps en cest estat passéz,
Craignez vous point d'avoir la bouche [close,
Se justice est par ce vice forclose ?
Pensez, pensez en quel dangier vous [estes.

(ABUS DU MONDE, V. 787)

Vieulx rustentins qui croullez et [tremblez,
Ne hantez plus le mestier d'amou- [rettes,
Advis vous est qu'aux dames beaulx [semblez
Semblant vous font que en leur [amour estes.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Pensez, pensez a cecy, povre fol.
. . . . . .

*
* *

On a pu voir par cet exposé de quelles manières diverses Gringore utilise ses sources : quand il abrège son modèle c'est qu'il supprime des détails ou qu'il résume des histoires qui ne sont à ses yeux qu'une base à Fantaisies, à Menus Propos, à Complaintes et à Sermons.

En un seul de ces poèmes, le poème dramatique sur Saint Loïs, Gringore transforme à sa guise la source qu'il a choisie, et écrit une œuvre originale. D'une manière générale, Gringore allonge sa source, même quand il traduit. Les additions sont la plupart du temps de vains remplissages où les chevilles et les vérités banales ont un rôle considérable,

ou bien le poète farcit son texte d'un amas de sentences morales, de proverbes, qui n'en augmentent pas l'intérêt.

Gringore est alors ennuyeux, sermonneur et inférieur à l'original dont il s'inspire, car il n'en garde ni la concision ni la vivacité. Cette remarque s'applique surtout au Chasteau de Labour et aux Fantaisies de Mère Sotte. Gringore craint toujours de ne pas assez insister sur ce qu'il veut prouver, et en réalité il ne prouve rien ou pas grand'chose...

Au contraire, quand il raille ou s'indigne, quand il donne à ses personnages de la vie, quand il les fait parler suivant leur état et leur caractère — aussi bien dans les poèmes moraux que dans le Mystère — il égale ou dépasse son modèle. C'est que son sermon n'a plus la sécheresse d'un prône, mais l'allure alerte et spirituelle ou énergique d'un pamphlet.

La leçon de morale moins monotone et moins apparente, quoiqu'elle soit toujours le principal but de Gringore, n'occupe plus uniquement le lecteur ou l'auditeur, et la satire qui l'accompagne en relève la qualité sans en diminuer la justesse.

Gringore satirique, Gringore peintre des mœurs contemporaines, ajoute à ses sources et se révèle quelquefois disciple excellent de nos vieux acteurs médiévaux. Et en résumé, Gringore n'est jamais meilleur que lorsqu'il emprunte à une source française, Grandes Chroniques, plaquettes du xve s., ou tirades de Jehan de Meung, la « substantifique moelle » de ses œuvres. C'est de cette « moelle » que nous allons maintenant nous occuper, afin d'examiner ce qui se dégage, ce qui ressort de l'abondante production morale de Gringore.

CHAPITRE V

LES IDÉES DE GRINGORE DANS LES ŒUVRES DE MORALE GÉNÉRALE

Gringore, on a pu s'en convaincre par le nombre et l'abondance de ses sources, doit beaucoup à ses devanciers : nous savons comment il en usait avec eux et cette connaissance nous aidera à le juger. Si nous n'avons rien dit des idées contenues dans chacune des œuvres, c'est que ces idées sont éparses, malaisées à saisir et surtout qu'elles se répètent à l'infini parmi les poèmes de Gringore : il nous a donc semblé nécessaire de les grouper suivant un ordre méthodique, bien que le lecteur ait pu déjà les pressentir et comprendre que le poète emprunte à sa source, non seulement le canevas, mais la pensée générale. De ces idées, les unes touchent à la religion, d'autres à la morale, et d'autres aux théories politiques : ces trois domaines, au début du XVIe s., sont encore étroitement unis et par endroits se confondent ; en effet on ne concevait pas la morale indépendante de la religion ; la politique même, comme le dira plus tard Bossuet, devait être « tirée » de l'Ecriture Sainte.

Nous distinguons ici religion, morale et principes politiques, pour faire un exposé plus net et plus complet.

Est-il permis de mettre au compte d'un écrivain les thèmes qui font partie des ouvrages qu'il imite ? En comparant la pensée de Gringore avec celle de ses contemporains et de ses prédécesseurs immédiats, nous essayerons de répondre à cette question. Gringore d'ailleurs n'aurait point été ce qu'il fut, un homme de tradition, s'il n'avait pas adopté les idées de ses modèles en même temps qu'il leur

empruntait des sujets. Ces idées, il lui appartenait de les faire siennes en leur donnant un tour nouveau, une forme originale. Aussi ne considérerons-nous pas Gringore isolément. Les lieux communs ne nous importent que parce qu'il les a formulés après d'autres, d'une manière différente.

*
* *

Comment Gringore a-t-il envisagé la religion ? De deux façons : il proclame l'attachement qu'il a pour elle, et il attaque les ennemis de la foi, quels qu'ils puissent être [1]. Le mot de religion est moins simple qu'il ne paraît ; il y a bien des façons d'être religieux : Gringore l'est comme un Français du xve s. ; acceptant sans les discuter tous les dogmes imposés par l'Eglise, il tient le Pape pour le représentant de Dieu sur la terre et lui obéit aveuglément en matière spirituelle [2] ; que la vérité révélée soit enseignée par une bouche impure, elle n'en est pas moins la vérité : la messe d'un mauvais prêtre garde toute sa valeur malgré l'indignité du ministre [3]. Cette croyance inébranlable permettra à Gringore de dire leur fait aux autorités ecclésiastiques, sans que sa conscience en soit troublée. Au reste, Mère Sotte, en se conformant à la doctrine et aux lois catholiques, entend bien ne pas abdiquer entièrement sa raison.

Il prend à partie les esprits curieux qui prétendent pénétrer les mystères, et n'accepte point qu'on soulève le voile qui nous cache la divinité. Aussi Gringore méprise-t-il les femmes qui glosent sur la Bible et étalent leur ignorance :

1. Ainsi Gringore hait les faux dévots, les bigots et bigotes qui sous prétexte de religion ont des mœurs scandaleuses. Ils « mangent des crucifix » : dans les Folles Entreprises et dans les Abus du Monde, Gringore les tance vertement.

2. Nous verrons dans les œuvres de circonstance que Gringore ne permettra pas au pape de s'ingérer dans les affaires temporelles.

3. Cf. dans les Fantaisies, cette anecdote d'un paroissien qui refusait d'assister à la messe de son curé, parce que celui-ci vivait en débauché : Gringore « fantasie » là-dessus longuement.

Les aucunes sont bibliennes,
Et le texte tres mal exposent
. . . . . .
Les aucunes veullent scavoir
Que fist Dieu, ou c'est qu'il alla.
. . . . . .
Femme ne doit selon droicture
Croire que ce que croit l'Eglise

Sans cela elles commettent une « folle entreprise » car,

Texte est gasté par mal gloser,
Trop enquerre n'est pas bon.
. . . . . .
Se divine inspiration
Les inspiroit comme les sainctes
Qui ont glorification
Aux cieulx, louant Dieu les mains joinctes,
Je diroye : ce ne sont pas fainctes,
Mais on voit leur cas tout notoire
Qui procede de vaine gloire [1].

Ce bon sens bourgeois, cette docilité raisonnable ne favorisent pas les élans de l'âme vers Dieu. Gringore semble avoir ignoré l'inquiétude mystique ; il n'a même pas envers la Sainte Vierge l'abandon et la tendresse qui nous charment dans une Ballade de Villon. Les vers qu'il adresse à Marie sont négligés et prosaïques.

...Et pourtant dès le XIIe siècle et surtout à partir du XIVe s., c'est vers la Vierge Marie, vers la Sainte compatissante et douce que s'est tournée la piété des fidèles : Dieu le Père est trop auguste, le Christ est trop douloureux, et ses souffrances éveillent dans le cœur des Chrétiens le désir de se repentir ; la Vierge apparaît comme un rayon de bonté miséricordieuse. Dans ce ciel d'orage et de tempête, sa divine auréole purifie tous les massacres et tous les crimes.

Comme dans le polyptique de Mathias Grünewald [2], le peintre d'Aschaffenburg, la Vierge est la blanche et frêle

1. Folles Entreprises, p. 80-81.

2. Musée Unterlinden à Colmar. — Provient du couvent des Antonites d'Isenheim près Guebwiller.

apparition, elle est l'étoile du matin... Gringore, dont la piété est enfantine et confiante, doit être heureux de chanter les louanges de la Vierge Marie, c'est pour lui un reposoir; mais il n'est guère poète et il réédite des prières plutôt qu'il ne compose des stances harmonieuses. Si Gringore, dans les Heures, dans la Paraphrase des Psaumes ou de Jérémie affaiblit le texte des prophètes, c'est sans doute parce que ce texte est à son gré d'un mysticisme trop violent.

Gringore souhaite une religion confortable qui éclaire l'esprit et apaise le cœur. Il la conçoit sans doute comme un bon lit où l'on s'endort le soir dans

Les beaux dras blancs de bonne affection [1].

Si Gringore est d'aventure mystique, il l'est avec calme et modération (ce qui est presque un paradoxe), c'est-à-dire qu'il ne l'est pas en réalité : l'allégorie, appliquée aux choses de la religion, fait paraître mystique un écrit, à cause de la méthode d'Hugues de Saint-Victor continuée jusqu'à Gerson et ses successeurs. Mais le fond même n'a ni la sensualité, ni les ardeurs, ni les débordements du véritable mysticisme.

En un mot Gringore est religieux non avec sa sensibilité mais avec sa raison. Il écrit les Heures comme Maître Mitou des Noëls sacrés, il a l'intention d'instruire seulement et non d'émouvoir.

Il instruit plus et mieux quand il attaque les ennemis de la foi et de l'Eglise, parmi lesquels les pires sont certains membres du clergé : les prélats ne songent pas à vivre vertueusement :

Prelatz, pres las de bien faire,

Gringore s'indigne ainsi contre eux dans le Chasteau d'Amour et dans les Abus du Monde [2]. Dans les Folles

1. V. 1372 des Chants Royaulx.

2. On voit encore ici que le poète se répète et reprend d'une œuvre à l'autre le même jeu de mots.

Entreprises, il les interpelle, ces mauvais bergers auxquels il ne se lassera pas de faire la guerre :

Tremblez, tremblez, mondains pasteurs, prescheurs,
Prescheurs, pescheurs, loups rampans, ravissans,
Par noms docteurs, et par faitz seducteurs,
Meneurs, dicteurs, de vices protecteurs,
Flatteurs, menteurs devant princes puissans,
Obeyssans aux metaulx reluysans,
Et esguisans vostre langue a mal dire ;
Soubz simple abit peult estre cueur plain d'ire [1].

Au lieu de rechercher le bien des âmes, les prêtres poursuivent les dignités et les obtiennent par des moyens inavouables, l'intrigue, la simonie, la violence. Le pis est qu'ils se mêlent de gouverner les états, ce qui est un fléau :

Royaulmes gouvernez par prestres
A peine peuvent fructifier [2].

Les prêtres sont débauchés, ambitieux, rapaces, ayant un mobilier luxueux, alors que les ornements sacerdotaux sont des loques sordides :

Or avez vous fait forger par argent
Pour vous servir des chandeliers d'argent,
Sur vos tables par oevre magnifique,
Et sur l'autel ou Christ tres glorifique
Est consacré, a bien grant peine avez
Des chandeliers de cuivre ; bien scavez
Que faictes mal, et pour ce qu'on vous responde
Si vous errez quand l'Eglise grevez
Et si ce sont des *Abus* de ce monde [3].

Gringore supplie les prêtres de n'être pas des loups dans la bergerie, et de redevenir de bons bergers :

Pasteurs, entrez desormais par la porte
Ne cerchez plus la voye ou sente oblique,
Soyez humbles. . . . . .

1. Folles Entreprises, p. 94.
2. Ibid., p. 52.
3. Abus du Monde, v. 218.

Entretenez parolle evangelique,
Gardez d'entrer par les murs, a main forte [1].

On ordonne trop tôt les jeunes gens quand ils sont riches :

Petitz enfans qui sont a peine nez,
Et ne scauroyent quasi moucher leur nez,
Ont eveschez, dignitez, c'est la guyse ;
Abbayes, cures, prieurez par faintise
Sont baillées afin que l'entendez
A des joueurs de cartes et de dez [2].

Les charges et les bénéfices sont confiés à des ânes ou à d'indignes favoris : la Simonie déshonore l'Eglise.

Asnes bediers sont faits protonotaires
Les torcheculz de mulles, de chevaux,
Courtiers d'amours appelez macquereaulx
Ont dessoulz eulx chappellains et vicaires [3].

Mais la plaie la plus grave, celle qui ronge le clergé, est la débauche et la sensualité des ecclésiastiques. Les prêtres n'observent pas le célibat, ils ont des chambrières et dépensent avec les femmes les deniers des fidèles [4].

Il n'est pas inutile de remarquer l'insistance que met Gringore à flétrir les vices qui devaient scandaliser le peuple chrétien : le poète consacre à ce sujet plus de vingt pages des Abus du Monde, trente pages des Folles Entreprises et en parle assez longuement dans le Chasteau d'Amour. Il le

1. Folles Entreprises, p. 65.
2. Ib., p. 96. Cf. aussi Abus du Monde, v. 168-169.
3. Ib., p. 97.
4. Curez, vicaires ont dedans leurs maisons
Chamberieres qui par leurs beaux blazons
De jour en jour leur recordent leur note,
Puisque parler si avant en osons
Ilz se nomment, ainsi que devisons
Par leurs droitz noms, Jaqueste, Jelioste,
Toumine y va, Symonie y attrote.
(Abus du Monde, v. 523-529.)

Cf. ib., 535-536, Folles Entreprises, p. 87, Chasteau d'Amour, v. 697 et suiv.

fait sans ménagement, avec ironie parfois, plus souvent avec virulence et colère, et ne recule pas devant les termes précis. Mais cette liberté dans la critique du clergé n'est pas nouvelle. Dès la fin du XIIe s., Estienne de Fougères reproche aux prélats ce que leur reprochera Gringore ; son livre des Manières abonde en remarques de ce genre. Jehan de Meung blâmera les prêtres de ne pas acquitter les messes de fondation et de voler ainsi les pauvres morts [1]. Gringore dit comme lui :

Ilz passent soubz un fidelium
Messes rentees de noz anciens pères [2].

Matheolus n'épargne pas le clergé dont son mariage avec une veuve l'a exclu [3]. Coquillart, presque contemporain de

1. Symonie et linaige, prieres et services,
Donnent huy dignitez, prebandes es eglises,
Science n'y a lieu ne bonnes meurs acquises,
Mais trop sont venimeus tels dons et teles prises.
(Ms. B. Nat., fr. 225-44, folio 14 verso)...
L'horreur et l'Esclandre ou ils se sont boutez (15 recto).

2. Abus du Monde, v. 296-297, cf. Bouchet :

Pour dix se acquittent de trente,
. . . . . .
Car ilz doivent un milium
De messes ; ung fidelium
Avec Inclina, tout payera.

(Les regnars traversans, cité par M. Hamon, p. 269. Cf. sur les prêtres, ib., p. 266.)

3. L'evesque tout ravist et pille,
Ne laisse rien en la coquille.
. . . . . .
Au povre Dieu rien ne donnent.
. . . . . .
Par Symonie et sous ses eles
Vendent choses spirituelles.
. . . . . .
Plus despendent tels damoiseaux
En chevaux, en chiens, en oiseaux,
En femmes folles et estoutes,
En vins, et en viandes gloutes.
. . . . . .
De son ventre fera ciboire.
(Livre IV, v. 291-410.)

Gringore, donne à la satire une âpreté que Gringore atteint parfois mais qu'il ne dépasse point ; il raille les femmes qui sont « bibliennes », ainsi que Gringore, nous l'avons vu :

Quelque grande vieille Sebille,
Caducque, menassant ruine,
Qui glosera sur l'Evangille
Et fera au cas bonne mine,
. . . . . .

Et voici comme il parle des frères : ils attendent les dames « en lieu celé »

Ont ilz bien gaudy et gallé,
En lieu de dire leurs matines,
Le vin blanc, le jambon sallé,
Pour festier ces pellerines.
Apres on reclost les courtines,
On accolle frere Frappart,
En baisant, ilz joignent tetines.
. . . . . .
Moynes prestres et cordelliers
Prennent avec elles deduit
Sans craindre en rien les escolliers,
Car ilz ont leur beau sauf conduit [1].

Et Coquillart raconte les amours de cet « evesque de Pince dadier », qui « en chambre natee » tenait les « garces en mue »

C'estoit toujours sa revenue [2]

Aussi, les femmes « assaillent » elles la porte

De l'hostel de quelque chanoine
De quelque abbé, prieur ou moyne,
Ce luy sera seure retraicte
Pour faire leans sa neufvaine,
Tant que la paix sera refaicte [3].

1. Œuvres de Coquillart, p. p. d'Héricault, II, 283.
2. Ib., II, 108-109.
3. Ib., I, 103.

Coquillart ne consacre pas des tirades de notable étendue aux prêtres ni aux moines [1] (il s'en prend plus à ceux-ci qu'à ceux-là), mais il égratigne avec cruauté et jette une pointe redoutable de-ci de-là [2].

Dans « le Gouvernement des Trois Estatz » de Pierre de la Vacherie, l'auteur dit :

> Maintenant il n'y a prelat
> Qui n'ait des filles trois ou quatre [3].

Dans une « Pronostication nouvelle » anonyme du XVIe s., nous lisons :

> Aucuns evesques commandront
> Aux prestres qu'i laissent leurs femmes,
> Mais je doubte qu'il respondront
> Qu'il commencent la dance eux mêmes [4].

Il n'y a pas de poète satirique du XVe s. qui n'ait fait des satires contre le clergé, et en dehors des littérateurs, les prédicateurs, Gerson [5], Raulin [6], Menot [7], Maillard [8] expriment les mêmes griefs : luxure, avarice, ambition, simonie ruinent l'Eglise. Tous sont unanimes sur les causes de cette

1. Gringore attaque aussi les moines (Abus du Monde, v. 311 et suiv.).

2. LE PRESTRE. C'est mon souhait de faire bonne chere,

> Avoir de quoy pour remplir les entrailles
> Et veoir bossu tousjours le cymetiere,
> A celle fin qu'on fasse funerailles
> . . . . . .
> Pour Margot je doubte les batailles,

dit l'Auteur des « Souhaits du Monde ». — (Montaiglon, Recueil, I, 309.)

3. Recueil Montaiglon, XII, 61.

4. Ib., p. 154.

5. Cf. Tractatuli domini. J. Gerson, folio CCII (B. Nat., Rés. D. 80136)

6. Cf. F. Gavrand, un prédicateur excentrique au XVe siècle (Revue de Belgique, XXXIII, p. 60), dit que l'auteur blâme ces prêtres qui s'enflamment comme de l'étoupe auprès des femmes.

7. « Tonne contre la mauvaise habitude des prêtres qui, le jour où ils célèbrent leur première messe, dansent en public avec des femmes. » Cité par A Gasté. Michel Menot (1897, p. 64).

8. « Sacrilegi presbyteri putridi »... « (concubini) ecclesiastica bona conferunt ». « Certe chasseurs, ruffiens, ribaulx, paillars. » Cité par A. de La Borderie. (Œuvres françaises d'Olivier Maillard, 1877, p. 107 et 108).

corruption. Mais la satire de Gringore, pas plus que celle de ses devanciers, ou de ses contemporains, n'est un acte d'hostilité contre l'Eglise : avec la Réforme, tout va changer ; critiquer prêtres ou moines ce sera désormais se prononcer contre Rome et se confondre parmi les protestants. Gringore n'est pas un révolté comme Luther ou Théodore de Bèze : il accuse les hommes, il respecte les institutions. S'il blâme les ministres du culte c'est qu'il tient l'Eglise pour sa mère et la veut plus glorieuse et plus belle. Mais il s'oppose aux réformes qui ne sont pas des réformes dans les mœurs ; il n'accepte pas même la Réforme de l'Hôtel-Dieu qu'on se propose de faire. Que l'on nomme des « correcteurs », si on le désire, car les religieux et les religieuses ne sauraient être que des paillards, mais

S'au temps present de chasser on s'efforce
De leur logis les simples femmelettes,
Ilz sont ainsi comme povres chiennettes,
Qui sont chassees et getees de leur estre,
Pour y loger d'autres chiennes et mettre
Qui sont plaines de chiens qui nous mordront
En la parfin, quant leurs chiens fanneront [1].

Gringore est, comme on dirait maintenant, conservateur : il s'effraie des changements inutiles, et il n'aime point que l'on dérange ce qui est établi depuis des siècles ; il aime mieux que l'on gronde les mauvais serviteurs de Dieu ; il serait détestable de les chasser. Ce serait une « folle entreprise ». A plus forte raison, les protestants lui sont-ils odieux. Les pages que Gringore consacre à Luther dans le Blazon des Hérétiques, et que nous étudierons dans le chapitre des œuvres de circonstance, l'allusion qu'il fait à l'hérésie protestante dans la Complaincte de la Cité Chrétienne, sont significatives.

Gringore s'il est l'ennemi des prêtres coupables, des réformateurs, des hérétiques, est un fils soumis de l'Eglise :

1. Folles Entreprises, p. 74.

les blasphémateurs sont des criminels que Dieu devrait punir. Le supplice que leur infligea saint Louis n'est pas trop grand si l'on songe à l'énormité du forfait.

Renonçant Dieu et son divin ouvraige,
Voulons dire que ce n'est point oultraige,
Et qui dient telz injures sans vice,
Affin de mieulx acoustrer leur langaige,
Telz gens on deust corriger par justice [1].

Gringore assimilerait volontiers ces chrétiens exécrables aux Juifs dont il parle avec animosité dans les Heures, aux Sarrasins que saint Louis a combattus et que les princes devraient combattre encore [2].

En vérité le poète, s'il n'hésite pas à déclarer la fermeté de sa foi, est plus empressé encore à frapper les infidèles qui persécutent l'Eglise, et les prêtres qui scandalisent le peuple. Partout s'affirme son tempérament belliqueux, et sa passion de la lutte ; partout s'affirme aussi son ardent amour du passé et de la tradition.

Enfin, comme les écrivains du XVe s., comme André de La Vigne, comme Jean Le Maire dans son Traictié de la différence des scismes et des concilles de l'Eglise [3], Gringore est français autant qu'il est catholique : il est gallican. Dans les Abus du Monde, il fait l'éloge de la Pragmatique Sanction qui défend les droits de la Royauté contre les empiètements des papes ; il loue l'œuvre du concile de Bâle et de

1. Folles Entreprises, p. 131. L'éditeur donne : *accoustumer*. J'ai collationné les diverses éditions : *accoutrer* se trouve, et est confirmé par ce passage des Abus du Monde.

(v. 1280) Les aulcuns regnient Dieu et la loy,
Et puis dient commettent tel oultraige,
Que c'est affin *d'accoutrer* leur langaige,

C'est un exemple de plus des répétitions de Gringore, et des emprunts d'une de ses œuvres à l'autre.

2. Nous verrons dans les œuvres de circonstance les œuvres inspirées par ce thème.

3. Il vante le parlement et l'université de Paris qui défendent cette barrière « a l'avarice insatiable » de la cour romaine.

l'assemblée de Bourges, dirigés nettement contre la papauté [1].

En résumé la religion de Gringore est une foi docile et sincère opposée à tous les excès, y compris le mysticisme. Mais s'il ne discute pas les dogmes, s'il ne touche pas aux institutions, le poète est sans pitié pour les personnes qui manquent à leur devoir. Avec un courage opiniâtre il leur fait la guerre. Aucune de ces idées religieuses n'est personnelle à Gringore, mais il est plus que tout autre ardent à les défendre, et prêt à les publier. On dirait une hantise... et ces longues diatribes finissent par être monotones, car elles s'affaiblissent l'une par l'autre. Cependant, sans recourir aux plaisanteries grivoises comme les auteurs de fableaux ou comme Coquillart, par le réalisme des mots et la justesse des comparaisons, par l'éloquence aussi de certaines phrases, Gringore rajeunit les thèmes qu'il emprunte à ses devanciers. Quant à ses contemporains, ils sont plus graves, plus lourds, et partant moins habiles à ridiculiser ce qu'ils veulent jeter au mépris public.

*
* *

Les *idées morales* de Gringore ont le même caractère que ses idées religieuses : elles se manifestent surtout par des satires, par un ton agressif et violent. L'éducation a pour Gringore une importance capitale. Il souhaite que l'on façonne les enfants dès le plus bas âge, qu'on plie l'osier quand il est tendre, dit-il. Gringore n'accepte pas que les parents soient indulgents à l'excès. Les mères sont en général trop douces pour mener à bien cette entreprise [2]. Il faut

1. Ce qui permit la puissance royalle
Lors s'opposa la dignité papalle
L'Entreprise fut bonne et vertueuse.
(Abus du Monde, v. 430 et suiv.)

2. Le pere disoit a la mere
Qu'el l'avoit fait tel qu'il estoit,

inculquer aux jeunes gens le goût du travail, sinon ils s'accoutument à hanter les tavernes et autres mauvais lieux et ils se ruineront. Enfin il faut que les enfants sachent respecter les vieillards[1], et qu'ils profitent de leur expérience. On doit surveiller les lectures des enfants : ils préfèrent les romans aux livres de piété :

Aucuns enfans lisent joyeulx romantz,
Livres exquis ont dedens leurs reperes,
Ou pevent trover les textes et commentz
Qu'estudier doivent sans vituperes,
S'il leur advient lyre la vie des Peres,
Ce leur desplaist, le livre est ennuyeux[2].

Mais il ne suffit pas d'enseigner la jeunesse ; Gringore moralise volontiers à l'usage des hommes. Il apprécie cette vertu bourgeoise qu'on appelle l'Economie ; la prodigalité est une sottise dont les suites peuvent être douloureuses.

Il est requis de regarder
Qu'on donne a qui et pourquoy,
Aulcunes fois le sien garder.
Par trop donner on pert de quoy[3].

Mère Sotte parle en ces matières avec sa Raison toujours prudente.

Cette Raison claire et sereine domine toute l'œuvre de Gringore, elle la résume et en constitue l'unité ; elle nous

La mere repondoit au pere
Que c'estoit luy qui le gastoit
L'un a l'autre se debatoit.
(V. 384, Chasteau de Labour, add. de 1532.)

1 Jeunes enfants, aimez les vieilles gens.
En escoutant de bon cueur leur doctrine.
(V. 980, Fantaisies.)

Au sujet de l'expérience, Gringore dit que l'enfant qui quitte la maison paternelle, « est ainsi comme l'oison qui volle son premier vol et puis revient oison » (Notables). Les murailles du monde « sont paintes des mains des sotz ».

2. Fantaisies, v. 2334.

3. Chasteau d'Amour, v. 1894 et suiv. Cf. v. 1908.

apparaît, Dame Raison, majestueuse et éloquente dans le Chasteau de Labour où ses conseils finissent par triompher.

Elle a la face aussi « enluminée » que l'étoile du matin, et Desesperance fuit à son approche[1]. Dans la vie de saint Loïs, Raison plane sur tout le mystère comme un personnage invisible mais toujours présent : le jeune roi dès le début déclare qu'il fera régner Raison par tout. Raison a pour compagne inséparable la Modération[2], qui déteste tout excès et toute folie. Gringore ne cesse de revenir sur ce point. Les « Folles Entreprises », les « Abus du Monde » ne se produiraient pas si la Sagesse régnait parmi les hommes. Gringore désirerait que l'on vécût conformément à la nature : y contredire est un ridicule et une faute. Aussi le poète blâme et déteste les femmes qui se fardent pour s'embellir :

Gallans se pignent et les femmes se fardent,

dit Gringore en se moquant, dans les Abus du Monde.

Les femmes sont d'ailleurs avec les mauvais prêtres les pires ennemis de Mère Sotte, et il ne se lasse jamais de leur chercher querelle. Il ne les hait point par parti pris, il ne les enveloppe pas toutes d'un mépris égal, il ne guerroie que contre les femmes méchantes et débauchées. Gringore n'oublie pas que l'Ecriture fait l'éloge de la femme forte et ce lui est un motif d'en dire du bien à son tour. Les femmes sont destinées au mariage légitime et doivent s'y préparer par la docilité et par la modestie. Une épouse telle que la rêve Gringore est la joie et le soutien de son mari. Le poète peint le bonheur familial avec un plaisir véritable[3] :

1. Chasteau de Labour, v. 460 et suiv.

2. Ce monde est comme ung feu bien allumé,
Petit en prendre est bon pour soy conduyre,
Qui en prent trop se brusle, et peut fort nuyre.
(Notables.)

3. Nous avons vu que Gringore rappelle, dans le Chasteau de Labour, l'origine divine du mariage, et l'impossibilité d'un amour durable en dehors du

Femme doit aymer les parens
Du mary par bonne maniere,
N'avoir avec eulx differens,
Gettant desbatz, discorde arriere,
Mais faire avec eulx bonne chiere.
La femme par ce point sera
De son espoux amie tres chiere
Et jamais ne le laissera.

Femme qui ayme son mary
A tousjours ses parens en grace,
S'il le voyt courcé ou marry,
Ne doit avoir joyeuse face,
Mais en tout lieu et toute place
Le conforter au mieulx qu'el peult.
Tout dueil et tout courroux s'efface
Quant l'ung veult ce que l'autre veult[1].

La femme est une amie de l'homme quand l'épouse est la consolatrice et la douce compagne de l'époux[2]. Le mariage doit être une association sérieuse, et non une manière de concubinage[3]. Aussi faut-il réfléchir avant de s'engager dans une affaire aussi grave et ne dire oui qu'à bon escient[4]. Mais il est préférable de n'attendre pas que

mariage. Cf. Complainte de Trop Tard Marié, v. 274 et 275, et Abus du Monde (v. 884).

1. Cf. V. 1983, Fantaisies.

2. Mais le mariage est une loterie :

Mariages sont difficiles
Car ilz se font à l'adventure. (V. 326, Chast. d'Amour.)

et les parents de la jeune fille sont coupables quand, pour des raisons accessoires, ils contraignent leur enfant à se marier contre son gré.

3. S'il y a des femmes rebelles,
Maulvaises, despites, felonnes,
Il en est de doulces et de belles,
Propres, gentes, frisques, mignonnes,
Qui sont gracieuses et bonnes.
(Compl. de Trop Tard Marié, v. 290 et suiv.)

Dans les Notables, Gringore dit :

Prens femme debonnaire,
Qui a parens doulx et de bonnes meurs.

4. Si un homme épouse une femme trop jolie, elle le trompera ; si elle est riche, elle sera hautaine envers son mari, et le trompera ; s'il épouse une

l'on soit vieux pour faire l'essai du mariage ; si l'homme rencontre tôt l'épouse qui lui convient, il jouira longtemps de son bonheur et élèvera lui-même ses enfants[1].

Mais en vérité, les épouses dignes d'éloges sont si rares, que Gringore ne s'attache pas à les glorifier, il a mieux à faire de s'occuper des femmes pleines de ridicules, ou de vices, et il ne manque pas de les « poindre », comme l'ont fait Jean de Meung, Matheolus, Eustache Deschamps[2], l'auteur des XV Joyes de Mariage, Coquillart, et la plupart des écrivains sérieux ou plaisants du xve siècle...

Gringore d'abord ne tient pas en grande estime les qualités intellectuelles des femmes ; nous avons vu qu'il leur défend d'étudier la Bible, il n'aime pas qu'elles aient un livre entre les mains. Il résume en un vers leur rôle qui est de « parler », de « plorer », de « filler[3] ». Parler, certes les femmes ne s'en privent pas... Elles étourdissent les hommes de leur caquet insipide et infatigable, elles bavardent sans mesure ni discrétion.

Il en est qui ont des propos goliards

Qui vallent pis que coups de hallebardes,

et elles sont habiles à tromper les malheureux hommes ; elles savent quereller autrui, elles sont « noiseuses », dit

femme laide, il n'aura aucun plaisir et prendra une maîtresse ; s'il épouse une femme pauvre, il sera obligé de travailler sans cesse pour la nourrir, et elle sera jalouse de la fortune d'autrui.

Femmes soyés doulces et gratieuses
Faites qu'honneur dedans vos cueurs redonde
Et mieulx vaudrés que pierres precieuses.

(Abus du Monde.)

1. On se souvient que toute la Complainte de Trop Tard Marié est une variation sur ce thème banal et courant dans la poésie du xve siècle.

2. Ceux qui ont attaqué les défauts du clergé ont en général médit des femmes : l'une des satires amenait l'autre par contre-coup.

3. Folles Entreprises, p. 82. L'idéal de Gringore est peut-être le portrait de la jeune fille dans la Quenouille Spirituelle, qui sanctifie son travail manuel par des pensées pieuses.

souvent Gringore ; c'est qu'elles sont variables comme la lune ou comme la girouette qui tourne au vent. Il faut nous défier d'elles.

Il vault mieulx estre attendant la rigueur
Des ventz subitz en la mer perilleuse,
Qu'estre avec femme arrogante et noiseuse,
On y perd ses biens, estude et vigueur [1].
. . . . . .
Se ta vie est en danger, garde toy
De te fier en femme, quoy qu'el dye
Ou te promette, a parler est hardye,
Le plus souvent a l'encontre de soy.
Qui eviter veult femmes, les fuyroit
Voire des hier [2]. . . . . .

Aussi l'amour des femmes est-il pour les hommes le pire danger ! Ils s'enlisent [3], s'ils n'y prennent garde, dans le « palus d'amourettes » et y périssent corps et âme [4]. La luxure amollit les volontés les plus viriles, trouble les pensées et fait le malheur de ses victimes. Les femmes commencent par séduire avec des clignements d'yeux, des caresses, de douces paroles ; si l'on n'est pas capable de résister à ce premier assaut, on est vaincu et désarmé. Alors les femmes entraînent leurs amants aux folles dépenses, il faut qu'ils gaspillent pour elles leur patrimoine, et ne songent qu'aux ébattements et aux danses : les danses,

1. Notables, v. 2410.

2. Ib., v. 2192. Cf. les Menus Propos, v. 2037 et suiv. L'amour « transperce, brusle et art ». — Dans les Menus Propos encore, Gringore parle du « harnoys d'amour ». Amour « se passe ainsi que pluie de rose » et « la mise excede assez tost la recepte ».

3. Gringore parle dans le Chasteau d'Amour de ces « amoureux de Karesme » qui ne touchent pas à la chair qu'ils désirent. Le refrain d'amour est : « Helas. » Il dit joliment que les Menus Propos (v. 3849) « Amour se froisse ainsi que robe en malle ».

4. V. 2316 du Chasteau d'Amour :

Congnoissez que chier on vous vent
Ung regard qui est transitoire,
Quand perdez eternelle gloire.

(Cf. Fantaisies, v. 313-316.)

Gringore les réprouve[1] parce qu'elles « esmeuvent la sensualité du feminin avec le masculin », dit-il dans les Abus du Monde. Tant que les hommes ont de l'argent le plaisir dure, parce que l'argent est ce que cherche avant tout la femme. Quand la disette est venue, l'ingrate oublie l'amant ruiné, et happe de nouvelles victimes. Ces femmes débauchées ne sont pas difficiles d'ailleurs dans le choix de leurs amants. Elles se prodigueront au premier venu, s'il a une bourse bien garnie. Même, elles sont complaisantes aux vieux « rustentins » qui conservent dans la vieillesse le ridicule d'aimer encore. Elles leur déclarent qu'ils sont beaux et que jamais elles n'ont aimé qu'eux ; ainsi les vieillards sont généreux et font de somptueux cadeaux... L'argent qu'ils donnent aux dames servira à nourrir les « ruffians » et elles se moqueront des sots qu'elles ont enjôlés. La folie des amoureux encourage les mauvais penchants des femmes; celles-ci ont pour auxiliaires les entremetteuses qui corrompent les jeunes filles par de fallacieuses promesses. L'exemple de la vieille, raconté d'après les Gesta Romanorum dans les Fantaisies, est l'occasion pour Gringore de maudire cette ignoble engeance.

Et la morale à tirer de toutes ces remarques est très simple : fuir les femmes légères quand on ne veut pas se damner, et tâcher à épouser une personne honnête et bonne[2], non une femme perverse qui vous trompera et vous fera souffrir mille morts. Gringore ne conclut pas sur la question de savoir s'il vaut mieux être instruit de son déshonneur, ou

1. Nous avons eu l'occasion de recueillir, en vue d'un travail sur les mœurs au XVIe s., de très nombreux témoignages contre la danse. Ici encore, notre poète est donc dans les idées communes aux bons bourgeois de son époque.

2. Helas ! il est tant de filles gastees,
Qu'on peult trouver en la publicque place
Gentes de corps, parees et eshontees,
. . . . . .
Vierge gastee on ne peult reparer.
(V. 609 et suiv. des Fantaisies.)

l'ignorer toujours[1]. Il s'indigne contre ces épouses coupables qui ne songent même pas à la triste condition des bâtards :

La mere aura la malediction
Et leurs rameaux nul fruit ne bailleront. (Chast. d'Amour.)

Nous ajouterons que si Gringore est hostile à l'amour, ce n'est pas tant pour des considérations religieuses que par une passion égoïste du repos. Le Chasteau d'Amour, c'est une taverne, un bordeau, et l'on n'a pas mieux à faire en en sortant que d'aller à l'église se purifier.

Estre amoureux oste prudent scavoir.

Et cependant :

Amour point, blandit et bien loing volle...

dit Gringore dans les Abus du Monde où il se lamente sur les périls de l'amour.

Coquillart, s'il dit beaucoup de mal des femmes, parle sur un tout autre ton que Gringore. Il les caresse avant de les frapper, il a pour elles de jolis compliments, « Championnes d'amour, mignonnes[2] » ; il pose des questions qu'il ne résout pas, il laisse le lecteur en suspens, et plaisante. Il se demande par exemple s'il est permis d'abandonner des femmes aimables :

Femmes qui sont belles et gentes,
Doivent elles estre laissées[3] ?

Il discute sur un point curieux que n'a pas abordé Gringore. Les maris doivent-ils laisser leurs femmes nourrir elles-mêmes leurs enfants ? « Il en est qui prennent ce parti par chicheté et avarice[4] », mais alors ils ne se soucient ni de la beauté ni de la santé de leurs épouses :

1. Abus du Monde (v. 2159 et suiv.),
2. I, 68.
3. I, 48.
4. I, 57.

S'elle est nourrisse elle sera fade,
Avalee, pleine de lambeaux [1].

Sans doute, mais toute bête doit nourrir son petit, dira-t-on. Ailleurs Coquillart disserte avec humour sur la paillardise des femmes : elles se font entretenir par des amants, et enrichissent leurs maris :

Ce sont consquestz, apres sa mort,
Le mary en a la moytié [2].

On fait honneur aux maris qui ont des femmes agréables à voir [3]. En un passage Coquillart, comme Gringore, examine s'il vaut mieux se résigner quand on est trompé que de se mettre en colère ; peut-être le plus sage serait-il de dire à la femme prise sur le fait :

Au moins deviez vous l'huys serrer [4].

Mais « il n'y a si belle vertu au monde que de pacience »,

Car posé qu'on parle ou qu'on tance
On n'en tient riens.

On ne vient pas à bout des femmes : qu'elles soient amoureuses par tempérament ou par cupidité, il n'importe. Ce sont des bêtes folles. Elles ont mille artifices pour capter une proie.

Par robbes fendues, sains ouvers,
Menteries, seditions,
Par mines, tetins descouvers,
Machinations, mots couvers [5]...

1. I, 58.
2. I, 80.
3. Aujourd'huy ung grant chevalier,
Ung grant abbé, ung grant seigneur,
Se yra franchement pourmener
Avec ung petit procureur,
Et luy portera grant honneur,
Pourvu que sa femme soit belle. (I, 150.).
4. I, 193.
5. II, 55.

Si les charmes naturels ne suffisent pas, elles recourent aux bons offices des entremetteuses[1].

Coquillart ne médit des femmes ni avec virulence ni avec âpreté et cela est notable ; il rit presque de leurs bons tours, de leurs finesses ; il leur donne des conseils, sans aucun sérieux sans doute, mais il n'est pas leur ennemi juré. Les femmes lui paraissent plus dignes de mépris et de pitié que de haine et de châtiments. Coquillart est donc plutôt un descendant des auteurs de fableaux, tandis que Gringore a la véhémence des prédicateurs du moyen âge.

Coquillart ne s'est pas étendu beaucoup sur la question du mariage en lui-même : il ne s'est plu qu'à énumérer les infortunes des maris. Nous avons remarqué cependant, à propos de la Complainte de Trop Tard Marié et de la source possible dont s'est servi Gringore, toute la littérature qui traita de ce sujet au xve siècle : lisez « la Complaincte du Nouveau Marié » et ses lamentations sur les « extensilles qui luy fault avoir a son mesnaige » ; lisez les « Dicts et Complainctes de Trop Tost Marié », et la « Complaynt of tem that be to soone maryed », « les Tenebres de Mariage », bref toutes ces complaintes qui ont un même refrain et qui sont toutes inspirées des XV Joyes et plus indirectement de Matheolus et du Miroir de Mariage : Il ne faut pas se marier, ou si l'on se marie, que ce ne soit ni trop tôt ni trop tard. Les filles doivent apprendre le « Doctrinal des filles a marier », et ensuite « Le Doctrinal des Femmes mariées ». Hélas, le Doctrinal ne rendra pas inutile la Complainte, parce que les femmes ne s'amenderont point...

Mariage n'est qu'ung sabat,
On y crie, on tance, on s'i bat
. . . . . .

1. Elle a sa vieille aux yeulx rians,
Qui ne la sert que de courtages.

(I, 84). Cf. p. 144, 145.

Joly mal an, joly mal an,
En mariage souvent a l'en.
. . . . . .
A troter prennent leur plaisance,
Non pas a garder leur maison[1].

Et le mari dont l'épouse est si dépensière et si coquette qu'elle le ruine en robes, en chapeaux et en affiquets, souhaite d'être « en ung puis caché ».

En desespoir pres de la mort.

Cette littérature didactique, traitée avec des arguments raisonnables mais sur un ton frivole, est de pure convention à la fin du xve s. : elle comprend des œuvres de valeur inégale, les unes ennuyeuses et pesantes, les autres vives, spirituelles, enjouées et où des trouvailles d'expression vivifient la matière qui est épuisée ; mais il est indispensable de remarquer que les motifs invoqués en faveur du mariage ou contre le mariage sont les mêmes partout, ceux que nous trouvons déjà dans Eustache Deschamps et que reprendra avec abondance — disons prolixité, — le sieur de Drusac, Gratian Du Pont, dans ses « Controverses ». Pour juger de ces ouvrages, il faudrait en avoir lu le plus grand nombre : on ne serait pas tenté ainsi de croire à l'originalité de quelques auteurs parce qu'ils ont choisi telles raisons plutôt que telles autres, puisque toutes ces raisons sont réunies dès les débuts de ce genre littéraire, et qu'on n'y a rien ajouté jusqu'à la fin.

Ce que nous venons d'observer pour les plaquettes concernant le mariage, il nous est loisible de le vérifier encore dans les courts poèmes contre les femmes en général. La plupart des poètes — connus ou anonymes — déplorent que l'homme s'abaisse jusqu'au métier d'amoureux :

1. Toutes les plaquettes dont je viens de parler sont réimprimées par Montaiglon dans son Recueil. Pour la citation, cf. I, 17.

La Bibl. Rothschild possède quelques plaquettes sur ce sujet ; nous avons pu les consulter, mais nous n'y avons rien relevé de notable.

De quoy servent tant de folletz
Qui vont de nuict parmy les rues,
Ung tas de mignons marjoletz ?
Amour faict devenir gens grues
. . . . . .
Enfans qui estes amoureux,
Regardez ou mettez voz ames,
Qu'enfin ne soyez malheureux.
Par femmes sont plusieurs infames.
. . . . . .
Femmes font ou deffont ung homme [1].

Un amoureux gémit d'être plongé dans « le goufre tenebreux », comme Gringore parlait du « palu d'amourettes ».

Sicut erat, ainsi seray,
In principio vueille ou non,
Et nunc et semper l'aymeray,
In secula seculorum [2].

Ainsi s'achève le « De Profundis des amoureux ». C'est que toutes les femmes

Sont faictes d'une masse,
Et pour ce qu'elles sont si malles,
Plus jongleresses que sigalles,
Font mourir de faim Chicheface [3].

Chicheface, Bigorne, deux monstres fantaisistes dont l'un mange les maris trop dociles et l'autre les femmes complaisantes à leurs maris : l'on conçoit que l'un est aussi énorme que l'autre est éthique et décharné... Les amoureux, les maris, tous doivent crier comme dans cette litanie de Molinet :

De femme trop rioteuse,
De vieille jument boiteuse,
De manger empoisonné,
De chambrière mal songneuse,
Libera nos domine [4].

1. Dans la Fontaine d'amours, Recueil de Montaiglon, IV, 21.
2. Recueil, IV, 210.
3. Dans « Bigorne », ib., II, 189.
4. Les Faictz et Dictz de Molinet (1540), f° 204 recto.

Il est donc raisonnable que l'on supplie Dieu d'épargner aux malheureux mortels le fléau des mauvaises femmes.

Les femmes — elles sont pour Gringore la plupart mauvaises — notre auteur ne les tolère que lorsqu'elles sont filles de la Raison ! En effet les idées morales de Gringore autant que ses idées religieuses dérivent de la raison et du bon sens : elles sont simples, banales, traditionnelles. Donner aux enfants une bonne éducation, les rendre laborieux et économes, afin qu'ils soient heureux dans l'âge mûr ; fuir les excès, ne se marier qu'avec une bonne épouse et se marier tôt (mais le mariage, est trop souvent une duperie), ne pas se livrer à l'amour déréglé qui est la ruine et la damnation de l'humanité : c'est la morale chrétienne, la morale du passé, très rétrécie par la pensée bourgeoise. Mère Sotte ne pardonnerait pas volontiers aux pécheresses.

Il est inutile maintenant de redire que Gringore n'a rien inventé, que tout ce qu'il développe est lieu commun au xve siècle. Mais la personnalité du poète apparaît pourtant dans son rêve de vie paisible, de bonheur simple et modeste. Cet écrivain si combattif, aime le repos, le bien-être, la sécurité ; c'est un trait d'égoïsme plutôt qu'un idéal. Gringore querelle les gens plutôt en gendarme qu'en sermonnaire, il les happe au collet, il les arrête, il les remet de force dans le droit chemin. Gringore n'a pas d'onction ; il est dur plus que ces prédicateurs qu'un élan vers Dieu relève et purifie.

Sec, il l'est moins encore que violent et sérieux tour à tour. Il s'indigne ou moralise, mais il ne plaisante jamais, il n'est pas ironique ni narquois et c'est ce qui le distingue parmi ses contemporains et devanciers immédiats.

Il s'exprime sur les femmes avec brutalité quand il n'est pas grandiloquent, mais jamais avec sensualité. Il ne décrit pas la femme physiquement, comme Matheolus et Coquillart. Dans ses malédictions et ses injures, il ne nous donne jamais une impression d'horreur, et il nous semble qu'il

juge la femme comme un être abstrait, comme un être qu'il n'aurait pas connu, et dont il n'aurait pas souffert. En réalité, Gringore qui a tant calomnié l'amour, nous porte à croire qu'il ne l'a jamais éprouvé, et cette pensée nous empêche d'avoir le frisson qui nous saisit au contact des grandes douleurs, des rancunes amères.

C'est un thème d'école, un thème raisonnable, comme est classique le ton qu'emploie Gringore : ses peintures qui pourraient nous paraître hardies, habitués que nous sommes à une certaine décence de langage, devaient être pour ses contemporains honnêtes et chastes. Si quelques comparaisons, quelques tirades sont réalistes et grossières, Gringore ne dépasse pas la mesure, non des trouvères français ou des goliards latins, mais des prédicateurs les plus sages, qui pour flétrir les « abus du monde » ne craignaient pas de recourir aux termes les plus crus. Ne soyons pas la dupe des apparences en appréciant Gringore comme un homme de notre temps. Les poètes qui vivaient à son époque, sauf peut-être Bouchet ou Jean Le Maire dont l'austérité est à peu près constante, furent plus gaulois, plus cyniques et plus triviaux que la Mère Sotte, toujours modérée et retenue par Dame Raison, et guidée par l'unique désir de voir le Bien régner partout.

*
* *

C'est encore Raison qui dicte à Gringore ses propos sur la *Société* et sur le *gouvernement*. Ici comme précédemment nous verrons un moraliste grincheux et sévère, plutôt qu'un homme prêt à faire l'éloge de son époque. Nous parlerons d'abord des classes sociales, des professions diverses, et des défauts que Gringore bafoue. Puis nous énoncerons la pensée de Gringore sur le Roi et sur la question de la paix et de la guerre.

La société française est divisée en trois ordres : Eglise,

Noblesse et Labour. Ces trois ordres, pour accomplir leur mission, se doivent entr'aider. Il appartient à l'Eglise d'instruire le peuple, à la Noblesse de le défendre et au Peuple de travailler pour Eglise et Noblesse. Tel est l'idéal de Gringore [1] : combien la réalité y ressemble peu ! L'Eglise honore les riches et méprise les pauvres. La noblesse recherche trop la gloire mondaine et les entreprises militaires :

> Mais on dit qu'ilz font pour acquerre
> Seulement la gloire mondaine
> Qu'on pert en une heure soudaine
> . . . . . .
> Et noblesse n'est pas certaine
> De ce que le peuple endure [2].

Trop souvent les nobles pressurent le peuple :

> Tous les seigneurs temporels et mondains
> Qui commettent gens en autorité
> Et font larcin au peuple et tourmens maintz
> Et eulx monstrans cruelz et inhumains
> Se nourrissent en folle vanité [3].

Pourquoi les nobles ont-ils de la morgue et de l'audace ? Tous les hommes n'ont-ils pas une commune origine, et pourquoi alors les nobles traitent-ils les roturiers avec injure et mépris ? Pourquoi les appellent-ils « coquins, pehons, villains, »

> Veu que d'Eve et d'Adam, tous humains
> Sont descenduz [4] !

Faut-il voir dans ces vers l'expression d'une pitié sincère pour le peuple opprimé, ou la révolte du bourgeois contre l'aristocratie ? En vérité Gringore songe avant tout à son repos, et désire, tout bourgeois qu'il est, n'avoir pas à

1. Abus du Monde, v. 2020 et suiv.
2. Folles Entreprises, p. 52.
3. Ib., p. 55.
4. Ib., p. 56.

souffrir de ses supérieurs et de leur arrogance : sa charité se ramène à de l'égoïsme.

Cependant, Mère Sotte reconnaît que la Noblesse de France a des qualités : elle est généreuse, elle sait à l'occasion être humaine, et cet aveu prouve que le poète s'efforce d'être impartial et que son opinion n'est pas inébranlable :

> Au temps qui court ne nous devons pas plaindre
> De noblesse, car nobles sont humains [1],

Ils laissent leurs sujets cueillir « fein, vignes, fruitz et grains »,

> Sans qu'ilz soient pilléz et rançonnéz.

Ces nobles, Gringore les a-t-il rencontrés à la cour ? y fut-il jamais ? En tous cas ce milieu brillant ne l'a pas séduit. La faveur dont on jouit dure peu. Le terrain sur lequel on y marche vous fait trébucher. Il faut pour réussir dans le métier de courtisan être audacieux et souple, craindre les espions, être défiant et discret. On vivote à la cour, on n'y éprouve que des joies très rares et le plus souvent mêlées d'amertume. Et cette existence mouvementée, instable, nuit à ce repos qu'aime Gringore. Il n'a pas d'ailleurs l'habileté qui est nécessaire pour triompher de ses rivaux : Gringore n'a ni la grâce, ni l'humilité que l'on exige dans la compagnie des grands. La cour est

> la putain ou ribaulde
> Qui est par ce esperant de troter
> De ça de la pour humains rassoter,
> En gectant ris et faisant chere baulde,
> Faignant aymer, mais seullement n'eschaulde
> Ses amoureux, elle les brusle et ard [2].

Il n'y a pas lieu d'insister sur « le Curial » de Gringore, dérivé de celui d'Alain Chartier : c'est, nous l'avons dit, un

1. Abus du Monde, v. 2046. (Gringore a dit tout le contraire dans les Folles Entreprises.)

2. Menus Propos, v. 531 et suiv. Cf. ib., v. 233 et suiv., les vers sur la cour « si fantasieuse », où « la feste est passee » bientôt.

lieu commun à la fin du XVe et au début du XVIe s., mais ce lieu commun a toutes chances de refléter les sentiments réels de Gringore ; quant aux ennuis du courtisan, « la Doctrine des Princes et des servans en court » nous en apprend aussi long que Gringore lui-même[1].

Si Gringore plaint quelquefois les pauvres gens, ce n'est pas qu'il veuille encenser le peuple et le flatter. Il est son ami et son avocat (surtout parce qu'il défend ainsi son propre bien-être), mais il ne ferme pas les yeux sur les défauts des vilains. Ceux-ci, à l'entendre, sont trompeurs, empruntent avec l'intention de ne pas rendre, se ruinent dans les lieux de débauche : ces désordres, et ces abus, Mère Sotte ne les tolère pas, non plus qu'elle ne tolère les fraudes coutumières aux gens de métiers ; elle fait la leçon aux marchands, vendeurs de soie et drapiers qui, sans doute pour se venger de Pathelin, abusent les clients ; elle fait la leçon aux taverniers, aux fermiers, aux boulangers, aux fripiers, pires encore, parce qu'ils ont une « nature juaïque ». Quant aux valets et aux chambrières, ce sont des paillards paresseux : ils ressemblent au « varlet à tout faire » et ne font rien ; les femmes de chambre, dont les auteurs du XVe s. ont décrit les ruses avec complaisance, ont un « caquet » qui étourdit les maîtres et épuise leur patience. Les ouvriers mêmes ne sont pas épargnés : les charpentiers et les maçons pour qui Gringore écrira le mystère de Saint Loïs, « pour une toise en demolissent quatre. » Bref, tout le monde a son compte, les couturiers, les chaperonniers, les lingères, les tripières, les poissonnières, les mercières — les femmes sont naturellement plus mauvaises encore que les hommes. Mais toutes ces satires, parce qu'elles sont plus

1. Tant de perilz sont a poursuyvre la court
. . . . . .
La, convient il tant de maulx endurer
Trop parler nuist, aussi faict mal trop taire.

(Recueil de Montaiglon, IV, 32 et suiv.)

générales qu'il ne conviendrait, parce qu'elles attaquent à la fois toutes les classes et toutes les professions, parce qu'elles se dispersent sur tout le monde et ne visent personne en particulier, effleurent sans blesser et n'ont qu'une portée médiocre [1].

Les petits pourraient invoquer plus d'une excuse à leurs faiblesses et à leurs péchés ; mais les gens instruits, les médecins, les procureurs, les avocats, les officiers royaux, tous ceux qui vivent du peuple sont impardonnables. Les médecins n'ont pas de conscience, ils « jugent à l'adventure » et font un pacte avec les apothicaires ; ils ignorent la valeur des herbes et des racines, et « apprennent medecine sur les hommes », même aux dépens de la vie de ces derniers. Ils soignent d'une façon identique les malades vieux ou jeunes, de quelque complexion qu'ils soient, et c'est folie. Ce sont des charlatans plus soucieux de s'enrichir que de guérir leurs clients [2]. Dans « les Souhaits du Monde », le médecin dit comme dans les Abus du Monde de Gringore :

Je souhaite, pour mieulx faire mon cas,
Avoir tousjours l'urinal et l'urine
Entre mes mains, pour serrer les ducatz.
. . . . . .

Et le chirurgien souhaite que les guerres et les batailles lui fournissent beaucoup de plaies à panser [3]. Cette satire

1. Beaucoup d'abus voyons en tous estas,
Car les marchans n'usent plus de raison
Aulcuns fardent et acoultrent leurs draps
Qui semblent beaulx.....
(Abus du Monde, v. 2088 et suiv.)

2. Gringore dit que les médecins s'entendant avec les apothicaires ressemblent aux gorriers faisant accord avec les couturiers. (Abus du Monde, v. 2830 et suiv.)

3. Souhaits du Monde, op. cit., p. 308. Un poème du xve siècle (B. Nat., fr. 14975), p. p. M. P. Champion, Le Prisonnier desconforté (Bibl. du xve siècle, Champion, 1909), présente en une suite de tirades commençant par : « Je voy » une satire des classes de la société. L'auteur attaque le pape, les prélats, les procureurs, les avocats, les marchands, les ouvriers drapiers, chaussetiers, etc...

contre les médecins se développera surtout au XVIe s. et à partir de Rabelais, mais l'on voit que les poètes antérieurs disaient déjà en substance ce que leurs successeurs mettront plus en relief.

Les gens de chicane, comme les médecins, n'ont qu'un but : gagner le plus d'argent possible, et mettre à bas les trois Etats. « Pratique » est un monstre insatiable. Le Blason qu'en fait Gringore, malgré l'incohérence des images et des allusions mythologiques, est juste et vigoureux. Pratique juge par intérêt et non par équité, quand ce n'est pas par « folle luxure » et « pour obeyr aux dames. » Les juges oublient que Justice est fille du Ciel et qu'ils ont à remplir ici-bas un rôle auguste et sacré. Pratique est « ung cinge » insatiable

Qui en ses joues veult faire garnison
De biens mondains, sans user de raison [1].
. . . . . .

Coquillart n'a pas médit des juges sur le même ton que Gringore ; il s'est moqué d'eux comme il s'est moqué des femmes, sachant bien que le mal est irrémédiable, et il s'est contenté de railler l'intégrité des magistrats en farcissant ses « Droits nouveaux » de termes juridiques ; il a discouru de choses légères avec une gravité apparente, et a confondu ainsi dans un mépris égal la Justice et la Galanterie.

Les officiers royaux, comme les juges et les médecins, rongent le peuple. Mouches qui sucent le sang des malheureux, les officiers royaux sont « plains jusc'a l'œil de la substance du peuple [2]. » Qu'importe d'ailleurs la manière de s'enrichir, puisqu'il suffit de porter de beaux habits, pour

A tous il trouve des défauts, aux prélats la convoitise, aux avocats la malice... Les Abus du Monde de Gringore consistent de même à passer en revue la société et à dire à chacun ses vérités.

1. Cf. Folles Entreprises, p. 47, 48, 49.

2. Ib., p. 44.

être salué bien bas [1], et Gringore s'indigne de cette iniquité. C'est encore un thème banal, usé, courant dans la littérature française depuis le XIIIe s., et l'on se souvient de ce dialogue entre une mère et une fille, où celle-là remarque avec une justesse pratique et terre à terre que la beauté n'est rien, que l'argent est tout [2].

Le roi pourrait punir ces êtres malfaisants qui troublent le bon ordre de l'Etat, mais les chasser et les remplacer par d'autres, plus affamés, serait aggraver le mal. Le roi ne peut donc pas tout pour le bonheur de ses sujets puisque, dans l'intérêt même de ceux-ci, il doit supporter certains abus. C'est à lui cependant de faire régner une bonne police : Gringore fait naturellement l'éloge de Louis XII, mais son idéal est ce roi saint Louis qui fait prompte et raide justice, et ne cède pas volontiers à la flatterie et à la partialité. Nous croyons que Gringore aime mieux saint Louis punissant les criminels et protégeant les faibles, que triomphant des Anglais. Un bon roi doit tout faire par Raison et par Religion [3].

Le premier devoir d'un prince est d'accorder à ses sujets une paix heureuse. La paix, Gringore la célèbre avec enthousiasme, avec allégresse. Elle brille comme un rayon de soleil après la bruine :

C'est la vraye fleur qui la terre illumine.

Dieu n'a pas créé l'homme pour tuer d'autres hommes [4]. C'est dans la paix que les vertus s'épanouissent, parce que la paix est souriante et féconde comme le Printemps [5]. Les vieillards en devisant des années passées, boivent le vin et

1. Dans les Abus du Monde, Gringore dit : C'est grant abus faire aux habis honneur.

2. Dialogue publié par M. Paul Mayer dans la Romania, tome XV (poème anglo-normand du XIIIe siècle).

3. Cf. Folles Entreprises, p. 141 et 142.

4. Cf. v. 1134 et suiv. dans les Fantaisies.

5. V. 4575 et suiv. des Menus Propos.

se réjouissent d'être tranquilles. La guerre est la plus horrible des choses. Gringore autant que quiconque en est persuadé.

Sang en tumbe ainsi comme bruine,
Ou ung frimatz qui de la terre sort[1].
. . . . . .
Bataille n'est qu'ung commun homicide,
Et le larcin d'aucuns[2].....

Si les guerres sont toujours regrettables[3], celles qui arment les chrétiens contre les chrétiens et surtout les pasteurs contre leurs ouailles sont criminelles. C'est une indignité de voir les prêtres, ministres de paix, verser le sang des fidèles. Gringore admettrait que l'on se battît contre le Turc[4]. La guerre ne serait plus une « folle entreprise. » Il approuvera aussi les guerres d'Italie, parce que Louis XII défend ses droits et l'honneur de la France.

Cette haine de la guerre, qui s'exprime en tirades éloquentes, n'est pas particulière à Gringore. Alain Chartier dans le Quadriloge Invectif a maudit ce fléau magnifiquement. « Or conviendra il les champs demourer desers, inhabitables, et habandonnez aux bestes sauvages, et ceulx qui par travail de loyalle marchandise ont les aucuns en leurs necessitéz secourues, demourer despourveuz et esgaréz... Le soc est tourné en glaive mortel... (je vois) la mort de ma povre femme et de mes petits enfans, et desirant la mienne qui tant me tarde[5]. » Molinet, le rhétoriqueur sec et froid écrit aussi contre la guerre :

Il n'est tresor au monde que de paix.
. . . . . .

1. Menus Propos, v. 4165.
2. Ib., v. 4520.
3. Les noces mêmes sont tristes pendant la guerre... dit Gringore.
4. Il développe cette idée dans le mystère de Saint Loïs, dans les œuvres de circonstance et dans les Folles Entreprises.
5. Œuvres. Ed. publ. par A. Duchesne (Paris, 1617), p. 418. Dans son « Lay de Paix », Chartier est moins éloquent et développe la même idée. (Cf. 542 et suiv.)

Du « temple de Mars, »

> Les cloches sont grosses bombardes,
> L'eaue benoiste est sang et larme,
> Et l'encens de pouldre a canon.

Bouchet, enfin dans son « Labyrinth de Fortune » dit qu'il vaut mieux

> ne manger que du pain
> En seure paix, que par cas inhumain
> Estre destruit de biens, de corps et d'ame [1].

Gringore, outre le reste, observe dans les Menus Propos, que pendant la guerre

> On ne faict plus d'onneur aus gens lectrez.

La guerre est hostile à Entendement et à Raison, et ces deux personnes respectables font fleurir les genres littéraires, « rommans et comedies,

> Et pour passer temps Tragedies » [2].

Gringore qui aime sa patrie, n'admet pas qu'on l'outrage et qu'on l'amoindrisse ; mais l'amour qu'il a pour la France le pousse surtout à désirer le calme, la tranquillité, une paix honorable enfin.

*
* *

Si Gringore n'a inventé ni les sujets, ni les formules littéraires, quelle est donc sa part d'originalité quand il expose des vérités générales comme il le fait dans les œuvres que nous avons étudiées jusqu'ici et qui se distinguent des œuvres de circonstance ? Cette originalité se révèle dans l'esprit qui dirige le poète et dans le ton de ses discours. Mère Sotte a un but qu'elle n'oublie jamais dans les ouvrages les plus divers : elle est préoccupée de faire triompher la

1. Labyrinth. Ed. s. d. chez Alain Lotrian, B II.
2. Chasteau de Labour, v. 1144 et suiv.

morale ; elle ne parle pas pour le plaisir de bavarder. Pour atteindre cette fin Gringore offre à ses lecteurs les pensées qui leur sont familières avec les condiments qui les leur feront goûter ; allégorie, satire, bouffonnerie, complainte, monologue, sermon, ce sont pour le poète autant de moyens de plaire au public et de lui faire acheter ses ouvrages.

Comme les prédicateurs du xve s., tour à tour Gringore s'indigne, conte une histoire, se moque des travers humains; il veut tenir éveillés ses auditeurs afin qu'ils entendent son sermon [1]. Gringore n'est pas un partisan de la grande rhétorique, nous le verrons à propos de son style et de sa versification ; il est simple, il est clair, parce qu'il aime la simplicité et la clarté ; et s'il est parfois obscur, s'il enveloppe de mythologie [2] les allusions politiques, c'est qu'il se conforme au goût du temps et cherche à s'insinuer auprès de ses contemporains. Pour exercer une influence, il faut être lu ou écouté.

Gringore plus que tous les poètes de son siècle prêche et sermonne ; il revient deux et trois fois sur les mêmes points, il ne se lasse pas ; cependant il nous lasse. Mais il n'est pas certain qu'il produisît le même effet de son temps ; l'abondance des productions allégoriques et satiriques du xive au xvie s. ne peut s'expliquer que par l'engouement de la foule.

C'est à la foule qu'il s'adresse, et il ne se soucie pas comme les grands rhétoriqueurs d'intéresser seulement une élite ; il ne craint ni le ton bourru, ni les propos gaulois, s'il ne cesse jamais d'être sérieux au fond : mais il est bien sévère et bien froid, et l'on peut se demander si sa méthode était la meilleure pour faire aimer la morale.

Allégorie et Satire, Allégorie ou Satire sont pour Gringore des moyens et non un but : c'est ce qu'il convient de

1. Le xve siècle est par excellence le siècle du sermon, sans doute parce que le débordement des mœurs y fut extrême.

2. Cf. le début des Folles Entreprises, ou des Fantaisies.

remarquer pour lui faire parmi son entourage une place à part. Il ne joue pas avec la Poésie ; sa poésie est une arme et une servante de sa Raison. Gringore est un homme d'action. Ses œuvres de circonstance, composées avec les mêmes tendances, avec les mêmes aspirations, le prouveront mieux encore que ses poèmes religieux, moraux et satiriques.

CHAPITRE VI

L'OPINION PUBLIQUE DE 1500 A 1515 D'APRÈS LA LITTÉRATURE DU TEMPS

Nous ne pourrions juger des œuvres de circonstance composées par Gringore, si nous ne connaissions à la fois les événements qui en furent le prétexte, et les écrits divers parus à la même époque pour leur servir de commentaire. Les évènements, quoique tous s'en souviennent, doivent être rappelés brièvement. Les livres historiques du temps éparpillés ici et là, de longueur, de valeur, et de tendance différentes, sont peu lus aujourd'hui; nous les grouperons dans ce chapitre, au lieu de les disséminer et de les placer en tête ou à la suite des pièces de Gringore qui leur ressemblent, parce qu'en vérité cette série d'œuvres n'en forme qu'une seule : depuis 1500 jusqu'en 1515, il s'agit des guerres d'Italie, et c'est pour la France et l'Italie, pour Louis XII et l'un de ses adversaires, que la question se pose et qu'il faut prendre parti [1].

Les faits sont si complexes qu'il ne nous est pas loisible de les détailler dans cette étude : ce n'est d'ailleurs que dans la mesure où ils éclairent les pièces politiques de Gringore et de ses contemporains que nous avons à les rappeler. Plutôt que la série des batailles, ce qui nous importe, ce sont

1. La Coqueluche, avant 1515, le Blazon des Hérétiques après 1520, n'ont aucun rapport avec les guerres d'Italie. Ce sont des œuvres de circonstance : mais nous n'avons pas de plaquettes sur le même sujet que la première, et la littérature antiprotestante ne commence guère qu'après 1525.

les phases successives de la lutte, ses aspects multiples, et l'impression qui en résulta tant en Italie qu'en France [1].

L'un des premiers actes du règne de Louis XII est la conquête du Milanais, sur lequel il a des droits par Valentine Visconti, sa grand'mère. Ludovic le More [2] est fait prisonnier et ramené en France où il meurt en 1508. Ce sera pour Gringore l'occasion des « Lettres de Millan ». Louis XII, le roi très chrétien, songe à une croisade contre les Turcs; et Gringore écrit la « Complaincte de la Terre Saincte ». Louis XII, qui a été l'allié du Pape et de Venise, se tourne contre cette dernière dont l'ambition effraye les puissances, et entre dans la ligue de Cambrai (novembre 1508) avec l'Empereur, Jules II, le roi d'Aragon ; chaque prince réclame à la république une ville ou un territoire ; Louis XII, Brescia ; l'Empereur, Vérone ; le Pape, Ravenne, et l'Espagne, Otrante. Gringore, par « l'Entreprise de Venise », veut ameuter les représentants de l'Europe. Le Pape s'occupant à faire le jeu de la politique pontificale, appelle l'étranger à son aide ; son but est de chasser les Barbares hors de l'Italie : « fuori i barbari ! », il se sert des souverains pour les tromper ensuite, et quand Louis XII a vaincu les Vénitiens à Agnadel, le Pape lève l'interdit jeté sur eux, en février 1510. Louis XII, plus penaud que les Vénitiens, se retire sans profit, et c'est son second échec, puisqu'il a perdu Naples en 1504 ; par surcroît de malheur, le cardinal-ministre, Georges d'Amboise, vient à mourir, et le roi se trouve sans appui. Aussitôt Jules II unit contre la France, l'Angleterre, l'Espagne, Venise ainsi que les Suisses qui en 1507 avaient consenti, à prix d'or, à se mettre à notre service contre les Génois. Gringore, par son

1. Pour la méthode à suivre et la précision des indications, aucun livre ne nous a été plus utile dans ce travail délicat que le « Manuel de Bibliographie Historique », III, « Les Sources de l'Histoire de France (XVIe s.) », par Henri Hauser, tome I (Paris, Picard, 1906).

2. Ludovic est appuyé par Maximilien. C'est grâce à Trivulce et aux Vénitiens que Louis XII est victorieux.

« Union des Princes » plaide la cause de la paix. Mais le Pape a lancé contre le duc de Ferrare, ami de la France, les Suisses, et cette hostilité d'un maître spirituel émeut Louis XII que sa religion arrête dans une entreprise contre Rome. Gringore exprime son « Espoir de Paix » mais déjà il se fâche et s'irrite contre celui qui trouble cette paix, alors qu'il devrait la maintenir sauve, et le poète écrit sa « Chasse du Cerf des Cerfs » où il plaide avec énergie la cause du Roi. Louis XII assemble le clergé à Tours (1510), à Lyon (1511), puis décide la tenue d'un concile général à Pise afin d'être assuré qu'il est permis à un roi chrétien de faire la guerre au Pape qui l'attaque. Le concile de Pise auquel adhère Maximilien est dit schismatique, et Jules II assemble un Concile au Palais de Latran : on y approuve sa politique agressive, et Jules II forme la Sainte Ligue. Dès lors Louis XII n'a plus qu'à préparer l'opinion publique ; à lui de montrer la légitimité de sa défense, et M. Imbart de la Tour, dans ses *Origines de la Réforme*, montre avec précision les scrupules du Roi. Gringore est le spirituel, malicieux et persuasif avocat du Roi dans le « Jeu du Prince des Sotz » (1512 nouveau style). Jules II meurt en 1513, après avoir vu sa politique triompher, puisque notre victoire de Ravenne ne compense pas la défaite de La Palisse ni la proclamation de Maximilien Sforza comme duc de Milan. Les Suisses, qui ont battu nos armées, sont vainqueurs de nouveau à Novare, ils ont donc bien mérité la haine de Gringore qui leur a consacré la violente plaquette de « l'Obstination des Suysses » (? 1513).

Dans son duel avec le Pape, dans son ardente campagne contre les Vénitiens, dans sa défense contre les Suisses, enfin dans sa résistance fatalement malheureuse contre l'Europe coalisée, Louis XII est le roi qui n'a pas compris dès l'abord quel adversaire il avait en Jules II, et ensuite où le menait son ambition légitime sans doute, mais qu'il lui était difficile de concilier avec les intérêts respectifs de ses ennemis. C'est un roi dont la faiblesse gâta les bonnes

intentions. A ne lire que les historiographes officiels, Jean d'Auton, Georges de Marillac, Symphorien Champier, il a toutes les vertus, mais ce n'est pas à ces panégyristes qu'il faut demander la vérité de l'histoire. Claude de Seyssel dans son livre « Les Triumphes de Louis XII » le compare à Charlemagne ; Louis XII est bienveillant à l'égard des petits, et il mérite son surnom de Père du Peuple. Jehan Bouchet qui, bien que poète, écrivit les Annales d'Aquitaine, dit de même dans son Labyrinte de Fortune :

BONHEUR.

Loys douziesme en la France jolye
Je feiz regner, apres en Italie
Fut tres heureux, car Millan y conquist,
Gennes aussi ; grant honneur y acquist,
Son regne fut en paix, sans tirannie.

MALHEUR.

Tiran ne fut, mais begnin et piteux,
Et toutes foys on luy fut despiteux
En son bon aage et avant son deces,
Par les Angloys luy furent faitz exces,
Et aultres gens de ses biens convoiteux [1].

Mais des chroniqueurs, comme Arnoul Le Féron et Hubert Vellay, le continuateur de Robert Guaguin, sont moins élogieux, et blâment la parcimonie du monarque envers ses officiers. Le premier rappelle que les mimes représentèrent le Roi malade, la tête enveloppée, et assoiffé d'or [2]. Quant à Hubert Vellay, il reproche au Roi, après la mort de d'Amboise, d'avoir manqué de prudence et d'avoir obéi à sa colère. Si les témoignages des historiens français sont plus ou moins favorables au Roi, ceux des ambassadeurs vénitiens sont peut-être partiaux dans le sens de la sévérité. Francesco

1. Ed. sans date (Alain Lotrian), G II verso-G III recto.

2. Arnoldi Ferroni Burdigalenses regis consiliarii de rebus gestis Gallorum libri IX (Paris, 1550), folio 57 verso ; il blâme aussi le Roi d'avoir songé à Naples après la conquête de Milan, « ut sunt regum cupiditates insatiabiles ».

Foscari parle de ce roi disant : oui et non en une heure, et n'aimant que la chasse à l'oiseau [1]. Inconstant, Louis XII le fut, et tenace et timide, comme il fut avare et libéral, sage et téméraire, capable de coups de tête ainsi qu'en sont coutumiers les timides : tel nous nous le représentons, non d'après les jugements des uns ou des autres, mais d'après la synthèse que les historiens modernes ont dégagée de ces écrits contradictoires et de la politique de son règne : nous n'avons pas à tracer un portrait nouveau de Louis XII, il nous suffit d'avoir indiqué l'opinion généralement admise aujourd'hui sur un roi qui, malgré ses déboires et malgré ses défauts, eut assez de qualités pour être le Père du Peuple. — Le ministre favori, Georges d'Amboise, qui rêvait d'être pape et poursuivait tous ses desseins avec une volonté opiniâtre, suppléa tant qu'il vécut à l'indécision de Louis XII. Gringore ne pouvait admirer et goûter cet ecclésiastique assez ambitieux pour souhaiter de gouverner l'Etat, pour dominer son chef temporel, et tout réformer dans le Royaume, tant dans l'université que dans le clergé régulier. Gringore s'effrayait sans doute de l'habileté excessive du ministre et de son art dangereux qui consistait à manier les hommes et à les faire servir à ses visées.

Celui qui se dresse en face de Louis XII après la mort de d'Amboise, Jules II, est des trois figures la plus énergique et peut-être la plus mobile. A ne s'en tenir qu'aux pamphlets de Gringore et de ses contemporains français, Jules II serait un monstre, sans rien qui lui attirât l'estime ou la sympathie : c'est que pour les littérateurs, Jules II est l'ennemi qu'il convient de ridiculiser, de discréditer et de rendre odieux. Mais il n'en est rien. Le chêne qui est l'emblème de sa maison (Della Rovere) symbolise la robustesse de son tempérament et de sa volonté. C'est une âme

1. Ambassadeur près de Maximilien; ses dépêches sont publiées à la suite des « Annali Veneti » (1457-1500, pp. Agost-Sagredo, Arch. St. it. 1e Ser. VII et II, 1843-1844) de Dominico Malipiero.

héroïque et violente dont les haines sont implacables. Le portrait de Raphaël, où le pape est dans son fauteuil, déjà vieilli, mais avec le regard perçant et le visage tout ensemble doux et impérieux, est bien l'image de ce pontife batailleur, casqué et cuirassé, qui veut la guerre, qui la fait, alors que la France ne riposte qu'à contre-cœur à ses provocations, et qui est avant tout un soldat, un patriote enthousiaste, n'ayant qu'un idéal : libérer l'Italie et en faire une grande puissance sous l'égide de la papauté. « Il avait à son service toutes les qualités d'un prince : la patience des desseins et la promptitude des décisions, un singulier mélange d'emportement et de finesse, d'habileté souple et d'énergie brutale, une nature de fièvre et de feu... Mais il fut secondé aussi par nos propres fautes[1]. » Jules II qui prenait un plaisir de lettré à lire Virgile et Boccace[2], et protégeait Michel-Ange et Raphaël, alla jusqu'à laisser pousser sa barbe afin de sembler plus martial, et avec la tiare, la crosse et la croix, logea près des batteries, dormit sur les échauguettes, prit le titre de Mars, dieu des Batailles, et ne consentit jamais à être le « chapelain du roi de France ». Cet Italien, supérieur aux Italiens de son temps, eut le tort d'être pape ; son rôle religieux de pacificateur et de conciliateur fut par lui méconnu, et il se contenta d'être un général hardi et un homme d'état avisé. Gringore, ennemi des prélats qui se mêlent des affaires temporelles, devait pardonner encore moins à Jules II d'être un mauvais pape, que d'attaquer la France. Si Jules II tient dans les œuvres de polémique de Gringore la première place, c'est donc qu'il a contre ce pontife un double grief et c'est aussi pourquoi il nous a plu d'évoquer sa figure véritable avant de le voir caricaturé dans les pamphlets[3].

1. Imbart de la Tour, les Origines de la Réforme, II, 53 (Hachette, 1909).

2. Cf. L. Dorez, La Bibliothèque privée de Jules II (Revue des Bibliothèques, 1896, VI, 97).

3. Cf. Moritz Brosch, Papst Julius II und die Gründung des Kirchenstaates (Gotha, 1878), Zeller, Italie et Renaissance, tome II, etc., etc.

Jules II est donc l'inspirateur des guerres d'Italie : en effet, avant 1509, on parle d'un « voyage », et l'on dit communément « le voyage de Naples », comme jadis sous les ducs de Bourgogne il s'agissait d'un voyage de Turquie, c'est une « entrée » du Roi de France en Italie, et c'est une promenade militaire qui n'est pas faite pour effrayer le peuple français outre mesure. Ensuite le voyage se change en « Entreprise », et Jehan Marot n'appellerait plus la lutte contre l'Italie un « voyage » comme précédemment. En 1512, c'est le « Bellum Italicum » et Vincent Sigault écrit son « Tractatus singularis ac perutilis super Bello Italico ». Le Roi a tenté la guerre d'Italie pour se conformer à une politique traditionnelle et dynastique, mais la guerre coûte tant d'argent et tant de soldats que la France s'inquiète et « grommelle », comme eût dit Mère Sotte. L'Italie, formée d'Etats dont la politique est plus ou moins tortueuse [1], n'a qu'un sentiment commun, la haine de la France. La France au contraire ne déteste pas l'Italie pour des raisons positives. Elle ne s'indigne que lorsque le pape prend une part active dans la mêlée et quand les tailles augmentent. Dès qu'on les pressure sans que l'heureux succès justifie les sacrifices, les bourgeois commencent à murmurer. Le roi a pris au peuple un peu de son pain matériel, il veut lui prendre son pain spirituel, ce qui est pis : le peuple ne consent pas à être excommunié, et tremble de manquer à son devoir religieux, en n'écoutant pas la voix du chef de l'Eglise. En vérité ce n'est donc que vers 1509 que la guerre d'Italie nécessite l'intervention des écrivains pour rassurer la conscience populaire, et donnera au Roi l'appui qui va lui faire défaut.

Ce ne sont pas les œuvres pompeuses où les auteurs

1. Cf. Pélissier, La politique de Trivulce au début du règne de Louis XII (Rev. des Quest. Histor., tome LVI, p. 5), id., La Politique du marquis de Mantoue... (1498-1503) (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1892) et Dépêches des ambassadeurs de Ferrare... (Rev. des Bibl., VIII, 238.)

décrivent les victoires avec force allégories et comparaisons emphatiques, qui nous instruiront sur l'état des esprits en France ou en Italie. Il importe de consulter les pièces tendancieuses, non pour connaître la pensée impartiale du pays, mais pour entendre l'écho vivant et passionné des épisodes militaires et diplomatiques. Ces pièces écloses au jour le jour : libelles, chansons, soties, qui n'ont pas l'allure figée et solennelle des éloges officiels, transmettent en réalité à la foule les désirs secrets de Louis XII, mais, en raison de leur violence même, on y perçoit davantage la sincérité et l'espoir intime de la nation.

L'Italie, nous l'avons remarqué, hait la France. Lisez la Chronique milanaise d'Ambrogio da Paullo [1], le Journal de Paris de' Grassi [2], maître des cérémonies de Jules II, les dépêches ou les correspondances privées des ambassadeurs vénitiens [3], la Chronique de Giammarco Burigozzo [4] ; ce sont partout des propos injurieux contre les « barbares » et le désir de briser leur joug. Lisez ensuite les nombreuses plaquettes, comme par exemple la Prophétie d'un Empereur qui veut pacifier les Chrétiens (en faveur de Maximilien contre Louis XII et Ferrare) [5] ; lisez le Chant Triomphal de Brescia délivrée de la domination française, grâce

1. De 1476 à 1515, p. p. Ceruti, dans Miscellanea de Storia Italiana (XIII, 91, 310).

2. P. p. de Brequigny. Notices et extraits, II, 546.

4. Dispacci di Antonio Giustiniani, éd. Villari (Florence, 1876). Luigi da Porto, Lettere Storiche (1509-1513), éd. Bressano (Firenze, 1857).

4. 1500-1544, p. dans Archivio Storico Italiano (III, 420).

5. Cf. Catal. Rothschild, I, n° 1046. Voici quelques vers de cette pièce très rare :

(1512) Vegnera uno imperatore...
Per un tempo sia Venetia
Da nemici tribulata
Ogni gran signor la precia.
Remara poi consolata
La imperial casata,
Sara sempre tua amica
La tua gente inimica
Schacera a gran furore.

au « pasteur de la Romagne[1] », et la lamentation de Brescia captive, qui supporte avec peine les Français[2].

Plus encore peut-être que des poésies fugitives, des médailles frappées entre 1500 et 1515 attesteraient l'animosité des Italiens à notre égard : un cheval, la tête ceinte d'une couronne tourelée, s'élance sur un personnage assis qui tombe à la renverse, malgré l'appui d'un protecteur qui menace la bête. Le cheval, dit-on, représente Naples qui frappe le roi de France, mal défendu par un de ses partisans. Cette médaille est exécutée en l'honneur de Ludovic le More, « pacis generalis restitutor », et en mémoire des défaites françaises. Une autre médaille montre Louis XII, couronné d'épines, semble-t-il, et une femme nue, la France, poursuivie par le fouet de Mars (Jules II), entouré de trois léopards (l'Angleterre)[3]. Mais nous ne devons pas être dupes de ces monuments, qui témoignent plus de l'orgueil d'un prince ou d'un pape, qu'elles ne révèlent l'âme de tout un peuple ; nous en dirons autant du fameux carnaval romain de février 1513 où un défilé de chars allégoriques rappela

1. Cf. Catal. Rothschild, I, n° 1045.

(1512) Gia son transcorsi di tempo tre anni,
Chel gallico furor italia preme
In strage prede stente pianti e danni,
Disperso di virtu el celeste seme
Alche per liberar la da ogni affanni
E darli di victoria eterna speme
. . . . . .
Ciaschun francese fu di pugnar latio

2. Cf. Catal. Rothschild, I, n° 1044.

(1512) Dove andarai, o povera orphanella,
Che a tutto el mondo sei venuta a noya,
El Vulgho, quanto po, di te favella
Dicendo che serai un altra Troya
. . . . . .
Bressa son, che posta in pianti,
Gran stridor el batter mani,
. . . . . .

Cf. ib., n°s 1038, 1039, 1040, 1041, 2591, etc..., etc.

3. Cf. Revue numismatique, 1896. Médailles modernes récemment acquises (p. 92-109), par M. de La Tour.

les faits de l'année : l'Italie asservie par les Français, puis triomphante et libre. Un char symbolisait la Sainte Ligue, un autre le concile de Pise, tristement avorté, et un troisième portait cette inscription : Julio II Italiæ liberatori, et schismatis exstinctori ; c'était une apothéose de Jules II. Cette réjouissance manifeste-t-elle plus la joie des Romains que la satisfaction du pape ? On ne saurait le dire, mais elle a une portée que n'ont pas les médailles, parce que la foule y collabore d'une manière active.

Il y a cependant, à ne s'en tenir qu'aux apparences, des auteurs Italiens qui ne sont pas contre Louis XII, mais ce sont des Italiens sinon au service de la France, du moins attachés au roi et désireux de ne pas lui nuire [1]. Le plus important de ces écrivains est le poète Alione d'Asti, né dans un territoire qui appartenait aux Visconti. C'était, comme le dit G. de Castro, un poète indécis, comme est indécis le Piémont. Sa ville natale, moitié française, lui fit aimer notre parti, et adopter notre langue. Il subit à la fois l'attraction de Milan et de Paris : pour contenter tout le monde, il s'exprime en latin, en astésan, en français [2]. Alione glorifie la victoire de Fornoue et le triomphe de Louis XII sur Ludovic le More ; il n'est pas de ces Lombards qui maltraitent les Français (ipsos Franzosos villipendunt usque a la merda). Louis XII est pour lui un « grant pardonneur », il faut lui obéir plutôt qu'aux tyrans d'Italie. En 1512, il se réjouit de l'échec de « Jan Gippon » à Ravenne, en 1515 il raille les Suisses écrasés à Marignan, en termes peu châtiés ; ces Suisses qui « font tant du grobis »,

Ils ont laissié leurs lices,
Leurs vaiches et brebiz,

1. Ce sont des Italiens du Piémont, amis naturels de la France, ou des Lombards qui ont souffert de l'oppression de Ludovic, ou des alliés momentanés de Louis XII en Italie.

2. G. de Castro, La Storia nella poesia popolare milanese (Archivio Storico Lombardo ; Milano, 1878, V, 228-253).

Venans, peres et fils,
Sur le franc Roy de France [1].

Alione compose une farce où il dépeint les Lombardes escomptant les cadeaux des Français, et trompant leurs maris dans cet espoir. Les Français s'en vont sans tenir leur promesse ; à la cupidité ils répondent par la ruse. Ailleurs, Alione affirme ses bons sentiments pour la France :

Vrais françois de nature
Nous trouveras aussi bons qu'à Paris,
Ayans en cœur la franche fleur de liz.

Le poète explique au Roi la cause de sa fidélité : les Lombards sont les pires des hommes :

Plus vault ung Franc que ne font deux Carlins,

dit-il, en faisant un jeu de mots sur la monnaie. Bref, à en croire Alione, le Pape est un ingrat, et tous devraient se soumettre à Louis XII [2].

Un autre poète italien, Lancino Curti, dénonce Ludovic le More comme l'artisan de la servitude de l'Italie [3].

Au moment de l'alliance du Roi avec Venise, il n'y a pas lieu d'être surpris du ton de cette plaquette italienne qui fait l'éloge d'Alione, aux gages de la France, et où nous trouvons ce vers :

Lieva Italia al ciel la testa
. . . . . .
O sacre Muse, venite ajutar me !

C'est un chant d'allégresse, et le poète anonyme salue les

1. J. G. Alione, Poésies Françaises de 1494-1520, p. p. Brunet (Paris, 1836), in-8°. Cf. l'édition de Tosi (P. A.) à Milan dans la Bibliotheca Rara de Duelli, 1864, et les fragments, p. p. M. Mignon (Paris, 1905), 49 pp.

2. Brunet constate que de tous les poètes qui ont célébré nos victoires à cette époque, aucun ne l'a fait avec plus d'originalité et plus d'amour que le poète d'Asti.

3. Cf. G. de Castro, op. cit.

Français en termes pompeux [1]. Une autre plaquette donne tort au pape et à Brescia d'être révoltés contre la France [2].

*
* *

En France, la littérature dans son ensemble est favorable à Louis XII : les historiographes dont nous avons dit que nous ne tiendrions pas compte en raison même de leur caractère officiel, n'ont qu'à vanter et à exalter les mérites du Roi [3]. Les poètes connus ou anonymes, qui parlent de la guerre, soit pour flétrir les vices de nos ennemis, soit pour admirer la valeur de nos troupes, ont pu subir eux aussi l'influence royale [4]. Mais à la passion qui anime

1. Catal. Rothschild, I, n° 1047.

2. Ib., n° 1043. Cf. la Chanson vénitienne (août 1498) : Viva Marco el re di Franza ; et la chanson :

Di Dio fe poco stimo
Però fu di gloria casso

(citées par G. de Castro, op. cit.).

3. Dans « la victoire du Roy contre les Veniciens » (14 mai 1509), Claude de Seyssel, pourtant dans une préface à ses détracteurs, déclare que s'il a loué Louis XII, il n'a pas été guidé par la flatterie, mais qu'il a parlé suivant son cœur.

4. Voyez par exemple « les Triumphes de France », traduits de Ch. de Curre en vers français par Jean Divry, et surtout le célèbre poème du père de Clement Marot « Sur les deux heureux voyages de Genes et Venise victorieusement mys a fin ». (B. Nat., Res. Ye 1441-1442), c'est par excellence le type du poème officiel et pompeux. Mars et Vulcain, Neptune, Eole, les Centaures figurent en bonne place dans le récit. Noblesse, Marchandise et Peuple y paraissent comme dans une pièce allégorique. Gênes est une Dame à qui parle Raison. A Venise, Paix aperçoit Trahison, Injustice, Rapine, Avarice, Usure. Les Vénitiens sont des « larrons inhumains » : qu'ils rendent au pape et aux princes ce qu'ils leur ont pris. Les Vénitiens molestent et griffent leurs voisins, ils sont fils du diable, puisqu'ils s'allient au Turc. Ainsi s'exprime le Peuple Français quand le Roi part en guerre :

L'un le regrette, l'autre plaint et soupire,
L'aultre mauldit qui le conseil lui donne,
Disant ainsi : l'on ne doibt la personne
De nostre Prince ainsi mettre au hazard.

Les paysans veulent suivre leur Roi et demandent des armes,

quelques-uns d'entre eux, on aime à penser qu'ils sont sincères et que la majorité du pays éprouve les mêmes émotions. Nous dirons d'abord les plaquettes, puis les œuvres dramatiques, enfin les chansons.

Parmi les poètes qui ont signé leurs écrits soit de leur nom, soit d'un acrostiche, Jean Bouchet, dans la « Déploration de l'Eglise militante », fait parler l'Eglise : elle supplie le Pape de ne plus guerroyer, il doit aimer tous ses enfants, et gouverner en paix, il doit aussi renoncer à l'ambition ; les Rois n'ont qu'à s'unir avec le Pape et recouvrer la Terre Sainte, au lieu d'agir comme les Vénitiens maudits, protecteurs des Turcs. Dans les « Epitaphes des Roys de France qui ont régné depuis le Roy Pharamond jusques au Roy François Ier de ce nom », Bouchet apprécie avec reconnaissance l'économie de Louis XII qui ne laisse pas sentir au peuple les dépenses qu'occasionnent les guerres d'Italie. Dans son « Panegyric de Loys de la Tremoille » en prose, le même J. Bouchet commente les guerres d'Italie, appelle l'accord de Cambrai un « simulé accord ou paix fourree » et estime qu'il fut une duperie pour la France. Sur la mort du cardinal d'Amboise il s'exprime ainsi : « Certain peu de temps après, le dict cardinal d'Amboise, legat en France, qui manyoit le roy et son royaume en si bonne sorte, que le peuple françoys ne fut onc mieulx traicté, alla de vie a trespas, qui fut gros dommage et perte, car il a semblé a plusieurs personnes de bon esprit que a l'occasion de son decès le traicté de Cambray fut enfrainct par le pape Julius... le dict pape Julius fist alliance avec les Veniciens et s'efforça a faire perdre au roy de France sa duché de Milan. » Le chroniqueur flétrit à cette occasion l'ingratitude du pape et essaye de justifier le concile de Tours : « sur quoy assembla

Car mieulx nous vault soit d'estoc et de taille,
Le deffendant morir en la bataille,
Que de languir en doleur apres luy.

C'est que Marot considère Louis XII comme le « fleau de justice divine ».

en la ville de Tours les evesques, prelats, docteurs et aultres gens de bonnes lectres de son royaulme, pour savoir comment et en quelle sorte sans offenser Dieu il y devroit proceder. Et fut advisé qu'on feroit un concille, qui fut commencé a Pise et depuis transféré a Lyon ». Bouchet, quoiqu'il ne fasse pas de satire, dit cependant sa pensée avec liberté, mais sans se départir de sa gravité habituelle. D'ailleurs, il ne consacre pas d'œuvres aux circonstances politiques, s'il ne manque pas l'occasion de critiquer Jules II et nos adversaires quels qu'ils soient.

Jean Le Maire, qui est grave lui aussi, est un partisan de la paix : il félicite Marguerite d'Autriche, sa protectrice, d'avoir négocié l'union entre Maximilien et Louis XII « dont s'est ensuivie la tres clere victoire du Roi chretien contre les Venitiens, communs ennemis du monde » (dans les « Regrets de la dame Infortunée »). Ces Vénitiens, Jean Le Maire leur consacre sa « Legende des Venitiens ou autrement leur chronique abregee par laquelle est demonstré le tres juste fondement de la guerre contre eux [1] ». Injustes envers leur duc et les princes chrétiens, ils méritent tous les malheurs. Dans son « Epistre du Roy a Hector de Troye », Le Maire attaque à nouveau les Vénitiens, « fiers ennemys du monde et de l'Eglise ». Mais il attaque surtout dans cette œuvre le pape Jules II : plût au ciel que l'Eglise eût un pape « qui fût content de sa mytre et sa chappe, sans armes prendre »... Ce lieutenant de Dieu doit être son « serf des serfz », il n'a pas à outrepasser ses droits. Jules II « s'esvertue

De sang espandre et faire gens tuer,
Et monstrer qu'il y met son estude,
Et qu'il nous rend pour grace ingratitude,
Nos ennemys par tout il sollicite,

1. J. Stecher note que la « Legende » paraît la même année que l' « Entreprise de Venise » de Gringore (Jean Le Maire de Belges, sa vie, ses œuvres. Louvain, 1891, CVIIIp p.) : « La même année encore Pierre Gringore soutenait les mêmes idées de politique myope dans l'*Entreprise de Venise* », p. LXIII.

Que entre nous la guerre suscite,
Et que Françoys, pour une fin totalle,
Soient frustrez de nos bienz en Italle.
. . . . . .

Jean Le Maire est indigné de cette guerre fomentée par le pape, guerre monstrueuse, dit-il, et « mal consonante, encor moins fructueuse ».

Il faict beau veoir ung ancien prebstre en armes
Crier l'assault, enhorter aux alarmes,
Souillé de sang, en lieu de sacrifice,
Contre l'estat de son tres digne office [1].

Contre cette guerre papale, Guillaume Crétin compose aussi une « Invective » (dans ses Chants Royaux). Le Pape se pose en successeur des Césars : le roi n'a qu'à se défendre :

O Rome Saincte, as tu plus de Sainct Pierre?
. . . . . .
Justice y dort, Foy est presque abolye.
. . . . . .
Pere pasteur, avant que mort t'aterre,
Demande paix; il ne fault qu'ung caterre
Pour ruer jus ta force de Pompee,
Et se tu fiers de picque ou cymeterre,
La loy permect se deffendre a l'espee.

Si Jean Le Maire et Guillaume Crétin (quoique ce dernier dans son Invective se soit montré énergique) sont trop soucieux de rimes savantes pour aller droit au but et frapper

1. Nous ne parlons pas ici du Traité de « La différence des scismes et des conciles de l'Eglise et de la preeminence et utilité des conciles de la Sainte Eglise Gallicane » où J. Le Maire rabaisse l'autorité temporelle du pape (exposé du Gallicanisme) non plus que du Traité de J. Almain « De auctoritate ecclesiæ et conciliorum generalium » (où l'auteur combat Thomas de Vio « gallicis armis ») : Ce sont des Traités dogmatiques. Guillaume Briçonnet prend en prose la défense de Louis XII contre Jules II. Le Pape tâche à irriter contre la France l'Italie tout entière, le Pape est un ingrat qui oublie les bienfaits de Louis XII et le Pape écoute plus volontiers un Maximilien qu'un Roi de France. (Coram Julio Secundo Maximo pontifice, sacroque cardineo collegio pro christianissimo Francorum rege L. XII adversus impudentem et parum consultum calumniatorem apologia 1507.)

l'adversaire avec force, André de La Vigne, « le bon facteur », l'ami de Gringore, le Basochien, s'amuse à des puérilités qui le rendent obscur. Quand il est sérieux seulement, il l'est avec monotonie et ne lance jamais un trait qui porte. « La Patenostre des Genevois » est une complainte : les Génois reconnaissent que Dieu est le protecteur de la France, et qu'il est inutile de lui résister. Le poète applique au Génois le texte de ce Psaume : « *Qui est iste rex glorie* »... (Gringore fera de même d'un texte de Jérémie le point de départ d'une complainte). Dans « le libelle des cinq villes d'Itallye contre Venise, c'est assavoir Romme, Naples, Florence, Gènes et Millan », André de La Vigne constate que Venise est haïe de toutes les nations. Elle sera châtiée, car en elle « n'a foy ne loyauté ». Dans « les Ballades de Bruyt commun sur les aillances des roys, des princes, et provinces, avec le tremblement de Venise », le poète est avant tout un latiniseur, un rhétoriqueur, qui rime et rythme de façon compliquée; c'est un médiocre artiste, mais ce n'est à aucun degré un homme d'action et un pamphlétaire. Les idées qu'il développe et que Gringore exprime à sa manière, ne sont qu'un prétexte à virtuosité. André de La Vigne ne s'adresse pas à la foule qui ne comprendrait pas l'obscurité et la recherche de son éloquence : le secrétaire de la Reine Anne reflète les opinions de la cour, mais on se demande si la sincérité peut s'allier facilement avec ces jeux poétiques [1].

Dans une plaquette de l'année 1500, « Le grant Jubillé de Millan, lequel traicte des conspirations et trahysons des Millannoys et Lombars [2] », Milan est appelée la plus traître nation qui soit « sous la chappe du ciel », l' « orgueil la

1. « La Louenge des Roys de France » (1507) que l'on attribue à André de La Vigne est un poème historique où l'auteur rappelle Alexandre, Pompée, Charlemagne : c'est un mélange de fausse érudition et de louanges boursouflées.

2. Cf. Recueil de Montaiglon, IX, 337.

met en desarroy »; les Milanais ressemblent à Lucifer qui par son orgueil trébucha dans les ténèbres; ce sont des « cueurs inhumains plus durs que fer ».

Dieu pour les Francoys laboura.

Louis XII fut indulgent pour les Milanais : il aurait dû les exterminer [1].

Venise déplore dans une complainte [2] tous ses malheurs. L'Aigle, le Lion, le Porc Epic sont contre elle. Elle avoue ses péchés et ses vices.

Mes folz desirs sont passéz et plaisirs
S'en vont gesir au lict tendu de dueil

Elle sent la mort qui rôde autour d'elle. Grâce ! Grâce ! « On sonne le beffroy ».

L'auteur commente la complainte. Que peut Venise contre Louis XII ? Poème énergique qui offre avec ceux de Gringore plus d'une analogie ; les strophes se terminent par un adage, les puissances sont désignées par leurs armes, enfin l'attaque est plus vive; mais on regrette l'abus des jeux des rimes [3]. « Les Regretz de messire Barthélemy d'Alvienne et la chançon de la defense des Venitiens [4] » sont moins expressifs. Les Français sont plus redoutables que les Vénitiens. Toujours même thèse, et toujours même refrain. Il s'agit d'intimider ces audacieux pirates.

1. Nous signalons en note, parce que c'est un Eloge officiel, comme le poème de Marot — mais anonyme — « l'entrée du Roy à Millan ». Le roi, entouré de 3 déesses, est habillé de drap d'argent; sur les eschaffaux on joue plusieurs mystères que le Roi admire en passant. Quant aux dames, « il les faisoit bon veoir ».

2. Recueil de Montaiglon, V, 120.

3. Eloges officiels, comme « l'Entrée » signalée en note, « C'est la tres noble et excellente victoire du Roy qu'il a eue moyennant l'Ayde de Dieu sur les Veniciens, a la journee de Caravalz », et « L'armee du Roy qu'il avoit contre les Veniciens et l'ordre des batailles ». C'est un bulletin des événements et de l'armée. Cf. « Les lettres envoyees a Paris de par le Roy nostre sire » (1509).

4. Recueil de Montaiglon, I, 55.

Venicians, sortez tous de vos tours,
Ne pensez plus que de garder les vaches.
. . . . . .
Gettez en mer voz armes et harnoys.

Contre Jules II, nous possédons aussi des libelles véhéments. Dans une Epistre de la Reine Anne au Roi, écrite en vers latins par Fauste Andrelin et traduite par Macé de Villebresme, la reine se déchaîne contre Jules II, qui est un ingrat. Ne craint-il point qu'on le dépose ? N'a-t-il pas peur qu'on l'empoisonne ? Dans une autre « Epistre envoyée par feu Henri, roy d'Angleterre a Henry son fils huytiesme de ce nom » (1512) l'auteur dit de même, en s'adressant aux Anglais :

Ne voys tu point que le dit Pape a tort ?
Je dis Pape, jë ne scay par quel sort,
Car il ne fait ce que deust faire un pape.
Deust il porter harnois en lieu de chappe?

Le Pape est un second Néron ! Il veut faire la guerre à tout prix [1].

Quelle esclipse ! Quel scandale en l'eglise !

Des plaquettes contre les Anglais montrent qu'aucun ennemi de la France n'échappe à la verve des pamphlétaires. Les Anglais sont des « godons couéz », des léopards (emblème de l'Angleterre) cruels et voraces ; ils osent s'attaquer à Saint Denis, les insensés ! « Le courroux de la mort contre les Angloys, donnant proesse et couraige aux Françoys » est une libelle injurieux [2]. « La Folye des Angloys » est démasquée dans une piècette.

Tu congnoistraz en briefz jours la folye,
De l'Entreprise qu'as voulu entreprendre.
. . . . . .
Ta chair sera seiche, mesgre et pallye [3].

1. Recueil de Montaiglon, III, 26.
2. Ib., II, 77.
3. Ib., II, 253.

Ce n'est pas la première fois que les Anglais sont caricaturés en France : depuis le XIIIe siècle on se moque de leur jargon, de leurs manières brutales et gauches. Au XVe siècle le mystère de Saint Loys, anonyme, met en scène et fait parler des Anglais dans un langage ridicule et leur prête des appétits et des gestes d'ivrognes [1].

« La deploration des Trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et des Suisses », par Pierre Vachot (1513) est écrite dans un style plus calme, et plus ennuyeux : l'allégorie y voile la satire et l'atténue. Dans le parc, l'Ours (Suisse), le Porc-Epic (Louis XII) et l'Aigle (l'Empereur) se rencontrent, sous le régime du Capricorne. L'auteur espère qu'après la mort des animaux nuisibles au Porc-Epic, celui-ci vivra heureux [2]. Plus allégorique et plus emphatique est « l'arrest du Roy des Rommains donné au grant conseil de France » par Maximien. L'Aigle (Maximilien, roi des Romains) veut s'emparer de Milan. Mais « le Porc-Epic l'envoya aux champs paistre ». L'Eglise supplie la France de laisser reposer les armes. « Craignez de Mars la dure austérité ». Noblesse n'est pas de l'avis de l'Eglise : il faut être glorieux et combattre.

Appartient il, puisqu'il en faut parler,
Au grant pasteur du siege apostolique
D'aucuns debatz ou guerre se mesler ?

Labour dissuade la France d'un projet de conquête. Les nobles, dit-il,

N'appetent qu'a courir la lance,
Et avoir la guerre en tout temps ;
De quoy les povres habitans
Des villages font grise chere.
. . . . . .

1. D'ailleurs la littérature patriotique et satirique contre les ennemis de la France s'est développée surtout depuis la guerre de Cent ans. Cf. Ch. Lenient, La Poésie Patriotique en France au moyen âge. (Paris, Hachette, 1891.)

2. Recueil, III, 247.

Car ilz en payent la folle enchere.
. . . . . .
Mieulx vault garder sa terre,
Que de gaigner quelque caterre,
A faire une folle entreprise[1].

Noblesse persiste dans son opinion première : Eglise n'est forte qu'en pratique, Labour n'a pas d'ambition,

Mais qu'il soit assis en sa maison,
Au coing du feu sur le bout d'un tyson,
C'est tout son cas, qu'ailleurs ne veult pretendre.

Noblesse, qui n'écoute pas les « Plaintes du povre commun », que nous lisons dans une autre plaquette, rêve d'être vaillante et de triompher sur des champs de bataille. Et Cœur Magnanime conseille à la France de suivre les avis de Noblesse. Louis XII ne vient-il pas de conquérir Milan et Gênes ? Sus donc aux ennemis de la France[2] !...

Au théâtre, il n'y a pas, à vrai dire, d'œuvre complète au sujet des guerres d'Italie. Dans la Sotie de l'Astrologue (1498), Georges d'Amboise est moqué, ainsi que les prestres « qui s'entremettent des assaulx » ; l'auteur eût donc douze années plus tard querellé Jules II. Il souhaite que Louis XII remette les choses en état et fasse renaître la prospérité dans le royaume. Pour que le bonheur règne, il suffit que l'on se persuade de cette vérité :

Veniciens, Millanoys, Italiens
Jamez ne veulent bien a France[3].

Dans « le Monde et Abus », l'auteur cherche noise au cardinal ministre (v. 657 et suiv.). Dans une moralité, « l'Eglise, Noblesse et Povreté qui font la lessive », Noblesse se vante de fomenter la guerre quand il lui plaît, et Povreté

1. Toujours ce mot de : folle entreprise, qui revient comme un refrain dans les pièces de cette époque.

2. Recueil, VI, 120. Cf. sur les malheurs du peuple pendant la guerre, « Le Credo du commun peuple selon le temps qui court ». Recueil, XIII, 187.

3. Recueil de Soties, p. p. M. Picot, I, n° 7.

est le menu peuple blessé, lésé, pressuré. Mais ce sont des satires générales qui ne visent pas en particulier le règne de Louis XII.

Les chansons sur les événements du début du XVIe s. sont assez nombreuses : toutes elles célèbrent les louanges du Roi et bafouent ses adversaires. Ce sont des cris du peuple, dirait-on, mais en vérité, ces poésies sont inspirées par la politique royale. Cris en l'honneur des triomphes de Louis XII [1], le « non per de vaillance », cris en l'honneur de la victoire de Marignan [2],

Ecoutez tous, gentilz Gallois,
La victoire du noble Roy François.

Comme Gringore dans « l'Obstination des « Suysses », des chansons attaquent ces ours acharnés à nous nuire :

Seigneur, oyez des Suyces,
Qui tant font du grobiz,
. . . . . .
L'argent du crucifiz
Les mist en ceste dance.
Ce fut quand Pape Jule
Les fist ses protecteurs,
Les nommant par sa bulle
Des princes donateurs
De l'Eglise recteurs.
. . . . . .
Au Roy firent la figue ;
O franc Roy, ne te fye
De ces Suyces, faulx gars
Car leur foy, je t'affie,
Ne vault pas deux lyars.
. . . . . .
Qui vous esmeut, Suysses,
Venir contre la loy,
Et branler droit vos picques,
Contre ung si noble roy ?

1. Cf. n°s 1, 2, 5, 6, des « Chants Historiques Français du XVIe siècle », p. p. M. Emile Picot (Colin, 1903) (Extr. de la Revue d'Hist. Littéraire.)
2. Ib., n°s 8, 16, 17, 18, 20.

Vous feistes le pourquoy
Avez perdu la gloire [1].

Pour terminer cette énumération des pamphlets de 1500 à 1515, nous rappellerons que le duel entre Louis XII et Jules II n'a pas ému seulement l'opinion italienne et française, puisqu'il a suscité en Allemagne une violente invective contre le pape : Ulrich de Hutten, l'un des plus ardents promoteurs de la Réforme, a toutes les raisons de détester Jules II. C'est comme ennemi de la papauté et non comme ami de la France, qu'il compose son livre. Sa « Vie du Pape Jules Second, grand ennemy du bon roy Louis douziesme roy de France et des François gens de bien tant ecclesiastiques qu'autres » fut éditée en 1615 [2] : par la langue, par le fait vraisemblable que ce pamphet dut avoir un succès de circonstance à Paris, il nous est loisible d'admettre que la date de 1615 n'est pas celle de la première édition, et qu'on peut joindre cette « vie du Pape », bien qu'allemande d'origine, à la série des pièces citées par nous. Jules II et son génie mauvais se présentent à la Porte du Paradis, et conversent avec Saint Pierre : « Par dessus tu portes l'ornement d'un prestre, cependant au dedans estant tout ensanglanté par les armes, tu bruits et te herrisses ». Jules II a « manqué à tous ses engagements », il a préféré 300 schismes au fait de rendre compte de sa vie. « Jamais je n'ay eu aucune bonne affection envers les Françoys ». Bref, Jules II est fier de toutes ses machinations contre la France, de toutes ses ruses, de

1. Ib., n° 18 ; cf. 10, 20, et Leroux de Lincy, Recueil de Chants Historiques Français, II, p. 56 et 61. M. Picot rappelle aussi une chanson du Ms. B. Nat. fr., 2200, folio 108.

2. Le titre latin est : Dialogus viri cujuspiam eruditissimi festivus sane ac elegans quomodo Julius II pontifex Maximus post mortem cœli fores pulsando ab janitore illo D. Petro intromitti nequiverit, qua, quamdum viveret sanctissimi atque adeo sanctitatis nomine appellatus totque bellis feliciter gestis prœclarus, vel Dominum cœli futurum esse speravit. Interlocutores, Julius Genius, Petrus.

ses complots. Il aimerait mieux 600 guerres qu'un concile [1].

Pour ne pas sembler trop indulgent quand nous aurons à apprécier la part de Gringore dans la polémique contre l'Italie, nous avons choisi les œuvres qui appartiennent le plus nettement à la littérature militante, et nous en avons relevé, quand il y avait lieu, non les pires mais les meilleurs vers. Ces pièces nous prouvent, en somme, que les guerres de Louis XII eurent en Italie et en France le retentissement qu'elles devaient avoir. Les Italiens, qui supportent les frais de nos conquêtes, nous haïssent comme des oppresseurs ; il y a dans leur haine un mélange de crainte et de mépris parce que nous sommes pour eux des barbares. Les voix italiennes en faveur de la France sont isolées, et partiales pour un motif intéressé. Les Français, comme il est naturel, sont pour leur Roi, et même pendant un long temps pour les guerres d'Italie. Les écrivains n'aperçoivent d'abord que des entreprises brillantes : ils ne parlent guère que d'entrées triomphales. Leur ton est alors enthousiaste et arrogant, mais à mesure que nos troupes rencontrent plus d'obstacles, la joie fait place à l'indignation et la satire devient amère. Les poètes attaquent Venise avec plus d'âpreté que Milan ou Gênes. Quand le Pape se déclare contre nous, la fureur et la tristesse dictent aux écrivains des pièces complexes où dominent tour à tour les menaces ou les plaintes. De 1500 à 1515 la campagne littéraire suit une évolution parallèle à la guerre même.

Malgré l'accent patriotique de nos poèmes, on sent bien que les hostilités vers 1510 lassent tout le monde. Cette guerre contre le pape est la plus monstrueuse et la plus

1. Nous avons signalé au début de ce chapitre des Italiens favorables à la France, nous achèverons par la remarque inverse : des Français se sont ralliés au pape, et ont été « julistes ». Cf. le Journal d'un habitant françois de Rome au XVIe siècle (1509-1540), étudié par M. Louis Madelin (Mélanges d'archéologie et d'hist. de l'Ecole Française de Rome, 1902, p. 251 et suiv.)

détestable des guerres. Il faut discréditer Jules II avant d'oser le combattre.

Cependant cette littérature manque le plus souvent de vigueur : certains procédés, en faveur sous le règne de Louis XII, sont fastidieux (celui qui consiste à désigner les princes et les pays par des symboles héraldiques, le mélange de mythologie et de réalisme, la subtilité des allusions que les poètes s'amusent à multiplier). Sauf exceptions, les poèmes que nous venons d'examiner sont trop solennels, trop pompeux, et trop farcis d'allégories pour avoir été vraiment populaires. Ceux-là seuls avaient chance d'être écoutés qui parlaient sans ambages et faisaient de leur plume une arme de combat. L'on a dit que « pour entraîner le peuple, Louis XII fit appel aux écrivains, et que toute cette armée de poètes et de libellistes, officieux ou officiels, qui avait célébré ses victoires, se mit de nouveau à l'œuvre pour seconder sa politique[1] ».

Nous allons voir si de tous ces poètes celui dont la voix eut le plus d'influence, « ameutant » et faisant rire, habile à entraîner ses lecteurs ou ses auditeurs dans le sens qu'il souhaitait, ne fut pas ce Gringore, cette Mère Sotte dont les qualités de verve, d'humour, et il faut bien l'avouer, la passion de moraliser et d'attaquer les travers des hommes, n'avaient pu se manifester qu'avec insuffisance dans les œuvres de morale générale ?

1. Imbert de La Tour (op. cit.).

CHAPITRE VII

LES ŒUVRES DE CIRCONSTANCE

La politique extérieure de Louis XII n'a donc été pour les poètes à cette époque qu'un thème accidentel ou un prétexte à des œuvres compassées, pompeuses, et pour ainsi dire, de commande. Gringore plus que tout autre commente les événements du jour dès le début de sa carrière, et quand ces événements ont assez d'importance, il y revient, il enfle sa voix pour être mieux entendu, il se fait l'écho de l'opinion favorable à la royauté, ou plutôt il l'excite, il la dirige, et s'efforce d'amener ceux qui le lisent ou l'entendent, à partager ses haines, ses colères, quelquefois ses sympathies ou son enthousiasme : le plus souvent Gringore raille, ou s'indigne car il est peu enclin à louer : c'est à peine si dans un ou deux passages de ses écrits, il s'attarde à distribuer des éloges. Il ne nous est pas loisible d'affirmer que Gringore fut le porte-parole officiel de Louis XII, non plus que nous n'avons le droit de prétendre le contraire, mais nous pouvons dire en toute certitude que Gringore s'exprime avec une spontanéité, une vigueur et une véhémence qu'il n'eût pas possédées, s'il eût été seulement l'interprète d'une pensée étrangère. D'ailleurs le seul fait qu'il juge les guerres et les belligérants dans le même esprit qu'il a énoncé les principes généraux, nous est un garant de sa sincérité, quand il assume le rôle de polémiste et de défenseur de la cause royale. La constance et l'ardeur dont il fait preuve dans la lutte, l'habileté avec

laquelle il proportionne ses commentaires aux faits eux-mêmes, le ton enfin dont il se sert, voilà ce qui fait l'originalité de Gringore.

Trop souvent, dans les chapitres qui précèdent, nous avons eu à regretter l'impersonnalité de l'auteur, quand il se borne à reprendre pour son compte l'exposé d'une thèse morale. Le sermon devenait aisément monotone, le prédicateur n'ayant pas assez de vraie fantaisie pour séduire, ni assez de hardiesse dans le réalisme pour réveiller les auditeurs et forcer leur attention. Gringore, dans ses pièces de circonstance, continue de sermonner, mais il est moins long et plus vivant ; il est plus vivant parce qu'il devise de faits que tout le monde peut connaître, qui se passent sous les yeux de la foule et sur quoi chacun a ou veut avoir une opinion. Il dit pourquoi l'on se bat en Italie ; pourquoi la France doit se défendre ou attaquer, quand il y a lieu, il s'indigne de la traîtrise des Vénitiens ou de l'ambition effrénée de Jules II. Et quoiqu'il s'agisse de faits actuels et précis, c'est encore au nom de vérités immuables que Gringore écrit et combat, c'est pour défendre ses idées sur la morale, sur la religion, sur la politique. Aussi bien, le Gringore des œuvres générales et celui que nous allons étudier ne diffèrent-ils que dans la forme. La pensée, l'inspiration est la même ; pourquoi donc le moraliste nous a-t-il paru médiocre alors que l'écrivain de combat nous semblera plus d'une fois excellent ? C'est que Gringore n'a pas d'idéal plus élevé et plus large que celui d'un bourgeois égoïste et prosaïque : l'énoncé d'un tel idéal ne saurait être que vulgaire si un intérêt immédiat et personnel ne le portait à le défendre avec conviction et énergie. Tant qu'il n'a en face de lui que des adversaires théoriques, des gens vicieux qu'il ne connaît pas ou du moins qui ne lui font pas de tort, Gringore les attaque mollement, par acquit de conscience, comme l'on combat des abstractions, sans doute parce qu'il n'a pas en lui la puissance nécessaire pour que les

méchants et leurs défauts prennent corps devant lui et se personnifient : mais que ces adversaires deviennent des hommes et que ces hommes menacent son repos ou celui de la France, Gringore fonce sur eux, les prend corps à corps et ne les laisse que vaincus et désarmés. Les circonstances politiques ont fourni à Gringore en quelque sorte le moyen d'illustrer ses théories, de manifester ses principes de façon plus active et moins terne. Ce qui rendait languissants ses poèmes moraux fait précisément la valeur de ses libelles agressifs. Les redites qui nous lassaient dans ceux-là parce qu'elles étaient involontaires et résultaient d'un manque de méthode et d'art, deviennent dans ceux-ci des arguments de plus en plus forts dont il frappe son ennemi ; s'il se reprend, ce n'est pas pour se répéter, mais pour persuader davantage et pour aller plus avant, et quand au contraire, il veut asséner un coup brutal, il n'a pas à craindre d'être mal compris, et la brutalité même est un gage de victoire. En vérité, soit qu'il tâche à atteindre son but par des chemins divers, soit qu'il y vise directement, Gringore n'est plus un sermonnaire, dont les discours ennuient et paraissent interminables ; s'il est plus heureux lorsqu'il soutient le bon droit que lorsqu'il plaide en faveur de la morale, c'est que celui-là est plus vivant que celle-ci : Gringore, auteur dramatique, n'aime guère que l'action et la vie.

Quoique les œuvres de circonstance soient plus intéressantes pour nous que toutes les autres, elles n'appellent pas d'aussi longues considérations que les œuvres de morale générale, d'abord parce qu'elles forment la plus petite partie de la production de Gringore, ensuite parce qu'il n'y a pas lieu de rechercher des sources écrites dont l'auteur eût pu tirer profit : ces courts poèmes, nous l'avons vu, n'ont d'autres sources que les événements qu'ils commentent, l'impression que ces événements produisirent dans les esprits, la morale qui s'en dégageait et qu'il s'agissait de

mettre en lumière. Mais ce qu'il importe de montrer au cours de ce chapitre, c'est d'une part le Gringore possédant des idées générales bien arrêtées à l'aide desquelles il appréciera les hommes et interprétera l'histoire contemporaine et d'autre part ce Gringore toujours semblable à lui-même, et s'élevant au-dessus de soi, pour faire preuve dans la défense de ses opinions d'une vivacité et d'une force que sa philosophie banale ne nous laissait pas espérer. La passion qui l'anime transforme jusqu'à l'art et jusqu'au style du poète et de l'écrivain.

*
* *

Si Gringore est attentif aux grands intérêts de l'Etat, et en particulier aux guerres d'Italie, une circonstance quelconque, si elle est plaisante et fournit matière à moraliser, suffit parfois à l'inspirer. Il badine avec esprit à propos d'une épidémie nouvelle, qui pour être fort répandue n'était pas très dangereuse : c'est une de ces épidémies qu'on eût chansonnées deux siècles plus tard. Gringore n'en discourt pas sur un ton tragique, il se contente de railler les victimes en vers malicieux et de leur faire un sermon assez narquois sur les péchés qu'elles expient et qui leur valent l'honneur d'être « encoqueluchéz ». La coqueluche est pour Gringore un thème à variations faciles et où il se plaît, parce qu'il peut à son aise gronder et morigéner les hommes ; mais tandis qu'il est lourd et sec dans tel ou tel passage des Fantaisies et des Menus Propos, il sait être ici rapide, léger, spirituel, sans que pour autant il pense d'autre façon. L'on sent fort bien qu'il ne se soucie point d'être trop austère, et il n'en corrige pas la luxure, la gourmandise, la paresse avec moins d'efficacité. La « Coqueluche » est sans doute pour Gringore l'équivalent d'un article de journal pour un écrivain sérieux de notre époque ; peut-être le laisser-aller, la désinvolture dont il usa dans

la composition de cette piécette simple et pimpante, où chaque chose est dite à sa place et joue son rôle dans l'ensemble, concourent-ils au charme que nous éprouvons à la relire? Le comique de cette poésie est qu'un effet aussi mesquin que la coqueluche ait des causes aussi graves que les péchés capitaux : nous ne saurions dire si Gringore a souhaité ce contraste, mais il existe et ne laisse pas d'être amusant. La Coqueluche, la seule des œuvres de circonstance qui n'ait rien de politique, mérite pourtant d'être mise à côté des libelles par le ton, la légèreté, la verve, l'ironie, par cette façon de prêcher sans en avoir l'air et comme en se jouant. S'il eût disserté sur les maladies en général, Gringore n'eût pas manqué d'être sentencieux et solennel, mais ayant à décrire les symptômes d'une maladie à la mode, il s'arrête à des détails justement observés et qu'il indique par des traits piquants. La Coqueluche devient pour Gringore un personnage réel, une femme, fille de chaleur et de froidure, qui pénètre dans Paris, un peu comme une vengeresse de la morale...

Cette dame, très hardie et très impertinente au gré de ceux qu'elle visite, attaque les « grasses pances, gros mentons, rouges trognes », elle dérange ceux qui prennent leurs ébats dans le lit,

> Accomplissant leurs passe temps jolys
> . . . . . .
> Et se desquevrent pour estre freschement.

Elle vient sans qu'on l'appelle. La « charogne » des riches est sujette à la Coqueluche comme celle des pauvres. La Coqueluche calme tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là, qui s'oublient parmi les folâtreries de l'Amour. Ils sont trop échauffés... la Coqueluche les apaisera. Ils n'iront plus volontiers jouer en barques sur l'eau, ni dans des îles « dessoulz verdoyans saulx ».

L'un sur l'autre font secretz soubresaux
En se tirant à part hors de la presse
. . . . . .

Ceux qui mangeaient à l'excès mangeront moins, ceux qui mangeaient trop peu mangeront davantage, et ce sera Raison Partout : Mère Sotte aura gain de cause. La Coqueluche est si raisonnable qu'elle n'a pas épargné les médecins, ces merveilleux guérisseurs : nous savons le peu de bien que Gringore pense d'eux. La Coqueluche déprime les forces, abat les courages, mais ne tue personne.

Je descouraige, mais nul ne vueil tuer,
. . . . . .
J'ay assailly en Paris les jaloux
Et les jalouses par voyes aspres, estranges,
. . . . . .
Je suis venue pour corps purifier
. . . . . .
Gens qui estes de ce mal tresbuchéz
Soyez joyeux d'estre encoqueluchéz
. . . . . .
Fuyez des dames le train, l'amour, la grâce.

La grâce des dames est pour Gringore un danger et l'on doit essayer de n'y être pas sensible : Gringore l'a dit et redit, parce que tout prétexte d'en parler lui est agréable. Cette pièce mieux que toute autre peut-être nous fait saisir les deux manières de Gringore, la bonne et la mauvaise ; excellent quand il peint les poses ou les gestes des personnages, quand il les fait agir, il redevient aussitôt ennuyeux s'il fait la leçon aux gens en débitant des sentences. Les sentences sont ici moins nombreuses qu'ailleurs, et en tous cas, par le contexte, elles perdent de leur gravité, elles sont emportées, si l'on peut dire, dans le tourbillon léger de la Fantaisie.

Disserter en termes frivoles au nom de la morale sur un évènement quelconque, sur un fait divers, n'est pas chose nouvelle au XVIe siècle. Coquillart et d'autres poètes du

XVe siècle s'amusèrent à railler les modes féminines, ici en de longues tirades, là en des pièces spéciales, dramatiques ou autres. Si l'on condamnait les élégantes et les « gorriers », ce n'était pas au nom du bon goût, mais au nom de la morale, offensée par les nudités ou par les artifices de la toilette. Gringore n'ignore pas qu'il lui est loisible ainsi, à propos d'une circonstance fortuite, de médire des travers de la société. C'est une tradition médiévale que recueille Gringore : Eustache Deschamps a écrit un « Remede contre l'Empedimie », où il indique des remèdes bouffons :

> Prent plain ung grant panier de vent
> Et de l'eau d'un moulin a vent.
>
> (Ed. Raynaud, t. X, XCII).

Ailleurs, il donne des conseils d'hygiène contre la corruption de l'air et la fièvre quartaine ; il engage Mathieu Renaud, médecin du duc d'Orléans à ne pas manger de poisson, à ne pas boire de cidre ; mais il est notable qu'à la fin du XIVe siècle la manie ne s'est pas encore introduite de moraliser à tout propos : Deschamps s'en tient à des remarques moitié sérieuses, moitié comiques.

De même que les sermonnaires fondent leurs exhortations sur une histoire, sur un conte, ou sur un malheur public, de même le sermonnaire laïque qu'est Gringore, toujours avide de prêcher, s'empresse de le faire quoiqu'il n'y ait pas de rapport évident entre la coqueluche et la morale, il est subtil, mais dans cette subtilité même il y a quelque chose de factice. Gringore laisse un trop libre cours à sa manie de sermonner, cela donne à cette pièce d'ailleurs louable une allure mesquine et superficielle. C'est un jeu, mais où l'esprit se dépense vainement. Tout autre est l'intérêt des sujets qui ont tenté Gringore dans les œuvres d'actualité où il s'agit du bien de la France. Ainsi, ce qui différencie la Coqueluche des œuvres de morale générale, c'est d'abord la matière offerte par un incident de

l'année 1510, et ensuite le ton moins sérieux, moins convaincu en apparence, et plus moqueur. Gringore fait des réflexions narquoises, mais à l'encontre de ses procédés habituels, il reste narquois et ne s'indigne pas, ou du moins ne laissse pas paraître qu'il s'indigne. Pourquoi frapper les vicieux, puisque la Coqueluche se charge elle-même de les corriger ? La Coqueluche est bien, comme nous l'avons dit, une vengeresse de la morale[1].

Les *œuvres politiques* de Gringore, écrites avant 1515, nous intéressent à la fois par la progression historique et par l'unité de vues qui les domine. On pourrait les classer en trois groupes distincts, comme il y eut en effet trois phases dans les démêlés de la France avec l'Italie : Milan, Venise, le Pape, tels sont les adversaires successifs autour desquels évoluent d'autres alliés. A mesure que la guerre se généralise, la polémique de Gringore s'élargit, et son talent s'affirme davantage. Au début, Gringore se borne à célébrer avec un peu d'insolence à l'égard des vaincus les chevauchées triomphales des Français en Italie, à montrer Milan conquise et Gênes aux abois. Le peu de résistance des ennemis explique l'indulgence du poète, mais il n'en est pas moins sur la brèche dès 1500. Puis, Gringore dénonce avec âpreté l'ambition et la rapacité de Venise, énumère les vols dont elle s'est rendue coupable, et supplie les princes lésés de punir ces outrages. Il ne prévoit pas qu'à côté de Venise se cache un adversaire plus redoutable pour la

1. Les éditeurs modernes de Gringore citent sur la Coqueluche une page de Juvénal des Ursins, ainsi qu'un passage du « Journal d'un Bourgeois » et des Chroniques de Nicole Gilles ; la coqueluche, dit-il, « saisissait les gens par la teste principalement avec une douleur d'estomach, des reins et des jambes et de fièvre folle, qui prenoit et baissoit d'heure en heure »... (Cf. Œuvres complètes, I, 185-187).

France, qui ne se sert d'elle que pour mieux la chasser ensuite. Pourrait-on demander à Gringore d'avoir été un politique sagace et d'avoir su prévoir l'avenir, puisque ceux-mêmes qui avaient à charge de diriger la campagne, les ministres de Louis XII, ne virent pas plus loin ni plus clair que le polémiste ? Les Vénitiens battus et Jules II se posant en défenseur de l'Italie contre les étrangers, Gringore juge la « folle entreprise » du pape plus intolérable que celle des Génois et des Vénitiens, et traite avec une violence inouïe ce nouvel agresseur. Le poète a réservé pour lui, semble-t-il, ses meilleures armes, c'est le plus dangereux rival, c'est celui qui est le plus auguste par son caractère sacré, et le plus perfide par sa souplesse et son entêtement. Gringore a donc suivi pas à pas les périodes de la guerre ; il a parlé quand il devait (il s'est tu de 1502 à 1509 parce que son rôle était inutile) et il a donné à chacune de ces périodes historiques l'importance qu'elle avait réellement, et proportionné ses moyens d'attaque et de défense à la qualité et à la force des personnes qu'il prenait à partie.

Gringore a donc eu la mission, pourrait-on dire, d'exciter les Français contre ceux qui tâchaient à leur résister ou à les provoquer, il n'a pas désarmé, bien plus il a renforcé ses coups, et ainsi Gringore qui paraissait tout entier occupé par le soin d'exhorter à la vertu et d'inspirer l'horreur des vices, a su en même temps poursuivre une tâche précise pour laquelle il fallait avoir une vue nette, le sens des réalités, le don de juger les hommes, non plus cette fois la Raison théorique, mais la Raison pratique. Nous avons parlé de mission : est-ce à dire que Gringore l'ait choisie librement ou qu'un autre l'ait sollicité de la remplir ? C'est une question difficile, mais dont la solution importe peu : En effet, seule la façon dont Gringore joue son personnage est réellement intéressante. Et puisque dans ses œuvres de morale générale — parmi lesquelles nous allons montrer qu'il y a des pages politiques — il est le même que dans ses

œuvres de circonstance, quant au fond, sage, sensé, détestant les excès et la nouveauté, protecteur de la tradition, confiant dans le bon droit et dans la justice, nous ne pouvons supposer un Gringore sceptique ni simplement héraut d'armes littéraire : il n'eût pas accepté, croyons-nous, de soutenir une thèse contraire à celle qu'il a défendue, si le hasard ou la volonté d'un maître l'eussent mis en demeure de le faire.

Les allusions politiques dans les œuvres qui ne sont pas des œuvres de circonstance, ne sont pas dispersées en plusieurs endroits d'un poème. Dans les Fantaisies et dans la Complainte de la Cité Chrétienne elles forment un prologue, dans les Menus Propos une sorte de causerie préliminaire, et dans les Abus du Monde, dans les Folles Entreprises, elles sont comme une illustration, par un exemple contemporain, des vérités universelles que développe Gringore. Il n'insiste pas, il garde la mesure, mais parlant de Folles Entreprises et d'Abus du Monde, il ne peut taire ni les Entreprises, ni les Abus commis par les Italiens contre la France. Gringore n'en use pas autrement dans les remarques rapides sur l'histoire de son temps, que dans les poèmes de circonstance, sauf que dans le premier cas la leçon est très longue et l'exemple à peine sensible. Dans les Fantaisies et dans les Menus Propos composés après les guerres de Louis XII, les préfaces ont surtout pour but de situer l'œuvre, de rappeler au lecteur le passé plein de tristes souvenirs, afin qu'on évite désormais les fautes et les sottises d'antan. Si l'on fait la guerre, et nous avons vu que Gringore ne s'y oppose pas lorsqu'elle est légitime ou nécessaire, du moins qu'on soit plus averti et plus habile.

Dans les Fantaisies, Gringore constate que le moment est très propice pour dire aux hommes leurs vérités et pour les assagir ; il fait un tableau de son époque, il remémore les luttes avec Jules II, les luttes avec les Suisses, ces ours

détestables, avec Maximilien, « l'Aigle porteur de doubles testes » ; il n'oublie pas le mariage de Louis XII avec Marie, sœur du Roi d'Angleterre ; il parle des Pays-Bas (le Lion sur la terrasse assis), du Connétable de Bourbon (le Cerf Vollant), de la victoire de Marignan [1].

(25) La Salmandre eut, premier an de son regne,
Autant d'honneur comme en mer a d'arene.

Gringore compare l'amour de la reine pour François Ier à celui d'Esther pour Assuérus.

Crainte et amour humilyoit son cueur
A son espoux, amy, seigneur vainqueur.

Par bonheur, Léon X a succédé à Jules II.

(59) Apres grant dueil joyeuseté accourt,
Paix vient apres noyses, discords, content.

Et si les mœurs s'améliorent, Gringore souhaite que la joie puisse refleurir en France. Le Roi est « begnin » (151)

Ay-je donc tort si je me fantasie
Quant je congnois telz choses?...

Gringore s'exprime ici non pas en poète satirique, mais en courtisan. Ce genre ne lui convient pas, car Gringore n'a point la grâce espiègle d'un Marot. La « Chronique du Temps present » dans les Menus Propos, n'est guère plus divertissante. Gringore évoque de nouveau l'aigle, le lion, le lys, la toison d'or, il glorifie la paix qui suit les guerres. En 1521 comme en 1516, il se plaît à bénir la tranquillité bienfaisante et douce d'un duc ou d'un roi. Saint Georges désigne l'Angleterre, et Saint Denys la France, Saint Pierre représente le Pape, et Saint Andry l'Autriche. Les 175 vers sont obscurs, volontairement, et Gringore déguise à plaisir les personnes sous des noms symboliques : ce stratagème

1. Les explications des surnoms donnés par Gringore que l'on retrouve chez d'autres poètes en grande partie, ont été élucidées définitivement par M. Picot (Sotie des Chroniqueurs). Cf. plus loin.

banal plaisait à ses lecteurs, nous le savons d'autre part, mais il est un peu puéril et nous semble insipide. Il nous souvient des strophes de l'A. B. C. sauvage de Molinet, où nous lisons par exemple :

Blancs lyons ficheaulx,
Ours et fins oyseaulx
Vuident par monceaulx
Sur les lyonceaulx
Vestus de sinoples,
Qui comme pourceaulx
Furent fiers ponceaulx
Servis d'espinceaulx,
Perdans penonceaulx
Et bannieres nobles [1].

A rapprocher de ces vers, les plaquettes comme nous en trouvons dans le Recueil de Poésies publié par Montaiglon, nous nous demandons s'il faut examiner avec plus de sérieux celles-ci ou ceux-là, et nous sommes persuadés que tout autant que les Complaintes de Trop Tard Marié, par exemple, certains sous-entendus ne conservent leur saveur qu'enjolivés par des complexités rythmiques ou des jongleries verbales. Pourquoi dans la sotie des Chroniqueurs où Gringore a employé les mêmes périphrases, ainsi que nous l'avons rappelé au chapitre des sources, n'éprouvons-nous pas le même ennui ? C'est que dans une Sotie cette manière voilée de dire les choses exerce la malignité du public, qui est heureux de comprendre à demi-mot, et se montre reconnaissant au poète de lui permettre de faire preuve de perspicacité et d'esprit. Sans doute, pour nous, dans la Sotie non plus que dans le poème moral, ces artifices ne sauraient nous plaire, mais nous les admettons au théâtre parce que la nature même du genre suffit à les expliquer. Gringore est donc mauvais dans ces prologues, parce qu'il disserte pesamment, au lieu d'être incisif et de railler comme, il le fera

1. Ed. de 1540, fol. 151 recto. Dans les Abus du Monde aussi, v. 2460 et suiv., Gringore parle du porc-épic, du lyon, de l'aigle et du chêne.

dans ses œuvres de circonstance, il est mauvais aussi parce qu'il n'a pas un but de combat et que le préambule n'est à ses yeux qu'un acheminement vers des considérations plus générales.

Dans les Abus du Monde, Gringore félicite Louis XII d'avoir vaincu les Vénitiens. Il le fait en termes pompeux :

(v. 2241) Le cueur royal est si noble et puissant
Qu'oultre les mons a esté fleurissant,
Victorieulx, maulgré ses ennemys

Mais dès qu'il dit leur fait aux Vénitiens, il retrouve la vigueur, l'âpreté dont il avait fait preuve dans « l'Entreprise de Venise » :

(v. 2331) O gens ingratz, en malice uséz,
Par Dieu en terre anathémathiséz
Contradicteurs de la paix tres heureuse,
Recogitez que vous vous abusez,
Quant l'union des Princes reffusez.
. . . . . .
A bien faire par trop dissimuléz.

Gringore jette un dernier défi aux Vénitiens, mais dans les Abus du Monde, cette tirade épisodique peut paraître déplacée ; c'est une digression dont nous ne voyons pas l'à-propos et nous constatons seulement que Gringore ne saurait résister au désir de faire une allusion à ce qui le préoccupe, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée ; l'une le rappelle à l'autre, la morale et la politique étant pour Gringore étroitement liées, puisqu'il aperçoit dans les joies ou les deuils d'une nation une marque de la vengeance ou de la bienveillance divine, comme dans une vie individuelle le bonheur et le malheur sont la rançon du vice et de la vertu.

Parmi les Folles Entreprises, Gringore ne saurait compter les expéditions des Français en Italie : les prétentions de Charles VIII et de Louis XII sur le Royaume de Naples sont légitimes. Ce qui est notable dans cet aperçu historique,

c'est le fait d'appliquer le verset d'un Psaume aux évènements actuels. C'est un usage cher à Gringore. La Complainte de la Cité Chrestienne n'est autre chose que la paraphrase d'un texte sacré farci d'histoire contemporaine ; on en peut dire autant des Menus Propos sur les Psaumes. Ici, l'imitation de la Bible rend l'éloge des rois moins prosaïque et relève le ton du morceau. La puissance que le psaume 76 accorde à Dieu, Gringore la prête à Charles VIII :

Les montaignes et les Alpes fondoient
Comme cire, quand la face veoient
De ce seigneur ayant pouvoir royal
. . . . . .
Or est ainsi que ce tres doubté sire
L'*entreprise* entreprint merveillable
Napolitaine, qui estoit *raisonnable*.
Car par raison evidente soubtien
Que le pays au Roy tres crestien
Vint, succeda sans quelque difference
Apres la mort du comte de Provence,
Roy de cecile, preux et saige clamé.

Par le menu le poète détaille les causes qui fomentèrent la discorde (p. 29 et 30 de l'édition moderne) ; il félicite le roi d'avoir « vaillamment pris possession » de ses territoires.

Ainsi doncques a bonne intention
Le Roy Loys que Dieu vueille garder
A entreprins de vouloir posseder
Le royaulme qui luy appartenoit,
Car par raison le droit titre en tenoit.

Et Gringore qui devient languissant très vite, à faire de l'histoire méthodique, se réveille en s'irritant des ruses et des malices des trésoriers et payeurs de gens d'armes : il les tance, il les apostrophe, et s'inquiète de la longueur interminable de la guerre :

Guerre trepigne, et vacille et chancelle,
Sans fin mengue, jamais ne se contente.

Gringore ne se borne pas à soutenir le Roi en jetant le mépris et le ridicule sur ses adversaires : il ne manque jamais de présenter les faits par le menu comme le pourrait faire un historien, il ne lui suffit pas d'entraîner l'opinion, il veut avant tout l'instruire et l'éclairer. C'est ainsi que dans l'Entreprise de Venise il énumère toutes les villes dérobées aux divers princes par la République : c'est seulement après le récit de ces larcins, qu'il s'emporte et menace. Nous verrons par la suite que le poète n'est excellent que dans ses colères et que son sang-froid est bien monotone ; mais il faut savoir gré au polémiste de donner toujours un état de la question : en cela il se montre raisonnable et nous dispose à le croire impartial.

Les *Lettres de Milan* sont purement une œuvre de circonstance, et la première en date. La plaquette est divisée en deux parties : la « lettre » d'abord, dont le titre n'est pas rare au début du XVIe siècle et annonce en général des nouvelles politiques récentes, puis « le debat des François contre le sire Ludovic, avec les regretz d'iceluy et complainte des Milanoys ».

Resveillez vous, gentilz, joyeulx Françoys,

Ainsi commence la lettre. Et ce vers se rencontre avec des variantes dans plusieurs Chants Historiques du XVIe siècle, comme l'a montré M. Picot dans son recueil (gentilz pasteurs, par exemple, voyez p. 8 et 9) [1]. Les Français doivent se réjouir de leur triomphe :

(v. 6). Jamais Jason qui conquist la Toison
N'eut tel renom es mers orientales
Comme les Françoys ont maintenant aux Ytales.

1. Op. cit.

Les Lombards sont des frivoles et des malins. Gringore les accuse dans des termes qui étaient alors classiques. Il imagine un dialogue entre Français et Italiens « ytaliqués ».

YTALIENS

Vostre regard basilique
A fait au siege apostolique
Du tort beaucoup . . .

FRANÇOYS

Tremblez, Ytaliens, tremblez.
. . . . . .
Avez vous pas vostre droit prince ?
Le roy est vostre chef et sire
Et Ludovic usurpateur.

Gringore ne ménage pas les sentences et les apophtegmes (v. 74, 76, 77, 84, 85, 92). Les Italiens sont par lui montrés sous un jour peu favorable. Ils sont faux, ils aiment à se rebeller.

Se trompons gens s'est nostre usance.

Mais les Français leur démontrent qn'ils se démènent en pure perte. La forme dialoguée témoigne dès ce premier essai du sens dramatique de Gringore. Il a besoin de mettre des personnes en scène, il les fait parler et agir, et de la sorte il les sent plus près de lui et le lecteur les reconnaît avec plus de facilité. En outre, nous pouvons noter que Français et Italiens reparaîtront dans la célèbre Sotie et que les Français « italiqués » cette fois mériteront des reproches plus amers encore que les Italiens « italiqués ». Ceux-ci ont presque le droit d'être tels, tandis que les compatriotes de Gringore commettent une faute grave en prenant et en exagérant les vices de leurs voisins, au lieu de rester bons Français et de les détester.

Les paroles que le poète fait prononcer au More sont habiles : il se reconnaît vaincu et conseille aux Milanais d'obéir à la France.

(148). Adieu, Milan, cité plaisante et belle,
La où j'ay eu triumphe solennelle,
Je prens congié a force et maulgré moy,
Or suis je prins et tenu en tutelle.
. . . . . .
Je meurs de dueil, je suis quasi transi
D'aspre courroux qui me tient et oppresse.
. . . . . .

(v. 200). Regrets et pleurs ay en lieu de soulas,
Comme fumee passe ma seigneurie.
. . . . . .
Tel crioit : vive Ludovic,
Qui dit maintenant : vive la France.

L'expression de ses regrets décèle un psychologue avisé, ce qui n'est pas pour nous surprendre de la part d'un homme de théâtre. Le dialogue, le monologue, tout concourt à émouvoir et à gagner les spectateurs là où les lecteurs ne seraient pas entraînés. D'ailleurs, faire se lamenter un ennemi, c'est encore une manière de le frapper, et le satirique a la faculté d'exercer sa verve, avec plus de finesse que de violence. Gringore conclut sans peine que les Français ont Dieu pour eux et que leurs qualités mêmes sont une promesse de succès heureux. Les Lombards « couars » n'ont même pas défendu leur chef.

(306). Ne vous meslez jamais de guerre,
Autre plaisance vous fault querre,
Vous ne scavez que c'est a dire.

Ainsi Gringore use tour à tour de mépris, de dédain, de raillerie vis-à-vis d'un rival impuissant.

Dans l'Entreprise de Venise, le polémiste n'a plus à plaisanter seulement, il faut qu'il écrase un peuple riche et plus redoutable que les Milanais. La pièce inaugure une série de libelles qui tous ont trait plus ou moins à la guerre contre les Vénitiens, « explorateurs des biens d'autruy », voleurs des « terres d'autruy par voye oblicque ».

Imaginez
Que vous estes comme ouailles sans pasteurs,
Mal conseilléz et mal endoctrinez,
Quant les terres des princes retenez,
Et que taschez en eulx discorde mettre.

Les Vénitiens sont pour Gringore des êtres irresponsables, qui font le mal parce qu'ils sont méchants. Le Pape, l'Empereur, le Roi de Hongrie sont par eux frustrés ; et Gringore dans cette énumération de personnes et de villes ne se soucie pas d'écrire comme il convient les noms propres : Bergame est changé en Beygame, Cervie en Cerme ; il ne vérifie pas l'exactitude de ces mots et les écrit comme il les entend prononcer ; il est en cela comme les chroniqueurs du xve siècle qui défigurent les noms de lieu quand ces noms sont étrangers : ainsi Antoine de la Salle écrit Lipre pour Lipari, Boulcan pour Vulcain, Strongol pour Stromboli, Espollit pour Spolète, Allaigne pour Anagni [1]. Commines transcrit Gensano par Jannessanne, Velletri par Belistre, Mignane par Mingamer, Teano par Triague, Fusina par Chafouisne [2]. Enfin dans le roman de Jehan de Paris publié par Montaiglon, on lit Seguionye pour Segovie (p. 5), etc.

Gringore va droit au but. Même s'il écrit des adages, ces adages se ressentent de la passion du poète et ont un air menaçant :

Le fol ne croit jusques a ce qu'il reçoit.
. . . . . .
Loups ravissans sont tousjours en souci.

Il applique directement ces adages aux personnes qu'il vise.

De mal faire estez trop coustumiers,
Car vous aymez mieulx ducatz et deniers,
Que ne faictes vostre salvation,
Maintz sont dampnéz par obstination.

1. Antoine de La Salle, par J. Nève, Paris, 1903 (p. 160, 174, 203).
2. Commines, éd. 1863, II, p. 387, 388, 391.

L'obstination est un fléau que Gringore ne cessera de poursuivre : il composera l' « Obstination des Suysses », et flétrira Jules II en l'appelant l'Homme Obstiné. Tous les ennemis de Gringore portent cette note infamante ; ils ont un air de famille à tel point que sous des noms multiples Gringore ne semble atteindre qu'un seul et même adversaire. Les Vénitiens souhaitent de soumettre et de réduire à leur merci les Princes et les Rois. Gringore n'est pas la dupe de leur politique, et il veut qu'ils en soient assurés :

Tremblez, tremblez, bourgoys Veniciens.

Il les interpelle, comme il interpelle les prélats indignes dans un de ses poèmes moraux. Il n'est satisfait que lorsque sa diatribe est directe et qu'il prend corps à corps son partenaire. Le porc-épic piquera Venise, l'aigle de sable la bequetera, les léopards viendront la mordre, le Pape plantera sur elle un chêne. Tous s'uniront pour exterminer la criminelle.

Sur les pillars, en fin vient pillerie

Gringore connaît le côté par où Venise est vulnérable :

'Ymaginez que vous serez enclos
En vostre isle, puisqu'appetés la guerre.
. . . . . .

Venise ne se doute pas des forces qui l'assailliront. Gringore fait défiler tous les combattants prêts à fondre sur elle :

Capitaines espers, preux chevaliers,
Cueurs d'escuyers, gendarmes et archiers,
Hallebardiers, aussi gens d'ordonnance,
Se mettent sus avecques plusieurs piquiers,
Hacquebutiers et subtilz canoniers,
Qui volonstiers monstreront leur puissance.

Dans cette pièce, Gringore suit une méthode et un plan qu'il reprendra contre Jules II. Il consacre une longue partie de la plaquette à un récit circonstancié qui nous fait con-

naître Venise, sa situation géographique, ses ressources, et les motifs de la guerre. C'est sans doute pour bien montrer que cette guerre est raisonnable, qu'elle s'impose, et que les Princes en l'entreprenant ne sont que les exécuteurs de la vengeance divine, car après un dernier avertissement plus pressant que les autres, le poète s'exprime en messager des rois, en héraut d'armes. Les œuvres politiques de Gringore ont toutes ce même aspect et cette progression voulue : Gringore n'écrit pas à la légère quand il traite de sujets actuels, il est méthodique et ici, encore plus qu'ailleurs, raisonnable. Si dans ses poèmes moraux il s'attarde et se permet de ne pas obéir à un plan rigoureux, dans ses libelles il a une tâche pressante et précise, et ne s'égare pas, soit pour disserter quand il n'y a pas lieu, soit pour gronder hors de propos.

Gringore cite à nouveau l'aigle, le lion, le porc-épic et le léopard. La Terre Sainte prononce une sorte de monologue dramatique qui rappelle la manière dont Ludovic le More gémit sur ses malheurs ; mais cela n'est pas pour nous surprendre, le poète est moins à l'aise quand il introduit devant ses lecteurs une personne collective et morale, une abstraction, que lorsqu'il prête à un personnage réel les sentiments qu'il a dû ou pu éprouver : la Terre Sainte se plaint comme un sermonnaire assez impersonnel, elle n'est pas assez émue pour nous émouvoir, ou tout au moins son émotion est nécessairement factice. L'œuvre de circonstance passe ici au second plan, et la prédication est trop indépendante des évènements contemporains, elle pourrait être de cent ans antérieure, sans changer de ton ni perdre de sa portée.

Princes triumphans, augmenteurs de foy [1],
Regardez moy, et ayez convenance
Qu'on me governe sans justice, sans loy,
Gastee me voy.....

1. C'est d'après l'exemplaire de la Bibl. de Rothschild (cf. Catal., I, 494) que j'ai copié la plaquette.

A coup de lance monstrez vostre puissance,
Faictes nuysance a ceulx qui hayent la croix.
Moy qui suis nommee la Terre Saincte,
Contre payens desire vos estours.

Gringore est aussi gêné dans l'Exhortation que dans l'Eloge. Si cette pièce est médiocre, c'est que le poète n'a personne à attaquer, il est donc monotone et froid. Nous sentons que la matière l'embarrasse, puisqu'il cherche à la varier et à l'enrichir par des jeux de rimes dont il use rarement; s'il s'était toujours comporté ainsi, Gringore ne serait pas dans ses œuvres de circonstance meilleur qu'un Jehan Marot ou un André de la Vigne.

J'apperçoy bien que noblesse blesse
Et qu'elle a mis ses esbatz bas
Car pour le jourdhuy lesse lesse
D'unyon, quant adresse drece
Pour faire gens et soulas las...

D'ailleurs Gringore refait le calembour que nous avons noté dans deux de ses poèmes moraux :

Prelats, pres las d'escouter mes complaintes.

Il profite de la Complainte pour décocher aux prêtres indignes les traits qu'il dirigeait contre eux dans le Chasteau d'Amour et dans les Folles Entreprises. Mais il ménage les princes pour obtenir la concorde et l'union de tous, il évite ce qui pourrait mécontenter l'un d'eux. Cette contrainte, nous le savons, n'est pas dans les habitudes de Gringore : elle suffit à justifier la faiblesse du poème. Combien Gringore est dépassé par son prédécesseur Rutebeuf, dans le « Desputizons dou Croisié et dou Descroizié », ou dans la « Chanson de Puille » :

Vos perdeiz la grant clartei
Des cielz qui est sanz obscurtei
Or verra hon vostre bontei :
Preneiz la croix, Diex vos atant [1].

1. Jubinal, I, 107-129, 146-168. Cf. l'édit. 1885 de Kressner. Nous trouvons dans la littérature provençale à la fin du xve siècle, un poème intitulé : « Pas-

Rutebeuf s'enthousiasme pour la Croisade parce qu'elle est proche de lui. Sans doute on parle encore de Croisade possible en 1509, mais le grand élan qui entraîna l'Occident contre l'Orient pendant des siècles est définitivement brisé. Il y a dans la « Complainte d'outre mer », et la « Nouvelle Complainte d'outre mer » du XIIIe s. quelque chose de la vivacité qui anime la Satire de Gringore contre Jules II.

L'*Union des Princes*[1] rappelle à la fois l'Entreprise de Venise et la Complainte de la Terre Sainte : comme la première elle est un réquisitoire contre l'ambitieuse république, elle tend à liguer les Princes contre elle ; comme la seconde elle évoque l'espoir d'une croisade. Cet espoir serait même réalisé si Venise en s'alliant avec les Turcs n'entravait les généreux desseins de l'Europe chrétienne. L'Entreprise de Venise et l'Union des Princes sont les deux faces d'une même question. Gringore a mis dans l'une plus de hardiesse, dans l'autre plus de fermeté et de supplication. L'un est un pamphlet, l'autre se rapproche davantage d'une prière. Les strophes mêmes de neuf vers au lieu de sept sont moins agiles. Dès que Gringore harangue les Princes cependant, il est énergique et robuste :

Coeurs endormis, lasches, lentz et debilles[1],
Qui vous tenez en champs, bourgs, citez, villes,
Pour accomplir vostre plaisir mondain,
Resveillez-vous[2], soyez promptz et agilles,
Habandonnez maisons et domicilles,

torela consolan crestiandat contra lo Turc », où l'auteur regrette les divisions des Italiens et engage tous les Princes, entre autres le Saint Père et le roi Fernand, à réunir leurs armées contre les Turcs :

Lo payre sanct, en donan la crosada
ley vay premier coma veray pastor,
ez a creat de tota son armada
lo rey Ferran cap e governador.

(K. Bartsch, Chrestomathie Provençale, 4e éd., col. 407-410).

1. Je cite l'Union des Princes d'après l'ex. que j'ai copié à la Bibl. Rothschild.

2. Gringore a employé la même formule dans les Lettres de Milan, nous l'avons vu.

Trottez, saillez ainsi que cerf ou daim,
Car le Roy veult mettre sur champs son train,
Soy transportant en estranges provinces.
Union est entre les roys et princes.

Les Princes unis n'ont qu'un devoir : maintenir la paix et punir les « gens *obstinéz* » ; Dieu hait l'orgueil : l'aventure des Génois l'a prouvé. Dieu hait l'avarice : les Vénitiens sont des avares ; « usure est leur chef et capitaine ».

(106) Veniciens, a vostre cas pensez
A ung chascun rendez son bien et place.

Venise s'allie avec les Turcs, et perd ainsi l'amitié des Chrétiens, en même temps qu'elle se déshonore. L'Autriche, le Roi des Romains, la Marguerite, tous s'entendront pour la détruire.

(203) Le temps futur, en public, on dira
Ce fut Venise a tous princes contraire.

Et après avoir accusé Venise, Gringore songe à une Croisade, bien digne des princes catholiques, et bien raisonnable.

Si l'Union des Princes est supérieure à la Complainte, c'est qu'à côté des conseils il y a des menaces ; Gringore se fâche et s'indigne. L'ennemi est désigné, le combat est imminent, et le poète apostrophe ses auditeurs comme Mère Sotte du haut des tréteaux, comme un roi d'armes présentant un ultimatum. De là cette force que nous avons remarquée dans l'appel qu'adresse Gringore aux Chrétiens, différent de celui de la Terre Sainte, si peu expressif.

Dans cette triple sortie contre Venise, l'auteur, quoique préoccupé sans cesse du même sujet, varie sa méthode et ses moyens d'attaque. Le coup le plus droit est porté par l'Entreprise de Venise ; mais avec une adresse notable dans les deux autres pièces, Gringore revient par des voies détournées à ce qui l'inquiète, il abandonne sa rancune, dirait-on, mais c'est pour la mieux dissimuler. Venise apparaîtra plus cou-

pable d'être l'amie des Turcs, de faire obstacle à une croisade que d'être simplement une cité rapace qui cherche noise à ses voisins. Par là, le poète grandit le débat : en face des Vénitiens, c'est toute l'Europe, c'est la Chrétienté même qui se dresse et crie vengeance. Ainsi des poèmes qui nous paraîtraient faibles et médiocres comme la Complainte de la Terre Sainte, reprennent toute leur valeur quand nous comprenons comment ils servirent, chacun à sa façon, la stratégie du polémiste. L'on est moins sévère pour chacun d'eux, quand on examine l'ensemble qu'ils constituent.

— Contrairement aux Vénitiens, les Suisses, redoutables adversaires de la France, dont ils avaient été peu avant les alliés, ne furent l'objet que d'une seule diatribe de la part de Gringore : mais aussi bien, dans cette diatribe sont ramassés tous les arguments, toutes les violences, toutes les injures qui traduisaient la haine du poète, et qui se seraient affaiblis, éparpillés en plusieurs piécettes. Les Suisses sont traités d'injustes, d'ignorants, de pervers, d'orgueilleux, d'impudents, de voleurs (comme les Vénitiens, ils sont « de bien d'autruy rapteurs »).

Suysses ingratz sont et plains d'avarice.
. . . . . .
Ce sont bestes qui cherchent leur pasture
Sur roys, princes, bourgoys et populaire.
. . . . . .
Comme le loup hors du boys se transporte,
Quand il a faim, esperant qu'il rapporte
Beste ou oyseau, de quelque pasturage,
Suysses pervers assemblent leur cohorte,
Des montaignes partent en ceste sorte.
Leurs proyes prennent en villes, cours, villages.

Les Suisses se damnent sans regret, ils pillent les églises, « déflorent » les dames,

Leur deduict est a faire veufves femmes.

Gringore conseille aux princes de prendre garde aux Suisses, « fomenteurs » de discordes, puisque leur métier,

leur gagne-pain est de faire la guerre. Comme ailleurs, l'auteur dramatique ne se résigne pas à rester dans l'ombre, il interpelle les personnages :

> Avez testes folles et fantastiques,
> Le droit chemin laissez, et voyes obliques
> Voulez suyvre, trop tenez de la lune.

Comment des « serfz servilles » songent-ils à assujettir des « francs » français ? L'auteur se sert des mêmes armes dont il a déjà frappé les Vénitiens et son plan est identique. D'abord il ne laisse ignorer à personne que les Suisses par leurs vices et leurs excès méritent la haine du genre humain : ils sont ridicules, ils sont odieux ; puis il les prend à partie directement, leur dit de cruelles vérités et les menace de la colère des princes, de celle du roi de France ; enfin, en bon prêcheur qu'il est, Gringore n'oublie pas les péchés dont se souillent ces brutes sanguinaires et qui appellent la vengeance de Dieu. Gringore ici comme ailleurs a soin de mettre Dieu de son côté. Et si nous l'en croyons, en poursuivant la ruine des ennemis de son pays, il travaille au bien de l'Eglise et au salut des âmes. C'est parce que les Suisses sont des méchants qu'ils outragent la morale ; ces hommes lubriques ne sauraient être pour Gringore qu'un objet d'horreur. Il ne nous souvient plus par instants qu'il s'agit des Suisses, d'un peuple déterminé, et l'on s'imagine entendre les strophes véhémentes des poèmes moraux contre les blasphémateurs, les luxurieux, les folles femmes ou les mauvais prêtres. Les circonstances importent donc très peu, et les adversaires de Gringore ne changent pas, mais de temps à autre ils se précisent davantage et sont désignés par des noms propres.

L'opiniâtreté avec laquelle Gringore défend la morale assure aux œuvres de circonstance une base solide et les réunit dans une synthèse harmonieuse. Ici, nous avouerons que sa haine des vices l'entraîne plus loin qu'il n'est requis

pour mesurer ses coups et les rendre efficaces. La Satire tourne à la caricature, et nous restons un peu sceptiques. A comparer cette Obstination des Suysses avec deux chansons anonymes écrites après Marignan, l'on s'aperçoit que celles-ci sont plus légères, et plus sémillantes, comme du reste le genre le comporte, et que sous leur apparence moins sérieuse, elles sont aussi profondes et aussi cruelles : ce sont des traits acérés au lieu d'armes pesantes :

Seigneurs, oyez des Suyces,
Qui tant font du grobiz
. . . . . .
L'argent du crucifix
Les mist en ceste danse.
Ce fut quant Pape Jule
Les fist ses protecteurs,
Les nommant par sa bulle
Des princes donateurs,
De l'Eglise recteurs.
. . . . . .
Au Roy firent la figue ;
O Franc Roy, ne te fye
De ces Suyces, faulx gars,
Car leur foy, je t'affie,
Ne vault pas deux lyars.
. . . . . .
Qui vous esmeut, Suysses,
Venir contre la loi,
Et branler droit vos picques,
Contre ung si noble roy ?
Vous feistes le pourquoy
Avez perdu la gloire [1].

Quoique ces strophes aient été composées trois ou quatre ans après l'Obstination des Suysses [2], elles traduisent le

1. Leroux de Lincy, Recueils de Chants Historiques Français, II, 56 et 61. Cf. Chants Historiques, p. p. M. Picot, nos 18, 19, 20, et la note.

2. Dans une « farce nouvelle tres bonne et fort joyeuse de la Resurrection de Jenin Landore, à 4 personnages », (p. p. Viollet-le-Duc dans son Anc. Théâtre Fr., II, p. 21), Janin raconte qu'il a vu au Paradis :

Sainct Laurens qui s'esbatoit
A rostir sur son gril Souysses.

même état d'esprit et nous prouvent que l'opinion en France n'avait pas changé ; il est même notable que l'auteur évoque le souvenir de Jules II mort depuis deux ans, ce qui prouve que le pape était resté impopulaire. Cette animosité nous aide à comprendre la virulence de la polémique de Gringore contre le Pontife Romain.

Gringore dans sa lutte contre les Vénitiens s'est révélé tour à tour raisonnable, habile, pressant et indigné, il a accablé les Suisses d'une colère continue et de reproches excessifs ; quand il s'en prend à Jules II, il témoigne de plus de souplesse, tantôt s'adressant au Père des fidèles comme un enfant respectueux, tantôt essayant de le convaincre par le bon sens, de l'intimider par des menaces, il finit par le déclarer indigne de son ministère et par le livrer à la risée des spectateurs. La Chasse du Cerf, l'Espoir de Paix, la Sotie, tels sont les trois épisodes de la campagne entreprise par Gringore. Il y a du premier au dernier une gradation certaine aussi bien d'intérêt que de talent. La Sotie doit gagner le jeu, l'autorité du Pape doit être battue en brèche, il faut qu'il soit moqué et ridiculisé. Si le troisième acte est supérieur aux autres, c'est seulement parce qu'il est dramatique et parce qu'avant tout Gringore est Mère Sotte et ne donne toute sa mesure qu'au théâtre; Saint Loys est la plus remarquable des œuvres d'imitation, comme le Jeu du Prince des Sots domine toutes les œuvres de circonstance.

Quoiqu'il ne nous soit pas permis de dater de manière absolue la Chasse du Cerf et l'Espoir de Paix, l'ordre dans lequel parurent ces deux pièces ne semble pas douteux : La Chasse du Cerf, qui est une sorte d'escarmouche, est encore timide, embarrassée et confuse. Gringore n'ose pas se présenter comme l'adversaire de Rome ; le poème est un déguisement perpétuel de la pensée de l'écrivain : Dans la Chasse, Gringore essaye de ramener à des sentiments plus français un Pape qui hait la France, en lui rappelant que les Alle-

mands, les Anglais, les Espagnols s'uniront contre lui avec Louis XII et lui feront payer cher ses excès. Le Pape n'a donc pas encore réussi à former une ligue contre nous. Tout au plus le poète nous laisse-t-il entendre que le Cerf des Cerfs cherche à se concilier des partisans. Dans l'Espoir de Paix, au contraire, on sent que toutes les dispositions sont prises et que le duel va commencer entre le Pape et le Roi. L'Espoir de Paix est un ultimatum. C'est sans doute parce que Gringore hésite et n'a pas le courage de s'adresser au Pape comme à un ennemi déclaré, que la Chasse du Cerf est médiocre.

Le Serf des serfs de Dieu devient le Cerf des cerfs, le plus malin des cerfs, le plus difficile à suivre à la piste et à traquer. Le Cerf (Jules II) est allié aux Cerfs ruraux (les Suisses), aux Cerfs marins (les Vénitiens) ; les Francs veneurs (les Français) cherchent à l'atteindre. Le Cerf est terrible :

> Tant aspre estoit que, de jour et de nuyt,
> Il ne prenoit aucun repos ne somme,
> De son dit pié les gens frappe et assomme
> Chevaulx et chiens ; le pié qu'on deust baiser
> Veult de force et de rigueur user.
> . . . . . .
> Il muse et pense choses desordonnées.

Il use de tous les stratagèmes, il égare les limiers, mais :

> Les bons veneurs congnoissent tout par cueur
> Ces ruses la, mon reverend Seigneur.

Le Cerf feint d'être mort, il se retire en son hallier pour reprendre de la force ; mais il ne sera pas tranquille tant qu'il persistera dans son obstination. On va s'assembler pour délibérer au sujet de la chasse (le Concile de Pise) :

> Et s'en treuve le serf des serfs rebelle,
> Voulant user de ruse ou de cautelle,
> Plusieurs veneurs yront bien tost en queste,
> Et la seront pour congnoistre la beste,
> L'ung de l'autre separéz en maints lieux.
> On prend bien serf tant soit rusé ou vieux.

Gringore compose une « Exhortation au Cerf des Cerfz » : nous avons vu qu'il aime ce procédé ; il n'écrit ici que quatre strophes et résume sa pensée en disant que si le pape craint l'agression des Anglais, des Allemands et des Espagnols, les Français devenus ses alliés seront assez forts pour le défendre. Pour lui, c'est le meilleur parti ; mais qu'il se hâte, sinon il est perdu.

Le fond du poème se réduit à peu de chose en somme : un récit voilé des évènements, un appel à la sagesse et au bon sens diplomatique de Jules II. L'attaque proprement dite se réduit à une injure plus violente qu'adroite ; quant à la forme, nous ne pouvons la goûter, puisqu'elle n'est ni simple ni claire. Cette allégorie plaisait aux contemporains de Gringore, qui restituaient sans effort les noms et les faits véritables. Mais ce genre d'habileté nous paraît puéril. Tant de sous-entendus, tant d'artifices, sans parler de ce jeu d'équivoques et d'allitérations (cors encorner, en cornant, escorner, la cornerie), nous semblent amortir les coups. Sauf quelques vers énergiques, cette œuvre de circonstance rappelle singulièrement un poème allégorique, et les personnages de la Chasse sont aussi abstraits que Bon Conseil, Entendement et Outrage ; mais il nous est loisible de rétablir les personnalités vivantes, et, ce qui reste intéressant, c'est que Gringore en composant sa pièce agit plus qu'il n'écrit ; les défauts que nous reprochons à son libelle en étaient alors peut-être le meilleur condiment. Il va continuer sa polémique de manière aussi franche et directe, qu'elle avait été d'abord dissimulée et volontairement obscure [1].

Dès la fin de la première strophe, Gringore dans l'Espoir

1. Il est à noter que Gringore dédie sa Chasse à un prélat de France (Germain de Ganay) pour se mettre sous l'égide de l'Eglise et prouver son respect des bons serviteurs de la foi catholique : la véritable Eglise n'est donc pas avec e Pape, mais avec les Prélats français serrés autour de leur roi. L'idée de la Chasse du Cerf a pu être suggérée à Gringore par de nombreux poèmes du moyen-âge qui portent ce titre mais dont l'allégorie est amoureuse (cf. Histoire littéraire, XXIII, 290). La Chasse du Cerf servit donc tour à tour à des traités de vénerie, à des poèmes d'amour et à un libelle politique.

de Paix arrive au fait : c'est le Pape qui a rompu la paix et pourtant un Pape doit régner sans armes. Les papes jadis ne combattaient pas et mouraient martyrs. C'est le début d'une antithèse dans laquelle le poète ne cessera d'opposer Jules II aux apôtres et aux pontifes qui devraient être ses modèles. Gringore compare Jules II à Jésus pour prouver avec évidence qu'il ne lui est semblable en rien [1]. Contrairement au bon pasteur, le pape tond les brebis jusqu'au sang, c'est un loup dévorant, c'est un symoniaque : et la simonie fut condamnée par Jésus et saint Pierre. Jules II, au lieu d'un goupillon, brandit une épée. Gringore entremêle de jeux de mots des arguments sérieux : les Papes instituèrent le « canon » de la messe, Jules II fait tirer le « canon » sur les chrétiens ; le poète fait même un grief à Jules II de porter la barbe, interdite aux prêtres par le pape Anaclet. Ce grief est assez mesquin, mais Gringore veut user de toutes ses armes ; il sait qu'un défaut extérieur impressionne plus fâcheusement le peuple qu'un vice proprement dit ; il sait que les Italiens pardonnent tout à leur pontife, hormis la barbe ; le Pontife belliqueux n'imite en rien les fondateurs de l'Eglise, il est indigne d'être pape. Après ce réquisitoire, le poète supplie l'Eglise militante de reconnaître les droits de Louis XII et de se prononcer entre le Roi de France et Jules II. Louis XII veut la paix : qu'on l'établisse donc, et qu'on fasse la croisade contre les infidèles, jamais contre les Chrétiens. En un mot, Gringore en appelle du pape injuste à l'Eglise mieux informée. C'est là qu'apparaît à la fois le plan du poète et celui de Louis XII : ce qu'ils désirent n'est-ce pas de faire déposer le Pape par un concile ? Ce projet qui pouvait paraître une énormité et un sacrilège, Gringore le prépare et le justifie en prouvant l'incapacité de Jules II.

1. De même dans le Blason des Hérétiques, Gringore conduira l'hérésie depuis ses origines jusqu'à Luther, afin que Luther apparaisse comme le dernier, mais comme le pire des hérésiarques.

Il convient d'observer que Gringore reprend dans cette œuvre de circonstance l'exposé de tous les vices dont il a chargé les mauvais prêtres. Maintes fois il s'est insurgé [1] contre les indignes pasteurs qui tondent les brebis. Mais ici ce n'est plus une formule empruntée à l'Evangile, c'est une réalité qu'il est loisible à chacun de vérifier, puisque Jules II en faisant la guerre répand le sang des Chrétiens. Dans les Folles Entreprises, par exemple, tous les mauvais pasteurs sont des loups, mais dans l'Espoir de Paix, il s'agit d'un loup bien connu :

(Folles Entreprises, p. 94)	(Espoir de Paix, p. 172)
Vous serez ditz cruels loups ravis- [sables	Et ce pasteur ainsi que voyons tous
Qui devorez voz ouailles aux estables	Vient comme ung loup entre les [brebiettes

Ailleurs, nous notons le même parallélisme :

(Folles Entreprises, p. 94)	(Espoir de Paix, p. 172)
Pasteurs entrez désormais par la porte,	Quant le pasteur si grande fierté [porte
Ne cerchez plus la voye ou sente [oblique,	Qu'au parc ne veult point entrer par [la porte,
Soyez humbles, affin que Dieu sup- [porte	Mais y saulter pardessus la muraille,
Vos simples ouailles quand le serpent [les picque.	Qu'a ses brebis fait cruelle bataille....
Gardez d'entrer par les murs a main- [forte.	

Ce n'est donc pas l'exemple de Jules II qui a fourni à Gringore ses traits contre les prêtres indignes. Jules II est seulement une unité parmi beaucoup de pasteurs méchants et ne sert qu'à illustrer la théorie du poète. En dehors de ces idées qui nous sont maintenant familières, l'Espoir de Paix nous révèle aussi le Gringore gallican : si tous ces abus peuvent se commettre, c'est que l'Eglise n'est plus accoutumée à la pauvreté évangélique et que les Papes possèdent

1. Chasteau d'Amour, Folles Entreprises, Abus du Monde.

un pouvoir temporel au détriment des Princes Chrétiens. La façon différente dont Gringore traite des thèmes identiques selon qu'il flétrit des vices impersonnels ou des êtres vivants et malfaisants, nous fait apparaître la supériorité des œuvres de circonstance sur les poèmes de morale générale. Ce ne sont plus des vices, mais des êtres vicieux que le polémiste flétrit, et le fait qu'il applique à tel mauvais prêtre particulier les arguments qui s'adressent à toute une masse d'individus nous assure que Gringore fut toujours sincère et que sa morale n'était pas une vaine déclamation. Il fut constant avec lui-même. — Grâce à la méthode adoptée par Gringore, à la série d'antithèses que nous avons signalées, son style est ici plus piquant et plus vif. La plupart des strophes contiennent deux ou trois vers qui résument le contraste entre le bien d'autrefois et le mal présent.

Il deffendoit commettre symonie,
Et ce pasteur tient son bien par pecune.
. . . . . .
Puis trespassa martyr en grant humblesse,
Et ce pasteur veult qu'on chante sans cesse :
« A mort, à mort, à l'assault ou à l'arme. »
. . . . . .
Pape Innocent a voulu ordonner
Que l'on portast la paix dedans l'Eglise...
Et ce pasteur la casse et la debrise.
. . . . . .
Sixtus tiers fust misericordieux
Et ce pasteur est très vindicatif.
Il fait, defait, excommunie, absout.
. . . . . .
A trompettes pour cloches et campanes
Sonnans en tours, et en terres profanes.

Une autre qualité qui distingue l'Espoir de Paix des poèmes généraux est la rapidité des phrases ; certains vers sont substantiels et aussi vivants que s'ils devaient être prononcés sur la scène.

Après l'Espoir de Paix il devait apparaître à tous que

Jules II n'était pas seulement l'ennemi de Louis XII, mais que le sort même de l'Eglise était en question, qu'il n'était pas permis de laisser à un Pape belliqueux le soin des fidèles, et que Louis XII pouvait considérer non seulement comme de son droit mais comme de son devoir de punir sans tarder tant d'excès, de chasser un Pape qui, entré dans l'Eglise par symonie, s'y maintenait par la violence. L'on sent que Gringore a la conviction de soutenir la cause de la justice. Il profère des outrages que son patriotisme et l'amour qu'il a pour l'Eglise de France excusent. Gringore est décidé d'ailleurs à ne pas s'en tenir là. Il a enveloppé d'allégories sa première agression, puis il a attaqué à visage découvert le mauvais pasteur dans un libelle ; il bafouera enfin sur la scène cet « homme obstiné » qui garde indûment son siège et ne cesse pas d'accomplir des méfaits. L'Espoir de Paix a donc en dehors de sa portée politique une valeur doctrinale, puisque l'auteur semble écarter la question brûlante de la guerre pour ne songer qu'aux intérêts de l'Eglise, et justifier l'ouverture d'un concile. Louis XII a tenté d' « abattere la durezza del papa », mais en vain : la guerre est imminente.

Espoir de Paix ont les loyaulx François,
Pour ce veullent faire processions,
Incessamment chantent à haulte voix
Louenge a Dieu, ainsi que tu congnoys;
Le créateur sçait leurs intentions,
Car leur Prince fait protestation
Qu'il n'entend point contre l'Eglise aller.
La vérité nully ne doit celer.

Dans les deux plaquettes, Gringore ne peult varier son ton comme il le voudrait, il est empêché par le genre même de la satire où « l'acteur » est seul à parler : le théâtre multiplie ses moyens, et anime, en les faisant agir et s'exprimer chacun suivant son caractère, les personnages dont il énumère ailleurs les qualités ou les défauts. Nous

savions déjà que Jules II fut un méchant homme ; dans la Sotie il se présentera lui-même comme tel, et les spectateurs les plus favorables à l'Eglise seront forcés de détester son chef.

« Le jeu du Prince des Sotz et Mère Sotte joué aux Halles de Paris le mardy gras l'an mil cinq cens et unze » (24 février 1512), est de tous les poèmes dramatiques du XVIe siècle inspirés par la politique contemporaine, le plus éloquent et le plus persuasif; il est en outre, par les questions de droit et de morale éternelle qui dominent les circonstances, par le rôle de la Sotte Commune, le peuple toujours pressuré par les Grands, par la psychologie profonde avec laquelle Gringore fait des hommes de son temps des types de tous les temps, une œuvre encore puissante : si la curiosité ne nous attire pas vers cette Sotie comme elle attirait les contemporains de Louis XII, cette pièce nous séduit et nous retient par la valeur littéraire et nous assistons volontiers à cette leçon de psychologie historique. Gringore fait ici de la synthèse; sous le masque de Jules II nous reconnaissons les ambitieux de tous les siècles qui exploitent en vue de leurs passions ou de leurs intérêts une fonction sacrée et vénérable.

Ainsi Gringore ne sacrifie ni l'intérêt particulier à l'intérêt général, ni celui-ci à celui-là. Le poème est à tel point un poème de circonstance et porte si nettement la marque de l'année 1512, qu'il prendrait de nos jours le nom de « revue ». Cette Sotie est en vérité une revue [1] ;

1. M. Picot, dans son Introduction au Recueil de Soties, I (III-XXXI), résume tout ce que l'on sait sur ce genre dramatique. « Au point de vue de la forme, dit-il, la Sotie se rattache à ces fatras ou fatrasies dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples ; c'est une série de traits et de mots disparates qui n'ont d'autre liaison entre eux que la rime. » Il y a deux espèces de sotties, « l'une destinée à être récitée dans des concours de rhétorique, l'autre au contraire ayant un caractère dramatique. Cette deuxième espèce s'appelait aussi : Jeu de pois pilés. » Le plus souvent les sotties étaient représentées par des comédiens de profession et c'est alors qu'on peut les comparer à des parades. « ... Les Sotties se reconnaissent enfin à leur dialogue... la Sottie n'a

cette comédie politique et sociale fait défiler devant nous et les épisodes d'actualité et les hommes qui y jouèrent un rôle; des allusions plaisantes, des traits satiriques, des personnages symboliques achèvent de parer la revue de tout ce qui est aujourd'hui une caractéristique de ce genre L'on ne peut affirmer que Gringore ait créé cette forme dramatique, mais si l'on compare le Jeu du Prince des Sotz à des œuvres quasi semblables, il faut convenir que Gringore laisse dans l'oubli ses devanciers [1]. Sans frais, comme ceux que nécessitent les mystères, sans trop d'acteurs, sans trop de spectacle ni de décors, le poète tient en main une force considérable, analogue à celle du journaliste dans la société moderne [2], il ne la gaspille pas et tout en étant le plus précieux porte-parole de Louis XII, jamais il n'a été plus personnel, plus convaincu ; assez protégé par la netteté de sa thèse pour ne pas tomber dans les excès, il se montre assez audacieux pour élargir le cadre du débat et lui donner une portée universelle. Par lui, l'opinion est entraînée, le peuple et la bourgeoisie sincèrement catholiques, une partie du clergé, se rallient à la bannière royale. Il endort beaucoup de scrupules; ceux qui ont ri de Mère Sotte, après avoir cessé de rire, sont convertis par le bon sens du poète. Gringore obéit évidemment à un mot d'ordre, dit M. Picot [3] ; nous ne saurions

d'autre but que d'attirer le public par des quolibets... La Sottie appartenait surtout au répertoire des comédiens de métier... Les Sots parisiens, comme les Confrères de la Passion, ne furent dépossédés qu'à la suite du célèbre procès de 1632... La Sottie est un genre dramatique tout français... Les sotties devaient être en grande partie improvisées. »

1. Cf. pour les Pièces politiques antérieures à 1514, Lenient, la Satire au moyen âge, chapitre 23.

2. « Les Sotties produisaient sur l'opinion publique parmi les gens instruits, des effets que l'on peut comparer à l'influence de la presse aujourd'hui. » (G. Bapst, Essai sur l'histoire du Théâtre, p. 136.)

3. Recueil de Soties, II, 108 et suiv. Cf. M. Picot, Romania, VII, 263, d'Ancona, Origini, del teatro italiano (2 vol., Turin, 1891), II, 80. L'auteur signale que les amis du pape attaqués sur la scène répondirent par les mêmes armes. Des Florentins en résidence à Lyon furent autorisés par les échevins à jouer

l'affirmer, mais il est certain qu'il y a entente entre le roi et le « facteur », car sans cela on n'eût pas supporté certains écarts de langage. Gringore, en tous cas, a mis au service du prince des idées qui lui étaient chères [1].

La Sotie, la Moralité et la farce sont précédées d'un « Cry », sorte de boniment par lequel l'auteur attire le public et tâche à se concilier ses bonnes grâces [2] : Venez, accourez vous tous, Sots et Sottes innombrables,

> Sotz lunatiques, Sotz estourdis, Sotz sages,
> Sotz de villes, de chasteaulx, de villaiges,
> Sotz rassotéz, sotz nyais, sotz subtilz,
> . . . . . .
> Vostre Prince, sans nulles intervalles,
> Le mardy gras jouera ses Jeux aux Halles.

Venez donc, c'est Mère Sotte qui vous invite, venez bigotes et vous aussi « sottes doulces qui rebrassez vos cottes », venez, « toutes sottes aymant le masculin », « Sottes nourrices », « Sottes chamberieres », hâtez-vous, la pièce va commencer. Il est notable que Gringore s'adresse alternativement aux Sots puis aux Sottes, il consacre une strophe à ceux-ci puis une à celles-là, recommence et ter-

des jeux en faveur du pape, et l'auteur ajoute : Molto probabilmente specie trattandosi de fiorentini trattarasi non gia di onorare Giulio ma di festeggiare l'assunzione de Leone X. — Cf. encore H. Suchier, Geschichte der fr. litteratur (Leipzig et Vienne), et Lenient, op. cit., p. 383.

1. Lenient écrit que cette Sotie fut « un quart d'heure de franchise et de folle équipée » (la Satire en France au XVIe siècle, 1866, p. 565). « Avant de succomber devant l'inimitié des gens d'Eglise, sous les arrêts des parlements et de reculer à la vue du fantôme de l'antiquité, évoqué par l'école érudite du XVIe siècle, le théâtre du moyen âge qui devait se perdre obscurément dans les loges des acteurs forains, livra bataille à l'église qu'il exposa à la risée du peuple en affublant Mère Sotte de ses vénérables vêtements. » (Gerusez, Histoire Littéraire ; Moyen-Age. Garnier, 1853, p. 173-192.)

2. Nous ne savons pas exactement quel était l'aspect de la scène ? « La représentation, aux Halles de Paris, avait lieu sur un grand théâtre formé d'échafauds à plusieurs étages. Les compartiments supérieurs étaient garnis des suppôts du Prince des Sots qui successivement étaient invités à descendre. Il est probable que la scène était remplie d'un grand nombre de personnages muets qui prenaient part à la bataille... La partie matérielle des représentations des mystères cède la place aux préoccupations littéraires. » (G. Bapst, Hist. du Théâtre, p. 72.).

mine par une conclusion comique en reproduisant quelques-uns des termes usités dans les lettres royaulx [1]. Gringore a dépouillé l'allure grave du prédicateur, il ne veut que plaisanter avec les femmes sottes; pourvu qu'il ait des auditrices, que lui importe la qualité des personnes, il les veut toutes comme il veut tous les sots, parce qu'il faut que tout le monde l'entende.

Sottes hardies, couardes, laides, belles,
Sottes frisques, Sottes doulces, rebelles,
. . . . . .
Sotz vieux, nouveaux, et Sotz de toutes ages,
Sotz barbares, estranges et gentilz.

Il semble à la façon dont Gringore s'adresse séparément aux spectateurs et aux spectatrices, que les hommes et les femmes étaient assis chacun d'un côté : il se tourne tantôt vers les uns, tantôt vers les autres ; il varie en bon comédien ses gestes et ses intonations [2].

Trois Sots discourent ensemble : ils obéissent à leur Prince, chef du Royaume de Sotie. Le Royaume, c'est la France, le Prince est donc Louis XII. Ces interlocuteurs estiment que l'on a trop attendu avant d'agir, il serait nécessaire de frapper un grand coup contre les ennemis coalisés.

(v. 19) Qu'on rompe, qu'on brise, qu'on casse,
Qu'on frappe à tort et à travers !
A bref, plus n'est requis qu'on face
Le piteux...

Les ennemis se flattent réciproquement : « Vostre prince est saige », dit un sot. « Il endure », dit un autre. « Aussi

1. Fait et donné, en buvant a plains potz,
En recordant la naturelle game,
Par le Prince des Sotz et ses suppotz
Ainsi signé d'un pet de preude femme.

2. Le Cry a 40 vers (4 str. de 9 vers et 1 de 4 vers, dix syllabes). Montaiglon renvoie le lecteur au « Monologue des nouveaulx Sotz de la joyeuse bande » (Recueil de Poés. fr., I, II). C'est une imitation du cry en effet.

paye quand payer fault », conclut le troisième. L'on fait une brève allusion à l'incident de Bologne. « Chacun a son prouffit tend ». Le Roi d'Aragon « tend ses filets », les Anglais se tournent contre la France ; mais que va-t-il se passer ?...

> Le Prince des sotz ne pretend
> Que donner paix a ses suppotz.

Et l'Eglise ? Elle se mêle du temporel. « Plusieurs aux princes sont ingratz ». Le Prince va « tenir ses grans jours », il consultera seigneurs et prélats avant de prendre une décision. Et les Sots insistent sur la gentillesse extrême du Roi : le contraste est frappant entre la noblesse du prince et la méchanceté de ses adversaires. « On luy a joué des fins tours ». Sans doute, « il en a bien la congnoissance ».

> Mais il est si humain tousjours,
> Quand on a devers luy recours,
> Jamais il ne use de vengeance.

Et après ce dialogue qui est un exposé très net, très-précis de la situation, les Sots réveillent et appellent les suppôts. Dès le début nous connaissons l'état d'esprit des « Sots ». Gringore n'a garde de composer des monologues, il fait prononcer aux personnages des phrases courtes ; sans aucun de ces procédés fastidieux qui alanguissent le premier acte des pièces classiques, l'auteur nous met en quelques vers au courant des faits ; bien plus, la cause que soutient Gringore nous est sympathique : l'Eglise dont il ne dit qu'un mot nous apparaît déjà comme redoutable, nous sommes disposés à la trouver odieuse en la personne du pape, tandis que Louis XII « si humain », si peu vindicatif nous plaît par sa paisible franchise et ne nous étonnera pas quand, à bout de longanimité, il prendra les armes pour riposter, car sa bonté n'est pas faiblesse.

Le seigneur du Pont Alletz, l'un des camarades de Gringore, Jehan de l'Espine, dont nous avons déjà parlé, exa-

mine l'horizon, et s'inquiète des nuages qui menacent le royaume de Sotie. Puis le Prince de Nates et le seigneur de Joye entrent en scène, l'un symbole des banquets et des danses (c'est l'avis de Montaiglon), l'autre qui passe son temps avec les femmes et fait joyeuse chère. Ils se réjouissent des fêtes du Carnaval. Ces gais compagnons sont ici pour empêcher que le ton ne devienne trop sérieux : le mardi gras, le peuple veut se divertir.

Fy de desplaisir, de tristesse.
Le general d'Enfance arrive, lui aussi.

LE 1er SOT

Approchez, general d'Enfance,
Appaisé serez d'un hochet.

LE GÉNÉRAL

Hon hon ! Menmen ! Papa ! Tetet !
Du lolo ! Au cheval fondu !

LE 2e SOT

Par Dieu, vela bien respondu
En enfant.

Le général est synonyme de sottise, d'inexpérience, de niaiserie [1]. Est-ce une satire contre les capitaines trop jeunes entraînant les soldats à de « folles entreprises », ou bien Gringore veut-il laisser entendre qu'il ne faut décourager aucune bonne volonté et que les plus humbles auxiliaires sont précieux pour le Roi ? Nous ne saurions le dire. Le Seigneur du Plat, c'est le seigneur du Plat d'Etain, ou par moquerie, du Plat d'Argent, « enseigne banale d'une multitude d'hôtelleries qui représente dans la tradition comique l'auberge de misère, où les poètes crottés, sans feu ni lieu, où les Enfants Sans Soucy passaient pour la plupart leur vie hasardeuse [2] ».

1. P. de Julleville croit que le général peut être Gaston de Foix. J'en doute fort. Ce n'est personne en particulier.
2. Dit M. Picot.

Honneur par Tout ! Dieu gard les hostes.
En voicy belle compaignie.

Il « loge tous les souffreteux »,

Pipeux, joueux et hazardeux,
Et gens qui ne veullent rien faire,
Tiennent avec moy ordinaire,
Et Dieu scet comme il les traicte,
L'ung au lict, l'autre a la couchette.
Il y en vient ung si grand tas.
Aucunes fois n'en doubtez pas,
Par Dieu, que ne les scay ou mettre.

Seigneur du Plat, vous siègerez au conseil du Prince, et vous aussi Seigneur de la Lune [1], seigneur inconstant, un peu fou, un peu fantasque, seigneur qui rêvassez « et « tenez de la lune », seigneur ami des poètes et des êtres grotesques, assez peu raisonnable, Seigneur qui gouvernez les Sots lunatiques....

Je suis hastif, je suis soubdain,
Inconstant, prompt et variable,
Liger, d'esprit fort variable [2].

L'abbé de Frevaulx, bien connu dans le Monde de Sotie, et qui figure par exemple dans la « Farce Joyeuse des Galans et du Monde », type de la misère (les « Vaulx ou l'on n'a pas de quoi se chauffer »), l'abbé de « Froictz-Vaulx » du monologue des Sotz joyeulx de la nouvelle bande [3],

qui n'endure
Challeur, soit charnaige ou Karesme,

vit avec « le Seigneur de Neige », « le Seigneur des Vents » : sa chape exquise est chaude comme la bise [4]. L'abbé de

1. Cf. Picot, Recueil de Soties, II, p. 141, la note.

2. Le quatrain suivant contient une allusion « Quand la lune est dessus Bourbon » que les éditeurs avouent ne pas saisir (v. 151).

3. Recueil de Soties, I, 42.

4. Recueil de Montaiglon, III, 19. L'abbé de Plate Bource y figure aussi, comme l'abbé de Saint-Léger, cité v. 252.

Plate Bource dont on comprend assez la situation, est le plus fidèle et le plus assidu des Sots au Plat d'argent..... Halte-là ! voici le Prince escorté du Seigneur de Gayecté, qui chasse bigots et bigotes : en ce moment, aussi bien, cela est indispensable pour que Louis XII ait ses coudées franches et ne soit pas empêché dans sa lutte contre Jules II.

Nous sommes en vérité avec les suppôts du Prince, en folâtre et peu édifiante compagnie : ils sont débauchés, ou bêtes, ou buveurs, ou frivoles, sans argent, parce que leurs deniers s'en vont aux tavernes et aux femmes... Et tous ces personnages sont les Français, ce sont les Seigneurs et les Prélats, comme le dit Gringore. Le Poète a-t-il voulu faire une satire de l'Esprit Français à l'instant précis où il tâche à stimuler les énergies et à mettre l'opinion de son côté ? Ce serait sottise et manque de goût. Gringore reconnaît les défauts de ses compatriotes, mais il n'ignore pas que ces défauts deviennent des vertus quand il s'agit d'une « bonne entreprise » et que la noblesse et le clergé resteront, quoiqu'il arrive, fidèles à leur roi. En effet tous ceux que nous étions tentés de mépriser d'abord se moqueront des menaces et des promesses de Jules II, et pourtant ces promesses seront alléchantes pour de tels appétits : le Pape, en effet, fermerait les yeux sur tout ce qu'ils pourraient commettre, à leur gré ils se livreraient à tous les vices que nous avons dits.

Le Seigneur de Gayecté admire la jeunesse du Prince malgré son âge avancé.

> Tousjours estes gay et joyeulx
> En despit de voz ennemys.

Un prince gai est toujours populaire : Gringore le sait, il n'aurait garde d'en faire un vieillard maussade et chagrin. Ce seigneur de Gayecté qui accompagne le roi est un bon introducteur de celui-ci auprès de son peuple. Nous savions déjà que le Prince des Sots était juste et humain, il était

habile de la part de Gringore d'ajouter que ce Prince est plein de vie et que le royaume peut se reposer sur lui avec confiance. Ce n'est pas un radoteur sénile et indécis, et nous saurons mieux tout à l'heure encore, par ses gestes, qu'il n'agit pas au hasard.

Le Prince est envoyé par Dieu sur la terre pour punir les malfaiteurs : le malfaiteur le plus exécrable, n'est-ce point le Pape ? Tous les sots s'inclinent devant leur chef. Ses « prelatz ne sont point ingratz », et ils s'amusent. Il y a tant de « prelatz irreguliers » et tant de « moines apostatz ».

LE 3e SOT

L'Eglise a de mauvais pilliers

LE 1er SOT

Il y a un grant tas d'asniers
Qui ont benefices a tas.

Si Gringore fait ici un rôle spécial au clergé, c'est que l'attitude de celui-ci pouvait préoccuper Louis XII : c'est pourquoi sans s'inquiéter des Seigneurs, le Prince mande à ses côtés les Prélats ; n'hésiteront-ils pas entre leur père spirituel et leur chef temporel ? Louis XII craint qu'ils ne soient au Concile. Gringore a-t-il cédé au seul besoin de dévoiler toute sa pensée et de flétrir des « abus » qu'il n'a jamais tolérés ? nous ne le croyons pas ; cette sortie contre les mauvais pasteurs devait avoir un but plus précis : Gringore veut éclairer le peuple que pourrait influencer en faveur du Pape le prestige des évêques et des prêtres. En même temps qu'il adresse au clergé une dure leçon, il lui trace son devoir, il le met dans l'impossibilité d'y manquer en soumettant sa conduite au contrôle populaire. Il sait comme est dangereuse la main-mise d'un curé sur les petites gens, ses paroissiens : pour ceux-ci le Pape est un autre Jésus-Christ, auquel on n'oserait toucher sans sacrilège. La foule ne connaît pas Jules II ; c'est contre ses

pasteurs immédiats que Gringore met en garde le peuple, parce que ce sont eux qui encouragent les bigots et, par là même, les scrupules dangereux qu'il s'agit d'étouffer. D'ailleurs ces traits satiriques qui remplissent dans les œuvres générales de longues tirades, se détachent dans la Sotie en quelques vers coupés, alertes et cinglants. Si trois vers sont prononcés par le même Sot, ils n'ont pas d'ailleurs l'allure pesante dont Gringore est coutumier ; il badine à la façon de Coquillart.

Souvent dessoulz les courtines
Ont creatures feminines
En lieu d'heures et de psaultiers.

Et Sotte Commune qui ne peut plus se contenir, Sotte Commune, le Peuple, le Populaire de la Vie Monseigneur Saint Loys, Sotte Commune, protégée par Mère Sotte, grogne et bougonne. « Qui parle ? » demande le Prince des Sotz, étonné de cette voix.

Eh ! qu'ay je a faire de la guerre,
Ne que a la chaire de Saint Pierre
Soit assis ung fol ou ung saige ?
Que m'en chault il se l'Eglise erre,
Mais que Paix soit en ceste terre ?
Jamais il ne vint bien d'outraige.
Je suis asseur en mon villaige ;
Quand je vueil, je souppe et desjeune.

Sotte Commune se soucie peu des querelles entre Louis XII et le Pape. Elle ne demande que la paix. Les questions doctrinales la laissent indifférente. Toute la Sotie doit tendre à ce que Sotte Commune finisse par approuver le Prince : elle n'y est pas encore décidée ; elle semble blâmer autant Louis XII que Jules II, puisqu'elle désire rester étrangère à leur dispute, et que la vie matérielle l'occupe uniquement. Le poète a raison d'en user ainsi et de ne pas nous montrer une foule moutonnière, toujours prête à approuver ce qu'ordonne le Prince. Gringore laisse au

peuple sa personnalité, ce qui est le grandir et le flatter. Avant tout, le peuple ne doit pas éprouver de contrainte. Il importe qu'il croie choisir librement le parti qu'il est appelé à prendre. — « Qui parle ? » demande à nouveau le Prince. Mais c'est la Sotte Commune....

Tant d'allees et tant de venues,
Tant d'entreprises incongneues,
Appoinctemens rompus, casséz,
Trahysons secrettes et congnues.

« Qui parle ? » demande pour la troisième fois le Prince. C'est la Sotte Commune. Elle a bien observé les événements, elle évitera d'être la dupe de tout le monde et comme elle a conscience de sa force — parce qu'elle est le nombre — elle n'hésite pas à s'exprimer hardiment. Que le Prince la regarde ! Mais « qui parle ? » demande le Prince pour la quatrième fois, car il ne conçoit pas qu'un Sot ait une telle audace. Allons, Sotte Commune, disent les Sots, taisez-vous, qu'avez-vous à grommeler ? Le Prince est bon,

— Il a selon droit combattu
— Mesmement mis au bas taille
— Te vient on rober ta poulaille ?
— Tu es en paix en ta maison
— Justice te preste l'oreille
— Tu as des biens tant que merveille
Dont tu peux faire garnison
— Je ne scay pour quelle achoison
A grumeller on te conseille.

Et Sotte Commune continue à se plaindre, mais en chantant une chanson, populaire alors :

Faulte d'argent, c'est douleur non pareille.

Les Sots estiment qu'il faut laisser cette sotte dans son coin... elle ne sera jamais satisfaite.

Le portrait de ce personnage collectif est d'une grande vérité. Sotte Commune conçoit la politique et en devise à sa façon. Elle exagère les mauvaises nouvelles et voit volon-

tiers des embûches et des crimes partout. Ses propos sont incohérents, mais elle les justifie par un proverbe. Si on discute avec elle, elle est incapable de tenir tête, elle ne répond mot, non qu'elle soit convaincue, car elle garde son idée et s'esquive par une chanson. On a beau lui démontrer que le Prince est vertueux, qu'elle ne souffre pas de la guerre, que les impôts n'augmentent pas, qu'on respecte sa basse-cour... elle s'aperçoit que son argent diminue par quelque endroit et c'est ce qui la désole. Du reste les lamentations qu'elle exhale ne sont pas spontanées tout à fait : « on » la conseille, « on » fomente ses haines, et un rapprochement s'impose à notre avis, entre cet « on » impersonnel et les prélats et les bigots dont il s'agissait tout à l'heure.

Mais voici le Personnage principal de la Sotie, la Mère Sotte, Gringore lui-même, habillée « comme l'Eglise » par dessus son vêtement habituel. Elle est donc censée exprimer les sentiments de l'Eglise.

> Le temporel vueil acquerir
> Et faire mon renom florir.
>
> . . . . . .
>
> Je me dis Mere Saincte Eglise,
> Je vueil bien que chascun le note ;
> Je maulditz, anathematise.
>
> . . . . . .

C'est Jules II qui expose son plan : on le croit fou, ce vieillard. Non point... il vise à réduire le pouvoir de son fils Louis XII. Sotte Fiance et Sotte Occasion sont les deux soutiens de Mère Sotte, symboles du caractère de Jules II et des moyens de corruption qu'il ne cesse d'employer. Ces personnages ne disent rien qui vaille. Les suppôts du Prince étaient joyeux, et voilà qu'un cortège de coquins et de traîtres trouble la gaieté que n'avaient même pas atténuée les récriminations de Sotte Commune. Mère Sotte en se montrant est antipathique dès l'abord, on soupçonne ses

mauvais desseins. Le médecin [1] de Mère Sotte l'encourage à être perverse : la perversité sera son « moyen de parvenir », comme on eût dit plus tard.

> Aussytost que je cesseray
> D'estre perverse, je mourray :
> Il est ainsi pronostiqué.

Mais qu'est devenue la Bonne Foy, cette Sotte qui avait accoutumé de suivre la Mère ?

> Par moy n'est plus entretenue,
> Et est maintenant incogneue ;
> Au temps present on la ravalle.

Bonne Foy « c'est le vieil jeu ». Il faut maintenant le jeu nouveau. Et pour ce faire, Mère Sotte mande ses prélatz : Croulecu, Saint Liger, Frevaulx, Plate Bource. Ils s'empressent. Qu'y a-t-il ? « Je voudrais, dit Mère Sotte, enlever à mon fils le temporel ». Mais les Princes ne voudront pas ?... « On les matera ». Et le clergé ?... « On lui offrira très largement de rouges chappeaulx ». Et le clergé se battra, si la bataille est nécessaire, contre les Princes.

Jules II n'est pas enlaidi au point qu'il devienne méconnaissable dans ce portrait. Sa méchanceté même est grandiose. C'est un criminel de grande allure, un contempteur de Dieu et des hommes, capable de tout sacrifier et de damner son âme pour réaliser son programme. L'énergie de ce caractère, cette volonté têtue contrastent singulièrement avec la bonté nonchalante du Prince des Sots et les badineries frivoles de ses sujets. Mère Sotte nous apparaît comme le monstre que redoute Sotte Commune, celui qui brasse « les bruvages et les boucons ». Le Populaire était peut-être plus clairvoyant que les autres personnages. Sotte Commune ne savait rien répondre aux arguments, mais l'apparition de Mère Sotte lui prouve que son idée de der-

1. Allusion à Bonnet de Lates. Cf. Recueil de Soties, II, 156, note.

rière la tête était juste. Ce peuple que Gringore ne voulait pas convaincre par des raisons au-dessus de sa portée, il l'attire, le séduit et le gagne par des flatteries délicates, en lui faisant compliment de son intelligence, après l'avoir loué de sa force.

Mère Sotte vient trouver les Princes. Elle essaie de les détacher de son fils, de les attirer vers soi. Ils refusent. « Mes dorlotz », dit-elle, soyez mes alliés ! Non, les dorlotz sont fidèles aux Princes. Ce ton pathelin, ces câlineries par quoi Mère Sotte cherche à enjôler les Prélats et à les pousser à la trahison, étaient bien pour déplaire au peuple qui n'aime point les papelards, méprise les procédés hypocrites et pardonne tout à la franchise même excessive.

Mère Sotte, voyant que ses avances sont mal accueillies, change brusquement de tactique et ordonne aux prélats de livrer l'assaut. Tout de suite reparaît Sotte Commune qui se lamente.....

L'accès de fureur de Mère Sotte succèdant à des caresses si doucereuses, complète son portrait et la rend haïssable. On saura dorénavant combien ses compliments cachent de malice et de fiel. C'est pourquoi Sotte Commune qui s'est tenue à l'écart pour ne pas se mêler des affaires d'autrui, et qui craint les éclaboussures, intervient aussitôt, indignée, et prête à défendre le roi maltraité. Elle est devenue gendarme. Le Prince l'interroge, tandis que Mère Sotte n'a parlé qu'aux princes. Sotte Commune est triste.

Tous les jours mon bien amenuyse.

L'Eglise prend tout. Est-ce le Prince qui est coupable ? Non, non, dit Sotte Commune. Pourtant Sotte Commune « paye tousjours l'escot », elle en a « le cerveau fumé », et le « coq (gaulois) est plumé ». Sotte Commune a un langage « mystérieux », mais on saisit ses allusions. La cruauté et l'insolence de Mère Sotte, les mauvais traitements dont elle accable son fils, le Prince des Sotz, finissent

par émouvoir Sotte Commune : elles excitent à la fois son indignation et sa pitié ; c'est la femme du peuple qui n'admet pas qu'une mère batte son enfant sans raison. Elle est restée insensible aux arguments, mais elle obéit à son cœur, et en ceci Gringore montre qu'il connait bien l'âme populaire.

Je ne puis pas cecy comprendre
Que la mere son enfant tendre
Traicte ainsi rigoureusement.

Les Prélats et les Princes se battent sur la scène. On s'aperçoit que l'Eglise est Mère Sotte. On la démasque. Le seigneur de Gayecté constate que la querelleuse est Mère Sotte et non pas l'Eglise.

L'Eglise point ne se forvoye,
Jamais, jamais ne se desvoye ;
El est vertueuse de soy.

On va donc chasser Mère Sotte d'une chaire qu'elle usurpe et, ce faisant, ce n'est point l'Eglise que l'on atteindra, ce n'en est que la caricature.

Mere Sottè, selon la loy,
Sera hors de sa chaire mise.

LE PRINCE

Je ne vueil point nuyre à l'Eglise..

Sotte Commune grogne encore..... elle grognera toujours, et les Sots lui demandent d'être moins encombrante.

J'en suis, par Saincte Marie,
Tant plaine de merencolie,
Que n'ay plus escuz ne ducas.

L'Eglise est indemne, elle reste la Sainte et la Mère, qui ne saurait nuire à son très cher fils. L'on a ri, l'on a eu peur légèrement, pour être en définitive rassuré et content.

Quand la Sotie s'achève, l'auditoire est conquis, ou du moins il doit l'être. Le poète a joué son jeu avec une habileté que l'on remarque dans les moindres détails. Pour gagner le peuple, Gringore a su montrer tour à tour la bienveillance et la bonté de Louis XII, la douceur de son gouvernement, l'entrain et la belle humeur de ses sujets ; on doit vivre heureux sous un tel prince, conclut-on naturellement. Mais Sotte Commune est là pour mettre les choses au point : non, on n'est pas heureux, tout va de travers. Si elle n'en explique guère les causes, elle est du moins certaine du fait. On lui apprend que l'Eglise a commis tout le mal, l'hypocrite dont les caresses sont trompeuses et qui mord en cajolant. C'est elle qui veut la guerre. Le peuple qui en souffre doit détester l'Eglise ou plutôt le chef qui la déshonore. C'est à Sotte Commune que Gringore s'adresse dès le début : comme il la connaît bien, il l'influence adroitement, sans en avoir l'air ; il l'entraîne, malgré elle, en lui persuadant qu'elle est libre, il la prend par ses endroits sensibles, entre dans ses intérêts, l'émeut, l'indigne, et s'il la flatte, il n'est pas assez maladroit pour le lui faire trop sentir. Pour que personne ne doute que la Sotie est écrite pour le peuple, Gringore s'exprime familièrement : il met dans la bouche des acteurs des jurons, lui qui n'a pas coutume d'en user dans ses œuvres (Par Dieu, por Dieu, Corbieu, par le Corbieu) ; il emploie beaucoup d'expressions populaires (jouer de passe-passe, faire le rouge collet, enluminer son nez, aussi chaud que vent de bise, ne savoir ou mettre les dents, faire un tas de mines, parler d'un tas de fatras, un tas d'âniers, benefices à tas, cogne-le-festu, timbre follet). Gringore au besoin crée un mot expressif : papillons, pour désigner les partisans du pape. Il use de calembour : mon oye (monnoie) decriée. Afin d'imiter mieux le bavardage populaire, il dira : Nenny non, par pléonasme.

Nous risquerions, à vouloir subtiliser davantage, de prêter

à Gringore des intentions qu'il n'a pas eues, car nous ne devons pas oublier que la Sotie était par tradition vive et alerte, qu'elle comportait l'imprévu, la fantaisie, les saillies, et que Gringore, en étant lourd et compassé, eût manqué aux lois essentielles du genre ; mais il s'élève au-dessus de ses émules parce qu'en affublant lui aussi le masque de la gaîté et de la folie, il est au fond sérieux : sa Sotie a du poids et de la portée ; la voix de Mère Sotte contraste avec celle des sots, et la seule présence de ce personnage terrible donne à cette Sotie d'abord légère quelque chose du caractère tragique, et surtout le grand intérêt politique qui plane sur toute la pièce et qu'on n'oublie pas un instant, relève le ton de ce poème et soutient notre attention, comme il devait exciter la curiosité des spectateurs.

Nous avons dit que par un côté cette pièce est une revue, mais elle est plus encore, car indépendamment de l'esprit et de la satire, le Jeu du Prince des Sotz est dominé par une pensée patriotique et généreuse, le bonheur de la France et la cause de la Paix. Si Gringore pousse à la guerre contre le Pape, c'est pour assurer définitivement la paix toujours compromise par Jules II.

— La Moralité continue logiquement la Sotie [1] : on dirait une conversation interrompue qui reprend. Ce n'est plus Sotte Commune qui parle, mais le Peuple Français : au demeurant les noms seuls diffèrent, c'est le même personnage ; il dit, sur un ton plus sérieux. parce qu'il est en face d'Italiens qui l'observent, ce que nous avons déjà entendu. La moralité est plus grave, et il ne saurait en être autrement. Dans la Sotie, Gringore a composé une revue pour prouver que l'Eglise a un rôle pacifique, et que si le Pape a des instincts guerriers, le Roi le traitera comme un guerroyeur quelconque plus coupable seulement et plus

1. C'est « un dialogue plutôt qu'une action dramatique » (Picot, Bullet. de la Soc. de l'Hist. du Protest. Fr., 1887, p. 181).

détestable. Gringore, dans la moralité, démontre que rien n'est pis que le Français « Ytaliqué », le Français qui n'est plus un vrai Français gallican, qui ne distingue plus quel est son devoir, qui se laisse étourdir par ses voisins d'outre-monts, et ne se conforme plus à la tradition. Le Français « Ytaliqué » ajoute à ses défauts nationaux les vices des Italiens. Gringore veut convaincre les Français qu'ils n'ont qu'à obéir à leur roi, et à continuer un passé glorieux ; qu'ils soient légers, inconstants, débauchés, cela n'est pas néfaste, pourvu qu'ils restent loyaux et fidèles.

Peuple François, et Peuple Ytalique causent ensemble. Gringore peut ainsi leur faire dire ce qu'ils se reprochent mutuellement, préciser le contraste entre les deux nations, et surtout il réussit à faire condamner Jules II par ceux mêmes que le Pape défend et qui lui devraient de la reconnaissance : Jules II apparaît d'autant plus coupable que ses amis naturels sont contre lui. Le Peuple Ytalique « quasi mort et transy » ne conçoit pas les plaintes du Peuple François, il n'est jamais sûr du lendemain, il n'a pas un Prince, un vrai maître, « humain et doux, de vices correcteur » :

> Peuple Ytalique, tu es un grand flatteur,
> Tu as cueur faulx, et deceptive voix.

Le Français répond avec insolence, il n'est pas la dupe des louanges italiennes, il n'ignore pas que jamais l'Italie n'aimera la France. L'éloge de Louis XII n'en est pas moins prononcé, et il a plus de prix venant d'étrangers et d'adversaires : Gringore ne néglige aucune habileté pour rendre son roi sympathique.

Le Peuple Ytalique se redresse sous l'insulte et riposte en reprochant à son interlocuteur des méfaits aussi odieux que les siens :

> Il n'est rien pire, par ma foy,
> Qu'est ung François Ytaliqué.

« Les vices de l'Italie s'étaient propagés, en même temps que le génie de ses écrivains et de ses artistes avait créé un monde nouveau. Non seulement les mœurs s'étaient corrompues, mais l'esprit naïf de nos pères s'était altéré. Un homme tel que Gringore ne pouvait que déplorer le changement qui s'opérait sous ses yeux. Le sentiment qui l'inspire est le sentiment qu'Henri Estienne développera plus tard avec tant de bon sens et de vigueur dans les dialogues [1] ».

Et l'Homme Obstiné paraît. Ce n'est plus Mère Sotte habillée en Eglise, c'est le Pape, c'est Jules II, qui s'étonne lui-même de sa perversité, comme Robert le Diable ne comprend pas qu'il soit criminel malgré lui, ignorant qu'il a été voué au mal par sa mère dès sa naissance. Nous avons vu dans la Sotie qu'on avait assuré au Pape que la perversité serait l'agent de son triomphe :

Je ne me puis de mal faire abstenir.

Le Pape avoue qu'il ment, qu'il punit les innocents, qu'il aime la simonie, qu'il aime la bonne chère et la boisson.

Regardez-moy, je suis l'homme obstiné.

Le Pape ne ménagera ni les ruses ni les trahisons pour avoir le dernier mot. Il n'écoutera point les conseils du Peuple Ytalique qui le supplie d'imiter Louis XII. Il méprise, sans doute, trop ce roi indécis et mou pour se le proposer comme modèle. Une idée plus vaste, et qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, occupe seule cet homme obstiné et justifie son obstination. Il chassera les Français de l'Italie ou il mourra : Gringore n'a pas vu qu'il faisait ainsi le plus bel éloge du Pape, de la largeur de sa politique, de l'énergie de son caractère.

Si le Prince dans la Sotie n'a pas tenu compte d'abord de

1. Ib., p. 225.

Sotte Commune, le Pape dans la Moralité ne sent pas tout de suite l'importance d'un personnage terrible, Pugnicion Divine, qui l'interpelle et lui annonce de sinistres châtiments.

On se repent aulcunes fois trop tart.

Tel est le refrain de la ballade que, du haut d'une chaire, Pugnicion Divine récite au Pape. Que le Peuple Ytalique n'ait pas confiance dans cet homme obstiné dont l'obstination entraînera la perte, et qui ne consent pas à écouter la voix de Raison.

Le Peuple François n'est pas plus séduit par les propos d'Ypocrisie et de Symonie, que par les caresses du Peuple Ytalique. Ces deux dames qui se vantent de régner en maîtresses sur le clergé de France, incarnent tout ce que Gringore a blâmé dans les Abus du Monde et dans les Folles Entreprises.

Ha chatemittes !
Je scay bien que en riant mordez !

Cette nouvelle attaque contre les prêtres nous semblerait inopportune et déplaisante, si elle n'était nécessitée par la situation de l'Eglise de France et par la fin que poursuit Gringore. Ypocrisie et Symonie sont les complices de Jules II et corrompent le clergé pour le détacher de Louis XII. Il est donc nécessaire de prévenir les spectateurs contre ces dangereux personnages.

Pugnicion Divine n'épargne pas les Français : ils songeront à Dieu davantage ou Dieu se vengera de leur oubli. Il ne suffit pas que Jules II abandonne ses projets de guerre impie, il est indispensable en outre que les Français soient les amis de Justice et de Charité, et que l'Eglise repousse Symonie, afin que les prêtres redeviennent honnêtes et chastes comme jadis.

Gringore, s'il fait le procès des Italiens et de Jules II, ne se prive point de rappeler aux Français leurs défauts. S'il

n'est pas plus partial qu'il ne convient, il a plus de chances d'être écouté, compris et approuvé. Gringore n'est pas rassuré sur l'attitude des prêtres français, il cherche en les discréditant auprès du peuple, à les rendre fidèles malgré eux ; du reste après les avoir frappés, il les excuse puisque Jules II par sa politique tortueuse entretient leurs mauvais penchants, estimant que les prêtres corrompus ne résisteront pas à sa volonté. Nous avons déjà noté dans la Sotie cette tactique d'intimidation à l'égard des prélats. Elle s'accuse plus nettement dans la Moralité, elle en est l'idée dominante, car la place même accordée à Sotte Commune et au Peuple François ne s'expliquerait pas si le clergé n'avait la mainmise sur la foule. Le Peuple ne sera convaincu et persuadé qu'il est l'équitable auxiliaire de son roi que si les mœurs du clergé sont suspectes, son prestige diminué, si les scrupules religieux du populaire n'ont plus leur raison d'être.

Gringore avait donc à remplir la difficile mission d'arracher les sujets du Roi de France à l'influence des représentants de l'Eglise, influence incessante, et d'autant plus dangereuse, qu'elle était diffuse et impalpable. Contre cette vaste organisation que dominait le Pape, la personne de Louis XII était plus frêle et plus isolée ; la lutte n'était pas égale, le Pape disposant d'une armée de complices jusque dans le royaume de France. Il y avait, nous le savons, beaucoup de prêtres français en 1512 dévoués à leur Prince et plus attachés aux libertés de l'Eglise gallicane qu'à la suprématie du Pontife romain. Les Conciles de Constance et de Bâle en sont une preuve certaine. Mais de ces prêtres tels qu'il les aime, Gringore ne dit rien, il songe moins à louer ses amis qu'à flétrir ses adversaires, et plus ceux-ci sont puissants, plus vive et acharnée est la polémique.

« Les Demerites Communes » apostrophent les Français, les Italiens, le Pape : elles sont leur symbole, ils peuvent tous se reconnaître en elles. Ces Demerites sont « communes » parce qu'elles sont aussi bien celles des Français

que celles du Pape et des Italiens. *Si* l'Homme Obstiné n'était ni faux ni symoniaque, ni guidé par un médecin Juif, il vivrait paisible ; *si* le Peuple Ytalique condamnait l'erreur de Venise, on lui pardonnerait ; *si* le Peuple François n'était à pécher enclin, il serait raisonnable et heureux... Mais le Chesne (Jules II) ombrage le Lyon (Venise), Ypocrisie est reine, et, dans des strophes éloquentes, les deux peuples exhortent les vicieux à supprimer les « si » afin que renaissent l'ordre, la concorde et le bonheur.

PEUPLE FRANÇOIS.

Prélatz devotz, que Symonie on laisse !
Ypocrisie vault pis que une dyablesse ;
Avec bigotz ne hantez nullement.
A vos curez monstrez la vraye adresse
De gouverner vostre peuple en simplesse ;
Pourvoyez ceulx qui ont entendement,
Et ne baillez aucun gouvernement
A ces asnes, mais dure discipline ;
Helas ! craignez Pugnicion divine.

Ce dernier vers est une sorte de refrain, c'est un suprême avertissement, une menace qui doit planer longtemps encore et influencer les auditeurs, même après le spectacle. La moralité s'achève saintement par un sermon, par un appel à la Piété et à la Sagesse. Dans cette dernière partie s'accuse plus nettement qu'ailleurs le caractère moral de la pièce, par quoi une Moralité doit se distinguer d'une Sotie. Après les blâmes dont chacun a eu sa part, viennent les conseils, et ces conseils conviennent bien à ceux à qui ils s'adressent. Gringore s'y montre d'ailleurs plus sincère peut-être que clairvoyant : il est toujours inquiété par le spectre de Venise, qui n'a plus rien d'effrayant et ne parle pas des Impériaux, des Anglais, des Espagnols.

De même que Gringore, dans la Moralité, a repris sur un ton différent de celui de la Sotie la satire du clergé, il revient sur les critiques insinuées dans la Sotie contre les

défauts des Français ; mais alors qu'il s'était contenté d'en plaisanter, dans la Moralité il s'exprime de façon sévère, gronde, tonne et s'efforce de corriger par un autre moyen ce qu'il sent être un obstacle à la politique du Roi. L'amour des plaisirs en effet et la frivolité témoignent d'un peuple insoucieux de ses destinées, et par conséquent incapable de sauver son pays dans des circonstances extrêmes. Gringore estime trop ses compatriotes pour penser qu'ils seraient lâche sur le champ de bataille, mais il trouve bon de redresser leur jugement et de tenir en éveil leur énergie. En outre Gringore est chrétien, il a foi dans l'intervention divine, et a tout lieu de craindre qu'un peuple « enclin à péché », ne soit l'objet des châtiments célestes.

Et les personnages symboliques et allégoriques qui n'ont ni la légèreté, ni la silhouette spirituelle des Sots, ni la simplicité des acteurs d'un mystère, ont cependant leur place ici, et gagnent en grandeur ce qu'ils perdent en grâce. Gringore, soutenu par une idée maîtresse, est éloquent jusqu'au bout ; Pugnicion Divine, les Demerites, les deux Peuples sont peints avec une singulière vigueur. Gringore fait de la psychologie collective, et décrit les tendances générales des pays comme il a étudié dans la Sotie les instincts et la conscience du populaire. S'il s'est montré un peu sévère dans ses portraits, c'est qu'il est toujours satirique et pessimiste, et qu'au nom du XVe siècle, Français et de la Raison Par Tout, il condamne son époque et sert la politique du Roi, son maître. En outre, si dans la Sotie nous étions étonnés de la pimpante gaîté et de la malice aimable, nous reconnaissons dans la Moralité le Gringore des œuvres de morale générale, le sermonnaire, dont les tendances s'harmonisent et se balancent l'une par l'autre. Il a laissé à chacun des genres sa véritable physionomie : en faisant œuvre patriotique, il n'a cessé d'être bon fatiste et il n'a pas omis d'écrire une farce pour terminer le spectacle par un bon éclat de rire.

La Farce est une exception parmi les œuvres de Gringore. L'on pouvait craindre qu'il s'y trouvât mal à l'aise, lui qui ne se résignait pas d'ordinaire à plaisanter pour être plaisant, qui cherchait partout l'occasion de moraliser et qui, à ne considérer que l'ensemble de ses idées, devait condamner sévèrement des propos licencieux. Mais Gringore est aussi spirituel, aussi gaulois, aussi polisson que les meilleurs faiseurs de Farces. En outre Gringore dans son « Faire et Dire » chercha peut-être à montrer que rien n'est meilleur que d'aller droit au but et de ne pas se perdre en des tâtonnements inutiles, et d'autre part le poète, ami des adages, a dû être séduit par la pensée de développer en termes joyeux un proverbe : mieux vaut faire que dire. Après avoir parlé à ses auditeurs de choses très sérieuses, Gringore avait à tâche de les amuser et de les dérider[1].

Raoullet Ployart caresse Doublette sa femme ; mais Raoullet a le tort d'être le « Trop Tard Marié », car Mausecret (le valet) dit :

Elle fait de la rencherie
Pour ce que mon maistre est ja vieulx
Par Dieu, je voy bien a ses yeulx
Qu'el luy fera quelque finesse.

Gringore ne se lasse pas de traiter les mêmes thèmes sous des formes diverses.

Doublette est désolée que sa vigne soit en friche : son mari est un paresseux ou un impuissant. Elle fait grise mine. « Permettez que vos apprentis ouvriers fassent la besogne à votre place ». « Non ! » répond Raoullet indigné. Mausecret se présenterait bien volontiers pour aider son maître.

1. Si l'on voulait subtiliser à tout prix et rattacher la Farce à la Sotie et à la Moralité on pourrait prêter aux personnages un sens symbolique, supposer que Doublette est la France, qui a besoin de bons ouvriers et de bons soldats, et ne reconnaît pas pour ses serviteurs ceux dont tout l'effort se dépense en beaux discours.

Raoullet Ployart, mon mary, jeinct
Comme un pourceau dedans son tect
Quant il a foullé ung tantet
La vendenge.

Il besogne « laschement » et il ne fait pas que Doublette éprouve par lui du plaisir. Ce jeu de mots sur la vigne se poursuit durant toute la farce assez habilement : Gringore n'est ni malpropre ni sale en restant toujours très grivois. Ces farces descendent en droite ligne des fableaux, et se ressemblent toutes par quelque malentendu, ou sous-entendu sur un sujet licencieux. Et les auditeurs ne considéraient jamais que la farce grasse eût trop duré.

Faire et Dire se présentent : ils sont prêts à travailler, l'un après l'autre. Mausecret guettera le mari, et sa récompense sera de labourer après Faire et Dire, un tantinet. Dire est le premier : il parle, il parle... il parle... Doublette attend qu'il montre ce qu'il est capable d'entreprendre... mais il parle seulement.

Dire ne sert rien en tel cas.
Sans rien faire vous estes las,
Quoy ! vous n'estes qu'ung blasonneur !

Faire n'y va pas de main morte ! Mausecret l'admire. Et Doublette « ayme bien mieulx Faire que Dire ». Elle le répète à l'envi, elle supplie Faire, ce délicieux compagnon, de ne pas s'arrêter ; mais Raoullet l'aperçoit, cependant que Faire « tierce »... Et Faire s'enfuit pour n'être pas battu.

Furieux, Raoullet conduit sa femme chez le Prince des Sotz qui donnera sa sentence sur le cas. C'est une manière un peu artificielle de rappeler que la Farce continue la Sotie et la Moralité. Le Prince est absent : Le seigneur de Balletreü approuve Doublette. Ce débat dramatique est fréquent au XVe s., et Gringore n'avait qu'à imiter ses prédécesseurs immédiats et ses contemporains pour donner à la farce ce dénouement.

Le mari est le « Trop Tard Marié » : tant pis pour ses

mésaventures... Et cette observation permet à Gringore de tirer d'une idée obscène une morale précise : Raoullet a agi contre nature et contre Raison, il est juste qu'il en soit puni. Faire et Dire est la mise en action dramatique de la Complainte de Trop Tard Marié. La leçon qui se dégage de la pièce excuse en quelque manière les moyens dont le poète se sert ici pour moraliser. C'est un sermon joyeux, mais c'est encore un sermon, tandis que le sermon de saint Billouart par exemple n'est qu'une plaisanterie ordurière. La sentence de Balletreü témoigne de la psychologie ou du bon sens de Gringore ; elle n'oblige pas Raoullet à fournir une besogne qui est au-dessus de ses forces, et Raoullet se résigne à porter la peine de la faute qu'il a commise. Cette façon de conclure peut nous sembler immorale puisque c'est encourager la sensualité de la femme ; mais Gringore ne peut condamner la femme de préférer Faire à Dire, c'est dans son instinct naturel ; le coupable est le mari et c'est lui qu'il faut tancer vertement devant ceux qui seraient tentés de l'imiter [1].

1. Cette farce nous fait souvenir du « Fevre de Creil » (Recueil général et complet des Fabliaux des XIIIe et XIVe siècles imprimés ou inédits p. p. A. de Montaiglon, I, p. 231 et suiv., n° XXI). Il y a, comme dans la farce de Gringore, mari, femme et valet, et ce dernier besogne mieux que le mari. Elle nous rappelle aussi une Facétie du Pogge Florentin intitulée « Dire et Faire » (Ed. Garnier, p. 266) : « Je connais un farceur qui demanda à un religieux ce qui était plus agréable à Dieu, dire ou faire : faire, répondit le religieux. Alors, répliqua le plaisant, celui qui fait les chapelets a plus de mérite que celui qui les dit ? » — Dans ses « Etudes sur le théâtre comique français du Moyen Age et sur le rôle de la nouvelle dans les farces et les comédies » (Turin, 1902, p. 34), M. P. Toldo dit qu'il s'agit d'un conte appartenant au groupe de la femme mal mariée. Il signale que la Farce est à peu près reproduite par le sieur d'Ouville (XVIIe siècle), il indique aussi la « farce des femmes qui demandent les arrérages de leurs maris et les font obliger par Nisi. » A. Fabre, dans « Les Clercs du Palais » (Lyon, 1875, in-8°) remarque que Gringore emploie certains termes juridiques : « on sent là-dessous le légiste et le praticien ou tout au moins un homme qui a vécu au milieu des gens de robe ». En vérité cela n'est pas assez notable pour être remarqué.

Cf. aussi : *les Arrêts d'Amour* (Arrêt LIII) « Donné sur le règlement des arrérages requis par les femmes à l'encontre de leurs maris ». (Arrêt paru pour la première fois, il est vrai. dans l'édit. de Rouen, 1587).

Nous ne pouvons mesurer l'influence réelle du « Jeu du Prince des Sotz » sur les spectateurs de 1512. A nous en tenir aux qualités dont fit preuve le polémiste, nous aimons à penser que les auditeurs furent conquis et qu'à la fin de la représentation, la cause de Louis XII était gagnée. Ce spectacle commençant par le rire, finissant par le fou rire, avec un fonds de sérieux et de gravité facile à dégager, nous intéresse encore par ce qu'il contient d'humain, d'éternel, de psychologique sous ses dehors d'actualité et de revue. Gringore a rénové un genre qui s'affadissait et n'avait produit jusque-là aucun chef-d'œuvre, par manque de « substantificque moelle ». Il a réalisé le tour de force en précisant davantage le sujet, d'élargir le cadre et d'y introduire assez de vérités générales pour que l'œuvre ne fût pas éphémère, comme les évènements qui la firent naître.

La « Sotye nouvelle des Croniqueurs » (mai 1515), plus encore que la Sotie du Jeu est une revue, en ce sens qu'elle est composée d'« un tissu d'allusions historiques ». Mais Gringore ici n'est plus aidé par une thèse à défendre et à faire triompher, et la revue manque de l'élément essentiel qui peut rendre une œuvre d'actualité captivante et durable, la passion.

Les Sots se partagent des couplets ; ils font mine d'écrire sur des papiers les mots les plus saillants, comme des « croniqueurs[1] ». La Sotie, écrite l'année de l'avènement de François Ier, prouve que Gringore eût été aussi dévoué serviteur de ce roi que de Louis XII.

(v. 65) Et dea, dea, Messieurs, on commance
Maintenant a se resjoïr,

1. Recueil de Soties, II, p. 199-200-201.

Du bon temps le verrés joyr,
N'y a que d'avoir bon couraige.
. . . . . .
Le peuple vivra sans soucy
Desormés. . . . . .
Car on voit en lieu d'ung vendeur
Maintenant regner ung donneur.

Le poète qui a passé sa vie à louer Louis XII et sa politique, traite sévèrement ce prince après sa mort : est-ce une façon de rétracter le rôle qu'il joua sous le précédent règne, ou une flatterie à l'égard de François Ier pour se concilier sa bienveillance ? Nous ne le croyons pas. Gringore qui a toujours eu son franc parler ne pouvait cependant reprocher à Louis XII son économie, son avarice. Il n'ignorait point que le peuple bénéficiait de la stricte administration de Louis XII, si même économie et avarice étaient prétextes à d'ironiques sarcasmes de la part de certains ; Gringore eût été maladroit d'écrire contre le roi quoi que ce fût de méchant pendant qu'il vivait, et il n'y avait aucune servilité à opposer la libéralité du nouveau roi à la parcimonie de son prédécesseur ; cette magnificence plaisait à Gringore parce qu'elle avait encore le charme de la nouveauté, mais il n'eût pas manqué d'en reconnaître plus tard les inconvénients et de blâmer les folles dépenses. Ce que Gringore constate avec regret, comme il l'a déjà écrit auparavant dans les Folles Entreprises, c'est la différence qu'il y a entre les Hurault, les du Tillet comblés d'honneurs, magistrats cupides et intrigants, et les braves gens d'armes si mal payés, privés souvent, par la concussion des trésoriers, de la solde promise. Briçonnet, par bonheur, a remplacé d'Amboise, Léon X a succédé à Jules II, tous respirent. Il y avait l'aigle Maximilien, et la Marguerite d'Autriche, mais maintenant l'on est en paix. Et l'on conçoit sans peine que Gringore s'en réjouisse et remercie le roi d'un tel bien. Les Sots chantent : « Vive le Roy ». Les dernières années de Louis XII ont fait oublier ses glorieux débuts et ont épuisé

ses sujets qui regrettent l'argent et le sang dépensés sans résultat, et l'on accueille avec sympathie un prince magnifique et brave. Tout le monde lui fait crédit et Gringore est trop raisonnable pour n'être pas de l'avis commun, que tout semble justifier.

L'Eglise néanmoins a les mêmes défauts qu'avant 1515. Symonie règne en France, les prélats n'ont goût que pour la chasse et pour les dames. La Pragmatique Sanction maintient seule l'ordre dans l'Eglise Gallicane. Ces remarques défavorables au clergé témoignent assez que Gringore n'a rien abandonné de ses convictions de naguère et de son ardeur combattive; quant à la Paix, elle est encore instable, et Mère Sotte le dit ainsi:

(v. 270) C'est faulte de bons marechaulx
Qu'on a forgé la Paix en France,
Mais maintenant j'ay congnoissance
Que nous en avons de nouveaulx,
Parquoy villaiges et hameaulx
Seront desormais supportez,
Et les biens en France apportés
De toutes nations estranges.

Gringore n'est pas hostile aux guerres pourvu qu'elles ne soient ni dispendieuses ni désastreuses pour la France. Les ennemis italiens sont trop fiers de leurs succès pour ne pas molester le peuple vaincu, et François Ier aime trop les aventures militaires pour renoncer à l'Italie. Gringore espère donc que les gens d'expérience, et non les « praticiens », qui se repaissent des biens d'autrui, conduiront la prochaine guerre. Si les prêtres ne se mêlent plus d'être des soldats, tout rentrera dans l'ordre.

(v. 322) On ne fera donc Entreprise
Qui ne soit bonne et raisonnable.

On ira chercher la gloire par delà les monts, pour compenser l'humiliation et la tristesse du dernier retour d'Italie.

On dit que c'est le cymetière
Des Françoys.

L'Italie, le cimetière des Français? Non pas; il suffit d'avoir « bonne conduite », il suffit que les capitaines soient meilleurs et moins nombreux. Et la Mère Sotte conclut :

Croniqueurs
De brief verrés François vainqueurs.

Gringore, dans cette Sotie, ne cesse donc pas d'être polémiste, de commenter ce qui se passe autour de lui, de distribuer des conseils et des reproches, mais il parle moins haut qu'autrefois, parce qu'il n'a pas d'adversaires à combattre et qu'il ignore les intentions de François Ier. L'on sent que le poète aspire à continuer le rôle qu'il jouait sous Louis XII, que les évènements du jour l'inquiètent et le passionnent, et qu'il ne demanderait pas mieux que d'être pour le roi un auxiliaire politique. Il est fidèle à ses rancunes autant qu'à ses sympathies, et n'a pas désarmé dans sa lutte contre les vicieux. Mais, nous le savons, la tentative de Gringore ne doit pas avoir de lendemain. François Ier ne permettra pas à Mère Sotte de régenter la cour et Mère Sotte se taira.

Il n'en reste pas moins vrai que cette Sotie offre les mêmes qualités de finesse, d'observation que le Jeu du Prince des Sotz, et nous permet d'admirer une fois de plus la souplesse du talent dramatique de Gringore, habile à faire valoir une matière assez mince et à mêler le théâtre à la vie contemporaine. Puisque Gringore y réussit naturellement et sans effort, il faut en conclure que ce genre littéraire convenait entre tous à sa tournure d'esprit et à son tempérament. La « revue » lui sert ici un peu comme l'historiette dans ses œuvres de morale; et il sait parer cette « revue », qui l'occupe et l'émeut davantage, d'un costume moins frêle, moins uniforme et moins suranné.

Si l'on s'étonne que dans une œuvre poetique, nous ne

citions pas de vers remarquables, nous répondrons que le charme de cette sottie est moins dans les détails que dans l'allure générale, vive et alerte, et dans la psychologie assez profonde en vérité, sans être obscure ni prétentieuse. De plus, il y a dans le dialogue assez de saillies pour tenir l'attention éveillée ; et l'on voit par les allusions aux propos qu'il a entendus combien volontiers Gringore se fait l'écho de l'opinion populaire, avec quelle avidité il accueille les nouvelles et les commentaires qu'elles suscitent. Cet homme que l'on dirait uniquement préoccupé des principes généraux et insoucieux des circonstances fortuites, est donc vivant, puisque tous les aspects de la vie l'intéressent et qu'il regarde vivre autour de lui avec tant de curiosité : c'est un fait acquis. Mais, l'actualité ne lui semble digne qu'on s'y arrête que si elle peut servir à illustrer l'un des thèmes qu'il affectionne et s'il en peut tirer une leçon profitable.

Le *Blazon des Heretiques* est la dernière des œuvres de circonstance que nous ait laissées Gringore : depuis près de dix années, il se taisait sur la politique, ou se contentait d'y faire allusion çà et là dans des ouvrages de morale générale. Après Marignan, aucun évènement de grande importance n'était survenu ; la lutte entre les Français et les Impériaux étant strictement nationale, François Ier n'eût pas toléré que Gringore s'en mêlât ; l'apparition du protestantisme fournissait au contraire au poète l'occasion d'élever la voix contre les réformateurs, et les Folles Entreprises nous apprennent quels sentiments Gringore nourrissait à leur endroit. Ces novateurs troublent à la fois l'Eglise et l'Etat ; double raison pour Gringore de les détester. Les excès qu'ils commettent sont ceux que Gringore ne pardonne pas. Il considère que ce sont des hommes amis de la luxure, vivant

comme des pourceaux, et il ne tolère pas qu'il y ait parmi eux des moines épousant des religieuses. Enfin ces apostats veulent ruiner le culte de Notre Dame dont le poète à ce moment se propose de traduire les Heures en vers français.

Le Blazon est divisé en deux parties, de valeur très inégale : la première est remplie par l'énumération des hérésiarques prédécesseurs de Luther. Ce défilé posthume de personnages historiques, analogue à celui de la Chasse du Cerf, est monotone et ennuyeux. La fausse érudition de Gringore s'exprime avec lourdeur et difficulté. Nous ne trouvons plus dans ce récit aucune des qualités qui nous charmaient dans les œuvres de circonstance : il est languissant et diffus [1].

Quand il arrive à Luther, Gringore redevient le polémiste, il s'enflamme, et frappe l'adversaire à coups redoublés. Luther, « collecteur d'heresies passees », autorise le mariage des prêtres, curés, chanoines, abbés, prieurs, frères mendiants et moines ; il blâme le culte de la Vierge, et fait cesser le « Salve Regina ».

Sont-ils plus clercs que ne fut saint Gregoire,
Ou saint Jerome, Ambroise et Augustin,
Qui l'ont louee en vulgaire latin,
Et saint Bernard qui fut tant debonnaire ?
. . . . . .
Et ses gourmans Lutheriens pervers
En disent mal comme paillars, incestes,
Ce que ne font patriarches, prophetes.

Luther permet que l'on mange de la chair en Carême et soutient

Qu'il n'y a nul danger
Vie mener bestialle et gourmande
Aux quatre temps mangeant chair et viande.

1. Le Blazon est réimprimé dans le tome II des œuvres complètes de Gringore, p. 295. Nyverd l'imprima au XVIe siècle en y introduisant des variantes. Cf. B. Nat., Rés. Ye 4105.

Il n'a pas compris que les docteurs ont ordonné l'abstinence et le jeûne parfois parce que

> Trop manger la maladie au corps livre

et parce que « gourmandise est cause de luxure ».

> Ainsi Luther, ses consors et vassaulx,
> Vivent ainsi que en ung toict les pourceaulx,
> Blasmant Eglise et prestres venerables.
> . . . . . .
> Et Lutheriens ne font, pour abreger,
> Miracles fors d'yvrogner et menger,
> Hayans honneur, paix, amytié, concorde,
> Prenans plaisir prescher une discorde.

Les luthériens sont donc doublement haïssables pour Gringore : ils vivent de façon honteuse, et ne tâchent qu'à fomenter la guerre.

Gringore exagère ici, plus que dans sa polémique contre Jules II, les griefs légitimes contre ceux qu'il combat. Il faut reconnaître pourtant qu'il saisit avec assez de justesse les points vulnérables des luthériens : ils méprisent la tradition, compromettent la paix, divisent la Chrétienté. L'hérésie luthérienne est envoyée par Dieu pour punir les péchés de l'Europe, comme les guerres d'Italie avaient été le châtiment des Français. Toujours une leçon morale se dégage de la satire de Gringore, et la diatribe s'achève en sermon.

Dans le Journal d'un Bourgeois de Paris, quelques pages sont consacrées à Luther ; l'auteur cite une « Ballade qui fut lors faicte »

> ... Ce monstre demonstre sa presence
> A tous humains, difficile et estrange,
> Car il s'est mis des vices en la fange,
> Dont congnoissans et saiges et sciens
> Plus que pierres sont durs Saxoniens,
> Qui estiment que ce monstre soit vain,
> Point ne lairront leurs péchés antiens...

Il suffira de rapprocher ces vers du Blazon des Hérétiques pour être indulgent à Gringore : si son préambule est long

et maussade, il sait quand il attaque Luther, parler avec vigueur; en tous cas, il est clair et dit ce qu'il veut dire.

Dès 1524, un moine savoyard, Jean Gachi de Cluses, blâme les doctrines luthériennes dans son « Trialogue nouveau contenant l'expression des erreurs de M. Luther [1] ». Mais c'est une œuvre sans véhémence et sans portée. Quant à l'auteur du Journal d'un Bourgeois de Paris, il mentionne les faits en spectateur impartial. Gringore reste donc le premier qui ait, dans un libelle, bafoué le promoteur du protestantisme. Si dans son historique de l'Hérésie [2] il se souvient d'historiques semblables (celui d'Honoré Bonet, par exemple, dans l'Arbre des Batailles, qui débute par un récit des tribulations de l'Eglise dans le passé et une liste des hérésies), Gringore, pour tout ce qui concerne la satire contre Luther, reste personnel par l'accent et par le grossissement des défauts réels qu'il flétrit.

En 1523, à Rouen, l'on avait représenté la « Farce nouvelle de Trois Pellerins et Malice », qui moquait les luthériens.

... Grans historyens
Veulent estre lutheriens
N'esse pas desordre cela ?

LE 2e

Ouy seurement.

1. Cf. Bulletin de la Soc. de l'Hist. du Protest. Français, 1904, p. 86, M. Fritz Holl dans un article sur « Das Politische und religiose Tendenz drama des 16 Jahrh. in Frankreich (1903) (Münchener Beitrage zur Romanischen und Englischen Philologie) », cite le Journal d'un Bourgeois comme mentionnant le premier l'apparition de Luther. L'auteur de la « Cronique du roy Françoys premier de ce nom », p. p. G. Guiffrey (Paris, 1860, in-8°), pages 17 et 18, parle avec horreur de blasphèmes « contre l'honneur que nous debvons porter a la Vierge Marie, Mere de Jesu Christ, nostre Saulveur et Redempteur, et les saincts et sainctes, et dont les bons crestiens doibvent avoir aux yeulx les larmes. »

2. De même que dans l'Entreprise de Venise, Gringore accuse son ignorance en déformant les noms propres; il prend le génitif pluriel : Monothelitarum pour un hérésiarque. On sent qu'il suit un texte latin qu'il comprend à peine et qu'il traduit matériellement.

L'un des pèlerins souhaite que l'on coure sus aux luthériens.

Une autre farce joyeuse à cinq personnages traite à peu près le même sujet.

En Karesme mangeussent cher,
Sainctz, Sainctes cuydent empêcher
Que pour Dieu ne soyent despriés,
Si d'eulx nous estions maistriés,
Ce seroit une grande honneur.
. . . . . .
(ilz) ont leur engin fort agille
De prescher toute allusion.

Le magister (maître d'école) conclut qu'il faut brûler ces misérables[1]. Parmi les moralités, celle où Heresie, Simonie, Force, Scandale, Procès, Église discutent ensemble, est notable. Les luthériens sont appelés « secte maudicte[2] ». Des pièces postérieures au Blazon, le « Testament de Martin Leuter » est à signaler, ainsi que l'a fait Montaiglon. Luther se repent de ses erreurs passées, il s'est damné lui-même.

Malheureuse fut ma premeditence
D'avoir compris en mal tous les decretz.

Ce « dissipateur » n'a qu'à expier son crime d'avoir voulu « abolir l'Evangile ». Quant aux chansons, sensiblement contemporaines du Blason, elles ne manquent ni de puissance ni d'âpreté.

Lutheriens, Dieu vous mauldie,
Scismatiques, gens ramasséz,
Qui la foy cabasser vuidiez !
Vostre puissance est estourdie,
En Lorraine[3] et en Picardie,
Gens d'Eglise vouliez pilier,
Et les eglises exiller...

1. Ed. Fournier, Le Théâtre avant la Renaissance, p. 406 et 412. Republié par M. Picot, Recueil de Soties, II, nos 16, 17.
2. Recueil de Montaiglon, I, 194.
3. Allusion à la guerre des Rustauds.

Les chansons antiluthériennes donnent naissance à des répliques luthériennes [1], parfois belles et cinglantes, animées par la passion religieuse : nous n'avons pas ici à entrer dans le détail.

Quel que soit le mérite du Blason [2] de Gringore, il faut louer le poète d'avoir l'un des premiers signalé l'importance d'un mouvement qui suscitera tant de querelles, et alimentera pendant le XVIe s. la littérature satirique.

Gringore n'avait pas plus négligé les débuts du luthérianisme qu'il n'avait passé sous silence les guerres d'Italie, puisqu'il était dans son tempérament de faire servir les faits historiques au développement de ses idées, comme il était dans ses habitudes d'adapter des passages de l'Ecriture à des personnages contemporains. Il était naturel aussi que Gringore fût partial et mît plus d'animosité en traitant des sujets d'actualité qu'en exposant une thèse générale : c'était le seul moyen d'agir sur l'opinion, en restant sincère et fidèle à ses chères doctrines.

— Les œuvres de circonstance de Gringore demeurent le commentaire le plus pittoresque de la politique française et de la situation de l'Europe pendant le premier quart du XVIe s. Si exagéré qu'il paraisse, ce commentaire nous donne plus l'impression de la vérité que nombre d'histoires ou de chroniques rebutantes par leur sécheresse, ou déplaisantes par le ton du panégyrique. Les historiens de cette époque ne sont que de froids analystes, le poète explique l'histoire à sa façon, recherche les responsabilités et dégage des faits une leçon morale. Gringore n'a peut-être pas une

1. Voyez les nos 48, 49, 50, 51, 52, 64, 55 des « Chants Historiques » de M. Picot, et le « Chansonnier Huguenot du XVIe siècle », de M. Bordier.

2. On sait ce que signifie « Blason » : le mot a passé successivement par les sens d'armes peintes sur un bouclier, description de ces armes, science qui enseigne à faire cette description, puis définition, exposition, description, éloge ou blâme de telle ou telle chose. Dans les Folles Entreprises, Gringore a déjà composé le Blason de Pratique. Il est curieux de noter que Gringore enveloppe une œuvre de circonstance dans un cadre de convention. Cf. Œuvres de Coquillart, p. p. d'Héricault, II, 147 et suiv.

vision très large, il parle de tout d'après un principe absolu dont il ne se départ jamais, il suit les événements plus qu'il ne les domine, il est peu psychologue quand il s'agit de deviner les projets des hommes. Mais il est assez psychologue pour pénétrer leurs mobiles et pour faire que l'on déteste un moment ceux qu'il souhaite de montrer détestables. Enfin, il convient de remarquer que Gringore a joui d'une liberté que ses prédécesseurs n'avaient pas connue et qui ne se représentera plus au cours de l'histoire : il a sous Louis XII écrit ce qu'il n'aurait pas pu écrire sous Charles VIII ou sous François Ier. La valeur de Gringore n'en est pas diminuée, puisque d'autres pouvaient oser ce qu'il entreprit et ne l'ont pas fait.

La tolérance de Louis XII à l'égard du théâtre, qui explique, sinon la création de la « revue », du moins le perfectionnement qu'y apporta le talent de Gringore, ne suffit pas à rendre compte de la portée générale et philosophique dont le poète fut capable de l'enrichir et qu'elle n'a guère retrouvée depuis.

CHAPITRE VIII

LA PERSONNALITÉ DE GRINGORE PARMI SES PRÉDÉCESSEURS IMMÉDIATS ET SES CONTEMPORAINS

Ce poète qui s'est tant occupé des réalités présentes, meurt presque au lendemain des événements dont il a parlé. On ne lit plus guère ses œuvres : celles-ci parce qu'elles sont des œuvres d'actualité, qui ont perdu la saveur particulière aux nouvelles, celles-là parce qu'elles sont austères et arides, « trop peu jolies, trop peu enrubannées » pour les admirateurs de la Pléiade ou pour les humanistes. Gringore en 1550 est oublié ; l'on ne cite de lui que son « Jeu du Prince des Sotz », document comique et instructif ; l'on ne réimprime — en supprimant le nom de Gringore — que le Blazon des Hérétiques, ou une fois encore les Fantaisies. Gringore est un poète du XVe siècle, il sombre avec la masse des poètes qu'il continue, et seuls les historiens du théâtre conservent son souvenir, jusqu'au moment où les critiques le ressusciteront peu à peu. Aussi bien, Gringore ne rêvait pas une chimérique gloire : il était soucieux de moraliser et de discourir moralement, quand il n'avait pas une tâche précise et immédiate comme celle de renverser Jules II de son piédestal, ou d'exhorter les princes à la paix.

Gringore est un raisonneur qui aime le sermon. Cet amour du sermon, encouragé et amplifié par sa Raison qui « par tout » l'accompagne, l'explique tout entier. Cette Raison non pas individuelle, mais générale, raison raisonnable et raisonneuse, qui est une allégorie comme Vieil-

lesse, Jeunesse ou Papelardie dans le Roman de la Rose, revêt le plus souvent une forme concrète (surtout quand pour la servir, Gringore s'indigne et menace). Il est impossible de distinguer dans la Sagesse de Gringore ce qui fait partie de son moi, et ce qui fait partie de la Raison dont il est le porte-parole. Gringore incarne si bien la Raison, qu'il semble n'avoir jamais été dépourvu d'expérience.

Nous avons abondamment montré que cette Raison fait de Gringore un sermonneur, et nous n'avons pas à y revenir. De même que le XIVe s. s'éclaire par l'allégorie morale qui le traverse de part en part, de même le XVe siècle ne se comprend que par le sermon. Sermon, l'on doit conférer ce titre aux œuvres les plus licencieuses, mais qui renferment un avertissement ou un conseil. Dans les poèmes de Gringore, dans les Heures, dans les Chants Royaux, dans le Blazon des Heretiques, dans certains passages des Menus Propos et des Fantaisies, le sermon est religieux ; il est moral et satirique dans les Chasteaux (d'Amour et de Labour), dans les Folles Entreprises, et les Abus du Monde ; il est patriotique et politique dans les pièces de circonstance, et ne cesse pas d'être aussi moral et satirique. Ce sermon, actif et pratique, n'exclut pas la vie, et même Gringore en écrivant la Complainte de Trop Tard Marié, Faire et Dire, ne manquera pas à son rôle de prédicateur laïque.

Au XVe s., le sermon tient lieu tout ensemble de tribune et de journal : cela justifie certains excès et explique la dualité de l'œuvre de Gringore. Sa fantaisie tempère la leçon, sinon la morale, et se joue parmi les sujets divers. Capable de composer des sermons sérieux et joyeux, Gringore synthétise le XVe siècle, tandis que la plupart de ses contemporains ne peuvent écrire les uns que des sermons ennuyeux, les autres que des sermons facétieux.

Moralisant la vie, et vivifiant la morale, Gringore résume les qualités et les défauts du siècle qui vient de finir.

Ce sont surtout les défauts de la littérature de l'époque qu'aperçoit un contemporain de Gringore, Jean Bouchet, quand il exprime ainsi son opinion :

> L'ung ryme a tort et a travers,
> L'autre ne besogne qu'en prose,
> L'autre fait des dictéz par vers,
> L'ung scait le Rommant de la Rose,
> L'autre allegue Matheolus
> Ou parle du vent Aeolus.

Tels sont les « Abus de poeterie » que Bouchet blâme dans les « Renars traversans les perilleuses voyes ». Ce jugement est étroit et partant injuste ; Bouchet vise surtout les grands rhétoriqueurs ses émules ; ce n'est donc pas d'après ces quelques vers qu'il convient de juger le xve et le début du xvie siècle.

Si les grands rhétoriqueurs d'ailleurs se distinguent des autres poètes par certaines recherches de rythmes et certains jeux de rimes, ils ne se séparent pas d'eux quant au fond. C'est une erreur de croire que cette école est fermée, exclusive et sans influence sur ceux qui n'en font point partie. Le titre même d'école est emphatique et exagéré. Plus on approche de la Renaissance, plus les genres poétiques tendent à se confondre ; il y a pour le fond comme pour la forme des tendances communes qui s'accentuent lorsqu'elles sont suivies par tel ou tel poète. Les élégances de forme qui masquent les pauvretés du fond deviennent de plus en plus mièvres, de plus en plus contournées, de plus en plus burlesques, à mesure qu'on les apprécie avec plus de gravité et de respect. Ces artifices forment le trait d'union entre les deux courants qui se partagent la littérature du xve s. : le courant allégorique et le courant bouffon, en sorte que les grands rhétoriqueurs deviennent tantôt des imitateurs du Roman de la Rose, tantôt des continuateurs des fableaux et des fatrasies. L'on passe insensiblement de l'une à l'autre classe entre lesquelles il n'y a point de large fossé, et les

poésies de Molinet sont tantôt d'un poète gaulois, tantôt d'un lecteur assidu de Guillaume de Lorris.

Deux poètes du xve siècle sont à la fois au-dessus et en dehors de leur époque, et si nous ne pouvons nous empêcher de les rappeler en quelques mots, ce n'est certes pas pour les comparer à Gringore, mais pour montrer que s'ils s'élèvent au-dessus de leurs émules, c'est en traitant des mêmes sujets qu'eux et en se servant des mêmes formes poétiques : Charles d'Orléans et Villon, l'un délicat jusqu'à rendre forte cette délicatesse même, l'autre robuste et énergique, mais sentimental et toujours émouvant, l'un si triste et si mélancolique, l'autre si railleur en face de la mort, mais tous deux mystiques et sensuels comme le xve s. même, tous deux chantant parce qu'ils en éprouvent l'invincible besoin, l'un dans sa prison, l'autre dans ses vagabondes promenades, tous deux s'attristant de la vie qui conduit de l'amour à la mort...

Alain Chartier, comme Charles d'Orléans, parla des sentiments tendres et de la femme qui les inspire, mais presque sans grâce, parce qu'il ne connut pas la « merencolie ». L'allégorie reste chez lui froide et artificielle. Sa « Belle Dame sans mercy » ne nous émeut point, parce que le poète l'a conçue avec son esprit plutôt qu'avec son cœur. Alain Chartier se crut sans doute obligé de composer ces poèmes d'allégorie amoureuse, mais à lire son « Quadriloge Invectif », l'on comprend qu'il était fait plutôt pour le sermon pathétique, car il se plaint avec éloquence des maux de la guerre, tandis qu'il ne se lamente qu'en médiocre poète sur les misères de l'amant. Martin le Franc, et son « Champion des Dames », qui répond à toutes les attaques du Roman de la Rose contre les femmes ; Pierre Michault et sa « Danse aux aveugles », où il montre que tous nous sommes esclaves, sujets, servants de trois maîtres redoutables, l'Amour, la Fortune et la Mort ; Eloy d'Amerval et « le Livre de la diablerie » ; Olivier de la Marche et le

« Chevalier deliberé », où Messire Accident et maître Debile nous reportent aux plus détestables passages du Roman de la Rose, tous ces poètes de talents divers — et dont nous n'aurions garde de donner la trop nombreuse liste — s'efforcent de rajeunir l'allégorie morale : quelques pages agréables nous laissent regretter qu'ayant obéi à la mode de leur temps, ils écrivent de longs poèmes ; mauvais partout où ils se contentent d'être les imitateurs serviles du passé et essayent de faire revivre les conceptions et des formules surannées, ils n'écrivent de bons vers parmi ce fatras, que lorsqu'ils traduisent des pensées personnelles, des sentiments qu'ils ont éprouvés, ou racontent des spectacles qu'ils ont vus, bref, quand ils vont vers la vie au lieu de s'embarrasser dans les entraves pénibles et dangereuses de la convention [1].

Le normand Guillaume Alecis, moine de Lyre [2], sait, à l'occasion, nous plaire par ses qualités de bon sens et de finesse : il lui est loisible pour autant, d'être moins que d'autres obscur et ennuyeux et de se défendre de l'allégorie insipide aussi bien que de la bouffonnerie déplacée. Son « Blason des Faulces Amours », critique délicate et subtile de l'amour adultère, sermon d'un moine à un chevalier qui veut malgré tout connaître l'amour, est supérieur au « Debat de l'Homme et de la Femme » et aux œuvres religieuses qui manquent du lyrisme et de l'enthousiasme indispensables pour devenir poétiques. Guillaume Alecis déclame, il prêche en moralisant, mais il insiste moins que Gringore sur le sermon, et il est moins ennuyeux par ce

1. Dans « le Parement et Triomphe des dames d'Honneur », à côté de tirades puériles et insupportables, il y a un joli emploi du symbole personnifié dans l'habit « moral » que le poète offre à sa Dame. Chaque pièce du vêtement qu'elle aura est symbolique : pantoufles d'humilité, souliers de soin, chausses de persévérance, chemise d'honnesteté, corset de chasteté...

2. C'est *Alecis* et non Alexis qu'il faut lire et dire : M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée d'Evreux l'a prouvé. Alecis est la traduction latine de : Harenc. — Cf. Bulletin de la Société des Anc. Textes Fr. (1909, n° 2, Paris, Didot), p. 95 et 96. Rapport de M. P. Meyer.

fait. Comme Gringore, il aime les adages, et ses « Feintes du Monde » ont pu être naturellement attribuées à l'auteur des Notables. Il y a entre ces deux poètes une évidente parenté, mais malgré les défauts de Gringore, l'on ne saurait nier qu'il soit supérieur à cet humble moine.

Si Gringore ressemble à Guillaume Alecis par ses qualités moyennes, et même par ses défauts, c'est par ce qu'il y a de meilleur en lui qu'il évoque le souvenir de Guillaume Coquillart, official de Reims, « composeur gaillart » dont on a pu remarquer qu'il introduisit le style du Palais dans le domaine du Fableau. Coquillart ne se fait pas scrupule de parler des laideurs de son siècle, crûment, franchement, et sa verve gauloise est de bon aloi. Il nous amuse, nous divertit et nous instruit. Il ne s'est pas occupé de politique, mais il a peint la société moyenne de son temps et a moralisé à ce propos comme Gringore sur les événements qu'il commentait. Le ton du sermon n'est pas le même chez les deux auteurs, parce que Coquillart badine et raille plus qu'il ne s'emporte. « Le Plaidoyer d'entre la Simple et la Rusee », le « Monologue Coquillart » sont pétillants, légers et mousseux comme du vin de Champagne. C'est que Coquillart saisit le ridicule des gens avec une netteté, une psychologie que l'amertume n'assombrit pas. Néanmoins, il est de tous les poètes du XVe s. le prédécesseur le plus immédiat de Gringore, à cause de sa simplicité, à cause de son horreur des extravagances formelles, à cause de son humeur satirique et querelleuse : « Les premiers essais de Pierre Gringore parvinrent peut-être à sa connaissance, il put prévoir que celui-ci serait comme lui un glorieux disciple des trouvères, le dernier représentant de la poésie bourgeoise, le plus grand et le plus complet [1]. »

Plus artificiel, mais avec une grâce poétique toute proche de Charles d'Orléans, est Martial d'Auvergne, dont l' « Amant

1. Œuvres complètes, I, p. 137 (d'Héricault).

rendu cordelier[1] » (qu'on lui attribue) continue la tradition d'Alain Chartier et de Guillaume de Machault; plus fade est Octavien de Saint-Gelais dont « la Chasse et le Départ d'Amour » est une allégorie froide comme le « Sejour d'Honneur » : il conquit quelques disciples par les jolis vers que l'on rencontre de-ci de-là dans ses poèmes, et il continua ainsi à prolonger l'agonie d'un moyen-âge factice ; il est vraiment le type de ces poètes qui plutôt que d'aller cueillir des fleurs nouvelles, se plurent à l'excès parmi les fleurs fanées et séchées que leur avaient transmises leurs ancêtres dans des herbiers[2]. Certaines strophes de Saint-Gelais témoignent que sans des défauts dont il se fût corrigé avec de la clairvoyance et du goût, il eût été sans doute un poète très honorable. Ces défauts sont moins terribles encore que ceux des grands rhétoriqueurs : avec Crétin et Molinet nous arrivons au plein épanouissement de la grande rhétorique, de cet art compliqué et puéril dont Guillaume de Machault avait dicté les premiers préceptes, et qui emprisonna dans ses règles étroites la plupart des écrivains de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle.

Nous avons déjà dit que les grands rhétoriqueurs ne se différencient des autres poètes que par leur forme subtile et complexe : ils n'abandonnent aucun des travers de leurs devanciers, ils ne rajeunissent aucun des thèmes déjà vieillis, ils font seulement en sorte, par une habileté d'acrobates, de dissimuler leurs pensées, de faire illusion sur leur profondeur et de les rendre à peu près incompréhensibles.

Molinet est par excellence le grand rhétoriqueur : dans

1. Cf. l'édition de A. de Montaiglon dans la Soc. des Anc. Textes Fr. (1881). Montaiglon rapproche l'Amant rendu cordelier du 37e Arrêt d'amour.

2. De vos ecrits les livres sont tous pleins,
Vostre bon fruict volle par champs et plains
Chascun le scait, de ce ne suis menteur.

Ainsi s'exprime Crétin. Les poésies de Guillaume Cretin, à Paris, 1723, in-12. B. N. Vélins 2319, p. 48.

les genres les plus divers, il applique ses procédés avec scrupule, dirait-on ; Le Testament de la Guerre voisine avec l'A, B, C, Sauvage, ou le Chappelet des Dames ; partout il écrit des vers à double équivoque ou à double rime [1], il fait des jeux de mots, il manque de goût et de mesure. Non seulement il se conforme aux modes de la grande rhétorique, mais encore il s'intéresse successivement à toutes les formes littéraires appréciées par ses contemporains. Il compose des sermons joyeux et des débats : débat de chair et poisson, débat de l'aigle, harenc et lyon, débat du loup et du mouton, débat du gendarme et de l'amoureux ; de même il émaille ses pièces d'adages, de proverbes, de sentences, parce qu'il est sûr d'être agréable au lecteur [2]. Ce n'est pas que Molinet n'écrive, quand il le veut, d'assez bons vers, soit qu'il peigne les maux de la guerre, soit qu'il montre Nothus « avec sa barbe de pluye, arrosant les deesses haultaines », mais il n'aime pas à simplifier l'expression, à la traduire seulement d'une manière poétique, il la gâte à plaisir en essayant de l'orner, et son exemple prouve combien fut néfaste la grande rhétorique, la passion des rythmes et des rimes bizarres, puisqu'avec des dons réels, Molinet a laissé une œuvre à peu près illisible. Georges Chastellain [3], et Jehan Meschinot, avec moins de talent, ont commis les mêmes erreurs que Molinet : dans les « Lunettes des Princes » les pages vives et colorées [4] sont offusquées

1. N'atente a tente or n'ay a ta morsure
Par ta mort sure ordure dure dure
(cf. 57, édit. de Galiot du Pré, 1540)
Par roix trop roidz nos paroys desroyames (f. 23)
Il doibt se monstrer 12 et gent,
13 amyable (f. 242 verso).

2. En quelques feuillets en voici toute une récolte : Qui sert bon maistre, il attent bon loyer, A peu de vent fait on son fuseau ruyre, Maille a maille faict on l'haubergeon, On scait qu'on pert mais on ne scait qu'on treuve, N'est si ferré qui ne glisse et tresbuche, Au vin friant congnoit on le vignoble, Petite pluye abat grant vent, Esperance fait paistre les chetifz... (cf. 79 et 80).

3. Nous ne parlons pas des chroniques en prose.

4. Goujet cite les vers de Bouchet qui célèbrent les mérites de ce poème.

par les longueurs et la monotonie de l'ensemble. Quant à Jehan Marot, dont nous avons parlé au chapitre de l'opinion publique, s'il est moins que ceux-là grand rhétoriqueur, c'est qu'il manque même de l'ingéniosité nécessaire : ses poèmes sont parmi les plus caractéristiques de ce xve siècle allégoriseur où le sermon joue son rôle capital ; « le Doctrinal des Princesses et nobles dames [1] » est aussi sec et aussi impersonnel que le sont les plus mauvais passages de Gringore. Plus rhétoriqueur et plus « puéril » aussi, comme l'écrit M. Picot, est le secrétaire d'Anne de Bretagne, André de La Vigne, que nous avons mentionné au vi^e chapitre. Son « Vergier d'Honneur », faussement attribué à Octavien de Saint-Gelais, est le digne pendant du « Séjour d'Honneur » : ce poète n'est qu'un jongleur de rimes qui se plaît à dire des choses communes d'une façon si insolite qu'on ne les comprend pas ; certes il manque tant d'harmonie poétique et de fantaisie que rien ne saurait l'excuser. Si « les Contreditz de Songe Creux » sont plus simples et plus clairs, si l'on a pu en faire honneur à Gringore, avant d'avoir identifié Songe Creux avec Jehan de l'Espine du Pont Alletz, c'est qu'on y retrouve les lieux communs, les maximes, les adages dont les œuvres de Gringore sont remplies. Mais la plupart de ces poèmes ne sont du domaine de la poésie que parce qu'ils sont écrits en vers, et l'on aurait peine à préciser ce qu'ils apportent de nouveau au bagage poétique du moyen âge, si l'on voit au contraire trop clairement combien ils déparent l'héritage du passé. Que l'on n'aille pas dire cependant que tous les poètes manquaient d'éloquence ou de tendresse : s'ils n'ont pas réalisé ce que pouvait promettre leur talent, c'est qu'une

1. « Après avoir presché Honneteté, Prudence, Libéralité, Marot demande que les dames soient fidèles à leur parole, fassent cas d'un veritable ami, ne croient pas trop légèrement, estiment les gens de lettres, soient sobres dans leurs propos, fuient l'oisiveté et l'avarice, soient pieuses, donnent le bon exemple », etc., etc... L'abbé Goujet cite des Rondeaux celui qui est le moins mauvais.

imitation trop servile et une discipline trop formelle et trop strictement observée comprimèrent leur essor.

Jehan Bouchet et Jehan Le Maire, plus que les précédents, ont connu et aimé l'antiquité latine et le second au moins a lu les écrivains de l'Italie et se proclame le disciple de Pétrarque. La preuve en est que Jean Le Maire écrit en 1503 le Temple d'Honneur et de Vertu dans le rythme italien appelé Terza Rima. Nous les mettons à part, tant à cause de ce que nous venons de dire que parce qu'ils sont les plus étrangers à Gringore. Cependant ils ne répudient rien des coutumes de leurs devanciers, comme eux ils sermonnent en vers et enveloppent leur sermon d'allégories. Rarement il est vrai, et en cela encore ils n'appartiennent pas au xve, ces deux poètes font des concessions à la bouffonnerie ; ils s'étudient à être graves et sérieux. Par ce qu'ils conservent du xve siècle et par leurs tendances nouvelles, ces deux écrivains servent de trait d'union entre les grands rhétoriqueurs et les poètes de la Pléiade. C'est sans doute parce qu'ils ont lu de plus près les chefs-d'œuvre latins et les poètes italiens qu'ils ont plus d'art que les autres ; ils arrivent à composer des pages à peu près irréprochables, ils sont lyriques par le sentiment et par l'émotion, comme par l'expression suave ou puissante dont ils revêtent leurs pensées. Mais ils ne soutiennent pas ce bel effort, et après un grand élan poétique ils tombent dans les pires défauts [1] : c'est

1. Jean Le Maire promulgua l'interdiction de faire tomber la césure sur un *e* muet, ce qui prouve qu'il n'acceptait plus la façon confuse et approximative dont on écrivait au xve siècle. Parmi les passages poétiques de Jean Le Maire, je citerai cette description de Vénus dont Gringore n'aurait même pas eu l'idée :

Son chariot meinent coulomtz et cygnes,
Blancz comme neige a coliers argentéz,
A l'entour sont riz et amoureux signes,
Pensers joyeux richement charpentéz
Tout a esmail le tymon enrichissent,
Et doulx attritz bien faictz de tous costéz,
Des roses d'or richement estoffées,
Qui de perles et dyamants blanchissent.

que s'ils ont entrevu la vraie beauté, ils restent malgré tout du xve siècle, qui ne sut pas choisir entre le bon et le mauvais, et s'en tint le plus souvent à la médiocrité.

— Mais ce n'est pas chez les poètes les plus connus, dans les poèmes longs et solennels que le xve siècle littéraire se révèle à nous de façon à nous séduire vraiment. Les auteurs de cette époque ignorent trop l'art de composer pour écrire plusieurs milliers de vers sans être diffus et se répéter. Les œuvres les plus courtes sont généralement les meilleures et les plus savoureuses. Si Gringore lui-même a excellé dans les œuvres de circonstance, l'une des raisons est que ces œuvres sont précisément les plus brèves.

Ces plaquettes de quelques feuillets, tantôt sérieuses et tantôt joyeuses, plaquettes sur toutes matières, pimpantes par leur tenue comme par leur taille, sont groupées pour la plupart dans le « Recueil de Poésies Françoises des xve et xvie siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par A de Montaiglon [1]. » Ces volumes suffi-

Puis vint Flora qui son tresor deslie
Parestendant ses beaulx tapis seméz
De mainte rose et de mainte ancolie

Jean Le Maire se sert du trésor médiéval avec élégance, et le mêle au trésor ancien. Dans cette description des Champs-Elysées, il est plein de charme :

Et oultre plus a ma tombe de nuyt,
Quand tout repose et que la lune luyt,
Viendront Silvain, Pan et les demy dieux
Des bois prochains et circumvoisins lieux,
Et avec eux les fées et nymphettes
Tant a l'entour faisant joyeuses festes.

« Circumvoisins » gâte un peu la phrase ; mais la mythologie qui nous paraît maussade, allait faire la joie des poètes pendant un demi-siècle.

Tel distique de Jean Le Maire est sans tache :

Tranquille estoit et calme la marine
Clere et luysant comme belle verrine.

Les Illustrations de Gaule plurent aux hommes de la Pléiade, et il n'y a rien là qui nous surprenne.

1. Pour juger de la variété des sujets, il suffit par exemple de lire les titres du tome VII : « La louange et excellence des bons facteurs », les « Ventes d'amour divine », le « Discours de la vermine et prestraille de Lyon », un

raient à nous expliquer et à ressusciter le xve siècle, mieux que ne pourraient le faire les ouvrages de Gringore, de Coquillart et de Villon. L'on se persuade, après les avoir lus attentivement, que les imperfections et les excès dont ils se vantèrent comme de qualités admirables firent sortir les poètes de la voie droite et simple où ils eussent continué de vivre sains et vigoureux, jusqu'au moment où des souffles nouveaux leur auraient inspiré des désirs inconnus et ouvert des horizons plus vastes... On montrerait sans peine la fine psychologie qu'il y a dans des débats comme celui de la Demoiselle et de la Bourgeoise, de Jeunesse et de Nature, on montrerait aussi combien de remarques malicieuses, de bon sens, d'esprit français embellissent le moindre de ces poèmes écrits sur un sujet futile, le Varlet à tout faire, le Caquet des Chamberières, par exemple. L'on se pénétrerait enfin de cette vérité que la poésie du xve siècle devait traduire avec justesse, avec verve, avec franchise, la vie bourgeoise et d'une manière plus générale, la vie et les sentiments moyens ; cette poésie n'était pas faite pour planer, mais elle n'avait pas besoin pour exister de se traîner dans la boue par impuissance de voler. Quand les poètes écrivent ces piécettes, ils n'appartiennent plus à aucune école, ils se contentent d'observer et de peindre naïvement ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils ont deviné, ou bien encore de se laisser aller librement à leur fantaisie, sans aucune contrainte. Cette littérature variée représente bien les qualités multiples de l'esprit français du moyen-âge et nous laisse espérer que cette veine n'est pas près de tarir ; elle est cependant du xve siècle, précisément parce qu'on y rencontre à chaque pas l'allégorie, la bouffonnerie, le sermon

Noël, « la Polymachie des marmitons ou la gendarmerie du pape », « la letanie des bons compagnons », « les Regretz et Complaintes des gosiers altérés pour la desolation du pauvre monde », « la Complainte douloureuse de l'ame dampnee »...

— C'est ce Recueil que nous avons eu si souvent l'occasion de citer au cours de ce livre.

tantôt grave et tantôt moqueur, mais ces piécettes ne se prolongent pas assez pour que les procédés soient trop sensibles et parviennent à nous lasser ; sans parler des poèmes moraux ou satiriques, nous avons vu, au chapitre VI, que les meilleurs libelles, à rapprocher des œuvres de circonstance de Gringore, figurent dans le Recueil de Montaiglon.

En dehors de cette littérature légère, c'est par le théâtre que le XVe siècle se distingue de l'âge précédent et mérite l'attention des critiques. Aussi bien, avons-nous montré que c'est dans sa sotie et dans son mystère que Gringore révèle le mieux sa personnalité. Pour placer Mère Sotte à son véritable rang il est bon de rappeler qu'elle ne fut pas la seule à plaisanter avec grâce sur la scène, ou à émouvoir les spectateurs par des récits édifiants. Le théâtre, divisé en deux catégories, mystères et sotties, moralités et farces, est excellent quand il est l'interprète du caractère gaulois, quand il étudie les mœurs et les habitudes sociales, quand il parvient à créer des types généraux d'après des individualités particulières, quand il forge pour la joie des auditeurs des mots drôles, des calembours, ou ramasse dans la rue des expressions populaires ; enfin quand le théâtre est un reflet de la vie, au lieu de se figer en des formules conventionnelles. Le théâtre sérieux, au contraire, nous offre un mélange pénible de scènes émouvantes et de dialogues grotesques, auxquels sont entraînés les auteurs soit, par leur tempérament, soit par les besoins de la foule ; les martyrs n'intéressent la masse que par leurs souffrances physiques, par les cruautés des bourreaux, et par les plaisanteries grasses des « goujats ». Le théâtre des mystères n'est plus alimenté par une foi assez puissante, la prédication banale se glisse partout, et l'habileté des auteurs pour renouveler leurs moyens dramatiques n'aboutit qu'à disperser l'attention, et au lieu d'émouvoir, à n'exciter qu'une vaine curiosité. Dans l'un et l'autre théâtre les scènes

dignes d'admiration sont les scènes réalistes, où la sobriété est une aide utile à la psychologie.

L'on s'imaginerait à tort que notre Pathelin, s'il reste un chef-d'œuvre, soit un cas isolé dans le théâtre du XVe siècle ; que de sotties ou de farces qui sont des satires hardies et pleines de sens ! Celle de la Folie et des Gorriers par exemple, où la dame séduit les jeunes gens et leur tourne la tête tant et si bien qu'elle les ruine, est une « Belle dame sans mercy » aussi vive et aussi subtile que celle de Chartier est rigide et peu féminine.... Cette sottie où l'on note des vers de grands rhétoriqueurs par endroits, caractérise à merveille la double tendance que nous avons remarquée partout : tendance à prêcher, et tendance gauloise, soutenues par l'allégorie, sans que toutefois le moindre excès dépare la tenue générale de la pièce [1].

1. Voici quelques vers de la Sotie : Folie se « pourmene » sur la scène et les gorriers veulent lui faire la cour :

LE SECOND

Au remarcher
Je cuyde qu'elle soit gorriere.

LE PREMIER

Quant je regarde sa maniere
Elle me plaist ; allons vers elle

LE SECOND

Allons

LE PREMIER

Dieu vous garde, damoiselle

FOLIE

Et vous aussi !

LE SECOND

Vous estes celle
Qui a mis mon cueur en ses las.

LE PREMIER

Dame, vostre suis, hault et bas
Commandez : vous serez servie.

FOLIE

Messeigneurs, de ce vous mercye.
Comment estes vous cy venus ?

Parmi les moralités, celle de l'Aveugle et du Boiteux, d'André de la Vigne, aussi différente de la moralité de Gringore, que la Sotie des Gorriers diffère du Jeu du Prince des Sotz, témoigne de la façon multiple dont on pouvait

LE SECOND

Deux pouvres sommes desporvus
Compaignons, pour servir le roy
Ou tout avons perdu : mais quoy !
Encore avons nous quelque dragme.

FOLIE

Je vous entens. Dea ! je suis femme
De plusieurs prisee et cherie

LE PREMIER

Plaise vous donc estre m'amye,
Car de vostre amour suis surpris.

FOLIE

De biens grans en ont esté pris.

LE SECOND

Mais comment vintes vous ceans
Seulete ? Y av'vous congnoissance ?

FOLIE

Pour ce que j'ayme ma plaisance
Je vois, je viens, je m'abandonne
A celluy qui s'amour me donne ;
Et s'on me plaist, soit pluye ou vent,
Je me arreste le plus souvent,
Car je suis liberalle et franche.

LE PREMIER

Et ou vous tenez vous ?

FOLIE

En France,
En Flandres, et en Picardie,
En Angleterre, en Normandie,
A Romme, Ytalie et Espaigne,
Ou je veul, et en Allemaigne,
Et si suis partout dominans

LE SECOND

t en quelz maisons ?

FOLIE

Aux plus grans.

(Recueil de Soties, I, 147 et suiv.)

« moraliser », sans user des formules banales, et en conservant à la leçon quelque chose de vivant et parfois d'aimable qui la fait accepter ; la fable est bien simple : Saint Martin accomplit des miracles ; un aveugle prend sur son dos un boiteux, ils veulent éviter d'être guéris de leurs infirmités ; malgré leur ruse ils n'échappent point à la bienfaisante puissance du saint, mais tandis que le boiteux se lamente d'avoir perdu son gagne-pain agréable, l'aveugle bénit saint Martin de lui avoir redonné l'usage de la vue [1].

La Farce, nous l'avons dit, est par essence la partie gauloise du spectacle : il faut que la farce fasse rire à gorge déployée, elle ne doit ménager rien pour atteindre ce but. Pathelin, en vérité, dépasse ce programme simpliste de beaucoup, mais l'ensemble des farces s'y ramène de plus ou moins près; la farce peut être vulgaire, triviale, ordinaire, la farce est le feu d'artifice final, qui jaillit comme une fusée : dans la « Farce du Munyer de qui le diable emporte l'ame en enfer », André de la Vigne provoque le rire en faisant sortir l'âme par le fondement du mort sous la forme d'un étron puant...

Des mystères, nous ne dirons rien puisque nous avons, après l'étude de la Vie Mr Saint Loïs, indiqué, avec le mystère de Saint Loïs anonyme, quelques autres qui tranchent suffisamment avec celui de Gringore.

Je feray bien de la personne
Plaine de desolacion :
« En l'honneur de la Passion,
Diray-je, voyez ce pauvre homme,
Le quel par grant extencion,
Est tourmenté, vous voyez comme ! »
Puis, diray que je viens de Romme,
Que j'ay tenu prison en Acre,
Ou que d'icy m'en voys en Somme
En voyage a Saint Fiacre.

(Guérisseur de maladies pénibles, et qui devait avoir de nombreux suppliants.) Tout autre, mais assez spirituelle est la « Condamnation de Banquet » où ce pauvre Banquet est à tout jamais condamné parce qu'il est nuisible. Diner et Souper sont suffisants. La « gulosité est vergongneuse et detestable », et « Banquet corrompt la nature ».

Si nous comparons le théâtre de Mère Sotte à celui du xve siècle, une observation s'impose : c'est dans la Farce, probablement parce qu'elle convenait moins à ses goûts, que Gringore s'est le plus conformé à l'idéal de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Il ne l'estimait pas assez pour essayer de la rajeunir.

Toutes les tendances du xve siècle, même celle qui consiste à alourdir des pensées banales par les élégances d'une forme compliquée et obscure, Gringore les réunit dans son œuvre à des degrés divers. Nous connaissons ses poèmes de morale générale, ses œuvres de circonstance, les plaquettes et les gros volumes, les écrits dialogués, les pièces de théâtre et nous croyons avoir souligné, chemin faisant, tout ce que l'on en peut dégager. Mais si Gringore appartient au xve siècle, s'il est le dernier représentant du moyen âge, ainsi qu'on l'a dit, ou tout au moins le représentant le plus complet, grâce à la souplesse de son talent, il importe de définir en dernière analyse la personnalité même de Gringore, ce par quoi, au lieu de se confondre avec les écrivains auxquels il s'apparente, il s'éloigne d'eux, et est lui-même.

Gringore a peu de sensibilité, suffisamment d'esprit — au sens moderne du mot — beaucoup de bon sens, et une raison souveraine. Dire d'un poète qu'il a peu de sensibilité, cela équivaut, semble-t-il, à dire qu'il n'est pas poète : Gringore, insensible à la nature, à l'art, à la beauté autre que la beauté morale, sereine et tranquille, n'est pas l'ami de la rêverie et des chimères qu'elle engendre : il est positif et pratique.

Il n'a pas cette émotion religieuse qui conduit au mysticisme, il est religieux, il est dévot, mais il ne comprend pas une religion passionnée et extatique, il la conçoit solide

et confortable ; c'est un lit moelleux où il aime à se reposer dans « les beaux draps blancs de bonne affection ». Dieu lui inspire plus de révérence que d'amour. A peine sa piété pour Nostre Dame attendrit-elle et embellit-elle par instants son inspiration. Les Psaumes de David, les imprécations de Job, Gringore les traduit sans ardeur et sans enthousiasme. Les fleurs de la poésie orientale se décolorent entre ses mains et se flétrissent...

Gringore n'a pas davantage la sensibilité subtile de l'amoureux : il est un ennemi de l'amour, et s'il vante les douceurs du mariage, c'est parce qu'il se plaît à tout ce qui amène l'ordre et le protège contre la folie. Le mariage pour Gringore est une union où l'amour ne doit tenir que la seconde place, et où la sagesse doit être le guide suprême.

En vérité Gringore a autant de cœur qu'en peut avoir un bourgeois honnête et généreux. Il a du cœur pour les petits qui sont mangés par les grands (il n'a plus de pitié pour eux s'ils sont ambitieux ou rebelles, s'ils deviennent un danger pour la société) ; il chante les douceurs de la paix, il déteste la barbarie de la guerre, bref il est capable d'indignation et d'émotion charitables. Comme un bon père de famille, il s'attendrit sur le malheur de deux enfants condamnés à mort, il plaint une mère torturée par un fils dénaturé, mais plus torturée encore par le châtiment qu'il encourt.

S'il n'a pas une sécheresse pénible, Gringore n'est point davantage occupé par des sentiments trop tendres, et son esprit se déploie sans entraves. Il s'amuse à saisir le ridicule des gens, tantôt d'un individu, tantôt d'une classe ou d'un peuple entier. Il aime moins à faire rire par des jeux de mots, des calembours ou des saillies que par des portraits où les vices des hommes sont représentés avec le grossissement naturel aux auteurs satiriques[1].

1. Cf. dans le Chasteau de Labour le discours de Barat : « Souvienne toy selon le temps » dont l'ironie fait penser au discours de Macette.

Son esprit, qui n'est pas contrarié par la sensibilité, est toujours contenu par le bon sens. La Fantaisie de Gringore n'outrepasse jamais les bornes de la vraisemblance ; elle n'est pas ailée ni capricieuse ; le bon sens lui interdit les vols audacieux vers les sommets. Egayé par l'esprit, le bon sens de Gringore est le bon sens français qui pénètre très avant dans l'âme humaine, quand l'intelligence le précède avec la Raison.

La Raison qui a présidé aux œuvres de Gringore est sœur de celle qui ordonna les poèmes de Chrestien de Troyes, sans nuire ni à leurs grâces ni à leurs charmes, de celle qui chez Jean de Meung devint éloquente, et splendide dans certaines Ballades de Villon, sœur de celle qui se cache sous le rire énorme de Rabelais, et ne disparaît même pas dans ses écarts ; c'est cette Raison qui a fait notre XVIIe siècle ce qu'il fut, malgré son manque de lyrisme, malgré sa froideur trop compassée. Cette Raison empêche Gringore d'être séduit par les caprices de la mode et par les nouveautés brillantes qui viennent d'Italie. Ce satirique, grognon et grincheux parce qu'il est raisonnable, n'admet pas que l'on traite en badinant certains sujets, et est conservateur à tel point que pendant ses vingt-cinq années de lutte, il n'a jamais varié sur ce qu'il attaque et sur ce qu'il défend, sur ce qu'il accepte, et sur ce qu'il désapprouve.

En outre Gringore se rend un compte exact du rôle de l'individu dans un corps social ; il déteste que l'on fasse parade de son moi, que l'on se mette en avant, que l'on occupe la scène trop longtemps de sa mesquine personne, et ainsi Gringore ne se laisse oublier, il est discret, il préfère nous entretenir de ce qui se passe sous ses yeux et nous apprendre à le juger. Il attaque les personnes, en tant qu'elles peuvent nuire aux institutions et à l'harmonie générale. Il bougonne, il grogne, il « grommelle » comme la Sotte Commune, parce qu'il est le bourgeois qui en examinant le présent arrive surtout à regretter le passé. Aussi ne

souffre-t-il pas les réformateurs qui, sous prétexte d'améliorer l'état des choses, ne feraient qu'augmenter le désordre.

Le désordre est le pire des fléaux ; nous avons vu au chapitre des Idées que Gringore le déteste et le redoute sous toutes ses formes. Il aime l'économie, le travail, l'honnêteté droite et simple, comme il craint les charlatans, les sorciers, les devins, les débauchés, et les usuriers, comme il craint aussi en bourgeois méfiant, petit-fils des auteurs de fableaux, les femmes plus fragiles que « le vent qui vente »...

Cet amour de l'ordre, cette Raison nous amènent aux deux qualités maîtresses de Gringore, à celles du moins qui le classent au-dessus et en dehors des poètes que nous avons nommés : la simplicité et la clarté. Si tel écrivain s'est élevé parfois jusqu'à un lyrisme que Gringore n'atteint jamais, si tel autre a plus de finesse dans l'ironie, Gringore conserve sur eux l'avantage de se garder des excès et de souhaiter toujours d'être compris facilement non par une élite, mais par les bourgeois et par le peuple même. Il est simple, autant que cela est possible, dans un siècle dépourvu de goût et de mesure, il l'est parce qu'il reste indépendant des écoles poétiques, parce qu'il sacrifie rarement la pensée aux exigences de la forme, parce qu'il n'y a pas un cercle de lettrés dont il veuille conquérir, au prix d'extravagances, l'admiration. Il désire seulement convaincre, instruire, distraire, émouvoir et gagner ses auditeurs ou ses lecteurs aux causes qui lui sont chères, à la cause de la morale traditionnelle, ou à la cause du Roi, liée à la tradition française et gallicane.

Il ne croit pas se répéter s'il dit les mêmes choses presque avec les mêmes développements, pourvu qu'il en modifie la formule. Il s'acharne à varier les tours pour faire mieux pénétrer son idée dans les esprits, et il n'est satisfait que lorsqu'il parle des quelques thèmes généraux qui lui tiennent à cœur.

Pour lui, une œuvre n'a de valeur qu'autant que le fond solide est préféré à la joliesse et aux arabesques inutiles et déconcertantes. La poésie est tantôt une chaire d'où l'on récite un sermon, tantôt une tribune d'où l'on harangue la foule, et cela est si vrai, que les parties les plus monotones des œuvres de Gringore le sont plutôt par un défaut de chaleur et d'énergie dans la traduction de la pensée, car Gringore devait rêver une lutte aussi tenace et aussi brutale contre Avarice et Luxure que contre les Vénitiens ou le Pape Jules II.

Sans doute Gringore est enfoncé dans les réalités présentes, il n'est pas lyrique et il n'a pas d'autre idéal qu'un idéal honnête, il ne comprend pas que les hommes puissent évoluer, il se contente d'avoir peur de l'inconnu, il ne conçoit pas que l'on puisse désirer plus de beauté et plus de lumière, que l'existence s'embellisse autrement que par la vertu, il n'admettrait point le règne de la femme comme le réalisera Marguerite de Navarre, il s'indignerait contre la Délie de Maurice Scève ou contre les diminutifs « italianisés » de la Pléiade...

Pour définir l'originalité de ce poète, il ne faut pas juger les œuvres d'autrefois avec notre mentalité moderne : ce qui constitue en effet le mérite distinctif de Gringore, c'est d'avoir été simple dans un temps où la recherche, la prétention, l'obscurité même étaient appréciées et recommandées. La simplicité n'est pas une marque par où un écrivain s'impose définitivement à la postérité, mais la simplicité de Gringore est d'autant plus aimable, d'autant plus précieuse, et d'autant plus séduisante qu'elle est exceptionnelle à l'époque où il vit. Quand nous étudions le fatras poétique de ce siècle, quand nous apercevons sous la lourde rhétorique l'indigence des idées, pouvons-nous être insensibles au charme que l'on éprouve à suivre sans effort un auteur qui ne tâche pas à nous étonner ni à nous dérouter ? Gringore n'a pas cet ordre et cette clarté qui résultent d'un plan

rigoureux, d'une composition serrée et progressive ; pas plus que ceux dont nous avons parlé, il n'est habile à ordonner sa matière, à la distribuer en parties harmonieuses, à éviter les redites.

Nous n'entendons ici que la clarté de la forme, la propriété des termes, le naturel et la cohérence des images[1]. Nous dirons plus : autant les contemporains de Gringore s'occupent en général à être compliqués et illisibles pour le vulgaire, autant Gringore lutte contre le danger d'être mal compris, ou incompris. Il met son point d'honneur à être simple et il écoute Raison Par Tout, qui lui conseille de ne pas s'égarer dans des chemins mauvais.

Quand Gringore nous paraît contourné ou difficile, ce n'est pas qu'il veuille l'être, mais au contraire, c'est que sa plume obéit mal à sa volonté, que le mot juste lui échappe et que des anacoluthes ou des ellipses rendent sa phrase le plus souvent irrégulière et d'une lecture malaisée. Gringore écrit en vers comme il écrirait en prose ; ses vers ne sont pas poétiques, mais ils sont limpides, naturellement construits, sans aucune de ces inversions, ou de ces sottises rythmiques qui font hésiter sur le sens. Gringore n'est donc jamais obscur que par inexpérience (on pourrait compter les quelques rimes équivoquées ou à double queue éparses dans ses poèmes); tandis que ses contemporains le sont par système.

Le poète allégorique ou gaulois qu'est Gringore, le sermonneur moraliste, inquiet des défauts de son siècle, n'est vraiment digne de tous les éloges que lorsqu'il met sa simplicité, sa clarté, sa raison et son bon sens au service d'une cause qui l'émeut et le surexcite, lorsque sa plume devient, pour parler le langage du temps, une épée, et que tout le cortège qui l'entoure, Simplicité, Clarté, Raison, Bon Sens,

1. La langue de Gringore, témoigne de cette qualité, et plus encore sa métrique.

se rangent sous la bannière du polémiste. Alors tout s'anime, tandis qu'ailleurs Gringore se laisse endormir trop souvent par la grandeur et l'uniformité de son prône.

Gringore qui n'est pas au juste un attardé, mais qui par son culte du passé se rattache au xve s. et n'évolue pas pendant les vingt-cinq années de sa carrière poétique, meurt assez tôt pour ne pas voir la Renaissance. Le conservateur, le bourgeois, l'homme raisonnable qu'il est, n'a pas à souffrir de la nouvelle atmosphère qui commence à pénétrer les esprits. Gringore ne verra pas le triomphe de l'Humanisme, ni l'avènement de la Pléiade. Il aura vu, sans y prêter attention, toute l'œuvre de Clément Marot. Il ferme la porte sur le moyen âge mourant, et une fois encore, il nous laisse le contempler en son entier. Ce n'est pas à dire que Gringore n'ait rien ajouté au patrimoine médiéval ; son tempérament d'écrivain le porte à regarder toujours en arrière, il l'empêche de mourir avant qu'il l'ait paré d'un dernier habit.

Et ce poète qui n'est par aucun côté un poète du xvie s., par ses qualités et par ses défauts fait déjà pressentir la littérature sobre et raisonnable que l'on est convenu d'appeler classique : Gringore n'est pas un individualiste, il est psychologue autant que sa psychologie peut être saisie par la masse, il est un ami de la sagesse et de l'ordre clair et simple, il est un disciple fervent de la Raison qu'il cherche partout. Sa verve ne sert qu'à atténuer la sécheresse de ses propos. En outre Gringore a le sens critique, il ne blâme pas pour l'unique plaisir d'être batailleur, il met de la logique dans ses blâmes comme dans ses sermons. Plus tard [1] l'on écrira des odes, des épigrammes, des élégies par convention et pour imiter les maîtres latins ; Gringore ne

1. Déjà Clément Marot imitait Martial. A la même époque paraissaient le Temple de Cupido, le dialogue des deux Amoureux, la Chasse Royalle, de Salel ; cf. Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux, poème de G. Crétin, suivi de la Chasse Royalle, poème de H. Salel. Notice par Paul Lacroix, notes par Ernest Jullien. Paris, librairie des Bibliophiles, 1882, in-12, 110 pp.

compose un poème que pour répondre à un besoin général ou précis, les lettres ne sont pas un jeu pour lui comme les poèmes en seront un quelques années après pour Pasquier. Considérer Gringore comme plus proche des classiques que de ses successeurs immédiats, n'a rien de paradoxal, puisque La Bruyère estimait Marot plus intelligible à ses contemporains que Ronsard. Marot plaisait vers 1660 parce qu'il avait la simplicité et la clarté qui nous ont paru être les dons caractéristiques de Gringore.

C'est surtout dans son théâtre que Gringore fait penser aux écrivains classiques ; dans un temps où les mystères atteignent le plus souvent des proportions démesurées, Gringore, inconsciemment sans doute, et simplement parce qu'il réprouve les excès, choisit parmi les données de l'histoire, les plus essentielles, et les subordonne à l'étude des caractères, à la peinture des passions. Grâce à cette méthode, il évite les développements oiseux, concentre l'intérêt et ne laisse pas l'attention des spectateurs languir et se disperser. On songe après la vie Mgr Saint Loïs, à certaines tragédies, où un personnage domine le drame et en constitue l'unité. De même, par l'horreur qu'il éprouve à conter des sornettes et à s'étendre longuement sur des choses futiles, Gringore est parvenu à élever la Sottie et la Moralité jusqu'à une place que ses prédécesseurs avaient à peine soupçonnée : telle la comédie qui se substitue à la farce grossière au XVIIe siècle. Enfin, si dans ses poèmes moraux Gringore évoque les classiques, c'est par le goût de disserter, par la netteté du but qu'il poursuit, par l'amour de la raison et du raisonnement, par l'usage de la « raison oratoire », par l'abstraction de tout ce qui pourrait nuire à la clarté du discours. Gringore n'est jamais lyrique et sa psychologie ne l'amène pas à se révéler à nous ; il est psychologue à la manière des moralistes et des sermonnaires du XVIIe siècle, qui peignent dans l'homme ce qu'il a de plus universel.

Mais ce qui différencie Gringore de ces auteurs, c'est qu'il

est assez de son époque pour manquer de discernement et de goût, dès qu'il n'est pas soutenu par sa volonté de vaincre, ou par la nécessité d'être bref. Le moyen âge français avait besoin, pour ne pas s'épuiser tout à fait et pour préparer le « grand siècle », d'une période de jeunesse exubérante, pétulante, tourbillonnante, comme fut la Renaissance, suivie d'une période plus calme, plus disciplinée, pendant laquelle on se recueillerait et l'on éliminerait les scories mêlées aux richesses acquises trop vite et accumulées pêle-mêle.

Gringore, la Mère Sotte, Raison Par Tout est un classique à qui l'art a manqué.

Sa figure dont nous ne pouvons préciser les traits physiques[1] nous apparaît maintenant dans toute sa complexité. Le XVIe s. fut injuste pour Gringore, peut-être parce qu'il sentit qu'il lui était étranger; le XVIIe s. parce qu'il l'ignora, et si l'on a commencé ensuite à le lire et à l'étudier, on s'est contenté d'observations partielles ou de notes générales. Nous avons essayé de dessiner son image, sans partialité, sans crainte de mettre en lumière ce qu'il y avait de laid en elle, à la façon sincère des peintres du XVIe s. qui n'avaient qu'un désir, celui d'être exacts, quand même cette exactitude eût porté préjudice au modèle.

1. Nous avons vu passer en vente en 1909 une série de dessins de Lagneau ou attribués à Lagneau. Parmi les portraits de cette collection, l'un est donné comme étant celui de Gringore. Rien ne justifie cette hypothèse. Au reste, Lagneau étant postérieur à Gringore, un portrait qu'il aurait fait du poète n'a pas l'importance d'un portrait d'après nature. Cf. collection de M. Ch. W... Crayons français du XVIe siècle, n° 54. — Lagneau. Portrait présumé de Pierre Gringoire, en buste, tourné de trois quarts à droite, regardant de face, cheveux longs tombant sur les tempes et les épaules, chapeau de feutre. Aux crayons de couleur. Haut., 201 millim.; large, 147 millim.

APPENDICE I

E. 448. — *Chartrier d'Harcourt*[1] *(Arch. départ. du Calvados).*

A tous ceulx qui ces lettres verront ou orront, Nicolas Houdin, prestre garde du seel des obligacions de la viconté de Faloise, salut, savoir faisons que par devant Thommas de la Haye clerc tabellion du Roy nostre sire jurey commis et establi en siège de Thuri quant ad ce qui ensuit. Fut present Robin Bon Vallet demourant en la ville de Thuri, qui de sa bonne vollenté congnut et confessa avoir baillié en fieu, quittié, cessé, transporté affin de héritage perpetuel à tous jours. Mes tant pour lui que pour ses hoirs à Yon Bon Vallet son frère demourant en laditte ville et a ses hoirs, c'est assavoir une masure aveques les places d'une aultre masure devant icelle Jacquez a la Rue et le dangier du porche qui y appartient et telle part et porcion comme il a en gardin de derriere assise en la ville de Thuri en carrefourg jouxte Guillaume Gringore a cause de sa fame, Guillaume Cousin, Jehan Le Marchant d'une part et le dit Yon d'autre, abutant d'un bout à la Rue et d'autre a Jehan Le Marchant et a la venelle d'entre les murs a la ute es pestilz.

..... Ce fut fait l'an mil IIII^c et unze, le VIIe jour de novembre, presens Jehan Cocon et Jehan Bellecoville.

E. — *Tabellionnage de Thury, avril 1455-janvier 1460.*

Thomas Gringore bourgois de Thury vend a fin de heritage a Jehan Lesclopey du dit lieu quarante et cinq soulz tournois de rente qu'il créa et assist a prendre avoir et lever par chacun an doresenavant au terme Saint Michel etc. en et sur deux maisons que le dit Gringore disoit a luy appartenir assise en bourgaige de Thury en bout des halles du dit lieu et sur la court a icelles appartenant, l'une jouxte Jehan Martin et Jehan Maisere d'une part et Jehan Camail et la dite court d'autre aboutant d'un bout sur les dites halles et sur Robin des doitz et l'autre maison jouxte la Rue es bières d'une part et la dite court et l'alée par laquelle l'en va de l'une des dites maisons a l'autre, d'autre aboutant d'un bout sur le dit Desdoitz et sur le dit Martin d'autre etc...

... [un acte biffé porte] « pour la vente et livrement d'une balle de layne, de laquelle le dit Denis Regnault l'avoit acquittié.

Fait le XIXe jour de mars mil IIII^c L cinq tesmoins Jehan Nicole et Denis Regnault.

1. Notre ami M. E. Déprez, archiviste du Pas-de-Calais, a bien voulu nous aider à déchiffrer ces chartes et a les transcrire avec exactitude.

(E. Registre du tabellionage de Thury, 1455-1460, f° 49 v°.)

Le IIIe jour de septembre l'an LVI (1456).

Comme Robin Gringore de present demourant a Chambrois se fust clamé ou eust intencion de se clamer a justice affin d'avoir et retraire de Jehan Lescloppey bourgeois de Thury par langue et marché de bourse quarante cinq soulz tournois de rente que le dit Escloppey avoit euz et requis de Thomas Gringore pere du dit Robin par le prix de XXX l. et X sols t. pour VIII jour. etc. passe devant le dit tabellion le XIXe jour de mars derrenier passé, savoir faisons etc. Fait present le dit Lescloppey lequel en recongnut iceluy Robin a lignage a iceluy rendit quitta etc. le dit marché par ce que le dit Robin luy rendit le prix et coustage que cousté luy avoit dont etc. tesmoins Jehan Nicole et Pierre Crettine.

E. 451. — *Compte de la viconté de Thury, St-Michel 1471-1472.*

Domaine fieffé : Des hoirs Thomas Gringore pour leur maison. — I parisy.

E. 448.

Le compte de la recepte et despense de la baronnie terre et seignourie de Thury avecques ses appartenances et deppendances (St-Michel 1454-1455) fait par Jean Nicolle lieutenant de Jean Roussel viconte du dit lieu de Thury, rendu à Jean seigneur et baron de Ferrieres et Thury].

[La commission de Jean Roussel, ou plutôt du lieutenant (9 octobre 1454) :

« Requerir la court et congnoissance de noz hommes et subgetz. »

Ce present compte ouy clos et examiné en chastel de Chambroys en la présence de hault et puissant seigneur Jehan sires et baron de Ferrieres, de Preaux, Dangu et Thury par nous Nicolle Guygier, Gaultier le Roy prestre et *Robin Gringoire* recepveur de la dite baronnie de Ferrières a ce commis (5 mars 1455).

Compte (1456-1457) rendu par Jean Roussel, vicomte et recepveur de Thury.

Commission du 29 avril 1454.

Compte (1460-1461) rendu par Robert Gringoire.

Compte, Pâques (1481-1482) rendu à Guillaume de Ferrières par Ge de la Vallière prestre, receveur de la baronnie de Thury.

Compte, Pâques (1483-1484) au même par le même de la Vallière.

Ce present compte ouy et examiné et clos par Jean Caucluers prestre

curé d'Acqueville, Robert Gringore et Jehan le Gardeur auditeurs d'iceulx, 13 février 1488 (89).

Compte St-Michel (1490-1491) rendu à Ge de Ferrieres, rendu par Léon Dubreul, escuyer, receveur de la d. terre de Thury.

Compte ouï en présence de Jehan le Gardeur, lieutenant du viconte dud. lieu, de Robert Gringoire, lieutenant du sénéchal du dit Thury, 4 avril 1492 avt Pasques.

Compte rendu à Ge de Ferrières, conseiller et chambellan du Roi.

St-Michel, 1493-1494, rendu par Thomas Berthin, receveur de la d. terre de Thury.

Compte examiné par Guy de la Planche, seigneur du dit lieu, Robert Gringoire et Jehan le Gardeur, lieutenant du sénéchal et viconte de la d. terre (1494, 21 octobre).

E. 448.

1457, 28 octobre.

A tous ceulx que ces presentes lettres verront, Jehan sires et baron de Ferrieres, de Preaulx, Dangu et Thury, salut. Scavoir faisons que pour consideracion des bons et agreables services [que] nostre bien amé Robin Gringore nostre clerc nous a faictz en temps passé en plusieurs et maintes manieres, fait encor par chascun jour et espérons que encor face en temps advenir, icelluy pour ces causes et aultres a ce nous mouvans et confians a plain de ses sens, loyaulté et bonne dilligence avons fait commis et ordonné et estably de par ces presentes, commettons et ordonnons et establissons nostre viconte et recepveur au dit lieu de Thury et luy avons donné et donnons par ces presentes pouvoir et auctorité de faire continuer les ples de jurisdiction de la dite viconté, tant ordinaires que extraordinaires et genérallement de faire et besongner en choses touchant et regardant le dit office de viconte et recepveur, tout autant et en toutes choses comme viconte et recepveur deuement estably peult et doibt fere a la charge de nous en rendre bon et loyal compte ou a noz commis et payer le reliqua ainsi qu'il appartiendra a icellui office, avoir tenir et exercer tant comme il nous plaira aux droitz proffitz et emolumens au dit office appartenans et acoustumés et en telz et semblables gaiges que au dit Jehan Roussel nagueres viconte et receveur du dit sans ce que ce porte consequence pour les aultres vicontes qu'ilz seront après le dit Robin Gringore duquel nous avons receu le serment en tel cas accoustumé. Sy donnons en mandement a tous noz justiciers officiers, hommes, tenans et subgetz, prions et requerons tous aultres en ayde de droit qu'il appartiendra qui a nostre dit viconte et recepveur en faisant exerciant le dit office de viconte, obeyssent et estendent dilligeamment et luy prestent et donnent conseil, confort ayde et pension se mestier en a et par luy en sont requis. En tesmoinz desquelles choses nous avons signé ces

présentes de nostre main et sellees du seel de noz armes. Donné a nostre chastel de Chambroys le XXVIIIe jour d'octobre l'an mil IIIIc cinquante sept.

Compte St-Michel, 1458-1459.

E. 450. — *Registre 10 feuillets papier.*

Compte de la recette de la revenue de la terre et baronnie de Thury appartenant a hault... Jean sires et baron de Ferieres chevalier, seigneur de Preaulx, Dangu et du dit lieu de Thury pour une annee commençans au terme St-Michel 1467... rendu par Jean Buisson a ce commis en tans qu'il en a peu recepvoir par ung journal qui lui a esté baillé pour icelle année seulement par Robert Grigoire na [guere] viconte et recepveur en la dite terre et baronnie de Thury.

E. 445.

Aultre adveu rendu par Rogier Menard cy dabté le XIIIIe jour de juin l'an mil CCCC LXVI. Signé : GRINGOIRE.

E. 440. — *Papier.*

Arch. du Calvados.

Déclaration des héritages dépendant d'un quart des domaines du Fresne, selon l'aveu rendu par Jean Foucquault a Jean de Ferrières, seigneur de Thury, reçu par Robert Gringore le 9 janvier 1465.

E. 449. — *1460. 80 feuillets.*

Le compte de la recepte de la terre et seignourie et baronnie de Thury avecques ses appartenances et appendances en tant qu'il en est peu venir a congnoissance pour ung commençans à la Saint Michel l'an mil CCCC et soixante et finissans à semblable jour et terme la dite année accomplie, rendue par Robert Gringore viconte et receveur d'icelle seigneurie de hault et puissans seigneur Monseigneur le baron de Ferieres et du dit lieu de Thury ainsi qu'il enssuit.

Domaine fieffé : De Thomas Gringore pour sa maison I parisy.

[Il y a un chastel, il y a uue rue des Granges, Il y a 14 boucher sa Thury. Il y a une senéchaussée : Thomas Amyot, lieut^t du senechal, Jacquet Grantioneu, procureur. Robert Lengres, avocat et conseiller de Mgr., Charlot Fleury, sergent de la senechaussée].

De la revenue de l'erbe du pré de Tury pour l'an de ce present compte Robert Gringore a eue la IIIIe aere laquelle il a employé en la despence de son cheval qui a este ès affaires de mon dit seigneur.

Paroisse de St-Sauveur de Tury pour l'obit de Madame Jeanne d'Avaugour, jadis dame de Tury.

Gages : Jean de Varrembiaz senechal pour ses gages. 6 livres.

Au vicomte pour ses gages de l'exercice de la juridicton de la dite viconté durant le temps de ce present compte. 10 livres.

[Le dit vicomte fut à Caen le mercredi jeudi et vendredi precedant la Toussaint 1460 pour] « serchier les registres des tabellions de Caen du precedent de la descente des Anglais. »

Item pour despence faicte par Richart Maillot le vendredi XVII jour de janvier en allant a Faloise porter la tournee de Monseigneur à Guillaume Gringore pour fonder pour luy aux assises du dit lieu.

[Le receveur fait un voyage de Tury à Chambrays pour rendre les comptes, celui de 1460 et ceux de 1458 et 1459, 13 jours... Il fut en service à la cour du roi à Rouen, à Toulouse, depuis 1456 jusqu'au 1er mai 1459].

APPENDICE II

Extrait des minutes déposées aux archives[1] de la préfecture du département de Meurthe-et-Moselle

---

CHAMBRE DES COMPTES DE LORRAINE

PIERRE GRINGOIRE OU GRINGORE, DIT MÈRE SOTTE, DIT DE VAUDÉMONT

An 1517-18. — Compte de Jean Gerlet, d'Amance, trésorier général des finances...

A Pierre Gringoire, huissier, la somme de 72 fr. monnoye de Lorraine, que mon dit Seigneur (le duc) luy a ordonné pour semblable année de ses gaiges, appert par mandement de mon dit seigneur. Donné à Lunéville le 21e jour de novbre 1518, icy rendu avec quittance, pour ce 72 fr... (B. 1022, fo 48 recto).

A Mere Sotte, composeur de farces, en don 10 fr. 2 fr. pièce, appert par mandement de mon dit Seigr. Donné à Sainct Mihiel le 4e jour de mars 1517... (B. 1022, fo 54 verso).

A Pierre Gringoire, huissier d'armes de m. d. Seigr le duc, la somme de 20 fr., 2 fr. pièce, qui luy a esté ordonné de par m. d. Sr. Donné à Condey le 12e jr de 7bre 1518... (B. 1022, fo 71 vo).

A Mere Sotte pour semblable six... florins par... mandemt... (B. 1022, fo 77 vo).

Année 1518-19. — Compte de Didier Bertrand, trésorier général des finances...

A Mere Sotte, huissier d'armes de m. d. Sr, la somme de 72 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges de la présente année... (B. 1023, fo 32 ro).

A Mere Sotte la somme de 20 fr. m. de Lorr., a luy ordonné pour despence qu'il a soustenuz en accoustrements pour jouer farces devant m. d. Sr le duc, par mandt donné à Lunéville le 24e jr febvrier 1518... (B. 1023, fo 53 ro).

A maistre Pierre Gringoire dit Mere Sotte, la somme de 50 fr. que m. d. Sr luy a ordonné ceste fois pour ung courtault, appert par mandt donné à Nancy le 16e jr d'aoust 1519... (B. 1023, fo 66 ro).

1. M. Duvernoy, archiviste de Meurthe-et-Moselle a bien voulu revoir cette copie, faite sous sa direction.

An 1519-20. — Compte de Didier Bertrand, tresorier général des finances...

A Mere Sotte la somme de 83 frans 4 gros pour ses gaiges de janvier, février, mars, avril, mai, juin, 7bre, 8bre, 9bre, xbre... (B. 1025, fo 38 vo).

A Mere Sotte en don ceste fois 20 fr... par mandt de m. d. Sr le duc, donné à Nancy le 15e jr de may 1520... (B. 1025, fo 74 ro).

Même compte... Huissiers d'armes, héraulx et chevalxcheurs d'escuierie...

A Mere Sotte pour ses gaiges des moys de juillet et aoust, la somme de 16 livres 13 solz 4 deniers tournois... (B. 1025, fo 145 ro).

An 1519-20. — Compte de Didier Bertrand...

A Mersotte, huissier, la somme de 100 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges de la dite année... (B. 1026, fo 40 vo).

A Mersotte, herrault, la somme de 50 fr. m. de Lorr. que m. d. Sr le duc luy a ordonné ceste foys pour subvenir à ses nécessités, par mandt de m. d. Sr le duc, donné à Nancy le 16e jr de juillet 1521... (B. 1026, fo 75 vo).

A Mersotte la somme de 10 escus d'or au soleil à luy ordonné ceste foys pour ung veaige à Paris par mandt de m. d. Sr le duc, donné à Bar le 18e jr de 9bre 1521... (B. 1026, fo 95 ro).

An 1522-23. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault d'armes, la somme de 100 fr. monnoye de Lorr. pour ses gaiges de la dite année... (B. 1029, fo 39 vo).

A Pierre Gringoire, huissier d'armes, la somme de 20 escuz soleil que m. d. Sr le duc lui a ordonné ceste fois pour unes heures qu'il a fait pour m. d. Sr le duc, par mandt... donné à Nancy le 23e jr de mars 1522... (B. 1029, fo 66 ro) [1].

An 1523-24. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault d'armes, la somme de 100 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges de la dite année... (B. 1030, fo 38 vo).

A Pierre Gringoire, hérault d'armes de Mr le Duc, la somme de 13 escus d'or au soleil, à lui payé pour ung cheval qu'il a baillé de l'ordonnance de m. d. Sr le duc, au beau père qui a presché la kauresme l'année présente devant luy et ma dite dame la duchesse, par mandt donné à Nancy le 10e jr d'avril 1523... (B. 1030, fo 70 ro).

1. Ce sont les Heures de Nostre Dame, que Gringore a traduites en vers français.

An 1524-25. — Compte de Didier Bertrand...

A Mersotte, hérault d'armes, pour ses gaiges de la mesme année, la somme de 100 fr. m. de Lorr... (B. 1032, f° 39 v°).

A Pierre Grégoire, hérault, la somme de 20 escus d'or au soleil que m. d. S^r le duc luy a ordonné pour ayder en ung voyaige qu'il eut à faire, par mand^t de m. d. S^r le duc... (B. 1032, f° 89 r°).

An 1526-27. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault, la somme de 120 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges de l'année de ce dit compte... (B. 1038, f° 41 r°).

A Mere Sotte la somme de 20 fr. m. de Lorr. que m. d. S^r le duc luy a ordonné ceste foys pour ayder à son entretennement par mandement de m. d. S^r le duc, donné à Nancy le 14e j^r de mars 1526... (B. 1038, f° 74 v°).

A Pierre Gringoire, hérault d'armes de m. d. S^r le duc, la somme de 30 florins, 2 fr. pièce, que m. d. S^r le duc luy a ordonné ceste foys par mand^t... à Nancy le 23e j^r de may de 1527... (B. 1038, f° 82 r°).

EINVILLE ET LA CHASTELLENIE...

An 1527-28. — Compte de Claude Pellegrin, cappitaine et recepveur de ville...

Le recepveur faict icy despence de huyctz resaux de bled forment qu'il a baillé et délivré à Pierre Gringoire, hérault d'armes de monseig^r, que m. d. S^r luy a donné pour ayder et soubvenir à l'entretènement de son mesnage... (B. 5674, f° 57 v°).

An 1530-31. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault d'armes, la somme de 112 fr. 6 gros m. de Lorr. pour ses gaiges de 3 quartiers en la présente année... et pour le premier quartier payé en France... (B. 1046, f° 44 v°).

An 1531. — Ce que le Demaine du duché de Lorraine, conté de Vaudemont, seigneurie de Blaumont et Deneuvre, peut valloir... et les charges ordinaires assignées sur chascune recepte du dict demaine, comme s'ensuit...

A Pierre Gringoire dit Vaudémont, hérault d'armes de mondit Seig^r, qu'il prent sur la dicte recepte chascun an, assavoir : 5 resaulx bled pour l'entretenement de son mesnaige et 7 resaulx en récompense de la livrée qu'il soulait avoir en court... (B. 1044, f° 6 r°).

An 1531-32. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault d'armes, la somme de 150 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges d'icelle année... (B. 1049, f° 42 v°).

A Mere Sotte, hérault d'armes de m. d. Sr le duc, la somme de 15 fr. m. de Lorr. ordonné ceste foys par mandt... donné à Nancy le 12e jr de may 1532... (B. 1049, fo 81 ro).

An 1533-34. — Compte de George des Moynes...

Pierre Gringoire dit Wauldemont, hérault d'armes de mon dit Seigr, prent chascun an sur la dite recepte, par manière de pension, jusques au bon plaisir de m. d. Sr, la somme de 60 frans 12 gros pour franc, pour aider à son entretenement en lieu de la livrée qu'il avoit et prenoit en l'ostel de mon dit Seigr, payant à la Sainct-Jehan et Noël, par moitié, et pour le terme St-Jehan 1534 payé au dit Pierre... (B. 1054, fo 248 ro).

An 1534. — Compte de George des Moynes...

Comme ci-dessus, pour le terme St-Jehan 1535... (B. 1055, fo 225 vo).

An 1534-35. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, héraulx d'armes de m. d. Sr le duc, la somme de 150 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges d'icelle année... (B. 1056, fo 42 ro).

A Vaudemont, héraulx d'armes de m. d. Sr le duc, la somme de 20 fr. m. de Lorr... ordonné ceste fois par mandt et ordonnance... donné à Nancey le 26e jr de febvrier 1534... (B. 1056, fo 87 vo).

A Mère Sotte, hérault d'armes de m. d. Sr le duc la somme de 40 fr. m. de Lorr... ordonné ceste fois par mandt... donné à Nancey le 22e jr de novembre 1535... (B. 1056, fo 97 ro).

An 1535-36. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, héraulx d'armes de m. d. Sr le duc, la somme de 150 fr. m. de Lorr. pour ses gaiges de la dicte année... (B. 1057, fo 43 ro).

An 1535-36. — Compte de Georges des Moynes...

Pierre Gringoire dit de Vaudémont, hérault d'armes de m. d. Sr, prent chascun an sur la dicte recepte par manière de pension jusque au bon plaisir de m. d. Sr la somme de 60 frans 12 gros pour franc pour ayder à son entretenement en lieu de la livrée qu'il avoit et prenoit en l'hostel de m. d. Sr, payant à Sainct-Jehan et Noël par moictié, et pour le terme Sainct-Jehan 1537 payé au dict Pierre par sa quictance cy rendue 30 fr. 5 gr... (B. 1058, fo 226 vo).

An 1537-38. — Compte de Didier Bertrand...

A Mere Sotte, hérault d'armes de m. d. Sr le duc, la somme de 62 fr. 6 gr. m. de Lorr. pour ses gaiges des moys de janvyer, febvrier, mars, aoust et septembre... et pour les autres quatre moys payez en

France, et pour le quartier des moys d'octobre, novembre et decembre, année de ce compte 37 fr. 1/2... (B. 1060, f° 44 r°).

A Pierre Mere Sotte, dix frans m. de Lorr. que m. d. S^r le duc luy a ordonné ceste fois par mand^t... donné à Nancy le 21e j^r de sept^bre 1538... (B. 1060, f° 87 r°).

A Mere Sotte, héraulx d'armes de m. d. S^r le duc, la somme de 10 escus que m. d. S^r le duc luy a ordonné pour subvenir à ses affaires, par mand^t de m. d. S^r le duc, donné à Louppy le 24e j^r de 7bre 1538... (B. 1060, f° 89 v°).

An 1537-38. — Compte de George des Moynes...

Pierre Gringoire, hérault d'armes de m. d. S^r, prent chascun an sur la dicte recepte par manière de pension jusques au bon plaisir de m. d. S^r le duc la somme de 60 fr. 12 gr. pour franc, pour ayder à son entretennement en lieu de livrées que avoit et prenoit en l'hostel de m. d. S^r, payant à la St-Jehan et Noël par moictié, et pour le terme St-Jehan 1538 payé au dict Pierre... (B. 1061, f° 235 r°).

Acquits servant au Compte d'Humbert Pierrot :
Quittances de Pierre Gringore, héraut d'armes de Lorraine.

Je Pierre Gringore, hérault d'armes de Monseig^r le duc, etc., confesse avoir receu de Humbert Pierrot, célerier de Nancey, la quantité de douze resaulx bled que m'estoient duz ad cause de pension, et ce pour le terme Sainct-Martin d'yver l'an 1537 dernier passé, desquelz 12 resaulx bled pour le dit terme et autres précédents je m'en tiens content et en quicte le dit célerier et tous autres, tesmoing mon seing manuel icy mis, le 16e jour d'avril l'an 1538.

Signé : GRINGORE.

(B. 7622).

Je Pierre Gringore... (même quittance que ci-dessus) le 11e jour de novembre l'an 1538 (pour le terme St-Martin dernier).

Signé : GRINGORE.

(B. 7622).

APPENDICE III

ŒUVRES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A GRINGORE

1° Sotise a huit personnaiges ; cest assavoir le monde, abuz, sot dissolu, sot glorieux, sot corrompu, sot trompeur, sot ignorant et sotte folle (attribuée à P. Gringore ou à J. Bouchet). Ils se vendent s la Juifrie a l'enseigne des deux sagittaires, etc. (Paris, chez Guillaume Eustace, vers 1514), pet. in-8, goth. de 38 ff. (Notice de Brunet).

Cette sottie a été publiée par M. E. Picot (Recueil général dea Sotties, t. II, pp. 1-104). Le savant éditeur montre que cette sottie ne peut être ni de J. Bouchet, ni de Gringore, dont elle ne rappelle aucunement la manière. Au contraire, le style compliqué et les jeux de rime font naturellement penser à André de la Vigne. M. Picot confirme la légitimité de cette attribution par les deux vers suivants :

C'est *la vigne*, c'est l'olivet
De Dieu, dont sort fruict blanc et nect.

En rapprochant ces deux vers d'autres passages, qui sont certainement d'André de la Vigne, on est forcé de restituer la « Sotise a huit personnaiges » au secrétaire d'Anne de Bretagne (Cf. *op cit.*, tome II, pp. 4-7).

2° Contredictz de Songecreux... (à la fin) : Fin des contreditz de Songecreux contenans plusieurs abuz en chascun estat de ce monde nouvellement imprimez a Paris par Nicolas couteau imprimeur pour Galliot du pré libraire. Et fut achevé d'imprimer le second jour du moys de may Lan mil cinq (sic) et trente. Pet. in-8, goth. Bibl. Nat., Réserve Ye 1326.

M. Picot a démontré (Recueil général des Sotties, tome II, pp. 115-117) que Songecreux, prince des Sots, était distinct de Gringore Mère Sotte, et n'était autre que Jean de l'Espine du Pont-Alais, célèbre joueur de farces. Nous n'avons rien à ajouter à l'argumentation de M. Picot.

3° Epistre de Clorinde a Rheginus (s. l. n. d. pet. in-8, goth.).

L'auteur de cette petite pièce ne se nomme point, mais dans un rondeau, qui précède son épître, il dit :

Le Songecreux qui tous plaisans mos livre,
A vous, Monsieur, il presente ce livre.

Et cela désigne probablement notre Gringore (Notice de Brunet).

La note précédente nous épargne la discussion de cette hypothèse. Il faut restituer au vrai Songe-Creux ce qui lui appartient (et non à Macé de Villebresme, comme l'écrivait G. Guiffrey).

4° Les dictz et auctoritez des saiges philosophes,.. (à la fin) : Cy finissent les dictz des saiges ; in-4°, goth. de 8 ff. non chiffrés. « L'édition, dit Brunet, paraît avoir été imprimée vers 1490. »

Outre que rien dans ces poèmes ne rappelle expressément Gringore, la date même de l'édition ne nous permet pas d'en faire honneur à Mère Sotte. L'attribution nous paraît donc toute gratuite.

5° Rondeaux, en nombre trois cens cinquante, singuliers et a tous propos. Nouvellement imprimés a Paris... (à la fin) par maistre Simon du Bois pour Galliot du pré, le vingtiesme jour de may mil cinq cens vingt et sept, pet. in-8, goth. de 8 et CXII ff. (Notice de Brunet).

Nous n'avons pas des raisons aussi positives qu'au sujet des poèmes précédents, pour dire que les 350 rondeaux ne sont pas de Gringore. Cependant nous y trouvons une doctrine sur l'amour à laquelle Gringore n'aurait pas souscrit. En effet les 350 rondeaux forment un véritable roman d'amour, où la passion s'exprime avec véhémence, avec mélancolie aussi ; c'est le langage d'amants tour à tour enthousiastes et désabusés, et non pas d'un homme comne Gringore qui juge l'amour et le condamne au nom de la morale. La valeur littéraire des 350 rondeaux n'est pas méprisable. L'auteur passe avec aisance de la gaieté à la mélancolie :

Je veux aller, venir et tracasser,
L'une prier et l'autre embrasser,
Danser, chanter, etre gai et joyeux
. . . . . .
Le doux regart dont tu es coutumiere,
Soubdainement par voulenté legiere,
Ta grant beaulté mon cueur ravit et emble.
. . . . . .
J'ay attendu passer le vent qui vente,
Et n'ay voulu aultre part y choisir.
. . . . . .
Qu'il te plaise à jamais àttacher
Ton cueur au mien sans le desattacher.

Ces vers font plutôt songer à la manière d'un disciple de Charles d'Orléans qu'à celle de Gringore. On conçoit malaisément Mère Sotte écrivant un roman d'amour.

6° Les Faintises du monde. M. Picot a montré qu'elles sont l'œuvre de G. Alexis. (Voyez l'édition de la Soc. des Anc. Textes.)

7° Les Dictz de Maistre Aliboron. Sont attribués sans raison à Gringore. Ils ne contiennent pas l'acrostiche, et rien ne nous autorise à croire que Mère Sotte en soit l'auteur. C'est de toutes manières une œuvre sans importance.

BIBLIOGRAPHIE

La liste des ouvrages consultés qui suit comprend seulement ceux où il est question de Gringore, du théâtre, de la cour de Lorraine, des principaux de ses contemporains et de ce qui nous a servi à éclairer certains points de sa vie et de ses œuvres ; mais cette liste ne contient ni les ouvrages relatifs à l'opinion publique sous Louis XII, ni ceux qui traitent de la guerre des Rustauds ou de questions de détail concernant Gringore de façon indirecte ; pour toutes ces références qui ne sont pas des sources, nous renvoyons le lecteur aux divers chapitres et à leurs notes, ainsi qu'à l'index des noms cités.

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

A. — Alexis (Guillaume). Œuvres, pp. E. Picot et A. Piaget (Soc. des Anc. Textes Fr.).

Alione (J.-G.). Poésies françaises (1494-1520), pp. Brunet, Paris, 1836, in-8°.

Alione, poète astésan du début du XVIe siècle. Poésies françaises réimprimées par M. Mignon, Paris, 1905, 49 pp.

Allut (P.). Symphorien Champier, Lyon, 1859, in-8°.

Ancona (D'). Origini del Teatro Italiano, Turin, 1891, 2 vol.

Armade (F. d'). Le Théâtre français, des origines jusqu'à nos jours, Paris, 1909, in-8°, 760 pp.

B. — Badel (E.). Pierre Gringore, poète français, héraut d'armes du duc de Lorraine (1470-1539), Nancy, 1892, in-16, 163 pp.

Balzo (Carlo del). L'Italia nella Litteratura Francese, tome I, Rome, 1905, in-8°.

Bapst (Germain). Essai sur l'Histoire du Théâtre, la mise en scène, le décor, le costume, l'architecture, l'éclairage, l'hygiène, Paris, 1893, in-4°, 693 pp.

BEAUCHAMPS (De). Recherches sur les théâtres de France, depuis l'année 1161 jusques à présent, Paris, 1735, I, 131.

BECKER (Ch.). Jean Le Maire, der erste humanistiche Dichter Frankreichs, Strasbourg, 1893, in-8°.

BENET (A.). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Calvados, Archives civiles, Série E, supplément, tome II, arrondissement de Caen, Caen, 1904, in-fol.

BERGER (Elie). Histoire de Blanche de Castille (70e fascicule de la Biblioth. des Ecoles françaises, d'Athènes et de Rome).

Bestiaire d'amours (Le), moralisé sur les bestes et oiseaux (XVe s.), Bibl. Nat., Rés. Ye 247).

Bestiaire d'amours (Le), de Richard de Fournival, pp. C. Hippeau, 1860.

Bibliothèque Nationale, Mss. fr. 1968, 997, 2336.

BLANC (J.). Bibliographie italico-française, Paris, 1886, 2 vol. in-8°.

BLANGY (A. de). Rondeaux contenant la confession d'un amoureux : Pierre Gringore, Caen, 1893, in-8°, préface par le comte A. de Blangy. Bibl. Nat., Rés. M. Ye 16.

BONNARD (Jean). Les Traductions de la Bible en vers français au moyen-âge, Paris, 1884, in-8°.

BORDERIE (A. de La). Œuvres françaises d'Olivier Maillard, 1877.

BOZON (Nicole). Contes moralisés, pp. M. Paul Meyer, Paris, 1889, in-8° (Soc. des Anc. Textes Fr.).

BRAUX (De). Note sur un Ms. de P. Gringoire (dans Journal de la Soc. Arch. Lorr., 1882).

BRUNET (G.). La France littéraire au XVe siècle, Paris, 1865, in-8°.

Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Valence, III.

BURCKHARDT (J.). La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance, traduction sur la 2e édition, annotée par L. Geiger, 2e édition, Paris, Plon, 1906, 2 vol. in-16.

C. — CASTRO (G. de). La Storia nella Poesia popolare milanese (Archivio Storico Lombardo), Milan, 1878, V, 228-253.

CHAMARD (H.). Joachim du Bellay (Travaux et Mémoires de l'Université de Lille), Lille, 1900, in-8°, 545 pp.

Catalogue des Actes de François Ier, Paris, Imprimerie Nationale, 1897-1908, 10 vol. in-4°.

CHASSANG. Gringore (dans Jahrh. für Roman. und engl. Litteratur, Berlin, 1881).

Chastel (Le) d'amors, traduit et commenté par M. A. Thomas (Annales du Midi, 1889).

CHATELAIN (H.). Recherches sur le vers français au XVe siècle, Paris, Champion, 1908, in-8°.

CHARTIER (Alain). Œuvres, édit. Duchesne, Paris, 1617.

CHEVALIER (U.). Répertoire des sources historiques du moyen-âge, bio-bibliographie, Paris, 2 vol. in-8°.

Chroniques (Les grandes) de France... pp. Paulin Paris, Paris, Techener, 1838, tome IV.

Chronique du Roy François Ier de ce nom, pp. G. Guiffrey, Paris, veuve J. Raynouard, 1860, in-8°, 429-444.

COHEN (G.). Histoire de la mise en scène dans le Théâtre religieux français du moyen-âge, Paris, Champion, 1907, in-8°.

COLLETET (G.). Vie de Gringore dans le Ms. Bibl. Nat. Fr. 3073.

COLLIGNON (A.). Etude sur la Bibliotheque du duc Antoine, Nancy, 1907, in-8°.

Composition (La) mise en scène et représentation du Mystere des Trois Doms, joué à Romans (1509), d'après un Ms. du temps, pp. Giraud, Lyon, 1848.

COQUILLART. Œuvres, pp. Ch. d'Héricault (Bibl. Elzév.), Paris, 1857, 2 vol. in-12.

CRANE (Th. Fr.). The Exempla of J. de Vitry by Th. Fr. Crane, Londres, 1896, in-8°.

CRÉPET (E.). Les Poètes français, recueil, Paris, 1861, 4 vol.

D. — Debat (Le) des Herauts d'armes de France et d'Angleterre, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (Soc. des Anc. Textes Fr., Paris, 1877).

DELARUELLE (Louis). Guillaume Budé, Paris, Champion, 1907, in-8° (Fasc. 162 de la Bibl. des Hautes-Etudes).

DIGOT. Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcyr, historiographe et secrétaire du duc Antoine, Nancy, 1849 (Extr. des Mém. de la Soc. des Sciences).

Documents nouveaux sur la grande confrérie Notre-Dame aux prêtres et bourgeois de Paris, pp. H. Omont, Paris, 1905, in-8°, 88 pp.

DOUHET. Dictionnaire des Mystères, Paris, 1854, in-8°.

Disciplina clericalis auctore Petro Alfonsi ex Judæo Hispano, Paris, 1824.

DU BOULLAY (Edm.). Le Bon duc Anthoine..., Metz, Pallier, 1547, in-4° (Cf. Titre, introduction, p. VIII).

DU BREUIL. Theatre des Antiquitez de Paris, 1612.

DUPLESSIS (G.), Bibliothèque parémiologique, Paris, 1847, in-8°.

DUPLESSIS (G.). Notice sur Gringore (Préface de la réimpression des : Feintises du Monde, Douai, 1840).

DUVERNOY (F.). Politique des ducs de Lorraine envisagée dans leurs rapports avec la France et l'Autriche de 1477 à 1545 (Mém. Acad. Stanislas, 1891, pp. 259-344).

E. — Ehrlich (A.). Jean Marots Leben und Werke, Leipzig, 1902.

F. — Fabre (A.). Les Clercs du Palais, Lyon, 1875, in-8°.

Faguet (E.). Histoire de la littérature française, Paris, Plon, 1900, 2 vol. in-8°.

Faral (Edmond). Les jongleurs en France au moyen-âge, Paris, Champion, 1910, in-8°, 339 pp.

Flamang (Me Guillaume). Vie et Passion de Monseigneur Chanoine de Langres, pp. Carnadet, Paris, Techener, 1855.

Fournier (Edouard). Le Théâtre français avant la Renaissance, Paris, 1872, in-8°.

Frère. Bibliothèque Normande, 1860, t. I, 330, II, 39-40.

Fritz-Meyer. Die Stände, ihr Leben und Treiben, dargestellt nach der Altfr. Artus und Abenteuer roman, Marburg, 1892, in-8°, 131 pp. [p. 96 : der Herold].

G. — Gasté (A.). Michel Menot, 1897.

Gavrand (F.). Un prédicateur excentrique au XVe siècle (Revue de Belgique, XXXIII).

Gay (J.), C. de I****. Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, Paris, 1871-1873, 6 vol. passim.

Germain (L.). Critique du livre de A. Jacquot. Notes pour servir à l'histoire du théâtre en Lorraine (Annales de l'Est, juillet et octobre 1893, extrait).

Geruzez. Histoire littéraire, Moyen-Age, Paris, Garnier, 1853.

Gofflot (L.-V.). Le théâtre au collège, du moyen-âge à nos jours, Paris, Champion, 1907, in-8°.

Goujet. Bibliothèque françoise ou histoire littéraire de la France, Amsterdam, 1777, 18 vol. in-12.

Graesse (T.). Trésor des livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique, Dresde, 1862, tome III, p. 156, VII, p. 342.

Grande Encyclopédie (Article Gringore).

Gringore. Œuvres complètes, pp. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, Paris, 1858, 2 vol. in-12 (Bibl. Elzévir.).

Guiffrey (G.). La Cronique du Roy Françoys premier de ce nom, Paris, 1860, in-8°.

Guy (Henri). Un « Souverain poète français », maître Guillaume Cretin (Revue d'Hist. Littér., 1903).

Guy (Henri). Histoire de la Poésie française au XVIe siècle, I, Paris, Champion, 1910.

H. — Hamon (Auguste). Un grand rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet, Paris, Oudin, 1901, in-8°, XXI-430 pp.

Hauvette (H.). Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle,

Luigi Alamanni (1495-1556), sa vie et son œuvre, Paris, Hachette, 1903, in-8°, XIX-583 pp.

HAUSER (Henri). Manuel de Bibliographie historique, III, XVIe siècle, Les Sources de l'Histoire de France (I), Paris, Picard, 1906, in-8°.

HÉRISSON. Notice sur Gringore (Préface de la réimpression du Blason des Hérétiques), Chartres, 1832.

HOLL (Fritz). Das politische und religiose Tendenz drama des 16ten Jahrh. in Frankreich (Münchener Beitraege zur Romanischen und Englischen Philologie, 1903).

I. — IMBART DE LA TOUR. Les Origines de la Réforme, Paris, Hachette, 1909, in-8°.

Intermédiaire (L') des Chercheurs et des curieux, 1892, 20 janvier (Cf. Journal de la Soc. Arch. Lorr., 1892, p. 41).

J. — JAL (A.). Dictionnaire critique..., 2e édition, Paris, 1872, in-8°.

Journal de Jean de Roye, p. pour la Société de l'Histoire de France, par B. de Mandrot, Paris, Renouard, 1894, 2 vol. in-8°.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier (1515-1536), pp. V. L. Bourrilly, Paris, Picard, 1910, in-8°, 471 pp. (Fasc. 43 de la collection des Textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

JUBINAL (A.). Nouveau recueil de contes, dits, fableaux et autres pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, Paris, 1842, 2 vol. in-8°, tome I, pp. 283-292.

K. — KOHLER (C.). Les Suisses dans les guerres d'Italie (1506-1512), Paris et Genève, 1897, in-8° (Mém. et Doc. Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève, t. XXIV).

KREIZENACH (W.). Geschichte des neuern Dramas, Halle, 1893, I, 442.

L. — LABITTE (Ch.). Michel Menot (Revue de Paris, 12 août 1838).

LA BORDERIE (A. de). Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres, Paris, Champion, 1896.

LA CROIX DU MAINE. 1° Bibliothèque Françoise, 1854 ; 2° La Croix du Maine et du Verdier, 1585 ; 3° édition pp. Rigoley de Juvigny, Paris, 1772.

LANGLOIS (E.). De artibus rhetoricæ rythmicæ, Paris, 1890.

LANGLOIS (E.). Recueil d'art. de seconde rhétorique, Paris, Imprimerie Nationale, 1902, in-4°.

LARROUMET (G.). La Comédie en France d'après un ouvrage récent (Recueil des Deux Mondes, 15 décembre 1891).

La Rue (P. de). Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands, Caen, 1834, 3 vol. in-8°.

La Vallière (Duc de). Bibliothèque du Théâtre Français, Dresde, 1768, 3 vol. in-12.

Lenient (C.). La Satire en France au Moyen-Age, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Hachette, 1877, in-12, 435 pp.

Lenient (C.). La Poésie patriotique en France au Moyen-Age, Paris, Hachette, 1891, in-12.

Lenient (C.). La Satire en France au xvie siècle, Paris, 1866.

Lefranc (A.). Le tiers livre du « Pantagruel » et la querelle des femmes (Revue des Etudes rabelaisiennes, tome I, 1904).

Lepage (H.). Etudes sur le théâtre en Lorraine et sur Pierre Gringore (Mém. de la Soc. des Sc. Lor. et Arts de Nancy, 1848), pp. 166-346.

Lepage (H.). Dans : Journal de la Soc. Arch. Lorr., 1865, p. 44.

Lepage (H.). Les offices des Duchés de Lorraine et de Bar (M. S. A. L., 1859).

Le Roux de Lincy. Le Livre des Proverbes français..., Paris, 1859, 2 vol. in-12.

Le Roux de Lincy. Recueil des Chants historiques français, Paris, 1841, 2 vol. in-8°.

Leroy (O.). Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation de la langue. Paris, Hachette, 1844, in-8°, 467 pp.

Lespinasse (R. de). Histoire générale de Paris. Les métiers et corporations de la ville de Paris, Paris, 1886-1897, 3 vol. in-fol.

Lintilhac (Eugène). Histoire générale du Théâtre en France, II, La Comédie, Paris, Flammarion, s. d., in-12.

M. — Martin Saint-Léon (E.). Histoire des Corporations de Métiers, Paris, 1897, in-8°, 676 pp.

Medin (A.). La Storia della republica de Venezia, nella poesia, 1904.

Menagier (Le) de Paris..., pp. le baron J. Pichon, Paris, 1847, 2 vol. in-8° (Soc. des Bibliophiles François).

Ménorval (E. de). Paris depuis ses origines jusqu'à nos jours, Paris, 1892, 3 vol. in-12, tome II, p. 263.

Meyer (Paul). Notice du Ms. Rawlinson Poetry, 241 (Oxford), Recueil de poèmes français composés en Angleterre au xiiie siècle (Article VIII, Les neuf filles du diable), (Romania, 1900), 54-72.

Meyer (P.). Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la Grande-Bretagne (Rapport de M. Paul Meyer, Paris, Impr. Nationale, 1871).

Moisy (H.). Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne, Paris, 1875, in-8°, xxiv-449 pp.

MOLINIER (H.). Essai biographique et littéraire sur O. de Saint-Gelais, Toulouse, 1910.

MONTAIGLON (A. de). Recueil de Poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques, Paris, Bibl. Elzévirienne, Jannet, 1855-1878, 13 vol. in-12.

MONTFAUCON (B. de). Les Monuments de la Monarchie française, Paris, 1731, tome III, 362.

MORANDIÈRE (G. de La). Histoire de la maison d'Estouteville, Paris, 1903, in-4°, 663 pp.

MORF (H.). Geschichte des neuern französisch Litteratur (XVI-XIX), Das Zeitalter der Renaissance, Strasbourg, 1878.

Mystère (Le) de saint Louis, roi de France, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, par F. Michel, imprimé pour le Roxburghe-Club, Westminster, 1871, in-4°. Bibl. Nat., Rés. 1Yf 656.

Mystère des Trois Doms, pp. P. Giraud et Ulysse Chevalier, Lyon, 1897, in-fol.

N. — NEILSON (W. A.). The Origins and sources of the court of Love (dans : Studies and notes in Philology and Litterature, tome VI), 1898, in-8°.

NÈVE (J.). Antoine de La Salle, Paris, 1903.

NICERON. Mémoires..., Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12 (tome XXXIV, 47).

O. — OULMONT (Ch.). Gratian du Pont, sieur de Drusac (dans : Rev. des Etudes Rabelaisiennes, 4e année, 1er et 2e fasc.). Paris, Champion, 1906, tirage à part, 46 pp.

ŒSTERLEY (H.). Gesta Romanorum, Berlin, 1872, in-8°.

OURSEL (N.). Nouvelle bibliographie normande, Paris, Picard, 1886, in-8°.

P. — PAILLOT. La vraye et parfaite science des armoiries, Paris, 1660, in-8°.

PARFAICT (Les frères). Histoire du théâtre français, Paris, 1745-1749, 15 vol. in-12.

PARIS (Gaston). François Villon, Paris, Hachette, 1901, in-12.

PELISSIER (L.-G.). Recherches dans les Archives italiennes, Louis XII et Ludovic Sforza, Paris, 1896, 2 vol. in-8°.

PETIT DE JULLEVILLE (L.). Histoire du théâtre en France, Les Mystères, Paris, 1880, 2 vol. in-8°, t. I, 331-333 ; II, 583-597.

PETIT DE JULLEVILLE (L.). Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-Age, Paris, 1886, in-8°, pp. 97-98, 221-225.

Petit de Julleville (L.). La Comédie et les mœurs au Moyen-Age, Paris, 1886, in-12, pp. 150-162.

Petit de Julleville (L.). Les Comédiens en France au Moyen-Age, Paris, 1885, in-12, pp. 160-167.

Pfister (Chr.). Histoire de Nancy, Paris et Nancy, 3 vol. in-4°, 1902-1903, tome II, pp. 178-192, 419, 1034.

Piaget (Arthur). Martin Le Franc, prévôt de Lausanne, Lausanne, 1888, in-8°.

Picot (Emile). Recueil de Soties, Paris, 1902-1904, 2 vol. in-8° (Soc. des Anc. Textes Fr.).

Picot (Emile). Pierre Gringore et les Comédiens italiens, Paris, Morgand, 1878, in-8°.

Picot (Emile). Chants historiques français au XVIe siècle, Paris, Colin, 1903, in-8° (Extr. de la Rev. d'Hist. littéraire).

Picot (Emile). Catalogue de la Bibliothèque J. de Rothschild, 3 vol. in-8° (le 4e volume est en préparation).

Puymaygre (Th. de). Poètes et romanciers de la Lorraine, Metz, 1848, p. 191.

R. — Recueil des Historiens de la France, pp. Daunou et Naudet, Paris, 1840.

Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, pp. A. de Montaiglon, Paris, 13 vol. in-12 (Bibl. Elzévirienne).

Reiffenberg (De). Etude sur Jean Molinet, historien et poète (Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, 1835).

Renouard (Ph.). Imprimeurs parisiens, libraires..., depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris jusqu'à la fin du XVIe siècle, Paris, Claudin, 1898, in-12.

Romania (aux numéros indiqués au bas des pages).

Rouyer (J.). Pierre de Blaru (1437-1510) et son poème la Nancéide (Mém. Soc. Arch. Lorraine, 1876, p. 360).

Rustauds (Cf. sur la guerre des Rustauds, la longue bibliographie que nous donnons pp. 24 et 25 du texte, en note).

Rutebeuf. Œuvres complètes, pp. A. Jubinal, Paris, 1839, 2 vol. in-8°.

Rutebeuf. Œuvres complètes, Paris, 1874-1875, 3 vol. in-8°, et : Rustbriefs' Gedichte, pp. A. Kressner, Wolfenbüttel, 1885, in-8°.

S. — Satyres chrestiennes de la cuisine papale, Genève, 1560.

Sauval (H.). Histoire des recherches et antiquités de Paris, Paris, 1724, 3 vol. in-fol.

Sepet (M.). Le drame chrétien du moyen-âge, Paris, Didier, 1878.

Series episcoporum ecclesiæ catholicæ, Ratisbonne, 1873, in-fol.

Seyssel (C. de). Les Louenges du roy Louis XII, Paris, 1508.

Seyssel (C. de). Histoire singulière du roy Louis XII, Paris, 1558.

SUCHIER (H.) et BIRCH-HIRSCHFELD (A.). Geschichte der Französischen Litteratur, Leipzig et Vienne, 1900, in-8°, XII-734 pp.

T. — THEUREAU (Louis). Étude sur la vie et les œuvres de Jean Marot, Caen, 1873.

THIBAUT (F.). Marguerite d'Autriche et Jehan Le Maire de Belges, Paris, 1888, in-8°, 278 pp., p. 213.

THOMAS (A.). Fragments d'une sottie inconnue, représentée en 1511 (dans : Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund, Macon, Protat, in-8°, 393 pp., p. 197-206).

TOLDO (P.). Etudes sur le théâtre comique français du Moyen-Age.... Turin.

TIVIER. Histoire de la Littérature dramatique en France, Paris, Thorin, 1873.

V. — VIGNE (De La). Le Mystère de saint Martin, joué à Seurre en 1496, notice de E. Serrigny, Dijon, Lamarche, 1888.

VILLEMAIN. Article dans le Journal des Savants (avril 1838), p. 217.

VILLON. Œuvres complètes, édit A. Longnon (1892).

VIOLLET-LE-DUC. Bibliothèque poétique.

VOLCYR (Nicolas). L'histoire et recueil de la triumphante et glorieuse victoire, Paris, Galliot du Pré, 1526, in-fol. (Cf. Introduction, pour le titre complet et les renvois, p. VIII).

W. — WILLEM. Collection de documents rares ou inédits relatifs à l'histoire de Paris (1821).

Z. — ZCHALIG (H.). Die Verslehren von Fabri, Du Pont und Sibilet. Leipzig, 1884.

ZELLER. Italie et Renaissance, Paris, Perrin, 1883, 2 vol.

LISTE DE QUELQUES-UNS DES POÈTES CONSULTÉS AU COURS DE NOTRE TRAVAIL

avec l'indication bibliographique

(Nous ne rappelons pas les réimpressions modernes et les recueils comme celui de Montaiglon).

AMBOISE (Michel d'). Le Ris de Democrite et le Pleur de Heraclite (Paris, L'Angelier, 1557, in-8°).

AMERVAL (Eloy d'). Le livre de la Diablerie (S. l. n. d., Michel Le Noir, in-fol.).

Bouchet (Jean). Sensuyt le Labyrinthe de Fortune (Paris, Alain Lotrian, s. d., in-4°), (et les diverses œuvres de Bouchet que l'on sait : Epitres morales, Les regnars traversans les voyes perilleuses, le Triumphe de la noble dame).

Champier (S.). La nef des Princes (Lyon, 1502, in-4°).

Charles d'Orléans.

Chartier (Alain). La belle dame sans mercy (S. l. n. d., in-16).

Chartier (Alain). Les œuvres. Edition, petit in-4° de Paris (Duchesne), 1617.

Christine de Pisan. L'Epistre de Othea deesse (Paris, Le Noir, 1522, in-4°).

Corrozet (Gilles). Hécatongraphie (Paris, Denys Janot, 1544, in-8).

Corrozet (Gilles). Le Compte du Rossignol (Paris, Janot, 1546, pet. in-8°.

Cretin (Guillaume). Chants royaulx (Paris, Galliot du Pré, 1527, pet. in-8°).

Des Periers (Bonaventure). Recueil des œuvres (Lyon, J. de Tournes, 1544, pet. in-8°).

Divry (Jean). Les Triumphes de France (Paris, Eustace, 1509, in-4°).

Du Pont (Gratian). Les Controverses des sexes masculin et feminin (Paris, D. Janot, 1540, in-16).

Du Saix (Ant.). Petitz Fatras d'ung apprentis (Paris, S. de Colines, 1537, in-4°).

Forcadel (Estienne). Œuvres Poetiques (Paris, Chaudière, 1579, in-8°).

Martin (Martin). Le Champion des Dames (Paris, Galliot du Pré, 1530, in-12).

Heroet (Antoine). La Parfaicte Amye (Lyon, Dolet, 1543, in-8°).

La Borderie. L'Amie de Court (Paris, Corrozet, 1542, in-16).

La Marche (Olivier). Le Parement et Triumphe des Dames (Paris, Trepperel, s. d., réimpression de Lille, 1870).

La Perrière (Guill. de). Le Theatre des Bons Engins (Paris, Denis Janot, s. d., pet. in-8°).

La Vigne (André de). Les Ballades de bruyt commun (S. l. n. d., in-4°).

Le Maire (Jean). Les Illustrations de Gaule (Lyon, J. de Tournes, 1549, in-fol.).

L'Espine (Jean de). Contredictz de Songe Creux (Paris, Galliot du Pré, 1530, pet. in-8°).

Marguerite de Valois. Marguerites de la Marguerite (Lyon, 1549, in-16).

Marot (Jean). Œuvres dans l'édition de Clément Marot (La Haye, 1731, 6 vol. in-12).

Meschinot (Jean). Les lunettes des Princes (Lyon, Arnoullet, pet in-8°).

MOLINET (Jean). Les Faictz et Ditz (Paris, G. de Pré, 1540, in-12).

PELETIER (Jacques). Les Œuvres Poétiques (Paris, Corrozet, 1547, in-8°).

SAINT-GELAIS (O. de). Sensuyt le Sejour d'honneur (Paris, Trepperel et Jean Marot, s. d., pet. in-4°).

SALEL (Hugues). Les Œuvres (Paris, Roffet, s. d., in-8°).

SCÈVE (Maurice). Délie (Lyon, 1544, in-16).

VILLON. Editions diverses.

S'ensuyt le Jardin de Plaisance (Lyon, Arnoullet, s. d.).

Opuscules d'amour (Lyon, J. de Tournes, 1547, pet. in-8°), etc., etc.

ERRATA

Pages

XIII, note 2, *316* et non 306.
note 3, *317* et non 385.
note 4, *Un grand rhétoriqueur poitevin.*

XVII, lisez : *Volcyr.*

XIX, note 1, *533* et non 333, *593* et non 493.

XXII, note 2, ajoutez à la seconde ligne, *d'après le registre des mariages de la Paroisse n° 23.*

1, note *58* et non 56.

24, *1525* et non 1425.

25, note 1, ajoutez *Arch. Nat., X* 1, a, 1528, fol. 716 v°.

27, note *chartes* et non chartres.

29, le 1° doit être lu 5°.

41, lisez : *1241* et non 1421.

50, lisez : *pour* et non par la Société.

51, lisez : *Arnoullet.*

55, après *Orose*, ajoutez : *Au moins pour l'époque antérieure à 400.* (Cf. *Libri VII Historiarum adversus Paganos Apologeticus contra Pelagium*, Migne, t. XXXI).

57, lisez *Lacu* et non Laeu.

59, lisez : *Langelier.*

88, *la paraphrase existe.*

90, lisez *le dernier vers* avec un *l* minuscule.

97, lisez *orguilleuse* et non orgueilleuse, *fallit* et non faillit.

99, lisez *sa pasture.*

101, lisez : *Ce n'est point que Gringore y introduise plus d'expressions heureuses que le poète du XIVe siècle.*

111, note 2, lisez *transcrivons.*

121, lisez *avec mignons* et non aux mignons.

122, lisez *eshontees.*

124, note 2. *Ye 227* et non 217, et ajoutez : *plaquette de 27 ff.* (chez Jean Trepperel). Un autre ex. Rés. Ye 793.

126, lisez *se pense* et non je pense, *prest* et non pres, *se deschausse* et non deschausse, *voye* et non voie, *prend* et non prent.

127, lisez *ne sur arbre* et non et sur l'arbre, *il n'a aprins* et non il a aprins. *loyaument* et non lyement.

130, lisez dans le texte de Gringore, *de plume revestus* et non plumes, *amer* et non aimer.
131, lisez *recompensee* et non recompenser.
174, lisez : *Paul Meyer*.
189, note 1, *commettant* et non commettent.
190, note 1, *que* et non qui, mettez un point après : *royale*.
197, notes 2, 3, 4, ajoutez *d'Hériault*.
217, note 2, *Burdigalensis* et non Burdigalenses.
221, note 1, *di storia* et non de storia, *360* et non 310.
223, *Collabora* et non collabore.
224, mettez *Italia* entre virgules.
237, lisez *Imbart* et non Imbert.
259, supprimez le trait d'union dans *réveillez vous*.
263, c'est par erreur que l'on a réimprimé ici cette chanson qui se trouve à la p. 234, nous ne voulions qu'y renvoyer le lecteur. Lisez : *Jenin Landore*.
272, supprimez la virgule après *Origini*.
296, note 1, ajoutez après le titre du livre de Fabre, *p. 247*.
308, supprimez les guillemets dans la phrase : *trop peu jolies*.
318, lisez *tout à l'entour* et non tant à l'entour.
323, rétablissez le chiffre *1* au début de la citation en note.
lisez partout *Octovien* et non Octavien de St-Gelais et *Cretin* et non Crétin.
335, lisez : *perpetuel a tousjours mes tant pour lui que...*
masure devant icelle jusquez a la Rue.
Jehan Bellecouille.
Robin Desdoitz.

ADDENDA

Introduction. L'on se souvient que dans *La chèvre de M. Seguin (Lettres de mon Moulin)*, A. Daudet qui a dédié son œuvre *à monsieur Pierre Gringoire, poète lyrique à Paris*, dit en terminant : « Tu seras bien toujours de même, mon pauvre Gringoire. . »

Pages

11, note 1. Dans une *Sotie*, p. p. M. E. Picot (*Recueil*, II, 329), les Sots déplorent la mort de leur Mère Sotte (Genève, 1524).

19, Lepagé conclut du fait que le duc offrit un cheval à Gringore en 1519 que le poète avait fait partie de l'expédition de St-Hippolyte (les paysans allemands s'étaient emparés de cette ville, grâce à François de Sickingen). Nous ne savons ce qu'il faut penser de cette assertion.

21, note 1. Cf. aussi, Le Féron, *La Primitive Institution des Rois, Hérauts et Poursuivans d'armes* (1555), et la pièce des *Heraus* de Baudoin de Condé (*Hist. Littér.*, XXIII, 272) : à partir de la fin du XIIIe s., les hérauts ne cessent pas de voir s'accroître leur importance. C'est que la science héraldique devient capitale, et chaque famille souhaite d'avoir sa généalogie.

22, le héraut d'armes Gringore portait une cotte d'armes jaune, blanc et bleu, semée de croix de Jérusalem. Son cheval portait une housse ornementée de croix de Lorraine.

26, le ms. Bibl. nat., n. a. fr. 1782 (ms. de la Trémoïlle) n'ajoute rien au texte publié par M. Lacombe. Nous ne le signalons donc que pour mémoire.

54, *Oraisons*. M. Picot me signale un manuscrit de cette pièce, qui se trouve à la Bibl. Sainte-Geneviève, nº 2694, fol. 186 (Ms. de la fin du XVIe s.).

64, XXVI. *Le mariage de Roger et Trefve, enfans de Bon Temps*. C'est la dernière piécette de Gringore. Nous n'avons pu en prendre connaissance qu'il y a quelques jours, à la Bibl. Rothsch. Elle manque à la Bibl. Nat. C'est une œuvre sans importance, mais elle est notable à cause de sa date : 1538. C'est donc la dernière production poétique de Mère Sotte. Elle est dédiée

> Au duc Lorrain, tres illustre et tres haut,
> Prince de Paix, duquel je suis herault.

Raison Par Tout

130 vers seulement. La pièce de Gringore est reliée avec une pièce de Clément Marot. L'on ne sait laquelle est la plus mauvaise des deux œuvres. (Cf. Catal. Rothsch., III, 473-474, nº 2674).

70, par exemple, à la fin du *Chasteau d'amour*, Gringore cite l'*Ecclésiaste*, les *Psaumes*, les *Proverbes*, une *Epître de Saint Paul*, le début des *livres des Rois*. J'ai vérifié cette dernière citation qui est parfaitement exacte (II, 3).

72, Orose, c'est-à-dire cette compilation bien connue de la fin du xvᵉ s., que l'on appelait l'*Histoire* d'Orose (Cf. par ex. à la Bibl. nat. l'éd. de 1491).

75, Gringore cite au v. 175 du *Chasteau d'amour*, « Bocace parlant de nobles malheureux » : il a lu *le Temple de la Ruine de quelques nobles malheureux*, par G. Chastellain. Il cite au 1ᵉʳ feuillet du même ouvrage l'*Epistre d'Othea* (par Christine de Pisan), et au v. 57 de la *Piteuse Complainte, le livre des Batailles* (par Honoré Bonnet).

93, si de la traduction des Heures de Gringore, l'on en rapproche une autre anonyme, de la fin du xvᵉ s., la comparaison est tout à la louange de Gringore (Bibl. nat., velins 2235). Il est impossible de citer, parmi ce fatras un seul joli vers; le poète varie plus les rythmes, mais ce n'est que pour notre ennui... Et le vocabulaire est plus latinisé encore que celui de Gringore (figurativement, éternalité, siccité, mession, jocundité, fruiction...).

105, rapprocher la 3ᵉ citation, de la scène du mystère inédit de Saint Martin par André de la Vigne (Serre, 1496), où le père et la mère discutent à propos de leur fils et de l'éducation à lui donner.

116, cette histoire se trouve dans les *Gesta Romanorum*, page 48 de l'éd. Oesterley, « De injustis exactoribus ».

141, pour le passage du *Roman de la Rose*, cf. l'édit. de Francisque Michel, I, 334-341, vers 10816-11018.

142, l'expression de la Bible est : « quoniam tanquam fœnum velociter arescent. » *Psaumes*, XXXVI, 2.

144, il y a un *Bon Conseil* aussi dans la *Ressource de la chrestienté*, d'A. de la Vigne (1494).

171, à propos du titre d'*Abus du Monde*, cf. surtout *Le Monde et Abus, Sotise à 8 personnaiges*, sotie attribuée à Gringore et qui est d'A. de la Vigne. *Abus*, après avoir abusé des Sots, tue le monde et s'amuse :

Je vous remectz et vous envoie
En enfer ou en Paradis,
Pensez si vos faictz et vos ditz
Ont l'ung ou l'autre mérité.

177, aux passages cités, ajoutez ceux de la page 268.

219, je n'ai pu consulter à la Bibl. nat. une étude trop récente de M. Fr. Ferrata, sur *L'Opera diplomatica pontificia nel triennio 1510-1513, e*

l'opposizione del Concilio Lateranense a quello scismatico di Pisa (1511-1512), 1910, in-8°, 126 pp.

266, Gringore reparlera de la *Chasse du Cerf* dans les *Menus Propos* (777 et suiv.).

301, la source de l'énumération des hérésies par Gringore n'est ni *le Fardelet hystorial* (Fasciculus temporum), ni l'*Histoire des Papes* de Platine, ni le *Recueil des Hystoires Rommaines* (1512), Rés. Y 366. Tous ces livres parlent d'hérésiarques cependant, et ont pu être lus par Mère Sotte. Dans *l'Arbre des Batailles* (Edit. Nys, Bruxelles, 1883, in-8°), Bonnet nomme les Manichéens, les Ariens, les Donatistes, les Pélagiens, les Priscillanistes.

310, M. Hamon (*op. cit.*, p. 29) dit que ce n'est ni Martial d'Auvergne, ni Gringore, *les deux poètes les plus en vue*, que vise Bouchet dans ce passage.

332, note 1. Ce dessin se trouve maintenant dans la collection de M. Dormeuil.

Il convient d'ajouter le résumé du chapitre concernant Gringore (20 pages), dans le livre de M. Henri Guy, à la liste que nous donnons dans l'Introduction des travaux sur la question. Notre travail était sous presse quand nous avons pu prendre connaissance du volume de M. Guy.

L'auteur regrette que Gringore ne ressemble pas à Gringoire. C'est « un être sans essor ni jeunesse, le bourgeois le mieux éteint et le plus assis, un Joseph Prudhomme cuirassé de proverbes, un fonctionnaire qui reflète l'opinion de ses chefs ». Il est né en Normandie vers 1475. « Sa principale source de gain devait être ce qu'il rimait pour Louis XII ». L'auteur cite parmi les protecteurs de Gringore, J. de Touteville : c'est d'Estouteville qu'il faut lire. Le Jeu n'est pas pour M. Guy « une pièce négligeable » ; la Sotte commune surtout a de l'intérêt, comme les Enfants pendus en ont dans St Lois. Comme nous, M. Guy constate que « tous les épisodes où paraissent de simples gens ont un vrai mérite ». Mais sauf les deux pièces, « le reste semble vraiment misérable » à M. Guy. — Brièvement le critique analyse les pièces politiques de Gringore. Le Blason des Hérétiques lui déplaît particulièrement. Ce sont des « âneries exprimées en vers atroces » ; quant aux Folles Entreprises, « c'est un vrai chaos », que complètent et améliorent les Abus du Monde. Dans les Fantaisies de « Mère Sotte », « la Sottise l'emporte sur la Fantaisie », et « l'ineptie [de cette œuvre] est éclatante ». — Dans la Bibliographie, M. Guy cite pour le Chasteau d'amour, la réimpression de Crapelet, mais ce n'est qu'un fragment de l'œuvre. L'auteur, on le voit, méprise Gringore, et est fort dur pour lui. Nous n'avons pas à redonner ici un jugement sur Mère Sotte.

357, ajoutez : P. Lacombe, *Livres d'heures imprimés au* XVe *et au* XVIe *siècle conservés dans les Bibl. publiques de Paris* (Paris, Imp. Nationale, 1907, 8°, 438 pp.).

SOMMAIRE DES CHAPITRES

INTRODUCTION XIII

Etat de la question. Exposé critique des travaux antérieurs sur la vie et l'œuvre de Gringore, sur le théâtre à son époque. Apport nouveau. Plan du livre.

CHAPITRE PREMIER. — La vie de Pierre Gringore. . . . 1

Gringore moins connu que beaucoup de ses contemporains. — Son nom Gringore. — Il est Normand, et non Lorrain. — Preuves tirées des « Folles Entreprises » et du Chartrier d'Harcourt. — Date de la naissance incertaine. — Gringore de 1501 à 1506. — 1506 à 1512, période brillante; les protecteurs du poète. — *Mère Sotte*. — Changement de situation sous François Ier. — 1518, Gringore quitte Paris pour la Lorraine. — *Héraut d'armes*. — Documents sur Gringore en Lorraine. — Son rôle auprès des Luthériens. — Difficultés à propos de ses « Heures de Nostre Dame ». — Dernières années à Nancy. — Mort (1539 ?) — Unité dans la vie de Gringore. Sa devise : Raison Par Tout.

CHAPITRE II. — Bibliographie chronologique et analytique des œuvres de Gringore 29

Les œuvres : Chasteau de labour. — Chasteau d'amour. — Lettres de Millan. — Complaincte de la Terre Sainte. — Folles Entreprises. Entreprise de Venise. — Abus du monde. — L'Union des Princes. — La Chasse du Cerf. — L'Espoir de Paix. — La Coqueluche. — Le Jeu du Prince des Sotz. — La vie Mr St Loïs. — La Complaincte de Trop Tard Marié. — L'Obstination des Suysses. — Sotie nouvelle des Croniqueurs. — Les Fantaisies de Mere Sotte. — Le Coronement, Sacre et entree de la Royne à Paris. — Les Menus Propos de Mere Sotte, le

Testament de Lucifer. — Voyage et Oraisons du Mont Calvaire de Romans. — Le Blazon des Heretiques. — La Complaincte de la Cite Chrestienne. — La Quenouille spirituelle. — Les Heures de Nostre Dame. — Notables, enseignemens.

CHAPITRE III. — Le milieu où a vécu Gringore. — Son éducation. — Ses lectures 67

Gringore avait-il des lettres ? — Il a appris le latin. — Il n'est pas humaniste, et latiniste médiocre. — Il connaît bien le moyen-âge français, s'il connaît mal l'antiquité. — Il s'inspire de la Bible, aime les recueils d'Histoires édifiantes, les Satiriques médiévaux, le Roman de la Rose, il est pénétré des pamphlets du XVe siècle contre les femmes. — En somme, éducation presque entièrement française. — Formé au théâtre plus que dans les livres. — Le milieu des Enfants Sans Souci, son rôle de Mère Sotte. — La Cour du duc de Lorraine, son rôle de Héraut. — La vie à Nancy. — Education plus vivante que livresque.

CHAPITRE IV. — Les sources directes de Gringore. — Rapprochements entre ses œuvres et les passages imités 85

Gringore a beaucoup imité. — Les Sources. — 1° Traductions. 2° Paraphrases. 3° Imitations libres. 4° Reprises par Gringore de ses œuvres antérieures. — 1° Les Heures. — 2° Chasteau de Labour, et Chemin de Povreté de Jean Bruyant. Anecdote des Abus du monde. Complaincte de Trop Tard Marié, et les Dictz et Complainctes de Trop Tard Marié. Fantaisies, et Gesta Romanorum. Menus Bropos et Bestiaire d'Amour. Les Rondeaux amoureux des Menus Propos. Oraisons du M. C. de Romans, et la Passion de Jesus. — 3° Chasteau d'Amour, et le Roman de la Rose. L'Allant et le Venant (XVe s.). Vie Mr St Loïs, et les Grandes Cronicques de St Denys. Le Curial, et Alain Chartier. Abus du monde et poèmes similaires. Le Testament de Lucifer, le Mariage des neuf filles du Diable, et Matheolus. Les Notables, et les proverbes. — 4° Les Folles Entreprises. Le Chasteau d'amour. Abus du monde. Fantaisies et Sotie des Croniqueurs. Passages semblables. Gringore n'est bon que lorsqu'il imite librement.

CHAPITRE V. — Les idées de Gringore dans les œuvres de morale générale 179

1° Idées religieuses : Sa conception de la religion, son orthodoxie ; sa satire religieuse, son gallicanisme. — 2° Idées morales : sévères et bourgeoises. Satire contre les folles femmes. Eloge du mariage. — 3° Idées politiques : Satire des classes sociales. Eloge de la Paix. Son idéal de gouvernement et de royauté. Idées peu originales mais exprimées avec sincérité et souvent avec force.

CHAPITRE VI. — L'opinion publique de 1500 à 1515, d'après la littérature du temps. 214

Les événements. Les deux adversaires : Louis XII et Jules II. — L'opinion française généralement favorable à Louis XII. — L'opinion italienne et ses manifestations : littérature, monuments, faits. — Les Italiens sont contre la France sauf exceptions justifiées par l'intérêt. Les littérateurs français, en soutenant la politique de Louis XII, sont officiels et manquent d'ardeur. — Examen des différents poèmes connus et anonymes, les plaquettes, les chansons.

CHAPITRE VII. — Les œuvres de circonstance. 238

Gringore est avant tout un écrivain politique. Il soutient Louis XII : 1° Contre les Milanais. — 2° Contre les Vénitiens. — 3° Surtout contre Jules II. Satires et Sotie. — 4° Contre les Suisses et les Luthériens. — Examen des diverses œuvres, leur originalité, leur valeur, leur importance et leur portée. La véritable figure de Gringore.

CHAPITRE VIII. — La personnalité de Gringore parmi ses prédécesseurs immédiats et ses contemporains 308

Gringore oublié de bonne heure, parce qu'il appartient au XVe siècle, et parce qu'il écrivit des œuvres de circonstance. — Le raisonneur, le moraliste. — Les contemporains de Gringore : les tendances, les qualités et les défauts ; la littérature, le théâtre. — Jugement sur la littérature à la veille de la Renaissance. — La personnalité de Gringore. Son portrait intellectuel et moral. — Conclusion : un attardé et un précurseur.

LISTE DES NOMS CITÉS

A

Abel, 59, 60.
Adam (traducteur de Psaumes), 59.
Adonville (D'), 97.
Agamemnon, 142.
Agnadel, 81, 215.
Aix (Provence) (Bibl. d'), 39.
Alexandre (Le roi), 142, 229.
Alexis (Guillaume), 30, 68, 137, 140, 175, 312, 313.
Alione (J. G.), d'Asti, 107, 108, 223, 224.
Allut (P.), 82.
Almain (J.), 223.
Alphonse IV, 97, 142.
Alviano (Barth. d'), 230.
Amboise (D'), 15, 215, 217, 218, 226, 233, 298.
Amboise (Ville), 16.
Ambroise (St), 302.
Amerval (E. d'), 311.
Amiens, 11.
Anaclet, 267.
Ancona (D'), 272.
Andeli (Henri d'), 104.
Andelys (Les), 4.
Andrelin (Fauste), 241.
Andry (St), 248.
Angoulême (Duchesse d'), 16.
Anne de Bretagne, 229, 231, 316.
Antoine de Lorraine, 17, 18, 23, 24, 56, 57, 77, 80, 81, 82.
Aragon (Le roi d'), 27.
Aristote (Le dit d'), 141.
Arnoullet (O.), 51, 62.
Artus (Le roi), 142.
Assuérus, 248.
Augustin (St), 77, 302.
Auriol (Blaise d'), 97, 137.
Autriche (Eléonore d'), 81.
Autriche (Marguerite d'), 227, 260, 298.
Autriche (Philippe d'), 8.
Auvergne (Martial d'), 313.
Auxerre, 11.

B

Baïf (J.), 175.
Bâle, 23, 189, 291.
Balzac (Robert de), 74, 139.
Bapst (Germain), 166, 273.
Barclay (Al.), 30.
Bar-le-Duc, 1, 17.
Bartsch (K.), 259.
Basset (Anna), 5.
Baude (Henri), 1.
Baudrier (Président), 35.
Bazochien, 14, 79.
Beauvais (Vincent de), 72.
Bembo (P.), 68.
Bénet (Armand), 3.
Berbezilh (Richard de), 124.
Bergame, 255.
Berger (Elie), 147, 153.
Berger (Samuel), 87.
Bernard (St), 302.
Bernardin (St) de Sienne, 71.
Bertrand (Didier), 19.
Bethsabé, 141.

Beyne, 8.
Bèze (Th. de), 188.
Bézu-le-Long, 5.
Bige (Pierre), 55.
Blanche de Castille, 42, 49, 146, 147, 154, 155, 165, 166, 169.
Blainville, 8.
Boccace, 77, 141, 219.
Boëce, 77.
Boileau (Etienne), 42, 156, 158, 169.
Boileau (Nicolas), 84.
Bologne, 275.
Bonnard (Jean), 87.
Bonnemère (Antoine), 59.
Bonnet (Honoré), 314.
Bonnet de Lates, 283.
Bonvallet (Robin), 5.
Bordeaux (Christophe de), 78.
Borderie (A. de La), 187.
Bordier, 306.
Bossuet, 179.
Bouchet (Jean), 2, 13, 14, 63, 171, 173, 185, 203, 211, 217, 226, 227, 310, 315, 317.
Bourbon (Connétable de), 248.
Bourbon (Renée de), 26, 57, 58, 59, 61.
Bourges (Assemblée de), 190.
Bourgoinc (Simon), 137.
Bourrilly (L.), 16.
Bozon (Nicole), 117.
Brantôme, 15.
Braux (De), 36.
Bréquigny (De), 221.
Brescia, 215, 221, 222, 225.
Bressano, 221.
Briçonnet, 298.
Brosch (Moritz), 219.
Brunet, 30, 44, 51, 55, 56, 58, 71, 114, 115, 224.
Bruyant (Jean), 74, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 115, 137.
Buisson (Jean), 6.
Burigozzo (G.), 221.

C

Caen, 1, 5.
Cahors, 8.
Caille (Antoine), 10.
Callixte, 142.
Calvados, 3, 4, 5.
Calvinistes, 64.
Cambrai, 11, 215, 226.
Camp du Drap d'Or (Entrevue), 19.
Cardinot, 52.
Caron (Collection), 63.
Castro (G. de), 223, 224.
Caton, 70, 175.
Ceruti, 221.
César, 116.
Cervie, 255.
Chalon-sur-Saône, 11.
Chambrois, 6.
Champagne (Thibaut de), 148, 149, 150, 152.
Champier (Symphorien), 82, 217.
Champion (Pierre), 207.
Chantilly (Bibl. de), 35, 43, 44, 46, 47, 55.
Charlemagne, 142, 217, 229.
Charles d'Orléans, 130, 311, 313.
Charles VI, 142.
Charles VIII, 250, 251, 307.
Chartier (Alain), 1, 67, 73, 74, 170, 205, 210, 311, 314.
Chartres (Bibl. de), 51.
Chartres, 54, 63.
Chassang, 41.
Chastellain (Georges), 315.
Chatelain (H.), 61.
Chaumont, 11.
Chaussard (Barnabé), 30, 33.
Chevalet (Claude), 10.
Chevalier (Ulysse), 20.
Chrétien de Troyes, 70.
Clamanges (Nicolas de), 1, 69.
Claude de France, 16, 48, 49.
Clermont, Vaudemont et Nancy, les trois hérauts d'Antoine, 22.
Cohen (Gustave), 11.

Collignon (Albert), 77, 82.
Colmar (Musée de), 181.
Commines, 255.
Compiègne, 9, 11.
Confrères de la Passion, 79, 80, 81.
Constance (Concile de), 291.
Coquillart (Guillaume), 67, 68, 76, 185, 186, 187, 190, 199, 202, 208, 243, 280, 306, 313, 319.
Coucy (Enguerrand de), 159, 160, 161.
Coustelier (Ant.), 172.
Couteau (Nicolas), 62.
Couteau (Gillet), 30, 51.
Crane (Th. Gr.), 72.
Crapelet, 63.
Crespin (Blanche de), 5.
Crétin (Guillaume), 76, 94, 170, 172, 228, 314.
Cruche (Maistre), 16.
Curre (Ch. de), 225.
Curti (L.), 224.

D

Dangu, 4, 5.
Daunou, 163.
David (prophète), 59, 60.
Denis (St), 248.
Desmoulins (Laurent), 139.
Deschamps (Eustache), 2, 75, 106, 194, 200, 244.
Didot (Firmin), 30.
Digot, 22.
Dorez, 219.
Du Boullay (Edm.), 81.
Du Boys (Simon), 62.
Du Breuil, 145.
Duchesne (André), 145.
Du Chesne (Guillaume), 25.
Du Pont (Gratian), 73, 75, 106, 200.
Duprat (Chancelier), 41.
Du Pré (Galliot), 62, 315.
Duvernoy (E.), 27.
Dresde (Bibl. de), 62.

E

Enfants Sans Souci, 77, 78, 79.
Epinal, 1.
Erasme, 68.
Estouteville (Jacques d'), 8, 9, 36.
Estouteville (Louis d'), 9.
Esther, 248.
Estienne (Henri), 289.
Evreux, 5.
Ezéchiel (Prophète), 71.

F

Fabre (A.), 296.
Faiel (Jacqueline du), 4.
Falaise, 4, 5, 6.
Faral (E.), 21.
Faure (J.), 59, 60.
Ferrare (Duc de), 216.
Ferrare, 221.
Ferrières (Guillaume de), 4, 6.
Ferrières (Jean II), 5.
Ferrières (Pierre de), 4, 5, 6, 7, 8, 68.
Ferrières-Hareng, 4.
Ferrières (Ville de), 4.
Florence, 229.
Foix (Gaston de), 276.
Forcadel (Etienne), 2, 68.
Fornoue, 223.
Foscari (Fr.), 218.
Fougères (Est. de), 185.
Fournier (Edouard), 63, 305.
Fournival (Rich. de), 124, 125.
Franc (Martin), 311.
François Ier, 5, 15, 16, 17, 18, 42, 45, 63, 65, 81, 226, 248, 297, 299, 300, 301, 307.
Frédéric II, 41, 42, 169.
Fribourg (Suisse) (Bibl. de), 36.
Froissart (Jean), 2.
Fyot, 38.

G

Gachi (Jean), 304.
Gaguin (Robert), 217.
Ganay (Germain de), 8, 266.
Garnier fils, 63.
Gasté (A.), 187.
Gavrand (F.), 187.
Gelais (Octav. de St-), 314, 316.
Gênes, 225, 229, 233, 236, 245.
Georges (St), 248.
Gerber (Erasme), 23, 24.
Gerlet d'Amance (Jean), 19.
Gérôme (St), 49, 302.
Gerson (Jean), 67, 75, 182, 187.
Gethsemani, 133.
Geruzez, 273.
Gervais (Adrien), 10.
Gilles (Nicole), 345.
Giraud (P.), 13, 20.
Gisors, 4, 5.
Giustiniani (A.), 221.
Glasgow (Bibl. de), 44.
Godefroy (Fr.), 62.
Goujet (Abbé), 312.
Grassi (Paris de), 221.
Grégoire (St), 302.
Grenoble, 11.
Gringore (Guillaume), 5.
Gringore (Thomas), 5, 6.
Gringore (Robin), 6.
Groceteste (Rob.), 174.
Grolier (Clément), 59, 60.
Groulleau (Estienne), 47.
Grünewaldt (Mathias), 181.
Guernier (Thomas du), 38.
Guéry (Abbé), 312.
Guiffrey (G.), 45, 63, 304.
Guise (Claude de), 24.
Guyart (Jean), 43.

H

Hamant (Abbé), 18.
Hamon, 185.
Harcourt (Duché d'), 3, 5.
Hauser (Henri), 215.
Henri VII, 231.
Henri VIII, 231.
Héricault (D'), 39, 55, 63, 306, 313.
Herisson, 54.
Heuckenkamp (F.), 170.
Hippeau (C.), 124.
Holl (Fritz), 304.
Horace, 170.
Houdin (Nicolas), 5.
Huraud, 298.
Huth, 30.
Hutten (Ulrich de), 235.

I

Imbart de La Tour, 216, 219, 237.
Innocent IV, 41.
Isenheim (Alsace), 181.
Ittel (Georges), 23.
Ivry, 8.
Ivry (Jean d'), 225.

J

Jannet, 10.
Janot (Denys), 47, 71.
Jazon, 252.
Jennesson, 9, 11.
Jérémie (Le prophète), 56, 70, 134, 229.
Jérusalem, 71.
Jehan (Maître), 440.
Jehannot, 46.
Jésus, 119, 133, 181, 267, 279, 304.
Joad, 135.
Job (écrivain sacré), 61.
Joinville, 145, 147, 153.
Jubinal (A.), 258.
Judas, 133.
Juits, 133 P, 189.
Jules II, 15, 37, 38, 40, 66, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222,

223, 224, 226, 227, 228, 231, 233, 235, 236, 237, 239, 245, 246, 247, 248, 255, 256, 259, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 275, 278, 279, 280, 282, 283, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 298, 303, 308.
Jupiter, 156.
Juvénal des Ursins, 245.
Juste (François), 31.

K

Kayser (M. de), 33.
Kaysersberg, 23.
Kerver (Jacques), 53, 54.
Kressner, 258.

L

La Bruyère, 163.
Lacombe (Paul), 53, 54, 57, 58.
Lacroix (Paul), 57.
Lacu (Jean de), 56, 86.
La Forge (J. de), 33.
Lalanne (Ludovic), 16.
Landore (Jenin), 263.
Langelier (Charles), 59, 61.
Laon, 11.
La Palisse, 216.
La Rue (Abbé de), 3, 5.
Laurent (St), 263.
La Vallière (Duc de), 39.
La Vallière (Guillaume de), 6.
Lavisse (Ernest), 170.
Le Brun (Gilles), 160.
Le Coq (Jean), 20, 53.
Le Dru (Pierre), 33, 34, 35 ?, 38.
Le Féron (Arnoul), 217.
Le Fèvre (Jean), 75.
Le Forestier (Jacques), 30.
Le Guay (Pierre), 59, 60.
Le Maire (Jean), 82, 137, 170, 189, 203, 227, 229, 317, 318.
Lenient (C.), 232, 273.
Le Noir (Philippe), 51, 54.
Léon X, 248, 298.
Lepage (Henri), 3, 19, 21, 27.
Leroux de Lincy, 175, 235, 263.
Lescloppey (Jean), 5.
Lintilhac (Eugène), 11, 12, 14, 16, 166.
Livarot, 5.
Longnon (Auguste), 1.
Lorraine, 1, 3, 4, 17, 19, 26, 27, 81, 83.
Lorris (Guillaume de), 74, 75, 136, 140, 311.
Lotrian (Alain), 30, 35, 46, 47, 52, 62, 211.
Louis IX, 42, 146, 147, 154, 155, 158, 159, 161, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 189, 209.
Louis XI, 50.
Louis XII, 14, 15, 16, 32, 37, 38, 40, 42, 43, 46, 49, 50, 65, 78, 81, 209, 210, 214, 215, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 246, 247, 248, 250, 251, 265, 267, 270, 271, 272, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 282, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 297, 298, 300, 307.
Loupstein, 24.
Ludovic le More, 215, 222, 223, 224, 252, 253, 254, 257.
Ludovic Sforza, 32.
Lunéville, 19.
Luther, 55, 56, 134, 188, 267, 302, 303, 304, 305.
Luthériens, 22, 23, 135.
Lyon, 11, 26, 41, 51, 57, 62, 82, 227, 272.

M

Macé de Villebresme, 231.
Machaut (Guillaume de), 2, 74, 314.

Macrobe, 70.
Madelin (Louis), 236.
Magdalene (G. de La), 59.
Maillard (Olivier), 71, 187, 199, 310.
Malipiero (Dom), 218.
Mandrot (B. de), 50.
Marchand (Jean), 8, 16.
Marcadé (Eustache), 1.
Marche (O. de La), 311.
Mareschal (Pierre), 33.
Marguerite de Navarre, 15.
Marguerite de Provence, 166, 168.
Marie d'Angleterre, 16, 248.
Marie (La Vierge), 133, 181, 304.
Marignan, 44, 65, 81, 223, 234, 248, 301.
Marillac (Georges de), 217.
Marnef (Geoffroy de), 34.
Marot (Jean), 220, 225, 226, 230, 258, 316.
Marot (Clément), 12, 13, 59, 60, 81, 82, 91, 92, 93, 248.
Martin (St), 170.
Massebieau, 16.
Matheolus, 73, 75, 141, 174, 185, 194, 199, 310.
Matzner, 72.
Maximien, 232.
Maximilien (L'empereur), 215, 216, 218, 221, 227, 228, 232, 248, 255, 298.
Menot, 71, 187.
Meschinot (Jean), 133, 134, 172, 315.
Meung (Jean de), 73, 74, 75, 136, 137, 140, 178, 185, 195, 202.
Meyer (Paul), 21, 44, 117, 312.
Michault (Pierre), 171, 311.
Michel-Ange, 219.
Michel (Francisque), 167.
Milan, 223, 226, 229, 230, 232, 233, 236, 245, 254.
Minerve, 134.
Mitou (Maître), 78, 182.
Moderne (Jacques), 62, 109.
Moisy (H.), 3.
Molinet, 63, 76, 107, 108, 173, 201, 210, 249, 311, 314, 315.
Molsheim, 23.
Monstrelet (Jean), 21.
Montaiglon (A. de), 39, 40, 44, 52, 63, 76, 102, 110, 124, 138, 144, 145, 146, 163, 187, 200, 201, 206, 229, 249, 255, 274, 276, 277, 296, 305, 314, 318, 320.
Montluc, 81.
Montpellier, 82.
Montreuil (Jean de), 1, 69.
Morandière (G. de La), 9.
Mulhouse, 23.
Mulot (Pierre), 30.
Münich (Bibl. de), 34, 46.

N

Nancy, 1, 17, 24, 27, 51, 56, 77, 81, 83.
Nangis (Guillaume de), 145.
Nantes (Bibl. de), 48.
Naples, 215, 220, 229, 250.
Naudet, 163.
Narcisse (fable), 140.
Neilson (W. A.), 144.
Neufbourg, 5.
Neufchâteau, 17.
Nève (Joseph), 255.
Nevizan (Jean de), 73.
Nicolas de Lorraine, 17, 22.
Ninus, 82.
Normandie, 3, 5, 7.
Nourry (Claude), 30.
Novare, 216.
Nyverd (Guillaume), 43, 55, 56, 64, 302.

O

Oesterley, 115.
Orléans (Duc), 244.

Orose, 55, 69, 70, 72.
Otrante, 215.
Ouilly-le-Basset, 5.
Oulmont (Ch.), 73.
Ouville (D'), 296.
Ovide, 70, 72, 81.

P

Paillot, 21.
Pannier (L.), 21.
Paquot, 56.
Paris (Gaston), 69, 70, 75.
Paris (Jean de), 276.
Paris (Mathieu de), 253.
Paris (Paulin), 146.
Pasquier (Etienne), 2, 82.
Paullo (Ambrogio da), 221.
Penthagruel, 169.
Pelissier, 220.
Petit (Jean), 46, 57, 58.
Petit de Julleville, 9, 10, 11, 42, 276, 316.
Petit (Oudin), 58.
Pétrarque, 77, 317.
Pfister, 4, 17, 18.
Pharaon, 142.
Philippe (Gaspard), 30.
Picart (Jean), 5.
Pichon (Jérôme), 96.
Picot (Emile), 3, 9, 10, 11, 12, 16, 20, 23, 26, 27, 39, 41, 42, 45, 46, 52, 53, 54, 57, 59, 63, 78, 106, 109, 111, 138, 139, 176, 233, 234, 235, 248, 252, 263, 271, 272, 276, 277, 306, 316.
Pierre (St), 235, 248, 267.
Pierrot (Humbert), 27.
Pigouchet (Ph.), 29, 31.
Pilate, 134.
Pisan (Christine de), 74, 75, 77.
Pise (Concile de), 216, 223, 227, 265.
Pogge (Le), 296.
Poitiers, 55.
Pollard, 30.
Pompée, 119, 121, 229.
Pont-Alletz (Du), 12, 17, 78, 275.
Pont Nostre Dame (à Paris), 18, 29, 33, 46.
Porto (Luigi da), 221.
Prâ (Chanoine), 11, 13.
Préaux (Jeanne de), 5.
Préaux (Pierre de), 5.
Priam, 142.
Pygmalion (fable), 140.
Pynson (R.), 30.
Pythagore, 170.

R

Rabelais, 208.
Radeval, 5.
Raphaël Sanzio, 219.
Raulin, 187.
Ravenne, 215, 223.
Raynouard (Veuve Jules), 45.
Regnault (Fr.), 62.
Regnault (Pierre), 58.
Remy-le-Bocage, 4.
Renaud (Mathieu), 244.
Renouard (Ph.), 18, 50, 58.
Ricci (Seymour de), 29.
Richer (Pierre), 58.
Roger (Catherine), 19.
Romans, 1, 13, 20, 54.
Rome (Sac de), 42.
Rosheim, 23.
Rothschild (J. de), 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 43, 56, 59, 62, 63, 124, 200, 221, 222, 225, 257, 259.
Rouen, 6, 9, 11.
Roussel (Jean), 6.
Roye (Jean de), 50.
Royer (Christ.), 55.
Rustauds, 22, 23, 24.
Rutebeuf, 74, 258, 259.
Ry (Ant. du), 35.

S

Saint-Mihiel, 17.
Salle (Antoine de La), 45, 255.
Salomon (Le roi), 141, 142, 175.
Samson (Le Juif), 141.
Sara (La Juive), 141.
Sauval, 16.
Saverne, 23.
Savigny, 19.
Scève (Maurice), 59, 60.
Scherwiller, 24.
Schlestadt, 24.
Sémiramis, 82.
Sénèque le Tragique, 72.
Sergent (Pierre), 43.
Serrigny, 170.
Seyssel (Claude de), 40, 177, 217, 225.
Sforza (Maximilien), 216.
Sicile (héraut d'aumes), 97.
Sigault (Vincent), 220.
Silvestre, 31, 32, 62.
Soissons (Bibl. de), 35.
Soisy-sous-Etiolles, 8.
Sorbonne, 13, 26.
Stainville (Louis de), 81.
Stainville (Philibert de), 81.
Stecher (J.), 227.
Suchier (H.), 273.

T

Taillevent (Michaut), 74.
Tartarin (Le Turc), 134.
Texier de Ravisi, 16.
Thomas (Antoine), 1, 144.
Thury, 4, 5, 6, 7.
Thury-Harcourt, 4.
Tivier, 166.
Tobie (L'aveugle), 141.
Toldo (P.), 296.
Toulouse, 6.
Tour (H. de La), 222.
Tours (Concile), 216, 226, 227.
Trémoïlle (Louis de La), 14, 226.
Trepperel (Jean), 30, 31, 34.
Trepperel (Veuve), 46, 55,
Trivulce, 215, 220.
Troyes (Bibl. de), 46.

V

Vacherie (Pierre de La), 187.
Vachot (Pierre), 232.
Val de Villé, 24.
Valence, 10, 20.
Valère, 69, 70, 72.
Végèce, 70.
Veinant, 63,
Vellay (Hubert), 217.
Venise, 215, 224, 225, 229, 230, 236, 256, 257, 259, 260, 292.
Vénus, 137.
Verdun (Evêque de), 18.
Vérone, 215.
Victor (Hugues de St-), 182,
Vigne (André de La), 156, 189, 229, 258, 316.
Villemain, 166.
Villon (Fr.), 1, 7, 10, 67, 68, 69, 75, 142, 170, 181, 311, 320.
Vincent Ferrier (St), 71.
Vio (Thomas de), 223.
Viollet-le-Duc, 263.
Vire, 4.
Virgile, 72, 219.
Visconti (Valentine), 210.
Vitry (Jacques de), 71, 72, 174.
Volcyr (Nicolas de), 22, 82.
Vosges, 23, 24.
Vostre (Simon), 29, 31.

W

Weerts, 13.
Willem, 145.
Wissembourg, 23.
Wolfenbüttel (Bibl. de), 47.
Wynkyn de Worde, 30.

LISTE DES PASSAGES

OU SONT CITÉS LES DIFFÉRENTS POÉMES DE GRINGORE

Abus du Monde, 8, **35**, 64, 86, 107, 108, 171, 176, 177, 179, 182, 183, 184, 185, 187, 189, 190, 192, 193, 194, 196, 197, 204, 205, 207, 208, 209, 247, 249, 250, 268, 290, 309.

Blazon des Hérétiques, 23, **54**, 56, 63, 64, 69, 72, 77, 86, 93, 214, 267, 301, 302, 303, 305, 306, 308, 309.

Chasse du Cerf, 8, **37**, 38, 63, 216, 264, 265, 266, 302.

Chasteau d'Amour, **31**, 36, 63, 64, 86, 100, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 176, 177, 182, 184, 191, 193, 195, 197, 258, 268, 309.

Chasteau de Labour, 7, **29**, 64, 65, 86, 96, 97, 101, 103, 104, 106, 108, 114, 115, 121, 122, 130, 134, 135, 136, 137, 141, 143, 145, 148, 178, 191, 192, 211, 309.

Compl. de la Terre Saincte, **33**, 74, 215, 258, 259, 260, 261.

Complaincte de Trop Tard Marié, 7, **43**, 64, 86, 109, 114, 193, 194, 199, 296.

Coqueluche, **38**, 39, 214, 241, 242, 243, 244, 245.

Complaincte de la Cité Chrestienne, **55**, 74, 86, 134, 135, 188, 247, 251.

Coronement (Le), Sacre et Entree de la Royne à Paris, **48**.

Entreprise de Venise, **34**, 37, 215, 227, 251, 252, 254, 259, 260, 304.

Espoir de Paix, 38, 216, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 304.

Fantaisies, **46**, 47, 65, 68, 86, 95, 107, 114, 115, 116, 117, 118, 122, 126, 128, 129, 130, 135, 176, 178, 180, 191, 193, 195, 196, 209, 212, 241, 247, 308, 309.

Folles Entreprises, 3, 4, 7, 8, 18, **33**, 36, 68, 72, 86, 116, 175, 181, 183, 184, 188, 189, 192, 194, 204, 208, 209, 210, 212, 247, 258, 268, 290, 298, 301, 306, 309.

Heures, 4, 23, 25, 26, **57**, 61, 64, 68, 77, 86, 87, 93, 95, 182, 189, 307, 309.

Jeu du Prince des Sotz, **39**, 45, 63, 216, 264, 271, 272, 286, 287, 297, 300, 308.

Lettres de Milan, **32**, 215, 20, 259.

Menus Propos, 10, **51**, 53, 64, 77,

86, 123, 123, 125, 127, 128, 129, 131, 132, 134, 135, 136, 170, 173, 175, 195, 205, 209, 210, 211, 241, 247, 248, 251, 309.
Notables, 21, **62**, 63, 65, 94, 107, 175, 176, 191, 192, 193, 195, 313.
Obstination des Suisses, **44**, 216, 234, 256, 263.
Oraisons du M. C. de Romans, 20, **53**, 61, 64, 86, 132, 133, 134, 135.
Quenouille Spirituelle, **56**, 64, 86, 194.
St Loïs, 13, 16, **40**, 49, 86, 135, 144, 145, 150, 151, 163, 164, 167, 169, 170, 177, 178, 192, 206, 210, 232, 264, 280.
Sotie des Chroniqueurs, 15, 16, **44**, 46, 47, 63, 86, 116, 176, 249, 297.
Testament de Lucifer, 44, **51**, 52, 53, 56, 63, 86, 173.

Librairie Ancienne H. CHAMPION, Editeur

5, Quai Malaquais, 5 — PARIS

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

Publiée sous la direction de MM. Pierre de Nolhac et Léon Dorez

T. I. — H. Cochin. **La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque**, 1908. **4 fr.**

T. II-III. — L. Thuasne. **R. Gaguini Epistole et orationes**, texte publié sur les éditions originales de 1498, 1904. **25 fr.**

T. IV. — H. Cochin. **Le frère de Pétrarque et le livre du repos des religieux**, 1904. **6 fr.**

T. V. — M. Thuasne. **Etude sur Rabelais (Sources monastiques du roman de Rabelais. — Rabelais et Erasme. — Rabelais et Folengo. — Rabelais et Colonna. — Mélanges)**, 1904. **10 fr.**

T. VI. — L. M. Capelli. **Pétrarque. Le traité « de suis ipsius et multorum ignorantia »**, 1906. **6 fr.**

T. VII. — J. de Zangroniz. **Montaigne, Amyot et Saliat. Etude sur les sources des Essais de Montaigne**, 1906. **6 fr**

T. VIII. — R. Sturel. **Amyot, traducteur de Plutarque**. 1909, planches. **12 fr.**

T. IX. — Pierre Villey. **Les Sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise »** de Joachim du Bellay, 1908. **5 fr.**

T. X. — Mario Schiff. **La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay.** Avec un portrait **5 fr.**

T. XI. — H. Longnon. **Essai sur P. de Ronsard**, avec un portrait *(sous presse)*.

Nouvelle série, gr. in-8, t. I et II. — P. de Nolhac. **Pétrarque et l'humanisme**, 1907. 2 vol. et planches. **20 fr.**

T. III. — Courtault. **Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545-1617)**, étude biographique et littéraire, suivie de harangues, poésies et lettres inédites, 1907. **7 fr. 50**

T. IV. — H. Guy. **Histoire de la poésie française du XVIe siècle.** — T. I. **L'école des rhétoriqueurs**, 1910. In-8. **10 fr.**

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

T. I. — P. Champion, archiviste-paléographe. **Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XVe siècle**, 1905, in-8, 3 planches hors texte. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin. **10 fr.**

T. II. — Le même. **Cronique Martiniane. Edition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII, restituée à Jean Le Clerc.** In-8, 1907. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquités nationales.

T. III. — Le même. **Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.** In-8, 1907. 18 fac-similés. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquités nationales.

T. IV. — H. Chatelain, docteur ès-lettres. **Recherches sur le vers français au XVe siècle. Rimes, mètres et strophes.** In-8, 1907. **10 fr**

T. V. — P Champion. **Charles d'Orléans, joueur d'échecs**, 1908. In-4 et planches. **3 fr.**

T. VI. — E. Langlois, professeur à l'Université de Lille. **Nouvelles françaises inédites du XVe siècle**, 1909. In-8. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique **5 fr.**

T. VII. — P. Champion. **Le Prisonnier desconfortè** (du château de Loches), poème inédit du XVe siècle, avec une introduction, des notes, un glossaire et deux fac-similés. In-8, 1908. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. **5 fr.**

T. VIII — G Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain. **La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne**, 1909. In-8. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. **12 fr.**

T. IX. — Ch. Petit-Dutaillis, recteur de l'Académie de Grenoble **Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XVe siècle** Lettres de rémission de Philippe le Bon, 1908. In-8. **6 fr.**

T. X — Caillet. **Relations de Lyon avec le Mâconnais et la Bresse.** **2 fr. 50**

T. XI. — P Champion. **La librairie de Charles d'Orléans**, 1910. In-8 et album in-folio de 34 phototypies. **20 fr.**

T. XII. — W. Söderhjelm. **La nouvelle française au XVe siècle.** Couronné par l'Académie française Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. **7 fr. 50**

T. XIII. — Pierre Champion. **La Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)**, 1911 Un fort volume in-8 avec phototypies. **15 fr.**

Pérouse (G.), archiviste de la Savoie. — **Georges Chastelain.** Etude sur l'histoire politique et littéraire du XVe siècle, 1910. In-8. **3 fr.**

Nève (Joseph). **Antoine de la Salle, sa vie et ses ouvrages**, d'après des documents inédits, suivi du *Réconfort de Madame Dufresne*, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Royale de Belgique, du *Paradis de la Reine Sibylle*, etc., par Antoine de la Salle et de *Fragments et Documents inédits*, tirés des bibliothèques de France et de Belgique. In-12. **4 fr.**

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART.

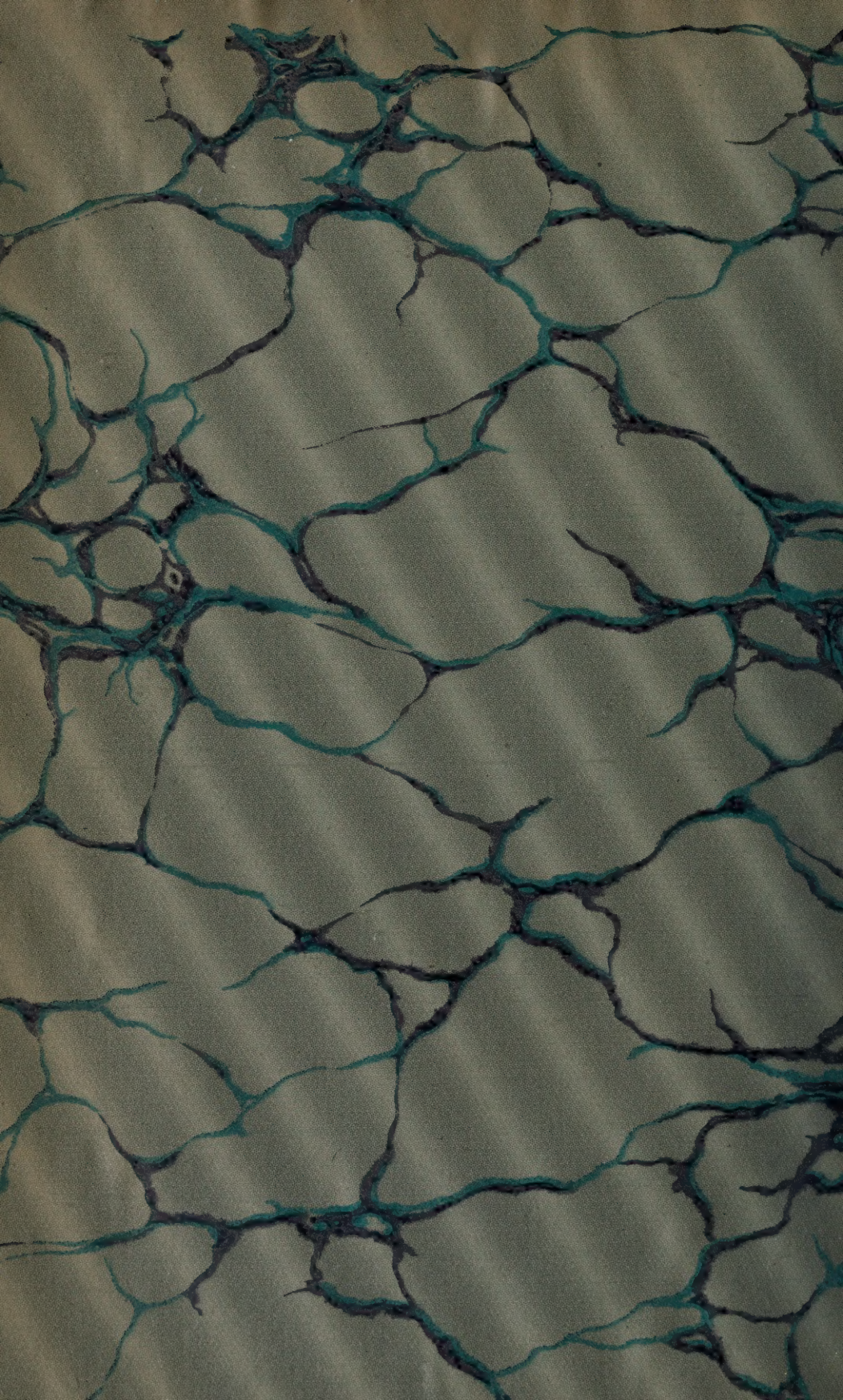

PQ 1625 G7Z73

Oulmont, Charles
Pierre Gringore

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY